

A
119

ETUDE DE PSYCHOLOGIE COMPARÉE

A
231
GUE

AD. GUÉNON

VÉTÉRINAIRE EN*PREMIER AU 25^e D'ARTILLERIE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

L'Ame du Cheval

OUVRAGE HONORÉ D'UN TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

60 ILLUSTRATIONS DONT 17 PLANCHES HORS TEXTE

« Pas de bête qui n'ait un reflet d'infini. »

V. Hugo.

« Par âme des animaux il faut entendre l'ensemble
de leurs facultés intellectuelles et morales mais
non le principe immatériel et immortel que
presque tous les hommes croient instinctive-
ment exister en eux. »

MILNE EDWARDS.



CHALONS-SUR-MARNE

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNION RÉPUBLICAINE, RUE D'ORFEUIL, 27

1901



A
119

ETUDE DE PSYCHOLOGIE COMPARÉE

A
231
GUE

AD. GUÉNON

VÉTÉRIKAIRE EN PREMIER AU 25^e D'ARTILLERIE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRIKAIRE.

L'Ame du Cheval

OUVRAGE DORONÉ D'UN TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

60 ILLUSTRATIONS DONT 17 PLANCHES HORS TEXTE

« Pas de bête qui n'ait un reflet d'infini. »
V. Hugo.

« Par âme des animaux il faut entendre l'ensemble
de leurs facultés intellectuelles et morales mais
non le principe immatériel et immortel que
presque tous les hommes croient instinctive-
ment exister en eux. »

MILNE EDWARDS.



CHALONS-SUR MARNE

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNION RÉPUBLICAINE, RUE D'ORFÈVRE, 27

1901

DOCUMENTAIRE

DU MÊME AUTEUR :

L'ANIMAL EST-IL, INTELLIGENT ?

INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES ANIMAUX
et en particulier sur le CHEVAL.

LE MULET INTIME. (Une réhabilitation.)
Honoré d'une lettre de félicitations de M. le Ministre de la Guerre.
Médaille d'or de la Société nationale d'Agriculture de France.

A S.M. le Cheval,

Roi des Solipèdes.

Hommage de son Médecin.

« L'histoire des animaux n'est qu'un chapitre de l'histoire de l'humanité. »

TOUSSENEL.
(L'Esprit des Bêtes.)

« O cheval superbe et divin, de quelque côté qu'on tourne les yeux on aperçoit aussitôt ta silhouette élégante et majestueuse. Tu es partout, mon beau vaniteux. »

Henri LAVEDAN.
(La Symphonie du cheval.)

CHEVAL D'ORIENT. Syrien, entier, 5 ans, 1^m 50, gris pommelé, son père des
environ d'Orfa (Turquie d'Asie),

Photo du cap. Defrance.



CHEVAL D'OCCIDENT. — RED CLOUD, primé dans la Classe des Hackneys
au horse show de New-York.

Cliché du Sport Universel illustré.



AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est écrit pour les hommes de cheval et pour tous les penseurs qui s'intéressent aux faits et gestes du Roi des Solipèdes.

Quant à ceux qui, se servant de ce noble animal comme d'une machine, ne se donnent pas la fatigue de réfléchir, je les préviens qu'ils peuvent fermer mon livre : il est incompréhensible pour eux.

La seule étude du même genre digne de captiver leur esprit reste encore à faire ; elle pourrait s'intituler : Psychologie d'un automobile.

L'automobile, en effet, voudrait devenir le roi du jour.

Rien ne peut arrêter l'audace des novateurs. On en trouve déjà sonnant à pleins poumons l'hallali du cheval. N'a-t-on pas récemment — que deviens-tu, ô esthétique ! — inventé l'hippo moteur ?

Quelle belle chose que le progrès !!!

Aussi, par ces temps de machinisme à outrance, nombre de personnes considèrent-elles le cheval comme un simple « moteur à avoine ». Bien mieux encore : sous le fallacieux prétexte que, parfois chemin faisant,

« Aux petits des oiseaux il donne la pâture »,

certains automobilistes ne désignent le noble animal que sous l'appellation gratuitement blessante de « moteur à.... », — ma plume se cabre devant la crudité du mot.

MOTEUR A AVOINE.

Cliché du Sport universel illustré.



Rivalisé, par Fred Archer.

PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 1^{re} CLASSE,
CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS 1901,
A M. DE S.....

Ils oublient, les ingrats,

« Que sa bonté s'étend sur notre agriculture. »

« VOITURES DU DIABLE. »

Ces railleurs seraient-ils des êtres éthérés ? Leurs gracieux « teufs-teufs » distilleraient-ils de l'essence de roses ?.....

Dessin de H. Doldier.



Sans nul doute, ces spirituels chauffeurs se servent du cheval et l'aiment à la façon d'un automobile. Ignoreraient-ils donc l'opinion du brave animal sur leur machine ? Il la définit ainsi dans son secret langage : « Voiture puante, laide à faire peur et poussée par le diable en personne. »

Voilà comment le fier bucéphale se dédommage des plaisanteries qui, d'ailleurs, ne lui viennent pas jusqu'à la couronne.

Voyez dans les allées du Bois galoper nos brillants sportsmen ! ! Admirez les luxueux équipages qui volent vers Auteuil ou Longchamps ! Suivez sur un hippodrome la course d'un grand prix ! Ou bien encore, regardez sur le terrain de manœuvres un régiment de cavalerie à la charge ! Quel être humain resterait insensible à ces spectacles ?

Ne vous souvient-il pas des acclamations enthousiastes de la foule, saluant au passage, dans une imposante revue, l'impétueux torrent de nombreux escadrons et le tonnerre roulant de nos chars à mitraille ?....

Quant à vous, « teufs-teufs » parfumés, vous avez beau reluire, et, rapides comme l'éclair « apparaître en une disparition » ; on a beau vous fleurir !

Malgré les prestigieux effets de casquettes et de lunettes de vos conducteurs, vous ne donnez pas le frisson. Personne n'est empoigné..... On sent trop qu'il vous manque cette chose que ne saurait créer le génie des inventeurs : la vie, l'âme.

Roulez ! chauffeurs suaves ! Grisez-vous de poussière et d'espace ! Avec votre mécanique vous ne connaîtrez jamais les enivrements de la charge.

LES ENIVREMENTS DE LA CHARGE.

Dessin de H. Doldier.



Vous élevez l'automobilisme à la hauteur d'un sport ; sport, je le veux bien, mais ce sport ne rappelle-t-il pas un peu trop celui de l'Orient-Express ou de la Malle des Indes ?.... vitesse et confortable en moins.

Lorsque votre dada à roulettes reste en panne dans la campagne, — cela se voit, dit-on, — bienheureux n'êtes-vous pas de trouver pour vous remorquer à la ville l'humble cheval de labour, gagne-pain du paysan ?

Dessin de H. Doldier



« ON A SOUVENT BESOIN D'UN moins vite QUE SOI. »
Alors lentement cheminant, vous pouvez méditer ces paroles du sage :

« On a souvent besoin d'un moins vite que soi. »

On reproche au cheval de faire trop de victimes. Saura-t-on jamais à combien de cavaliers il a sauvé la vie ? Est-on sûr que les accidents soient toujours dus à l'impéritie de l'animal ?...

Patience ! Attendons quelques années.

Les « teufs-teufs » ont battu le cheval dans le record de la vitesse ; ils le battront bientôt dans le record des accidents. En peut-il être autrement avec un cheval deux fois borgne et qui fait du 50 et même du 80 kilomètres à l'heure ?

Dessin de H. Doldier.



SAURA-T-ON JAMAIS A COMBIEN DE CAVALIERS IL A SAUVÉ LA VIE ?

On blâme l'animal pour son indocilité, espère-t-on mieux domestiquer l'aveugle matière ?

Me permettrai-je encore une remarque ? Tout le monde peut monter à « teuf-teuf » ; ils forment une élite ceux qui osent enfourcher un vrai cheval, un joli destrier plein de fougue et d'ardeur.

Quelle grâce fière chez l'orgueilleux animal ! quelle démarche noble et quelle agilité !....

Quand ce coursier galope, il semble avoir des ailes.....

Allons, Messieurs les Automobilistes, nos chevaux ont droit au respect, ne les injuriez pas ; ou l'aventure de certain renard reviendrait à l'esprit :

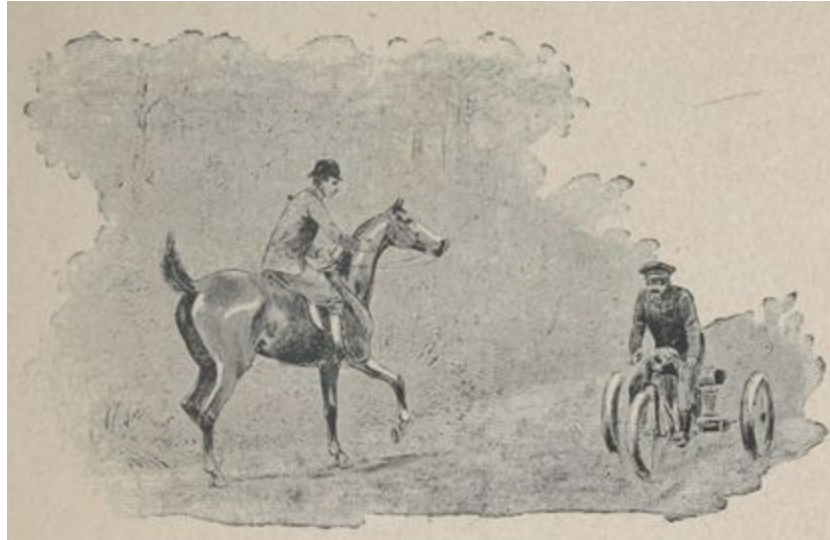
« Ils sont trop verls..... »,

nous feriez-vous dire.

Avouez-le donc franchement ! le noble coursier vous porte ombrage ; vos pneus en crèvent de rage.....

Le cheval transfigure l'homme qui le monte, l'amazone gracieuse réalise la sylphide. Le reluisant « teuf-touf » a-t-il cette vertu magique ?....

Dessin de H Doldier.



L'ÉQUITATION EST UN ART ; L'AUTOMOBILISME N'EST QUE DU ROULAGE.

Examinez donc la situation froidement, sans parti pris, et ne comparez pas des choses qui ne sont pas comparables : l'Equitation est un art ; l'Automobilisme n'est que du roulage. Pour jouer de l'orgue de barbarie, il suffit d'un manœuvre ; le violon exige un artiste.

La traction mécanique soulagera le cheval dans son office, mais ne le remplacera jamais.

Est-il une fête automobile qui se puisse comparer à l'un de nos carrousels militaires ? Verra-t-on longtemps tout ce que Paris compte d'illustre dans la politique, les arts, les lettres, etc., etc... parader aux Courses et au Bois en automobile ?

Non certes ! le Tout Paris qui brille ou veut briller, le Tout Paris qui cherche à plaire préférera encore à l'utile « teuf-teuf » le cheval superbe et divin, notre « plus noble conquête ». Même dans notre pays sillonné de belles routes, on pourra restreindre les services du glorieux solipède : attelé ou monté, il restera l'aristocratique emblème de l'élégance. Entre les jambes de l'homme, le cheval sera partout et toujours un merveilleux

instrument de guerre, la première arme du cavalier, la plus belle moitié de ce Centaure.

Humble destrier, généreux compagnon, toi aussi, tu contribueras puissamment à ramener la victoire sous les plis de nos étendards en deuil ; la France te devra de nouveaux jours de gloire.

La fin du cheval ne viendra qu'avec la fin du Beau et le règne du Beau n'est pas près de finir

Cliché du Sport universel illustré.



CE QUE NE DÉTRÔNERONT PAS LES « AUTOS ».

TURLUTON ET TRIZEC, 1^{er} PRIX D'APPAREILLEMENT
3^e CLASSE, CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS 1901.

CE QUE NE DÉTRÔNERONT PAS LES « AUTOS ». — AU BOIS, LE
TANDEM DU COMTE DE L.....

Cliché du Sport universel illustré.



INTRODUCTION

« Il y a des gens qui voudraient qu'un auteur ne parlât jamais des choses dont les autres ont parlé ; autrement on les accuse de ne rien dire de nouveau. Mais si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre ; mais l'un la place mieux. »

Pascal. (Pensées).

Un homme bien connu dans la science, Agassiz, écrit quelque part¹ :

« Toute vérité scientifique, pour avoir dans le monde ses grandes lettres de naturalisation, passe par trois phases nécessaires et successives.

« 1° Cela n'est pas vrai.

« 2° Mais vous battez en brèche la religion.

« 3° Il y a longtemps que tout le monde le savait. »

Je répondrai d'abord et en bloc aux deux premières objections.

On dit l'âme d'un canon, l'âme d'un violon, l'âme d'un fagot, pourquoi ne dirait-on pas l'âme du cheval ? L'important est de bien s'entendre sur le sens du mot.

Par âme des animaux je veux exprimer, avec Milne Edwards, l'ensemble de leurs qualités intellectuelles et morales, mais non désigner le principe immatériel et immortel que presque tous les hommes croient instinctivement exister en eux.

« Jamais les Conciles ni les Pères de l'Église n'ont songé à discuter l'âme des bêtes, nous dit M. F. de Courmelles ². L'existence de celle-ci était

admise. »

Saint Thomas d'Aquin la reconnaît également, mais ne la croit pas immortelle de sa nature ³.

Quant à la troisième objection, je n'ai qu'un seul mot à dire : Oui ! car Xénophon le savait déjà ; mais depuis Descartes on l'avait légèrement oublié.

La psychologie du cheval n'a jamais été faite ⁴. On ne m'accusera donc pas d'arriver trop tard ; de porter l'eau à la rivière ; mon étude aura, je l'espère, quelque mérite de nouveauté. Ou, pour parler comme Pascal, « si les matières que je traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. »

En composant l'Ame du cheval, je n'ai point cherché — et pour cause — à faire un travail savant : puisse-je seulement avoir fait œuvre de bon sens, cavalièrement pensée, écrite à la française.

Je me suis efforcé d'éviter les nébulosités de la métaphysique et, dans mes incursions, j'ai toujours tâché de conserver mon guide préféré : la clarté.

Je n'ai pu exécuter qu'une ébauche, car, comme l'a dit un savant psychologue doublé d'un savant homme de cheval, M. G. Le Bon : « Il s'en faut de beaucoup que, dans l'état actuel de nos connaissances, il soit possible d'écrire un travail complet sur la psychologie du cheval ou d'un animal quelconque. »

« Le jour où cette tâche serait accomplie pour le plus modeste des animaux de la création, la psychologie de l'homme serait beaucoup plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

Qu'on n'aille pas croire que je vienne célébrer la haute intelligence du cheval, son vif amour, son dévouement pour l'homme. Non ! Je m'efforcerai de n'être pas victime de mon imagination. Je dirai seulement : le cheval est intelligent ; il l'est plus qu'on ne le croit ordinairement, et, dans nos relations quotidiennes avec lui, nous ne tenons pas assez compte de ses facultés intellectuelles ; d'ailleurs elles manquent de pondération, ce qui est pour lui et pour nous la source de bien des maux.

En passant au prisme de la psychologie la constitution mentale du cheval, j'espère démontrer pourquoi cet animal, cependant intelligent, se conduit si bêtement ; comment chez cet être nerveux, mais timide, l'impressionnabilité annihile souvent la bonne volonté et les qualités de l'esprit.

De prime abord il semble étrange qu'une pareille œuvre n'émane pas d'un écuyer ; plusieurs s'y sont essayés, ainsi qu'on le verra dans la suite. Mais comme il ne s'agit pas ici d'équitation, on me permettra de faire remarquer que, pour traiter le sujet, personne n'est peut-être mieux qualifié qu'un vétérinaire militaire. N'a-t-il pas étudié la physiologie comparée, science indispensable pour interpréter les émotions des bêtes, c'est-à-dire leurs pensées ? En soignant ses malades, ce médecin surprend bien des secrets. Vivant au milieu des chevaux et des cavaliers, ne partage-t-il pas avec eux les fatigues de la guerre, sinon la gloire des combats ?

En garnison comme en manœuvres, chaque fois que le régiment marche en colonne, l'hippiatre, en docte compagnie, chevauche philosophiquement à l'arrière : poste de choix pour tout voir ; l'esprit libre, ne soupçonnant même pas les soucis du commandement, ce cavalier amateur observe, enregistre, échange ses impressions. S'il possède des données de psychologie humaine, il peut se divertir en les adaptant au cheval.

Affectionnant le dressage, j'ai « ramené à la raison » ⁵ bien des chevaux et des mulets difficiles ou méchants au ferrage. Force m'a donc été d'étudier la mentalité de mes élèves. Instinctivement curieux, mon premier soin est de chercher le pourquoi des résistances.

L'Ame du cheval fait suite à la psychologie du mulet ⁶ ; elle en est le complément naturel.

Le présent ouvrage est le fruit de longues méditations et de patientes recherches, la résultante du choc de nombreuses idées : je l'ai discuté souvent avec des collègues, commenté maintes fois en détail avec les officiers de cavalerie, au milieu desquels j'ai eu le plaisir de passer dix-sept belles années de ma carrière, et avec plusieurs officiers d'artillerie de ma connaissance, esprits fins et froids raisonneurs.

Le fruit a donc mûri lentement au soleil de la critique.

LIVRE I

APERÇU HISTORIQUE SUR L'ÂME DU CHEVAL

APERÇU HISTORIQUE

SUR L'ÂME DU CHEVAL

CHAPITRE I.

Depuis l'antiquité jusqu'au XV^e siècle inclus.

Toute erreur se fonde sur une vérité
dont un a abusé.

(Bossuet).

Pendant la longue préparation de cet ouvrage, j'aspirais ardemment à connaître les opinions émises dans la suite des siècles par les principaux auteurs qui se sont occupés des facultés mentales du cheval. Les années s'écoulaient et je ne trouvais rien : Tout vient à point à qui peut attendre.

Le hasard, providence des gens dans l'embarras, m'a servi à souhait.

Si dans cet Aperçu un peu long, mais qui m'a paru indispensable, je puis offrir au lecteur des documents aussi nombreux et d'une authenticité aussi indiscutable, je le dois surtout à la bienveillance de M. le général Mennessier de la Lance, alors commandant la 3^e division de cavalerie ⁷, qui m'a autorisé à puiser sans réserve dans sa bibliothèque remarquable. Sa compétence et sa persévérance de bibliophile éclairé lui ont permis de rassembler les ouvrages les plus intéressants parus sur la matière équestre.

Je lui exprime ma très respectueuse reconnaissance.

La croyance à une âme chez nos « frères inférieurs » est à peu près aussi vieille que le monde ; les sauvages et les peuples plus ou moins civilisés qui, de temps immémorial, ont fait de certains animaux leurs divinités, n'en donnent-ils pas la preuve ? La métempsycose ne vient-elle pas la confirmer ?

Je m'occuperai uniquement de l'Ame du Cheval ; je ne reprendrai donc point à l'origine la question de l'Ame des Bêtes : que le lecteur me permette

de le renvoyer aux nombreux volumes écrits sur ce sujet ; s'il a des loisirs, il pourra les utiliser largement.

Je passerai sous silence ces chevaux célèbres dont l'antiquité nous vante les exploits, le fabuleux n'a rien à voir ici : mais je rappellerai que la Bible assimile souvent l'animal à l'homme ⁸. Jonas, prêchant à Ninive, imposa le jeûne aux hommes et aux animaux. Dans ses derniers temps la philosophie juive adopta la transmigration. Jéhovah était « le Seigneur des esprits de tout ce qui a un corps. ⁹ » Il faut signaler aussi les hauts sentiments professés par quelques peuplades guerrières pour leurs destriers.

« Pour certains Indiens de l'Amérique du Nord ¹⁰, écrit M. Joly, l'Ame du Cheval est semblable à celle de l'homme ; aussi les cavaliers discutent-ils avec leurs chevaux comme si ces derniers étaient des êtres raisonnables.

« Ils croient leur monture immortelle ; on immole sur la tombe du guerrier pawnie son cheval favori pour qu'il puisse le retrouver dans l'autre monde.

« Chez les Commanches, on enterre avec le mort ses meilleurs chevaux, ainsi que ses armes et sa pipe, pour qu'il s'en serve dans les lointaines et heureuses terres de chasse (Schovlcrafte-Indian Tribes).

« A la mort d'un chef tartare son cheval préféré est conduit tout sellé sur sa tombe pour y être tué et enterré avec lui, afin qu'il aide le défunt à traverser les eaux profondes d'un fleuve qui se trouve sur la route de la terre des morts. (Georgi Reise im Russ.) »

Chez les Gaulois, où l'éducation du glorieux solipède était très en honneur, les chevaliers faisaient souvent sépulture commune avec leur monture.

Les Francs s'occupaient moins de leurs chevaux ; néanmoins leurs poètes chantent les coursiers aux crins mouvants.

Et maintenant consultons en détail les auteurs qui ont parlé spécialement du cheval.

Xénophon.

Xénophon a écrit le premier traité sur l'équitation. Il nous dit bien (chap. 1) qu'avant lui Simon a traité la même question ; mais les écrits de ce dernier ne sont guère connus. Ce Simon, paraît-il, était fort ignorant et s'exprimait assez mal ¹¹.

Pour avoir un cheval de parade qui s'enlève de lui-même et qui soit brillant, déclare le célèbre écrivain et général grec (De l'équitation, chap. XI) ¹², il faut choisir parmi ceux qui ont une âme noble et un corps robuste.

Et il ajoute que la meilleure conduite à tenir pour arriver à l'instruire « est qu'il s'attende à obtenir du repos de la part de son cavalier toutes les fois qu'il se montre obéissant. En effet, comme le dit Simon, dans ce qu'il fait malgré lui, il ne met pas plus d'intelligence ¹³ et de grâce qu'un danseur qu'on flagellerait ou que l'on piquerait d'un aiguillon. C'est par le moyen des avertissements et des signes qu'un cheval doit être amené à exécuter comme de lui-même les mouvements les plus brillants. »

Platon.

Dans son Paradis, Platon « reconnaît, au cheval une âme douée de sensibilité et de raison. » ¹⁴.

Aristote.

Je regrette de ne pouvoir donner ici l'opinion précise d'Aristote, pour le Stagyrisme l'âme est le principe des êtres vivants. Il accorde aux végétaux une âme nutritive, aux animaux une âme sensitive et à l'homme une âme raisonnable.

Je retiendrai seulement que, dans son Histoire des animaux ¹⁵, le prince des philosophes trouve chez les bêtes « quelque chose qui ressemble à la prudence réfléchie de l'homme et une faculté analogue à La raison qui les dirige dans leurs actions. »

Virgile.

Dans les Géorgiques, LIVRE III, Virgile, parlant de l'étalon chargé de multiplier l'espèce, recommande d'examiner « son origine, son âge, sa vigueur et toutes ses qualités : surtout s'il est sensible à la gloire de vaincre et à la honte d'être vaincu. »

Ainsi qu'on en peut juger, le plus grand des poètes latins se faisait une haute idée des facultés intellectuelles du cheval.

Pline.

A son tour Pline ¹⁶ vante l'intelligence du fier solipède ; elle est, dit-il, au-dessus des éloges. Et il raconte sur cet animal des aventures merveilleuses. Il rapporte, par exemple, que le roi Nicomède ayant été tué, son cheval se laissa mourir de faim. Ceux qui lancent le javelot, ajoute-t-il, savent avec quelle docile souplesse les chevaux les secondent dans les coups difficiles. Il en est qui pousseraient la délicatesse jusqu'à ramasser les javelots à terre pour les présenter à leur cavalier ¹⁷. Enfin il prétend que « les chevaux pressentent le combat et s'affligent de la mort de leurs maîtres, exprimant quelquefois leurs regrets par des larmes. »

Chevalerie.

« Suivons la fortune du cheval dans ses diverses phases, écrit Toussenel, et le tableau successif des diverses époques de l'humanité se déroulera sous nos yeux.

« Le cheval est la première conquête du chien, c'est un des pivots de la tribu patriarcale. Etc., etc. »

« L'apogée de la splendeur du cheval dit les beaux jours de la féodalité nobiliaire et de la chevalerie. Le cheval a son nom, dans les chants des poètes, à côté de celui des plus nobles héros. »

On voyait à l'Exposition universelle de Paris (1900), pavillon de la Hongrie, le tombeau d'un cavalier païen hongrois du neuvième siècle. Près du corps, avec des pièces de monnaie, se trouvait une mâchoire de cheval dont la tête tranchée avait été mise, selon la coutume, dans le cercueil du maître.

Les romans de chevalerie célèbrent les exploits de nombreux coursiers parmi lesquels Veillantif, le cheval de Roland, Marchegai, remarquable par sa vitesse et pour qui l'art de la boxe et du « chausson » n'avait pas de secrets ; c'est grâce à ces talents qu'à Poitiers il protège Aïol, beau-frère de Louis le Débonnaire, contre ses ennemis ; par ses ruades il les tient à une distance respectueuse. (Chanson d'Aïol. XII^e siècle).

L'Arioste. — Le Tasse.

Dans leurs poèmes héroïques, Arioste et le Tasse continuent la tradition ; l'Hippogriffe, de l'Arioste arrive jusqu'à la lune.

Mais revenons à la réalité.

Pendant le Moyen-Age et même après, les animaux étaient considérés comme responsables, ainsi qu'en témoignent de nombreux jugements rendus par les tribunaux.

Le premier de nos quadrupèdes domestiques ne pouvait faire exception.

Selon Brehm, plusieurs auteurs anglais de la fin du XII^e siècle mentionnent les exploits d'un cheval savant du nom de Marocco, appartenant à un individu appelé Bank.

Delker nous dit que cet animal montait au sommet de Saint-Paul, suivant Peele il jouait même du luth ; Raleigh prétend qu'il tirait des armes et jouait aux dés.

Au milieu de ces exagérations un fait reste certain, c'est que Marocco et son maître furent brûlés vifs comme sorciers sur un bûcher du Portugal. (Cité par M. Joly. De l'intelligence du cheval).

En 1389 les échevins de Dijon « condamnèrent à mort un cheval pour avoir méchamment occis un homme ¹⁸. »

Une sentence curieuse est celle prononcée dans l'Eschevinage tenu à Amiens le 3^e jour d'août, l'an 1470. Elle est rapportée par un de mes collègues ¹⁹ dans le Recueil de Médecine Vétérinaire (15 novembre 1893) sous la rubrique : « Une jument condamnée à être brûlée pour s'être trop humainement laissée séduire ²⁰. »

L'exécution eut lieu en présence « de cinq ou six mille personnes del dite ville, et si fut sonné l'grand cloque du beffroy tant que la dite exécution fut faite. »

J'oubliais de dire que son séducteur, le dénommé Simon Briois, paveur, subit le même sort, « afin que jamais du dit Simon ni del dite jument, ne soit mémoire ²¹. »

Je me plais à espérer que le lecteur a une assez bonne opinion de l'espèce chevaline pour croire pleinement à l'innocence de la jument. Briois seul était coupable ; pour charmer les loisirs du pavage il avait abusé de la candeur d'une pauvre créature.

En 1527 la peine de mort fut aussi prononcée, à Brionne, contre un cheval rétif, coupable d'avoir cassé la jambe à un simple manant.

Voici un autre exploit de la claudicante Thémis ; il a encore trait à un cheval sorcier.

Albert Cler, qui le relate ²², l'a trouvé dans un vieux recueil équestre de 1664.

Un Napolitain, appelé Piétro, cultivant les dispositions naturelles d'un petit cheval qu'il possédait, en avait fait un animal savant.

Mauracco, c'était le nom du prodige, se couchait, se mettait à genoux, faisait autant de courbettes que son maître lui disait, portait un objet quelconque où on voulait, désignait la plus jolie personne de l'honorable société, etc.

Le maître et l'élève avaient fait l'admiration de l'Europe. Ils eurent la fâcheuse idée de passer par Arles et de s'y arrêter. Ces merveilles frappèrent le peuple et mirent toutes les imaginations dans un si vif émoi que Piétro et Mauracco, pris pour des sorciers, furent brûlés comme tels sur la place publique ²³.

En ces temps lointains, il était dangereux d'être trop savant.

Les hommes connurent les motifs de leur condamnation ; quant aux chevaux ils n'y virent que du feu.

La morale de tout ceci est qu'on avait alors une haute conception — beaucoup trop haute d'ailleurs — des facultés intellectuelles de l'espèce chevaline puisque ses représentants se partageaient avec l'espèce humaine les honneurs de l'auto-da-fé.

Pauvres chevaux ! ils n'en demandaient pas tant et n'étaient que médiocrement flattés de se voir traités par nous sur le pied d'égalité ; ils avaient fait le sacrifice de leur liberté, mais ils auraient désiré une fraternité mieux comprise.

Et certainement tous auraient accepté d'enthousiasme la juridiction nouvelle appliquée en Bourgogne et rapportée par Guy-Pape. Dans cette province, nous dit-il, « les seigneurs avaient trouvé moyen d'augmenter leurs petits bénéfices en modifiant la loi habituelle dont le texte était — condamnation à mort pour homicide ; — ils confisquaient la bête, (cheval ou bœuf), si elle avait quelque valeur. »

Voilà de la protection bien entendue..... et de la charité bien ordonnée.

CHAPITRE II.

Du XVI^e au XVIII^e siècle inclus.

La période qui vient de s'écouler est assez pauvre en documents sur le cheval. Au seuil de la Renaissance littéraire les études vont se multiplier et s'étendre jusqu'aux animaux ; le cheval viendra tenir une place honorable, les premiers ouvrages sur l'équitation vont apparaître en Europe.

Montaigne et Gassendi.

Déjà Montaigne (1533-1592) accorde une intelligence aux animaux et les appelle « nos frères inférieurs ». Gassendi (1592-1655) pense à peu près de même.

Descartes.

Avec Descartes (1596-1650), renversement complet ; le mathématicien philosophe invente la doctrine de l'automatisme des bêtes ; il ne voit en elles que de simples machines. Cela devait arriver : « Toute erreur se fonde sur une vérité dont on a abusé », dit Bossuet. Le Moyen-Age avait trop abusé.

Le temps a fait justice des doctrines cartésiennes que d'ailleurs ne partagèrent pas plusieurs grands esprits qui vinrent ensuite, La Fontaine, Leibnitz, Bayle, Réaumur, Voltaire, etc., etc.

Examinons maintenant les appréciations des hippologues et des écuyers ; n'est-il pas intéressant de savoir quels sentiments ces éducateurs prêtent à leur noble élève ?

Il est assez difficile de trouver leur opinion ; plusieurs sont muets ; les autres sont peu prolixes et, pour ce qu'ils en disent, ne risquent pas le bûcher.

Laurent Ruse.

Le premier ouvrage de l'ère chrétienne sur l'équitation est La Mareschalerie, de Laurent Ruse, qui parut à Venise vers 1500. La première traduction française est de 1533.

C'est en vain que j'ai parcouru l'édition de 1583, par Guillaume Auvray, je n'ai rien trouvé concernant les facultés intellectuelles du cheval.

Claudio Corte.

Par contre Il cavallarizzo, de Claudio Corte di Pavio (Venise 1562), m'a plongé dans la joie. « Combien de talent et de connaissance a le cheval, écrit cet auteur, et combien sont dans l'erreur ceux qui pensent qu'il en a peu ou pas du tout ! Bien peu l'apprécient, » dit-il.

Et il nous rappelle les Sybarites et les Cardians, « deux peuples qui dressaient leurs chevaux à danser au son du chalumeau avec un ordre, cadence et un certain nombre de sauts. Ils les présentaient ensuite dans des réunions où, avec une certaine façon de danser sur leurs pieds de derrière, de battre l'air avec ceux de devant (comme si c'étaient des mains), ils faisaient la joie des invités, ainsi que le disent deux auteurs très sérieux, Célio et Athénio.

« Nous avons vu, à Rome, les Allemands dresser deux bidets qui faisaient tout cela. Ils étaient guidés par un singe et faisaient tant de choses que c'était merveilleux et sujet d'étonnement.

« En particulier, ils savaient discerner dans la foule un gentilhomme d'un manant, le maître du serviteur, un jeune homme d'un vieillard, un beau d'un laid, un homme vertueux d'un vicieux. Ils connaissaient les couleurs. Envoyés par leurs maîtres à la recherche de ceux qui avaient des chaussettes blanches ou d'une autre couleur, ils savaient les désigner. Ils se couchaient à terre comme s'ils dormaient ou simulant la mort, puis se redressaient et sautaient de ci de là avec une grande dextérité et faisaient en somme des choses presque impossibles et incroyables.

« Quel meilleur argument de leur docilité peut-on trouver que la foule des exercices de manège qu'ils apprennent ?

« Ces exercices si merveilleux et agréables que je ne puis penser qu'il soit homme si sévère et si savant, si brute et si sauvage qui ne

s'enthousiasme et ne se réjouisse de voir des chevaux ainsi manégés ! On éprouve un grand plaisir à constater leur intelligence. »

L'auteur parle également de la mémoire du cheval et il cite le trait suivant : « Il y avait un gentilhomme qui se délectait beaucoup de la chasse et des chiens et qui possédait un cheval bon et agréable. A la chasse, il l'avait plusieurs fois maltraité avec l'éperon ou autrement pour le faire courir plus vite que ses moyens ne lui permettaient.

« Un jour il fut désarçonné en courant un lièvre dans la campagne. Le cheval se précipita sur lui avec une telle rapidité et avec une telle rage qu'il le roula sous lui et l'aurait tué à coups de dents et à coups de pieds, si des prompts secours n'étaient arrivés.

« La même chose arriva à un gentilhomme de mes amis.

« De ce que nous avons dit, on peut conclure que les chevaux ont de la connaissance, sont soumis, aiment leurs maîtres, ont de l'idée, de l'intelligence, de la mémoire et de la religion (et religione). »

Fiaschi.

César Fiaschi, dans son ouvrage paru à la même époque est beaucoup moins précis. « Traicté de la Manière de bien emboucher, manier et ferrer les chevaux. » ²⁴.

On y lit ce qui suit, (édition de 1759) : « Le cheval sentant qu'on luy veult forcer son naturel, se met comme en un désespoir, et ce despitant contre son maistre, s'obstine et fait tout le contraire de ce qu'on veult qu'il face. »

Plus loin l'auteur recommande « d'endocliner tellement le cheval, qu'il entende (je souligne) la volonté de son chevaucheur au moindre signe qu'on luy face. » — Livre second. Chap III.

Cet écuyer accorde donc au cheval l'entendement.

Grison.

Grison, gentilhomme napolitain, s'exprime en ces termes ²⁵ : « Qui pourroit jamais dire à plein les louages et la grande vertu du cheval (Livre I). » Puis il parle de Bucéphale, du cheval de César, de Pégase, etc., etc., aventures merveilleuses que le lecteur connaît et dont je lui ferai grâce. Cet auteur renonce à peindre le cheval « des vertus et louanges duquel quand je

voudrois, dit-il, je ne pourrois assez suffisamment parler : car la langue ne pourroit suffire à en parler selon la valeur, par quoy contraint de m'en taire je laisserai présentement à en faire plus long discours. »

En théorie le seigneur écuyer couvrait le cheval de fleurs, mais dans la pratique il traitait en animal féroce tout sujet récalcitrant, conseillant de le frapper « d'un bâton entre les oreilles et de tous les côtés de la tête, ou encore de lier au bout d'une perche un chat très méchant et de le mettre soit entre les jambes, soit aux jarrets, soit entre les cuisses ou sur la croupe pour contraindre le cheval à se rendre et à aller en avant. »

Que lui avait donc fait notre félin domestique que « Dieu a donné à l'homme pour lui laisser l'illusion de caresser le tigre ? »

Le terrible gentilhomme définit ainsi la nature du cheval :

« Je diray donc premièrement que la qualité du cheval dépend des quatre elemens, et se conforme plus avec celui duquel plus elle participe. S'il tient de la terre plus que les autres, il sera melancolie, terrein, pesant, et de peu de cœur : et est coutumièrement de poil moreau, ou de couleur de cerf, ou pômélé, ou de poil de souris, ou de telles autres couleurs meslées. Si plus de l'eau, il sera phlegmatiq, tardif, et mol : et le plus souvent est blanc. Si plus de l'air, il sera sanguin, gaillard, prompt et tempéré en ses mouvements : et a coutume d'estre Bay. S'il tient plus du feu : il sera colère, léger, ardent et fauteur, et n'avient guère qu'il soit fort nerveux : et est communément roux alezan, ressemblant à la flâme, ou plus tost à charbon ardent : mais quand la deuë proportion il sera participant de tous les elemens ensemble, alors il sera parfait. »

Cet écuyer s'inspirait, dans sa description, des doctrines physiques en cours ; on considérait encore la terre, l'eau, l'air et le feu comme constituant l'univers ²⁶ ; néanmoins on peut dire que la lueur des bûchers n'a guère éclairé le gentilhomme napolitain sur l'Ame du Cheval : il juge les gens (les chevaux, veux-je dire) un peu trop sur l'habit.

De Menou.

L'opinion de Menou ²⁷ est assez curieuse. Dans la première édition de son ouvrage (1612) il parle de la noblesse du cheval, de ses vertus, de ses vices, de sa gentillesse, de son bon naturel ou de sa colère ; mais il reste dans ces généralités et manque de précision.

Dans l'édition de 1651, revue et augmentée, cet écuyer est intarissable dans les éloges qu'il décerne au cheval : « le plus noble et le plus utile de tous les animaux (Préface), il n'y en a point qui approche si fort du naturel de l'Hôte, qui ait plus de force et de courage, et avec cela soit si doux, si docile et si reconnoissant envers celui qui le nourrit, ny qui le serve plus fidèlement et à plus d'usages. On n'en voit point qui soit capable d'apprendre de plus belles choses ; on ne sçaurait trouver de serviteur qui ayme mieux son maistre, qui le soulage plus dans ses affaires et dans ses voyages, qui le défende de meilleur cœur, qui le seconde mieux dans les hazards de la guerre et qui soit plus agréable dans les plaisirs de la paix. » etc., etc.

Une perfection quoi !.... Il ne manque au cheval que la parole. Et l'écuyer chante les exploits de Bucéphale et consorts.....

Jean Tacquet.

Maintenant, lecteur, je vous présente Jean Tacquet, écuyer, seigneur de Lechène, de Helft, etc.

Son ouvrage *Philippica*, ou Haras de chevaux, publié à Anvers en 1614, contient des aperçus très hardis pour cette époque, sur les facultés intellectuelles du cheval.

Comme tous ceux de son temps, il exécute sa petite promenade parmi les quatre éléments qui entrent dans la constitution des « hôte et des animaux », (selon le dire des naturalistes), ajoute-t-il finement.

Dans son chapitre IV (De l'intelligence et jugement des chevaux), il écrit que Dieu a créé l'homme à son image « le douant d'un jugement et intelligence divine, et puis de l'âme immortelle. De là ne suit point, ajoute-t-il, que tous les animaux soient entièrement et du tout sans jugement ; car nous voyons qu'ils n'ont pas seulement un jugement commun, se sçachant garder de ce qui leur nuict, mais aussi ils aiment et suivent ce qui leur est bon, et à chacun d'eux selon son espèce est donné un jugement ou intellect particulier, à l'un plus, à l'autre moins ²⁸. »

Puis, parlant de la mémoire des chevaux (chap. V), il la considère comme une partie de l'intellect : « Si les chevaux n'avoient mémoire, ils ne seroyent propres au service de l'hôte, qui serait tenu de dresser chaque fois le cheval à ce dont il s'en voudroit servir. »

Pierre de la Nouë.

Pierre de La Nouë ²⁹ 1620, nous renseigne de la manière suivante : « Chacun sait, dit-il (titre 1), que le cheval est composé des quatre Elemens, sous la prédominance desquels il est naturellement ou colère, ou sanguin, ou flegmatique. »

Et, imitant Grison, il énumère les caractères des chevaux selon leur robe ; nous voyons, par exemple, que « le Noir, domicile de la melancholie, est ordinairement malicieux, vindicatif et d'autant plus vil qu'il est noir. »

Beaugrand.

Dans l'ouvrage de N. Beaugrand ³⁰ (1629), rien à retenir.

Pluvinel.

Arrivons maintenant à Pluvinel (1627) ³¹. Dans la 1^{re} partie de son ouvrage, l'écuyer, s'adressant au Roy, le prévient que, pour monter à cheval, il doit se résoudre « à souffrir toutes sortes d'extravagances qui se peuvent attendre d'un animal aussi irraisonnable et les périls qui se rencontrent parmi la cholere, le désespoir, et la lascheté de tels animaux (p. 3). »

A la page suivante, l'écuyer parle encore de l'animal sans raison ; cependant, il ajoute : « je n'ay pour réduire mes chevaux à la raison que ces deux choses, (la main et les deux talons). »

Plus loin, il accorde au cheval la connaissance, car il écrit p. (31) : « Puis incontinent luy donnera à cognoistre que son obeyssance produit les caresses et le cheval s'apercevra et exécutera bien tost ce qu'on désire de luy. »

Comment le noble quadrupède connaîtrait-il s'il n'avait pas de raison ?

D'ailleurs Pluvinel recommande à certain endroit de commencer son éducation « en recherchant la manière de lui travailler la cervelle plus que les reins et les jambes, en prenant garde de l'ennuyer si faire se peut et d'étouffer sa gentillesse car elle est aux chevaux ce que la fleur est sur le fruit. »

De la Broue.

De la Broue (1646) ³² qualifie aussi le cheval d'animal irraisonnable (page 48).

Cependant on lit (p. 62, chap. XXIV) : « Il y a des chevaux mélancholiques, qui sont vrayment rétifs par pure malice. »

Duc de Newcastle.

Le duc de Newcastle (1657) ³³ s'est affranchi des opinions ténébreuses émises par presque tous les écuyers qui l'ont précédé, il est encore plus affirmatif que Jean Tacquet ; ses conceptions sont d'une netteté, d'une précision remarquables ; d'ailleurs de la Guérinière le dit le plus savant homme de cheval de son temps : « Nous n'avons que deux choses pour dresser parfaitement, un cheval, écrit-il (page 8), l'espérance de la récompense et la crainte du châtement, lesquelles gouvernent tout le monde. »

Il proclame ainsi la responsabilité du cheval.

Le duc anglais raille les gens de lettres qui donnent seulement à cet animal un certain instinct que personne n'entend ; d'après lui le cheval pense : « S'il ne pense point, comme dit de toutes ses bestes le fameux philosophe Monsieur Descartes, on ne sçaurait lui enseigner ce qu'il doit faire par l'espérance de la récompense et la crainte du châtement. »

Voilà, ce me semble, de la bonne logique.

A ceux qui ne parlent que de l'instinct et de la mémoire, Newcastle répond : « Mémoire est pensement. »

Solleysel.

Le grand Mareschal français (1665) ³⁴ et le Parfait Mareschal de Solleysel (6e édition) (1685) ne nous apprennent rien sur la question.

Buffon.

Buffon (1707-1788) embouche la trompette de René de Menou, il en joue en virtuose et nous fait entendre l'air connu qui a charmé nos esprits d'adolescents.

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte : il se fait au bruit des armes ; il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur ; il partage aussi ses plaisirs à la chasse, aux tournois et à la course. Il brille, il étincelle ; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements ; non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desseins, et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire.

« C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir, qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute, qui veut autant qu'on le désire et ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, se livrant sans réserve ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir. »

C'est là, incontestablement, de la belle littérature ; le portrait est fidèle sauf en ce qui concerne le courage. Plus loin ³⁵ je l'expliquerai longuement.

Malheureusement Buffon se contredit d'une façon bien singulière dans son Discours sur la nature des animaux ; là il attribue toutes les déterminations des bêtes à des opérations purement sensibles. Comprenez qui pourra !

De la Guérinière.

Pour la Guérinière ³⁶ le cheval, comme la plupart des animaux, n'obéit que par la crainte du châtement.

C'est en vain que j'ai cherché une description des facultés du gracieux solipède, l'auteur ne nous parle que de ses vices « qui sont la timidité, la lâcheté, la paresse, l'impatience, la colère et (je souligne) la malice. La plupart de ces défauts rendent les chevaux ou ombrageux, ou vicieux, ou rétifs, ou ramingues, ou entiers. » ³⁷.

Le Père Bougeant.

A cette époque paraissait l'Amusement philosophique sur le langage des Bestes ³⁸, que je ne saurais passer sous silence.

Dans ce chef-d'œuvre d'esprit et d'observation, l'auteur fait preuve d'une belle indépendance pour un homme « de son état » : il ne s'est pas occupé spécialement du cheval, mais cet animal s'y trouve compris car le P. Bougeant accorde de la « connoissance » à toutes les Bêtes. Il dit d'ailleurs (p. 95) : « Nous parlons aux chevaux, aux chiens, aux oiseaux, et ils nous entendent. »

On ne saurait trop recommander la lecture de ce charmant et si instructif badinage à tous ceux qui veulent se faire une opinion sur la question en évitant les dissertations savantes et ennuyeuses. La devise du P. Bougeant pourrait être : Instruire en amusant.

Auteur inconnu.

Dans la connoissance parfaite des chevaux, 1741 ³⁹, il n'est question que de l'instinct ; le mot intelligence manque.

Bourgelat.

« Enfin Bourgelat vint et le premier au monde »

fonda la médecine des bêtes. Il fit d'abord paraître, en 1747, sans nom d'auteur, le Nouveau Newcastle, petit ouvrage remarquable de précision et de clarté. « En travaillant un cheval, y disait-il, on doit s'attacher principalement à exercer l'esprit et la mémoire de l'animal. » (Préface, p. XV).

Un vétérinaire militaire ne saurait, sans ingratitude, se dispenser de consacrer quelques lignes de biographie à cet homme éminent.

Bourgelat naquit à Lyon en 1712. D'abord avocat à Grenoble, il se fit remarquer par ses talents oratoires. Un jour il gagna une cause injuste : édifié sur la justice des hommes, il brûla la robe et la toge témoins d'un triomphe dont il rougissait et se fit mousquetaire. L'équitation le passionnait : il s'y livra avec autant d'ardeur que de succès, ce qui lui valut l'honneur d'être nommé chef de l'Académie du roy à Lyon. Ecuyer de mérite, il n'était pas encore satisfait : « Savoir gouverner le cheval est bien ; le parfaitement connaître serait mieux », dut-il penser.

Et il créa l'hippiatrique.

D'abord il étudia la médecine humaine avec deux de ses amis, savants chirurgiens de Lyon ; ils firent ensemble des dissections sur le cheval et autres animaux domestiques. Bourgelat chercha ensuite à approfondir la maréchalerie. En 1761, il jeta les bases de l'Ecole vétérinaire de Lyon qui s'ouvrit le 1^{er} janvier 1762 ; quatre ans plus tard celle d'Alfort suivit.

Ecrivain distingué, Bourgelat publia de nombreux ouvrages dans la science qu'il avait créée. « Peu sensible à la gloire d'auteur, nous dit Grogner, il le fut beaucoup à celle d'avoir fondé les écoles vétérinaires. »

Ce fut un savant et une âme d'élite.

Bourgelat se lia d'amitié avec l'homme sur lequel « la nature s'était plu à rassembler, nous dit Goëthe, toutes les variétés du talent, toutes les gloires du génie, toutes les puissances de la pensée. » J'ai nommé Voltaire.

« J'étais étonné, écrivait ce dernier, en 1775, au créateur de l'Art vétérinaire, qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort du boucher et que les chevaux n'eussent pour leurs hippocrates que des maréchaux-ferrants. Les vrais secours manquaient dans tous les pays civilisés.

« Vous seul avez mis fin à cet opprobre si pernicieux. »

Bourgelat ne voulut point avouer le Nouveau Newcastle : il regardait ce livre comme au-dessous du but qu'il se proposait ⁴⁰.

« Les défenses des chevaux, dit-il, (p. 37) naissent souvent plutôt de l'impéritie du cavalier, que des défauts naturels du cheval même ; en effet, trois choses peuvent les occasionner, l'ignorance de l'animal, sa mauvaise volonté et son impuissance. »

Et à propos, des châtiments Bourgelat écrit encore (p. 130) : « L'homme de cheval cherche à travailler plutôt sur son entendement que sur les parties de son corps ; l'animal a de l'imagination, de la mémoire, du jugement ; opérer sur ces trois facultés, c'est toujours le moyen le plus sûr de réussir. »

Garsault.

Garsault, dans le Nouveau Parfait mareschal ⁴¹, vante l'utilité, les agréments et la noblesse du cheval « qui sert à la pompe et la magnificence des Rois » (Préface).

Il s'en tient à ces vagues déclarations ; toutefois, à un certain endroit, il assimile le cheval à un enfant, et il répète à son tour : « Il faut instruire un

Cheval comme un Ecolier, et le châtier quand il le mérite, mais il faut proportionner le châtiment à la désobéissance, etc. »

Gaspard de Saunier.

Les Vrais principes de la Cavalerie (1749) par Gaspard de Saunier enseignent que « le Cheval n'a ni entendement ni mémoire » (p. 27).

Pourtant on lit (p. 55) : « En général les chevaux d'Espagne sont plus propres au Manège que tous les autres, tant pour la mémoire (si l'on peut hasarder ce terme sans offenser les Philosophes) que pour la souplesse dans les hanches et dans les jarrets, etc. »

Mais l'auteur ne pouvait se passer de la mémoire pour expliquer la conduite du cheval ; aussi écrit-il (p. 61) : « Puisque les chevaux sont de différente nature, tempérament, force, légèreté, mémoire, etc. »

Les yeux de l'écuyer devaient enfin s'ouvrir à la lumière ; il devait être touché par la grâce ; dans L'Art de la Cavalerie (1756), on peut lire (p. 23)⁴² : « Les chevaux ont beaucoup de mémoire, et se souviennent de l'endroit où ils ont été maltraités. »

Tout à fait converti, de Saunier dit encore, dans son ardeur de néophyte (p. 25) :

« Plusieurs personnes qui n'entendent rien à la Cavalerie, se mettent quelquefois à rire lorsqu'ils entendent dire que les chevaux ont de la conception. Il en est presque de même d'un cheval comme d'un Chien ; et pour prouver que les chevaux ont de l'entendement et du sentiment, je dirai : combien a-t-on vu de chevaux faire les mêmes tours que des Chiens, et qui surpassoient l'entendement même des personnes qui les voyaient travailler ? On en a mené de Ville en Ville aux Foires, que l'on faisoit voir pour de l'argent, et tous les tours se faisoient à la parole et au signal du Maître. On les a vus rapporter comme un Chien, contrefaire les Boiteux, du pied même que le Maître leur disoit. et contrefaire le Mort. Tout cela ne se fait point sans entendement. »

Dupaty de Clam.

Dupaty de Clam, dans sa Pratique de l'Equitation (1769), ne s'occupe guère du moral du cheval ; il cite son bon ou son mauvais naturel ; et dit qu'il prête attention à celui qui le monte, qu'il a de la mémoire.

Deux ans plus tard l'auteur publiait son Essai sur la théorie de l'équitation (1771) qui, je l'avoue en toute humilité, contient des dissertations trop savantes pour moi. Que le lecteur me permette de lui faire déguster le début du Chap. I : « Le cheval considéré comme mobile ou comme un corps inanimé susceptible de recevoir des impressions réglées par la Mécanique. »

« Je considère le cheval dans l'Equitation comme une masse inanimée à laquelle l'Art donne un certain mouvement, une direction, une vitesse, en employant sur lui les règles que la Mécanique nous prescrit. Je fais abstraction des facultés que l'animal a en lui, facultés attachées à sa vie et communes à tous les êtres vivants dans lesquels elles sont une progression qui leur est propre selon leur espèce. Le cheval a cet avantage, mais je l'écarte ici pour n'envisager en lui que la disposition qui appartient à toutes les masses les plus lourdes et les plus volumineuses. Je cherche à démontrer par les lois de la Physique que cet animal, dans l'Equitation, est subordonné aux mêmes lois, ou si l'on aime mieux, qu'il existe dans l'Equitation des règles de mouvements, qui sont les mêmes que celles qu'on emploie sur les corps inanimés, quoique le cheval soit doué d'une certaine âme ou instinct qui le porte à agir par lui-même.

« La première propriété d'un corps, c'est la mobilité, c'est-à-dire une disposition naturelle au mouvement, etc. » Et voilà pourquoi votre fille.... pardon, votre serviteur, ne se sentant pas de taille à résumer ce passage des savantes théories de l'écuyer-académicien ⁴³ s'est vu dans la nécessité de le citer en entier.

Pourtant le livre est précédé d'une traduction de l'Equitation du limpide Xénophon qui ne semble guère avoir inspiré l'auteur. Il termine son « Essai » par un Discours où il annonce que l'équitation va marcher « à la lueur des sciences. » ⁴⁴.

Dans un autre ouvrage ⁴⁵ il déclare que pour choisir une monture on doit consulter « ses mouvements et son âme : La douceur et la sagesse sont les plus belles qualités d'un bon cheval. »

Et on lit, chapitre IV (Des sens du Cheval) :

« Il a l'instinct (sic) de considérer avec attention et inquiétude l'objet qui lui est désagréable. »

Le Baron de Sind.

Le Baron de Sind ⁴⁶ s'exprime dans un style plus compréhensible. Sa préface de L'Art du Manège (Vienne 1772) porte :

« Le cheval a reçu de la nature l'intelligence, mais cette intelligence est bornée. Il convient de lui éviter l'embarras des avertissements incertains et des signes équivoques. Le cheval a de la docilité, mais il est sensible, les caresses le flattent, les châtiments l'irritent. Il faut un juste mélange de douceur et de sévérité pour le réduire à l'obéissance ponctuelle. »

« Le cheval est un élève qu'il faut dresser avec patience, et un serviteur qu'il faut soigner avec amour. »

Voilà tout ce qu'en dit le Baron de Sind, c'est court, mais bon.

Malgré moi ce vers de Boileau me revient à l'esprit :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »

Mottin de la Balme.

Mottin de la Balme ⁴⁷, Essais sur l'Equitation, 1773, ne nous instruit guère sur les facultés du cheval. Il mentionne simplement ses dispositions, sa docilité ou sa colère, sa bonne ou mauvaise volonté, ses habitudes, son adresse, sa mémoire (voir Introduction, p. XXV).

Lafosse.

Le Dictionnaire d'hippiatrique de Lafosse ⁴⁸ ne parle pas de l'intelligence, mais seulement de l'instinct : « Manière de penser et d'agir qu'ont les brutes, par lequel elles se meuvent et font usage de leurs cinq sens. »

Deux ans plus tard, (Guide du Maréchal, 1778), Lafosse renonce « à faire l'éloge du cheval qui a été fait par tant d'habiles gens que ce qu'il pourroit dire serait fort au-dessous de ce qu'on a dit avant lui. » Préface — p. VII.

De Bohan.

De Bohan ⁴⁹ s'en tient à cette simple déclaration : « Pour instruire un cheval, travailler avec fruit son instinct et sa mémoire, il faut discerner son caractère. »

C'est tout ce que j'ai pu trouver, avec quelques épigrammes à l'adresse de Monsieur Bourgelat.

Thiroux.

En parcourant les ouvrages de Ch. Thiroux ⁵⁰ il m'a semblé que cet auteur restait muet sur les facultés du cheval.

De Lafont-Poulotti.

De Lafont-Poulotti ⁵¹ s'en rapporte à Buffon qui « a exposé la structure, le caractère et le mécanisme des fonctions du cheval avec autant de vérité que de précision, » (P. 263).

La moisson de renseignements que j'ai récoltée au cours de ces trois siècles nous montre que les écuyers ne comprenaient guère la mentalité du cheval ; la majeure partie ne la soupçonnant même pas. Seuls Claudio Corte, Jean Tacquet, Newcastle, Bourgelat et quelques autres en ont eu une vision plus juste. - Ils ont ainsi préparé la voie aux écrivains du XIX^e siècle ; la science officielle va enfin proclamer l'identité des facultés intellectuelles de l'homme et de l'animal ⁵² ; celles-ci ne différant que du plus au moins.

CHAPITRE III.

XIXe siècle.

On ne vit guère éclore de nouveaux ouvrages d'équitation sous le Consulat et l'Empire.

Pendant cette période d'activité guerrière nos écuyers ou cavaliers avaient délaissé les Académies. Voyageant beaucoup, ils n'avaient pas le loisir d'écrire.

On parlera longtemps des brillantes chevauchées qu'ils firent alors, le sabre ou la lance au poing, sous l'audacieuse direction de Napoléon.

Les annales de la Cavalerie mentionnent avec fierté les carrousels sanglants donnés avec une maestria incomparable par Lasalle, à Rivoli et Wagram ; par Bessières et Espagne, à Essling ; par Curély, à Austerlitz et Eylau ; par Murat, Montbrun et tant d'autres, un peu partout

Nos cavaliers d'alors avaient abandonné la haute école, pleins d'une ardeur communicative, rivalisant d'entrain, ils enseignaient l'équitation d'extérieur à l'Europe qu'ils avaient prise comme champ de manœuvres.

Huzard. — Pichard.

Les ouvrages de Huzard ⁵³, de Pichard ⁵⁴ publiés à cette époque, ne traitent pas des facultés supérieures du cheval.

L. de Maleden.

Seul, L. de Maleden, dans son travail sur les haras ⁵⁵ trouve à & notre solipède beaucoup d'instinct, de connaissance, de mémoire, d'intelligence et même de bonne volonté » p. 185.

Pons d'Hostun.

Pons d'Hostun (1806) écrit que pour être soumis à un travail particulier le cheval a besoin d'intelligence, de force, d'adresse et de bonne volonté ⁵⁶.

Le chevalier Châtelain.

En 1816 paraissait un Mémoire sur les chevaux arabes, par le chevalier Châtelain, officier supérieur de cavalerie.

Cet auteur approuve pleinement les appréciations de Buffon, sur lesquelles il renchérit encore.

« Intelligent, doux et docile, nous dit-il, le cheval suit de l'œil tous les mouvements de son maître ; il le défend s'il est attaqué, prend part à l'action, et affronte avec intrépidité tous les périls qui le menacent (p. 129). »

UN CAVALIER DELORS.

PORTRAIT DU LIEUTENANT D..., DES CHASSEURS
DE LA GARDE IMPÉRIALE, PAR GÉRICAULT (Musée du Louvre).



On voit qu'en vivant au milieu des Arabes pendant trois ans, l'auteur est devenu, comme eux, amoureux de l'hyperbole.

L'année suivante, dans un traité d'équitation ⁵⁷, il nous parle des qualités et des vices du cheval, de son naturel, de son manque de bonne volonté qui procède de deux causes : défauts extérieurs, faiblesse des membres, des reins, des jarrets, de la vue, etc. ; défauts intérieurs, timidité, lâcheté,

paresse, impatience, colère, malice. Maintenant qu'il s'agit du cheval français, nulle part il n'est question de son intelligence : Silence étrange.

Chevalier d'H....

Le Traité de l'Aurigie ⁵⁸ contient ce qui suit : « Le cheval a une mémoire merveilleuse ; et comme il est susceptible de reconnaissance et même d'une sorte d'attachement, il garde aussi de la rancune. Si celui qui l'instruit est trop exigeant, il se brouille, il s'impatiente et se défend ; et si, à de mauvaises leçons se joignent les preuves fréquentes d'une aveugle brutalité, il devient alors rétif, ramingue, et présente souvent à l'homme un ennemi aussi dangereux que malin. »

Wilhelm.

Wilhelm ⁵⁹ réédite l'éloge de Buffon sur l'animal dont les écuyers ne cesseront jamais d'admirer « l'instinct, l'intelligence et surtout la bonne volonté » Préface.

« Le cheval n'a-t-il donc pas des organes et des sentimens comme les hommes ? N'est-il donc pas sensible ? Ne le voit-on pas, au contraire, témoigner sa reconnaissance des soins que lui prodigue son maître, soit par des hennissements, soit par un air de satisfaction, lorsque celui-ci l'approche ? Et ne prouve-t-il pas qu'il sait aussi conserver le souvenir des mauvais traitemens et de la rigueur qu'on lui a fait éprouver mal à propos ? » P. 153.

Et l'auteur cite ce passage de Parmentier, de l'Institut de France : « Persuadons-nous que les animaux domestiques associés à nos travaux sont aussi de la famille, que comme nous, harassés de fatigue, ils n'ont pas moins besoin de goûter le repos dont ils sentent également les douceurs. Quoi ! nous leur demandons le courage, la patience, une sorte d'attachement à leurs maîtres ; nous leur supposons de l'instinct et même de l'intelligence, et nous nous refusons de croire qu'ils sont doués d'une sensibilité qui s'irrite contre la rigueur et qui sait apprécier les bontés. Ah ! s'ils n'étoient pas susceptibles de reconnaissance, nous pourrions nous en prendre à nous-mêmes qui leur donnons tous les jours des preuves de notre ingratitude. »

Et Wilhelm ajoute fort judicieusement :

« O vous cavaliers insensibles ! relisez encore une fois le passage de M. Parmentier, et vous conviendrez que vous ne méritez que trop souvent les reproches de ce célèbre naturaliste.

Cordier.

Le premier traité équestre important du commencement du siècle est de Cordier ⁶⁰. L'auteur avertit (Introduction, p 1) que « dans le travail académique » auquel il s'est livré « on trouvera établi, d'une façon claire et intelligible pour tout le monde, ce qui concerne la bonne manière de gouverner soi-même son cheval dans telle circonstance que ce soit. »

Parlant d'un changement des aides dans lequel celles du dedans deviennent celles du dehors, l'écuyer écrit : « Ce changement doit se faire graduellement, en ayant attention que le cheval puisse le bien comprendre pour y répondre. » (P. 162).

Plus loin (p 276), il s'exprime moins clairement en disant : « Le cheval travaille de mémoire, et a généralement bonne volonté d'obéir, mais il demande pour bien concevoir, que le cavalier emploie de la justesse dans ses moyens d'aides pour le bien gouverner. »

Pourtant (p. 277) l'auteur est très précis : « L'écuyer charge de l'instruction des jeunes chevaux doit avoir une connaissance parfaite du physique et du moral du cheval, afin d'être à même de discerner le genre d'exercice qui lui convient, et de pouvoir juger jusqu'à quel degré d'instruction chaque cheval est susceptible d'arriver. Il est important aussi qu'il sache étudier son caractère en distinguant les mouvements qui l'agitent lorsqu'on le châtie : observer s'il se calme facilement lorsqu'on le caresse pour pouvoir appliquer avec précision le châtiment et la récompense lorsqu'ils seront nécessaires. »

Fort bien dit, mais il est regrettable que l'auteur, qui fut un écuyer remarquable, n'ait pu mieux définir le moral du cheval que, d'instinct, il connaissait si bien.

Rigault de Rochefort.

Rigault de Rochefort ⁶¹ consacre quelques lignes à l'intelligence du cheval, la confondant parfois avec l'instinct (p. 118).

Ducroc de Chabannes.

En 1827 paraissait le Cours d'Equitation de Ducroc de Chabannes ⁶², écrit pour les élèves de l'Ecole de Saumur, déclare l'auteur.

Les lignes suivantes, contenant tout ce qui a trait aux facultés du cheval, montrent le peu de cas qu'il faisait de celles-ci : « Bien que le cheval, ainsi que beaucoup d'autres espèces d'animaux, soit susceptible d'une sorte d'éducation intellectuelle, c'est principalement sur ses facultés physiques que l'équitation exerce son plus grand ascendant ; c'est conséquemment dans la mécanique que le cavalier doit puiser ses plus puissants moyens de domination ⁶³. »

Les théories de cet écuyer ne furent pas très goûtées.

Viennent maintenant deux maîtres illustres dont la gloire rayonne du plus vif éclat, deux chefs d'école, séparés par un antagonisme profond qui dura autant qu'ils durèrent eux-mêmes : le comte d'Aure et Baucher.

Comte d'Aure.

Le comte d'Aure (Traité sur l'Equitation — 1834) parle à différentes reprises de l'intelligence du cheval.

C'est ainsi qu'on peut lire (p. 128) : « Quand on sent que l'intelligence et la force du cheval se développent, etc. »

Et plus loin, exposant les sources des défenses : « Plusieurs causes, dit-il, peuvent éloigner un cheval de l'obéissance :

« 1° l'ignorance ; 2° la faiblesse ou le manque d'haleine ; 3° la mauvaise vue ; 4° la souffrance ; 5° la folie ou l'immobilité. »

En bonne logique il me semble que si l'auteur admet la folie chez le cheval, c'est qu'il lui suppose d'abord la raison.

« Lorsque les défenses sont causées par l'immobilité, la folie, etc., dit-il, elles sont sans remède ; mais ces cas sont extrêmement rares, etc. » (p. 124).

Ces lignes reparaissent dans la 2e édition de 1844 : chose bizarre, le Cours d'equitation du même auteur adopté officiellement dans l'armée, en 1853 ⁶⁴, ne fait plus une seule fois mention de l'intelligence du cheval.

« Soumettre un cheval à l'obéissance, lit-on ⁶⁵, l'approprier à nos besoins, en conservant et développant les qualités qui lui sont propres

constitue l'art de l'équitation.

« Le talent consiste à savoir employer l'action équestre, en raison du degré de facultés du cheval, de sa nature et de ses instincts, etc. »

« Le cheval se meut en raison des sensations qu'il éprouve, etc. » L'auteur parle plus loin de la froideur et de l'apathie du cheval (p. 65), de sa finesse et de son énergie (p. 98), de son caractère (p. 168 et 186). On lit encore (p. 99) : « La machine animale se compose de rouages, de ressorts, de leviers, en un mot de tous les instruments du mouvement que met en jeu la volonté de l'animal.

« L'équitation raisonnée a pour objet d'agir sur cette machine, de manière à harmoniser ses forces, à les maîtriser, tout en évitant d'exercer sur le cheval une suggestion trop grande qui annulerait en lui ses brillantes facultés. »

« Dans le mouvement du cheval, il y a deux forces à considérer : la force musculaire et la force inerte. Elles se trouvent combinées sur chaque individu dans des proportions différentes. »

Dans son Cours d'équitation le comte d'Aure ne sort pas de ces généralités un peu abstraites, et qui me paraissent bien insuffisantes pour éclairer le cavalier sur les facultés de sa monture.

Baucher.

Examinons maintenant les œuvres de Baucher.

Cet écuyer de génie est très affirmatif sur les facultés du cheval. C'est ainsi qu'il écrit : « Si nous lui rendons la part d'intelligence qui lui revient de droit, si nous reconnaissons que cet animal est capable d'appréciation, de discernement, qu'il possède la sensation, la mémoire et la comparaison, nous devons nécessairement en déduire qu'il est soumis à toutes les règles communes aux êtres sensibles et intelligents ; ainsi donc, tout en s'efforçant de lui éviter ce qui lui est pénible, on recherchera naturellement ce qui lui est agréable. » ⁶⁶.

Plus loin (p 549), Baucher déclare qu'il a toujours cru à l'intelligence chez le noble coursier. « Le cheval a la perception, dit-il, comme il a la sensation, la comparaison et le souvenir : il a donc le jugement et la mémoire ; il a donc l'intelligence. »

Ailleurs il exprime cette pensée qui peut servir de conclusion : « Je ne vois pas quelle humiliation il y aurait pour notre magnifique espèce

humaine à accorder de l'intelligence aux animaux en général et au cheval en particulier. » ⁶⁷.

Baucher fut non seulement un grand écuyer, mais aussi un penseur ; dans ce que j'ai pu en comprendre, ses ouvrages portent le cachet d'une originalité puissante.

Fils de ses œuvres, ce simple écuyer de cirque ne dut qu'à ses seuls mérites de pouvoir s'imposer au monde équestre et d'en forcer l'admiration. Il brillera toujours au premier rang parmi les Maîtres.

« Le comte d'Aure était l'ennemi-né de l'équitation savante, nous dit le Baron d'Etreillis ⁶⁸, et sa doctrine pouvait se résumer en ceci : En avant ! toujours en avant et encore en avant. » Par conséquent il avait beaucoup moins que Baucher à se préoccuper des facultés intellectuelles du cheval.

Quant à Baucher, il enseignait qu'un cheval dans tout son train ne doit pas peser une once à la main.

Sa méthode se résumait en cette formule assez vague : Détruire les forces instinctives pour les remplacer par les forces transmises ⁶⁹.

Pour arriver à son but, il pratiquait des flexions de mâchoires et des assouplissements à la cravache qui nécessitaient, chez le cheval, l'exercice constant des facultés de l'entendement.

Nul ne sut appliquer mieux que Baucher le principe de l'association des idées, qui sera exposé plus loin.

Mais revenons aux auteurs de moindre importance et dont les écrits paraissaient à cette époque.

Nouveau Maréchal expert.

Le Nouveau Maréchal expert publié en 1835 et qui traite de « l'Art du manège pris dans ses vrais principes » ne parle pas des facultés intellectuelles du cheval.

Commandant Vergnaud.

Dans son Manuel d'équitation, le commandant Vergnaud ⁷⁰ déclare que « lorsqu'on veut dresser un cheval il faut développer à la fois son intelligence et sa force, son adresse et sa docilité. » (P. 267).

Albert Cler.

En 1842, un spirituel auteur, Albert Cler, s'inscrit en faux contre certaines assertions chevalines de Buffon ⁷¹. J'ai éprouvé une véritable satisfaction, un réel délassément à lire les idées si humoristiques de la Comédie à cheval ; les vingt premières pages m'ont particulièrement intéressé.

Albert Cler fait litière des préjugés si répandus au sujet du cheval vaillant et belliqueux « qui est brave..... par peur ; » du cheval sentimental, « impressionnable comme un coffre-fort de banquier » ; de celui qui s'attache à son maître comme une certaine classe de courtisans s'attache à leurs souverains Mais il conteste que cet animal puisse trouver du plaisir dans la musique ; le modeste ouvrage que j'ai écrit sur ce sujet ⁷² montre que je suis d'un avis différent.

Si l'auteur de la Comédie à cheval reconnaît que le premier des solipèdes est doué d'une certaine intelligence, il dit aussi que « cette intelligence n'a point l'étendue et la subtilité exagérées qu'on lui a trop souvent attribuées. »

Sur ce point son avis est conforme à celui de Baucher, et il écrit que « dans toutes les altercations, oppositions, voire séparations qui peuvent survenir entre l'homme et le cheval, le tort est toujours du côté du cavalier. »

Parisot.

On voit encore, en 1843, A.-C.-M. Parisot ⁷³, s'appuyant sur la géométrie ? « considérer le cheval comme une simple machine mise en action par la volonté de l'homme (Avant-propos, p. III) ; ceci ne l'empêche pas d'enchâsser dans son ouvrage (p. 187) le portrait tracé par Buffon — qu'il ne fait suivre d'aucune protestation.

Plus loin (p. 377) il écrit en outre : « Le cheval bien mis distingue les moindres mouvements, les indications les plus secrètes du cavalier habile, et y répond avec un empressement qui paraît quelquefois même dépasser les bornes de son instinct naturel. »

Toussenel.

Je n'aurais garde d'oublier de mentionner ici l'opinion de Toussenel.

Comme on devait s'y attendre, l'immortel auteur de l'Esprit des Bêtes ⁷⁴ loue les qualités physiques et morales du cheval. On ne se lasse pas de relire les pages mémorables que l'écrivain verveux a consacrées au solipède favori ; la légèreté de la forme, la fantaisie, le paradoxe, la satire n'excluent pas le sérieux de l'œuvre.

Après avoir rappelé quelques récits merveilleux, par exemple, les coursiers d'Achille pleurant Patrocle, les chevaux de Rhésus disant la bonne aventure, il ajoute : les poètes sont dans leur droit en faisant parler le cheval.

« D'ailleurs, continue-t-il, cet animal « a bien assez de qualités de mémoire, d'adresse, de courage et d'intelligence pour pouvoir se passer de celles qui ne lui appartiennent pas. »

Pour Toussenel « il n'y a qu'un seul cheval au monde, un vrai cheval, l'étalon arabe.

« Le vrai cheval est l'emblème du gentilhomme.

« Il n'y a pas à contester la parenté analogique du cheval et du gentilhomme, tant la ressemblance entre les deux types est parfaite. Admirez, en effet, comme le noble animal semble appeler la guerre de tous les mouvements de son corps, de tous les essors de son âme. Ses naseaux brûlants s'ouvrent et fument ; ses pieds impatients creusent le sol ; son œil ardent darde l'éclair et dévore l'espace, etc. »

« Admirez comme le noble animal semble appeler la guerre de tous les

mouvements

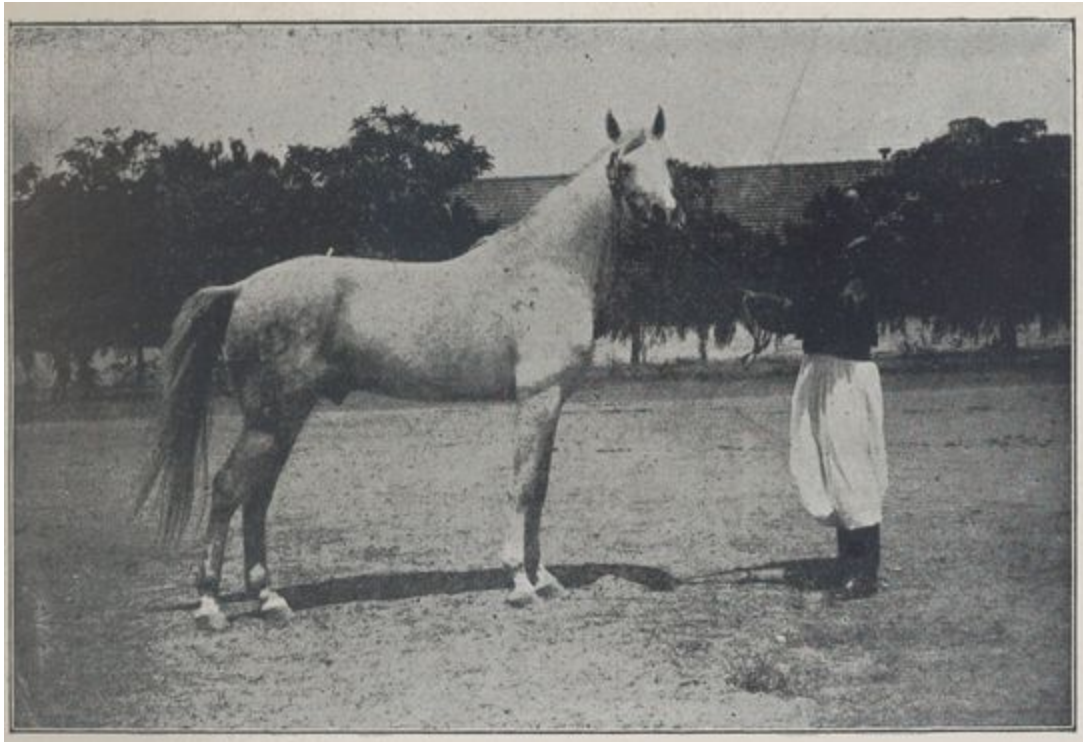
de son corps, de tous les essors de son âme. »

Toussenel.

PÉGASE. Barbe inscrit au Stud-Book algérien, 6 ans, 1^m 53, né et élevé
à la jumenterie de Tiaret (Oran).

Père : Raâd, barbe.
Mère : Fabiola, barbe.

Photo du cap. Defrance.



Cardini.

Dans son dictionnaire ⁷⁵, Cardini a écrit un article intéressant sur l'intelligence du cheval ; il partage d'ailleurs à ce sujet les idées de Baucher.

Cours d'Equitation militaire (Saumur 1849).

J'ai eu le plaisir de trouver ce qui suit dans le Cours d'équitation militaire de Saumur (1849) : « Le cheval dressé obéira à la seule menace des châtiments, ou plutôt, la patience et la douceur du cavalier, les caresses, les bons traitements, agissant sur l'intelligence de ce noble animal plus efficacement encore que les moyens de force et les châtiments, ils en rendront l'emploi à peu près inutile, etc. » (p. 264).

De Saint-Ange.

De Saint-Ange accorde au cheval un certain degré d'intelligence, puisque, dit-il, comme tous les animaux que nous voyons tous les jours, il est capable de percevoir les sensations, de les comparer, de les juger, d'agir enfin par une volonté raisonnée ⁷⁶. Il ajoute que cette intelligence est très bornée et rappelle qu'un physiologiste, frappé de la petitesse du cerveau du cheval, adressa cette apostrophe au solipède : « En voyant ton fier regard et ta superbe encolure, j'avais hésité un instant à monter sur ton dos ; mais depuis que j'ai regardé l'exiguïté de ton cerveau, j'ai vu que tu n'étais qu'une bête et je n'ai pas craint de t'enfourcher. » (T. 1er, p. 101).

A SAUMUR. LE SAUTEUR AUX PILIERS.

Photo Voelcker. — Saumur.



A cela l'animal aurait pu répondre : « Hélas oui ! homme savant ; je ne suis qu'une pauvre bête et j'admire ta science ; toutefois permets-moi de te faire humblement remarquer que tu possèdes proportionnellement quatre fois moins d'encéphale qu'un serin ⁷⁷.

« Mon grand frère l'éléphant qui, jamais n'a passé pour un imbécile, te permet bien aussi de te prélasser sur ses larges épaules et t'y laisse tant que tu es humain envers lui.

APRÈS LA CHUTE.

Le Sauteur s'intéressant à sa victime :
« Pourquoi me contraindre à un pareil métier. »

Photo Voelcker. — Saumur.



« La Providence m'a puissamment musclé : te porter sur mon dos est pour moi jeu d'enfant. Ce faisant je prouve que j'ai assez d'intelligence pour te reconnaître cette supériorité dont tu te vantes si haut. En te servant je montre que j'ai assez d'esprit pour te comprendre.

« Je suis la bonne volonté faite chair et ne demande qu'à t'obéir ; comme tous mes collègues végétariens, j'ai l'humeur pacifique : mais ne t'autorise pas de mes bonnes dispositions natives pour me brutaliser et te conduire en tyran : les plus courageux d'entre nous ont reçu la mission de venger toute l'espèce. Ils ne supportent l'homme qu'autant qu'il reste supportable.

« Pour avoir méconnu cette vérité élémentaire, nombre de tes semblables ont payé de leur vie leur témérité ou leur aveuglement. »

LA RUADE

PAR Sire, NIVERNAIS, MONTÉ PAR UN SOUS-MAITRE DE MANÈGE.

Photo Voelcker. — Saumur.



De Saint-Ange, par sa situation à Saumur, était pourtant bien renseigné sur les défenses du cheval. Je m'étonne qu'il ait pris au sérieux l'argument du physiologiste.

S'il avait pu hisser ce contempteur de l'espèce chevaline sur l'un des fameux sauteurs ou quelque vrai « rogneux » de l'Ecole de Cavalerie, le savant aurait peut-être rapidement changé d'opinion et trouvé que son argumentation péchait, par la base.

LA CAPRIOLE

PAR Sire, NIVERNAIS, MONTÉ PAR UN SOUS-MAÎTRE DU MANÈGE.

Photo Voelcker — Saumur.



Baron de Curnieu.

Le baron de Curnieu écrit, en 1855 ⁷⁸ : « Le cheval n'est pas une machine que l'on fait manœuvrer par la statique et la dynamique.

« Les cartésiens ont tort et les écuyers aussi. »

Cet animal possède une « intelligence qu'il emploie contre nous » dans certaines circonstances. » (P. 388).

Comte de Montigny.

J'ai parcouru les ouvrages du comte de Montigny ⁷⁹ et il m'a paru que cet écrivain ne s'occupait nulle part des facultés intellectuelles du cheval.

De Lancosme Brèves.

De Lancosme-Brèves ⁸⁰ lui accorde une intelligence assez étendue, seulement il la trouve passive et rarement active et dit qu'elle a besoin d'un aide puissant pour se développer. (P. 97).

Ainsi qu'Albert Cler, il refuse au cheval le courage (valeur). Il énumère les facultés intellectuelles qui, d'après lui, sont au nombre de sept : la volonté, l'instinct, l'intelligence, l'expression, la sensibilité, la contractilité, la mémoire » ⁸¹.

Il existe chez cet animal deux forces morales : 1° une force involontaire, l'instinct, qui se manifeste par des résistances, quand le cheval ne comprend pas ; 2° une force volontaire, l'intelligence, qui vient éclairer l'animal sur l'intention du cavalier ; c'est la faculté innée qui permet au cheval de pouvoir comparer une chose avec une autre.

« Dans le dressage, l'instinct tend à résister au cavalier, tandis que l'intelligence dispose le cheval à l'obéissance. » (P. 75).

Rarey.

Rarey, un maître dans l'art de dresser les chevaux, nous dit, dans les principes fondamentaux de sa théorie « que le cheval est dépourvu de raisonnement et ne sait pas distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ; il n'a pas de volonté arrêtée ⁸². » Le célèbre « dompteur » était plus fort en pratique qu'en théorie ; ses succès de dressage l'ont prouvé. Les passages suivants de sa brochure viennent contredire son affirmation précédente.

1° « Le cheval ne résistera à aucune des demandes qu'on pourra lui faire, toutes les fois qu'il les comprendra parfaitement et que l'on agira sur lui par des moyens compatibles avec les lois de sa nature ».

2° « Il n'a aucune conscience de sa force tant qu'il ne l'a pas reconnue par l'expérience. »

Et plus loin il dit encore : « En fait de dressage, il n'y a jamais eu qu'une science, c'est celle qui nous apprend à agir sur l'intelligence du cheval de manière à l'instruire et à lui faire comprendre ce que nous voulons. »

Comment le cheval comprendrait-il et acquerrait-il de l'expérience s'il ne raisonnait pas ?

Raabe.

En consultant la méthode d'équitation de Raabe ⁸³ on peut lire (p. 105) :

« Pour assujettir et soumettre le cheval, il faut annuler sa volonté. changer son instinct, qui le rend indépendant, pour lui inculquer la docilité, la soumission. »

« Le cheval discipliné, assoupli, conserve toute son intelligence et emploie tous ses moyens pour satisfaire aux demandes qui lui sont transmises par son cavalier. »

Dans le travail à la cravache, Raabe écrit (p. 198) : « Le cavalier doit amener le cheval à comprendre pourquoi il est frappé, pourquoi il ne l'est plus ; alors, mais alors seulement l'éducation progressera. »

Et encore : « Le cheval manié suivant les lois de la nature se plaira au travail, montrera qu'il est de bonne volonté, que presque toujours c'est l'homme qui l'oblige à résister, il conversera avec son maître, lui prouvera qu'il sait, lui aussi, jouer de ruse, de finesse, enfin qu'il est moins bête que le vulgaire le pense. »

Lieutenant-colonel Gerhardt.

Le lieutenant-colonel Gerhardt, dans son remarquable Traité des résistances du cheval ⁸⁴ déclare que cet animal « ne répond pas en tous points au panégyrique exalté que les enthousiastes se sont plu à en faire. »

Je suis entièrement de cet avis, comme lorsque l'auteur écrit : « Les hommes qui passent leur vie entière au milieu des chevaux, qui les observent sans cesse et qui n'observent qu'eux, sont mieux placés pour juger de leur degré d'intelligence, qu'un philosophe, qu'un métaphysicien, qu'un naturaliste, s'appelât-il Descartes, ou Leibnitz, ou Réaumur, ou Buffon ? »

Ajouterai-je que ces mêmes hommes seront dans les meilleures conditions possibles pour interpréter les actes des animaux s'ils ont étudié tout spécialement, non seulement la philosophie, mais encore la psychologie et la physiologie : « C'est dans la physiologie que la psychologie trouve des bases sûres ⁸⁵. » G. Colin.

Le lieutenant-colonel Gerhardt accorde au cheval la perception des sensations, la mémoire, l'attention et le jugement sans réflexion (p. 249). Il déclare que cet animal n'est pas intelligent, dans l'acception générale du mot ; qu'il n'a pas « cette intelligence surprenante » que quelques-uns se sont plu à lui prêter (p. 241). Sur ce dernier point nous sommes d'accord. Mais lorsque je vois le lieutenant-colonel Gerhardt reconnaître au cheval le jugement. « dépourvu de réflexion », je déclare ne plus comprendre. Juger, c'est comparer ; pour comparer il faut réfléchir.

A noter que cet écuyer ne refuse pas la réflexion à toutes les hôtes ; il l'accorde à l'éléphant et à certains carnassiers.

Buffon, je crois, admettait cette division dont l'arbitraire saute aux yeux de tous.

D'ailleurs si le lieutenant-colonel Gerhardt refuse au cheval la réflexion, il lui accorde « le libre arbitre » (p. 270).

J'admets encore volontiers que « le jugement d'un cheval, comparé au jugement humain, se réduit à fort peu de chose. » (P. 247).

Parlant du cheval savant qui dit son âge, indique l'heure marquée par une montre, désigne la personne la plus aimable de la société, l'ancien instructeur en chef de l'Ecole de cavalerie nie (p. 251) que l'intelligence joue un rôle dans ces tours de force ; nier n'est pas prouver ; il méconnaît le rôle et l'importance de l'association des idées qui est, comme l'a dit M. G. Le Bon, la pierre angulaire de la psychologie.

Puis le lieutenant-colonel Gerhardt donne de nombreux exemples « qui semblent témoigner chez le cheval d'une parfaite stupidité. »

Les faits cités prouvent, en effet, que dans certains cas, trop nombreux, hélas ! les chevaux se conduisent d'une façon stupide. Mais ceci ne prouve pas que dans d'autres cas les chevaux ne puissent jamais témoigner de l'intelligence. L'espèce chevaline n'a pas le monopole de la stupidité, ce mot n'a pas été, que je sache, inventé pour les chevaux.

Le savant instructeur ne conteste pas l'influence très positive de la volonté du cheval, « mais cette faculté, dit-il, implique-t-elle l'existence d'une intelligence ? »

La réponse n'est pas douteuse ; elle existe depuis longtemps : On ne veut pas sans raison. Vouloir c'est savoir. (Voir plus loin : Volonté).

Je me range sous l'étendard du lieutenant-colonel Gerhardt lorsqu'il écrit que « les auteurs qui parlent de l'intelligence du cheval en hommes absolument convaincus, agissent, dans la pratique, absolument comme s'ils n'y croyaient pas. »

En effet, on est surpris de ne trouver dans leurs ouvrages « que des procédés presque exclusivement mécaniques, ressemblant du plus au moins à ceux dont on s'est servi de tout temps, et ne différant que par l'enchaînement des exercices recommandés. »

Quelque part (p. 260) se trouve signalée une inconséquence (?) de Baucher ⁸⁶ qui, comme on sait, a toujours cru à l'intelligence du cheval : » Lorsque les assouplissements auront assujetti les forces instinctives du

cheval, au point de nous les livrer complètement, l'animal ne sera plus entre nos mains qu'une machine passive, attendant, pour fonctionner, l'impression qu'il nous plaira de lui communiquer. »

« Cela est clair, dit le lieutenant-colonel Gerhardt, le cheval devient une machine. » Le cheval devient une machine, en ce sens que sous l'influence du dressage, de l'habitude, cette seconde nature, il exécute alors machinalement l'ordre qu'il reçoit du cavalier ; mais dans les débuts, il a fallu qu'il comprenne le sens de cet ordre ; et pour le comprendre il lui fallait posséder la faculté de compréhension : l'intelligence.

Écoutons encore le même auteur : « Je ne pourrai donc trouver un côté vraiment sérieux aux savantes élucubrations de MM. les écuyers psychologues, que le jour où je les verrai faire bien réellement, dans la pratique, la part considérable que, dans leurs théories, ils attribuent à l'entendement du cheval dans les relations du cavalier avec sa monture. »

Si le lieutenant-colonel Gerhardt vivait encore, il aurait cette satisfaction.

Il n'aurait qu'à consulter l'ouvrage de M. G. Le Bon : L'Équitation actuelle et ses principes. Il y trouverait, exposées d'une façon lumineuse, les bases psychologiques du dressage.

Le lieutenant-colonel Gerhardt a été naturellement amené à des considérations sur l'instinct ; il ne le croit pas perfectible.

Mais alors, qu'ont perfectionné les Arabes sur leurs chevaux dont les facultés d'entendement — personne ne le niera — sont si développées ? Qu'ont-ils perfectionné, dis-je, si ce n'est l'intelligence ? Et d'ailleurs l'instinct n'est souvent que de l'intelligence cristallisée ⁸⁷.

Quoiqu'il en soit de mes divergences de vues avec le lieutenant-colonel Gerhardt, je déclare hautement que son « Aperçu de psychologie comparée » ⁸⁸ est déjà remarquable. Aucun écuyer, avant cet auteur, n'a autant cherché à approfondir la constitution mentale du cheval.

Je retiendrai encore cette déclaration importante : l'intelligence du cheval est « fort peu développée, » mais cependant « un cavalier habile doit en savoir tirer parti ⁸⁹. »

D'où ce corollaire obligé : le cavalier inhabile doit s'en méfier.

Debost.

Debost, dans un traité passablement compliqué ⁹⁰, reconnaît au cheval l'instinct et l'intelligence et il s'en occupe très longuement ; mais son exposition savante m'a paru manquer un peu de limpidité ; je ne me sens point de force à l'analyser.

Lenoble du Teil. — Vallée de Loncey.

Lenoble du Teil — Cours d'équitation ⁹¹ — et Vallée de Loncey — Le Cheval du Bourgeois et du Sportsman ⁹² — expliquent très laconiquement une opinion à peu près semblable ; ce dernier dit même, ce qui m'est particulièrement agréable à lire (p. 8) : « Ne peut-on pas penser, avec le célèbre Bonnet ⁹³ que ce rayon de l'essence divine qui constitue l'âme de l'homme est aussi descendu dans le cerveau des animaux, etc. »

Barroil.

Barroil fait la déclaration suivante ⁹⁴ : « C'est par des moyens de dressage raisonnés qu'on développe l'intelligence du cheval, etc. »

Commandant Bonnal.

M. le Commandant Bonnal ⁹⁵ ne s'occupe pas d'une façon spéciale des facultés intellectuelles du cheval ; mais il traite cet animal en être intelligent qui sait bien discerner nos fautes. C'est ainsi que, par exemple, après avoir enseigné la progression des exercices à la longe, il conclut : « En agissant ainsi, on moralise le cheval et l'on se prépare une monture douce, confiante, disciplinée. »

Le baron de Vaux.

Le baron de Vaux, dans l'un de ses ouvrages (Ecuyers et Ecuyères) ⁹⁶ dit que « les bêtes pensent. »

Colonel Chaverondier. — Colonel Pigouche.

Dans différents articles épars, j'ai eu le plaisir de constater que deux hommes de cheval bien connus pour leur science équestre, MM. les colonels Chaverondier et Pigouche, accordent au cheval une certaine intelligence, plus développée qu'on ne croit.

Commandant Dutilh.

On peut lire (p. 10) dans la brochure ⁹⁷ qui reflète les idées de cet écuyer remarquable que le cheval est « un animal inintelligent » dont il faut éviter « d'embrouiller la mémoire. »

Marquis de Mauléon.

Le marquis de Mauléon, un fin dresseur, écrit que « le cheval est assez dépourvu de ce qu'on appelle l'intelligence chez les animaux. » ⁹⁸.

Jules Pellier.

M. Jules Pellier ⁹⁹ s'en tient encore à la peinture de Buffon : « Impossible de donner une définition plus parfaite du cheval, dit-il, et je ne vois rien de mieux à faire que de rappeler ce morceau. » On n'est pas plus Louis XV.

Et l'auteur ne parle que de l'instinct, le mot intelligence ne figure même pas dans son dictionnaire équestre.

Fillis.

D'après M. Fillis ¹⁰⁰ la difficulté, dans tout le dressage, est de faire comprendre au cheval ce qu'on lui demande et ce qu'on attend de lui.

« La difficulté est grande, parce que le cheval, contrairement à ce que croient beaucoup de personnes, n'a qu'une intelligence très-limitée.

« La seule faculté qu'il possède et qu'il possède même à un haut degré, c'est la mémoire. »

Lalanne.

M. Lalanne ¹⁰¹ est encore plus catégorique :

« Il ne faudrait pas accorder l'intelligence au cheval, car nous ferions fausse route dans le dressage et dans l'enseignement de l'équitation. Tout, du reste, prouve qu'il ne possède pas d'intelligence, ne fût ce que la petitesse de son cerveau ; nous devons regarder le cheval comme une machine dont le cavalier est le mécanicien qui la fera fonctionner..... »

« Certains écuyers poussent la science de cet art jusqu'aux dernières limites, font exécuter au cheval les exercices les plus variés, mais il faudrait ne pas savoir ce que c'est que l'intelligence pour l'accorder au cheval. »

La conclusion de M. Lalanne pourrait se formuler ainsi : Le cheval exécute les exercices les plus variés ; donc il n'est pas intelligent...

L'auteur a négligé de nous dire ce qu'il entendait lui-même par intelligence.

Musany.

De plus fort en plus fort ! Voici maintenant Musany, auteur de plusieurs ouvrages. Dans tous il part en guerre pour démontrer « que rien ne prouve l'existence de facultés intellectuelles chez les animaux, ni de quoi que ce soit qui y ressemble. »

Cette opinion, qu'il s'est faite après plusieurs expériences, fut plus tard confirmée par la lecture de Descartes et de Buffon ; comme on le voit, c'est du vieux-neuf, c'est le progrès..... à rebours.

Musany trouve donc « que, contrairement aux doctrines saugrenues de Darwin et consorts, il y a une différence essentielle entre l'homme et l'animal ; que celui-ci n'est en aucun cas responsable de ce qu'il fait. » ¹⁰².

Cet écuyer ne voit, dans tous les procédés « qu'emploient les hommes de cheval, que des sensations déterminant des mouvements. » Il oublie que des sensations naissent les idées ; il semble ignorer l'association de ces idées qui a une si grande importance en psychologie.

Voyez comme il traite cavalièrement Darwin dont les travaux ont fait un peu de bruit dans le monde et qui, si je ne m'abuse, passe dans certains milieux — qu'on ne saurait qualifier d'ignorants, — pour avoir eu quelque esprit de suite. « Après avoir lu, dit-il, dans les traductions et dans le texte original, l'Origine des espèces, la Descendance de L'Homme et l'Expression des Emotions, il me semble que le savant naturaliste anglais est un bien faible logicien ¹⁰³. »

Et Musany, se faisant moraliste, ajoute encore : « Les idées de Darwin, propagées par la littérature soi-disant naturaliste, qui nous montre la bête humaine cédant à tous ses appétits, aux besoins physiques les plus vils, ont encouragé tous ceux qui, ne luttant plus que pour le bien-être et la fortune, écoeurèrent aujourd'hui, par les scandales qui se découvrent, tous les honnêtes gens ».

Le Darwinisme s'en relèvera-t-il ?

Le lecteur comprendra que je n'ose me risquer à attaquer les saines doctrines exhumées par Musany. Cet écuyer trouvant déjà faible la logique de Darwin, que serait la mienne ?....

Toutefois je me permettrai de placer ici une réflexion qui n'est pas de moi ; je l'emprunte au Père Bougeant, un jésuite auquel on accorde généralement de raisonner assez bien. Dans son délicieux ouvrage ¹⁰⁴ dont j'ai parlé précédemment, l'auteur, comme on le sait sans doute, s'adresse à une dame : et il lui dit (p. 7) : « Vous avez une chienne que vous aimez, et dont vous croyez être aimée, je défie tous les Cartésiens du monde de vous persuader que votre chienne n'est qu'une machine. »

Que penseriez-vous, lecteur, si quelqu'un venait vous annoncer gravement aujourd'hui cette nouvelle découverte ; « C'est le soleil qui tourne autour de la terre.... » ?

G. Le Bon.

Avec M. G. Le Bon (L'équitation actuelle et ses principes) ¹⁰⁵ nous abordons un terrain solide et nous rencontrons des données vraiment scientifiques.

Je ne m'attacherai pas aux théories d'équitation pure contenues dans l'ouvrage, n'ayant point la compétence pour les juger, mais je dois déclarer que jusque là, personne n'a fait une esquisse aussi nette de la constitution mentale du cheval ; j'approuve sans réserve tous les principes formulés.

M. Le Bon trouve que la caractéristique du cheval est la mémoire, plus développée que celle de l'homme ; il le dit peu intelligent mais ajoute que son intelligence est cependant très supérieure à ce qu'on croit généralement, car cet animal est susceptible de ruses ingénieuses.

Il constate que le cheval a une grande tendance à l'imitation, qu'il est fort sensible aux bons traitements, et surtout à la voix et aux caresses.

Cet animal comprend parfaitement. quand ils sont clairs, le sens des châtiments et le sens des récompenses ; on ne doit pas lui infliger un châtiment dont il ne saisit pas la signification, mais il ne faut jamais, sous aucun prétexte, lui céder, c'est-à-dire renoncer à lui faire exécuter ce qu'on lui a demandé, quand on est certain qu'il a bien compris l'ordre donné.

Le cheval est patient, mais sa patience a des limites qu'il ne faut pas dépasser ; connaître ces limites est une des grosses difficultés du dressage ; lorsqu'on les dépasse, l'animal engage la lutte et, s'il reste victorieux, le dressage est compromis pour longtemps.

« Pour tirer du cheval tout le parti possible, il faut prendre la peine d'étudier son caractère ; ne pas le considérer, suivant la manière de faire de beaucoup de cavaliers, comme une sorte de machine sur laquelle il n'y a qu'à taper pour la faire marcher. »

Plus loin (livre IV), Bases psychologiques du dressage, l'auteur montre, avec une évidence saisissante que, « en dehors de certains exercices d'assouplissement, le dressage proprement dit repose entièrement sur des principes fondamentaux de psychologie. On peut dire qu'en réalité le dressage du cheval n'est qu'une opération de psychologie. »

Quelque soit l'exercice demandé, pour l'obtenir il faut :

1° enseigner au cheval un langage conventionnel qu'il comprenne facilement ;

2° l'amener à obéir d'une façon absolue aux signes qui constituent ce langage.

Et M. Le Bon démontre que pour atteindre ce résultat on doit appliquer une des lois fondamentales de la psychologie : l'association des idées, sur laquelle je reviendrai au Livre II.

La théorie psychologique de l'obéissance et celle de la transformation des associations conscientes en associations automatiques sont des exposés d'une limpidité parfaite qui permettent de comprendre le mécanisme de l'éducation du cheval.

Jusqu'ici ces explications manquaient aux dresseurs. « Demander à un dresseur de profession comment il obtient tel ou tel résultat. écrit M. Le Bon (p. 163), c'est absolument comme si on priait un bon marcheur ignorant la physiologie d'expliquer le mécanisme de la marche. »

« Lorsque, dit-il encore (p. 144), dans un avenir fort lointain, l'étude de la psychologie fera partie de l'éducation des écuyers, le dressage du cheval deviendra une opération beaucoup plus rapide qu'elle ne l'est actuellement.

Tous les grands écuyers célèbres par leur habileté comme dresseurs étaient des psychologues instinctifs. Mais ils n'étaient qu'instinctifs, et c'est pour cette raison qu'ils n'ont jamais réussi à enseigner leur art. »

L'auteur précité aura donc, à mon avis, véritablement le mérite d'avoir jeté les bases de l'étude de la psychologie du cheval ; je salue en lui un précurseur.

Lieutenant de Saint-Phalle.

Je veux dire aussi quelques mots de l'ouvrage de M. le lieutenant de Saint-Phalle ¹⁰⁶.

« En fait de dressage, lit-on dans l'Avant-propos (p. X.), le grand point est d'apprendre au cheval à se laisser mettre dans la position voulue par son cavalier, et en fait d'équitation, l'important est de savoir l'y mettre. »

Suivent de longues considérations sur les déplacements du centre de gravité ; je me garderai d'y contredire, je ferai remarquer que le cheval n'est pas seulement une « machine douée de locomotion soumise à des lois d'équilibre dont elle ne peut s'affranchir » (Avant-propos, page IX), mais que c'est en outre une machine qui sent, qui pense et qui veut.

D'ailleurs, dans la pratique, on voit que l'auteur est aussi de cet avis : il accorde à cet animal l'attention (p. 37), la compréhension (p. 85), et on peut lire (p. 117) : « Le cheval est sensible aux caresses et en comprend la portée. Elles stimulent sa bonne volonté, l'encouragent, le rassurent lorsqu'il s'effraie d'une demande qu'il ne comprend pas, entretiennent sa confiance et sa soumission. Par elles, le cavalier fait comprendre, après une concession obtenue, que c'est bien ce qu'il voulait et qu'à la même demande, il y aura lieu de répondre de la même manière ; jointes à la voix qui en augmente encore la portée, elles peuvent avoir les meilleurs effets ; mais il importe de ne les distribuer qu'avec à-propos. » Et plus loin : « En prenant un cheval par la gourmandise, on peut en obtenir les résultats les plus merveilleux. »

Au sujet des corrections, on voit « que si le cheval mérite d'être récompensé quand il a bien fait, il doit aussi être châtié quand il est fautif ; mais il est nécessaire de le corriger à temps et avec justice, etc. »

Mais je suis un peu surpris par ce passage (p. 225) : « Par ses facultés physiques et instinctives, le cheval est éminemment propre au service de

l'homme ; sa volonté cède presque toujours aux demandes qu'il comprend ou aux exigences qui lui sont logiquement imposées. »

Est-ce par omission que M. de Saint-Phalle ne mentionne pas les facultés intellectuelles qui, cependant, sont indispensables pour la compréhension ?

Je regrette vivement que ce livre, sobrement et élégamment écrit, ne renferme pas un chapitre sur les facultés du cheval.

L'auteur est un écuyer distingué, et il est à souhaiter qu'il vienne combler cette lacune dans sa deuxième édition.

Il me faut montrer aussi ce que pensent deux naturalistes très connus par leurs écrits : Brehm et Romanes.

Brehm.

La Vie des animaux ¹⁰⁷ de Brehm ne nous renseigne guère sur les facultés du cheval. Nous y trouvons des détails sur les mœurs des chevaux sauvages, qui se défendent victorieusement contre les loups.

Parlant de l'intelligence et des aptitudes du cheval, l'auteur répète, après Scheitlin, que cet animal a « l'entendement, la mémoire, l'imagination, la sensibilité, qu'il est capable de passions, d'amour et de haine. Son intelligence peut devenir de l'habileté, car il est très capable d'instruction. »

Brehm montre ensuite qu'on apprécie le naturel et le caractère, l'état actuel et les impressions du cheval par les mouvements des oreilles.

« Le cheval a une excellente mémoire, dit-il, et il en a bien des fois donné des preuves irrécusables. » Et le naturaliste donne de nombreux exemples à l'appui. Il cite également des faits qu'il me paraît avoir acceptés avec trop de confiance.

« On raconte du cheval des merveilles de dévouement et d'affection. Des chevaux se penchent attristés sur le cadavre de leur maître, le regardent, le flairent, ne veulent pas le quitter, lui restent fidèles jusqu'à la mort. Dans la bataille, ils mordent les chevaux des cavaliers ennemis et prennent part au combat. » — N'est-ce pas avec des arguments de ce genre qu'on gâte les meilleures causes ? Ici Brehm a voulu trop prouver.

Romanes.

Sans entrer dans les détails sur les facultés du cheval, cet auteur en fait très bien saisir les caractères essentiels.

« Le fonctionnement émotionnel de cet animal, écrit-il ¹⁰⁸, a cela de remarquable qu'il paraît susceptible d'une transformation soudaine sous l'influence d'un dompteur. » Et il rappelle les expériences de Rarey renouvelées avec succès par d'autres.

« On soumet le cheval à diverses épreuves qui, sans le faire souffrir, lui font sentir son impuissance vis-à-vis de l'opérateur. Ce

« Par son talent, par son caractère, par son enthousiasme pour les choses de la science, il a triomphé de certains préjugés qui, sournoisement, empêchaient la profession vétérinaire de prendre la place qui lui est due. »

PASTEUR.

qu'il y a de curieux, c'est qu'une fois cette impuissance reconnue, le caractère de l'animal change subitement ; de « sauvage » il devient « apprivoisé ».

VÉTÉRINAIRE,
Inspecteur général des Ecoles vétérinaires, Président de l'Académie de
Médecine,
Président de l'Académie des Sciences.



« Autre caractéristique curieuse des émotions du cheval : c'est la tendance qu'ont toutes ses facultés mentales à capituler devant un mouvement de terreur. Le cheval est le seul animal chez lequel, sous l'influence de la peur, tous les sens sont dominés par une envie folle de courir. Le fonctionnement mental étant ainsi envahi par le flot d'une seule émotion, le cheval perd, non seulement sa présence d'esprit comme tous les autres animaux — c'est-à-dire l'équilibre des facultés purement intellectuelles — mais encore l'usage des organes spéciaux des sens, si bien

que, dans son aliénation, il peut lui arriver de courir droit et à toute vitesse contre un mur.....

« En dehors de la peur, on peut dire du cheval qu'il est aimant, friand de caresses, jaloux de celles que reçoivent ses compagnons, enjoué en compagnie de ses semblables.....

« Le cheval a une excellente mémoire, comme a pu s'en apercevoir quiconque a voyagé sur une route parcourue par sa bête une seule fois auparavant et à une date reculée. »

Romanes donne ensuite quelques exemples de sagacité chevaline dont plusieurs me laissent légèrement sceptique : tel est le cheval à la pâture qui, voyant sa maîtresse tombée à l'eau « accourut, la saisit avec ses dents, la soutenant jusqu'à ce que l'on vînt à son secours. »

Opinions des Vétérinaires.

Je n'ai pas fait connaître les opinions émises par les Vétérinaires depuis Bourgelat.

Au commencement du XIX^e siècle, notre science était encore au berceau ; ce n'est guère que dans le dernier quart dudit siècle qu'on trouve des documents sur la question qui nous intéresse. Jusque-là de vastes domaines inexplorés s'offraient à l'activité des médecins des bêtes. Il fallait tout créer, on allait au plus pressé ; tous les efforts des Vétérinaires étaient absorbés par la solution des nombreux problèmes se rapportant à l'art de guérir ou de prévenir. Nos écrivains ne songeaient pas encore à aborder les questions de psychologie animale : d'ailleurs les études vraiment sérieuses de psychologie humaine ne remontent guère plus haut.

Je ne saurais citer tous les auteurs vétérinaires qui ont traité ce sujet, mais je m'empresse de le déclarer : leurs écrits sont en concordance parfaite ; l'unanimité est touchante. On ne cesse de rendre hommage aux facultés intellectuelles du cheval, suivant d'ailleurs en cela la voie tracée par le créateur de l'hippiatrique.

G. Colin, d'Alfort.

Dans son admirable Traité de physiologie comparée des animaux, le savant physiologiste d'Alfort rappelle ¹⁰⁹ que la plupart des naturalistes et des observateurs judicieux qui ont étudié avec soin les mœurs et les

habitudes des animaux, ont été frappés de l'analogie qui existe entre leurs actions et les nôtres.

Puis il démontre que le cheval possède la mémoire. « Toutes les personnes qui étudient ou soignent cet animal le savent parfaitement. Celui que son maître maltraite d'habitude dresse les oreilles, et s'agite toutes les fois que quelqu'un entre dans l'écurie, parce qu'il se souvient des coups qu'il a reçus, et qu'il craint d'en recevoir encore ; ceux qui ont subi des mauvais traitements, qui ont été soumis à la torture, s'en souviennent, dès que quelque chose vient réveiller les sensations pénibles qu'ils ont éprouvées. Un cheval qu'on ne peut ferrer sans contrainte s'effarouche au seul bruit de l'enclume ou à la vue du fer rouge ; celui qu'on a couché plusieurs fois pour des opérations douloureuses tremble à la vue du tord-nez ou au bruit des entraves qu'on agite autour de lui. Rainard a cité l'exemple d'un cheval qui était pris de convulsions toutes les fois qu'il arrivait à un endroit où il avait éprouvé une grande frayeur. ».....

« Ceux de ces animaux qui sont employés aux exercices du manège se rappellent les mouvements les plus variés, les évolutions les plus compliquées, et ils font d'autant plus vite leur éducation que leur mémoire est plus parfaite. »

On lit encore : « Le cheval, reporté si loin de l'espèce humaine dans les classifications zoologiques, n'est pas, sous le rapport intellectuel, très inférieur à certains carnassiers, et il surpasse même quelques-uns d'entre eux, tels que le hérisson. Aussi revient-il à une place plus avantageuse dans les classifications basées sur le système nerveux. Tout le monde sait avec quelle intelligence il obéit à son maître et comment, dans certaines circonstances, il semble deviner ses intentions et ses volontés. »

En traitant du caractère et des passions, le professeur d'Alfort rappelle que « le cheval paraît affectionner la main qui le soigne et le caresse. Après un temps plus ou moins long, il semble montrer un certain attachement à son maître, hennit à son approche, et porte dans le regard, l'ensemble de la physionomie, quelque chose de caressant qui exprime la reconnaissance, mais en général cette affection est peu durable. Il est susceptible aussi de s'attacher aux individus de son espèce ou d'une espèce différente avec lesquels il a l'habitude de vivre ou de travailler. »

Enfin, nous voyons que, par la civilisation et la domesticité, « le cheval est, après le chien, l'animal domestique le plus modifié, quoique infiniment moins que ce dernier. Ce solipède s'est montré souple et maniable sans

perdre le cachet propre de son intelligence. Il s'est, en quelque sorte, associé à la vie de l'Arabe et du Bédouin nomades ; s'habituant à vivre à la porte de la tente, à partager la course vagabonde de son maître, à se contenter d'une nourriture qui paraît si peu en rapport avec son organisation. Par les leçons de l'écuyer, son intelligence et ses facultés d'imitation se sont singulièrement développées, tandis qu'il est resté grossier et lourd avec l'habitant des campagnes, sauvage et capricieux dans les haras, où on lui a presque rendu sa liberté. Enfin, il s'est plié à mille services, à la chasse, à la course, à la guerre, au manège, et, pour cela, il a dû recevoir une éducation spéciale à laquelle ses facultés diverses le rendaient si propre. »

Le vétérinaire principal Vallon.

Je vais exposer maintenant les idées du vétérinaire principal Vallon, dont le Cours d'hippologie resta longtemps comme le bréviaire de l'officier de cavalerie ¹¹⁰.

« La plupart des actes du cheval sont instinctifs, mais tous ne sont cependant pas du domaine des instincts. Il se passe chez lui des actes qui demandent de la réflexion et de la mémoire, et qui, par conséquent, sont du ressort de l'intelligence ; aussi les physiologistes de nos jours ne considèrent pas cet animal comme un automate et lui accordent quelques facultés intellectuelles. Le cheval, en effet, reçoit par ses sens des impressions semblables à celles que nous recevons par les nôtres ; il conserve, comme nous, la trace de ses impressions, et ces impressions conservées forment pour lui, comme pour nous, des associations nombreuses et variées ; il les combine, il en tire des rapports, il en déduit des jugements. »

L'auteur ajoute que le cheval possède à un haut degré la mémoire, en vertu de laquelle il se souvient des bons ou des mauvais traitements et des endroits où il les a reçus.

Puis nous voyons que « l'intelligence du cheval est une faculté éminemment perfectible, que l'on peut agrandir par la domesticité et le dressage.....

« C'est au moyen d'aliments recherchés que l'on fait désirer ; de caresses qui produisent une sensation agréable à la peau ; de paroles sonores et douces, qui plaisent à l'oreille ; de privations, d'impressions douloureuses

sur un de ses organes, des corrections données à propos, que l'on parvient à perfectionner les facultés intellectuelles du cheval et à modifier son caractère.....

« La plupart des passions de l'homme existent chez le cheval ; celles qui dominent chez ce dernier sont : la méchanceté, la colère, la haine, la jalousie, l'orgueil, la sociabilité, l'attachement, le chagrin, la joie, la peur, l'amour, l'irritabilité, etc. »

Le vétérinaire principal Vallon a une si haute opinion de l'intelligence du cheval qu'il répète sérieusement, après beaucoup d'autres : « Ce solipède prend sa part des honneurs que l'on rend au personnage qui le monte. S'il est au milieu de la foule, conduit par un cavalier habile, et richement harnaché, il porte la tête haute ; son regard est fier, ses oreilles hardies ; il goûte son mors, roue son encolure et agite sa crinière ; ses mouvements sont souples et liants, il piaffe et fait du passage, pour peu qu'il y ait été dressé. Mais si son cavalier est en blouse, s'il est mal harnaché, le cheval semble humilié et porte la tête basse ; son œil est sans expression ; ses oreilles sont peu mobiles et ses allures nonchalantes. »

Sanson.

Le savant zootechnicien, en traitant de l'Intelligence ¹¹¹, reconnaît naturellement qu'elle existe chez les animaux et, par conséquent, chez le cheval. Parlant de la mémoire il cite « le cheval qui se venge, souvent si cruellement, du palefrenier brutal dont il a reçu des mauvais traitements ; celui qui garde rancune aux hommes en général d'une offense de ce genre remontant à sa jeunesse et que l'on qualifie de méchant ou de vicieux pour ce motif ; le cheval du colporteur ou du meunier qui parcourt librement les chemins et les rues des villages, s'arrêtant de lui-même à la porte de chacune des pratiques de son maître ; celui qui ramène au domicile, sans se tromper de route, son cavalier ivre ou endormi ; celui qui, se trouvant en face d'un chemin qu'il a déjà parcouru une fois seulement en sa vie, se dispose à le prendre de nouveau et s'y engage s'il n'en est détourné ; tous ces faits et tant d'autres, que tout le monde a pu observer, ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence une mémoire parfaitement déterminée » ?

Puis l'auteur rapporte le fait suivant : « J'ai possédé, durant quelques années, un cheval fort intelligent qui, pour satisfaire sans doute une vieille rancune, avait la déplorable habitude de mordre cruellement ceux qui

l'approchaient sans précaution. Tant qu'il nous voyait attentif à ses mouvements, il prenait l'air le plus innocent du monde, et se tenait coi. On n'avait pas plus tôt le dos tourné qu'il vous happait surnoisement. Il rachetait ce vice grave par une énergie, une solidité et une adresse rares, sous le cavalier. Entre autres preuves de son adresse, il me donna bien des fois celle de se débarrasser de son licol pendant la nuit, quelque soin qu'on prît pour le fixer solidement à sa tête. »

Ce n'était pas pour le simple plaisir de se rendre libre que l'animal agissait ainsi, mais pour aller puiser dans le coffre à avoine, objet de ses convoitises.

Notez bien qu'il usait mais n'abusait pas ; il ne mangeait pas de manière à se rendre malade. « Pas si bête. »

Un couvercle fermait le coffre : il le soulevait avec le bout de son nez ; on mit dessus une pierre de 20 kilogr. ; le lendemain la pierre gisait sur le sol ; on fixa un cadenas, il le brisa avec ses dents. Le coffre fut retourné de manière à s'ouvrir du côté du mur, c'est-à-dire que la face antérieure devint la face postérieure et vice-versa, la pierre remise en place. Le lendemain celle-ci était encore à terre, le coffre avait été déplacé juste assez pour que le couvercle pût s'ouvrir. Du côté des charnières, on trouva des traces de tentative d'effraction avec les dents.

Finalement, on dû enlever le coffre, l'intelligent solipède ayant déjoué toutes les ruses employées.

Et Sanson conclut qu'il n'est pas besoin d'analyser ce fait pour y trouver des preuves de raisonnement.

H. Bouley.

J'arrive maintenant à II. Bouley, la plus rayonnante de nos gloires professionnelles ¹¹².

Il ne toucha que très légèrement à la psychologie du cheval ; ce fut dans ses cours du Muséum, alors qu'il s'appliquait à démontrer que, de même qu'il n'y avait pas deux médecines, — celle de l'homme et celle des bêtes, — il n'y avait pas davantage deux psychologies.

Le vénéré maître nous montre qu'entre l'homme et les animaux, la similitude est grande au point de vue du fonctionnement cérébral ¹¹³. « Dans l'un et dans les autres, l'idée ou l'image produite par l'impression des objets, peut donner lieu à une sensation identique à celle que l'objet lui-

même a déterminée, et faire croire à sa réalité actuelle, quoique le cerveau n'en perçoive que le fantôme. »

Et il cite des hallucinations observées sur le cheval atteint de rage ainsi qu'un exemple de rêve sur un sujet soumis à l'éthérisation.

Le cheval enragé, nous dit H. Bouley, est la proie de nombreuses hallucinations ; son oreille se dresse, cherchant à percevoir des sons qui l'étonnent ; le sujet a des tressaillements, son œil semble suivre des objets imaginaires, il ronfle, il s'ébroue bruyamment à la manière du cheval effrayé.

La vue d'un chien irrite le malade qui se lance pour l'atteindre ; il peut aussi devenir agressif pour les autres chevaux. Chez l'étalon les désirs vénériens sont exagérés, les érections fréquentes ; ses hennissements d'appel s'adressent à la jument qu'il voit en imagination.

De temps à autre, le cheval enragé jette un cri particulier, rauque et voilé. Il se précipite aussi sur les corps inertes qui se trouvent à sa portée, et les mord avec fureur. Sa frénésie est telle qu'il en arrive à se mordre les épaules, le poitrail et toutes les régions à portée de ses dents.

II. Bouley rapporte également un exemple de rêve pendant le sommeil artificiel.

Un jour il avait fait soumettre à l'éthérisation un cheval qui devait subir une grave opération d'un pied postérieur. A certain moment, alors que le bistouri faisait son œuvre, l'animal fit entendre le petit hennissement propre à l'étalon qui s'approche de la jument pour la saillir. Puis aussitôt le pénis sortit du fourreau, s'allongea sur la litière et le dormeur, tout entravé qu'il fût, exécuta des mouvements lombaires très significatifs. Ce cheval, conclut H. Bouley, était sous le coup ou pour mieux dire sous le charme d'un rêve qu'il est bien permis d'appeler érotique, car il éprouvait des sensations subjectives, identiques, à coup sûr aux sensations de même ordre dans l'espèce humaine.

L'auteur nous montre encore que le cerveau des animaux est capable de conserver des idées devenant, à un moment donné, le mobile de leurs actions.

Il cite comme un exemple de mémoire un cheval qui, « descendu dans une mine pour y servir de moteur, y séjourna pendant dix années. Devenu infirme, on le remonta à la surface du sol. Dès qu'il revit le soleil, il le salua par un hennissement », puis, à la vue des objets qui l'entouraient, il s'orienta et regagna seul l'écurie qu'il avait quittée dix ans auparavant.

Un autre cheval avait été opéré à Alfort d'un abcès à l'épaule. Au bout de quelques mois on dut le ramener pour renouveler l'opération. Une troisième étant nécessaire, cette fois les souvenirs du malade se réveillèrent, il refusa de franchir la porte de l'Ecole, il fallut lui bander les yeux. On dut le ramener une quatrième fois, mais alors il se montra récalcitrant dès qu'il arriva au pont de Charenton, c'est-à-dire à plus de deux cents mètres de l'entrée de l'Ecole. On ne put lui faire parcourir ce trajet qu'avec la capote sur les yeux.

L'animal prévoyait les souffrances qui l'attendaient.

Cornevin.

Evoquant le souvenir des doctrines cartésiennes sur l'automatisme des bêtes, cet auteur écrit :

« Refuser aux animaux la conscience de leur existence passée ¹¹⁴, c'est-à-dire la mémoire, la réflexion et la possibilité d'avoir des idées pour ne leur reconnaître que le sentiment ou mieux la sensation, conduirait à nier la possibilité de dresser les animaux. » Et il conclut qu'il faut reconnaître que les animaux se livrent à des opérations intellectuelles.

« L'éducation ou le dressage des animaux porte donc sur leur intelligence qu'on éveille, qu'on exerce, qu'on développe, et non sur leurs instincts. » Cornevin a précédemment fait remarquer que « les facultés instinctives sont incompréhensibles si on les sépare des facultés intellectuelles, mais qu'elles restent moins mystérieuses si l'on admet qu'elles sont une transformation de ces dernières. »

Plus loin il ajoute : « Il ne suffit pas de savoir que, pour dresser des animaux, il faut s'adresser à leur intelligence, des notions sur la nature de cette intelligence sont nécessaires. » Mais le savant et regretté professeur reste dans les généralités ; il ne s'applique pas d'une façon spéciale à étudier les facultés du cheval.

Dans le Dressage des Equidés (p. 683), il recommande d'user de patience, de douceur. « Les gens nerveux, irritables, colères, dit-il justement, ont fréquemment des chevaux mal dressés, tandis que les gens de tempérament plus calme ont des animaux très francs. » Puis il fait remarquer qu'il est « très important d'apprendre au jeune cheval à ne pas être peureux, etc, etc. »

Jacoulet et Chomel.

Dans leur remarquable Traité d'hippologie ¹¹⁵ ces deux auteurs accordent au cheval : l'intelligence, l'attention, la mémoire, la conception, l'imagination, le jugement et le raisonnement.

« Il (le cheval) est attentif, ainsi que l'observation de tous les jours le démontre. Sa mémoire est très développée et très cultivable, comme en témoignent des exemples aussi nombreux qu'éloquents.. C'est pendant le jeune âge que la mémoire est la plus vive, etc.

« L'imagination du cheval, pour être moins vive, n'est pas moins tangible que sa mémoire. » Suivent quelques exemples à l'appui.

« Quant au jugement et au raisonnement, le cheval en donne de nombreuses et concluantes preuves. »

MM. Jacoulet et Chomel montrent ensuite que le cheval a des passions, comme l'homme, « c'est-à-dire des sentiments violents, durables, involontaires, qui dominent plus ou moins tout son être. Il est susceptible de haine, d'affection, d'attachement, de jalousie, d'orgueil. On le voit éprouver du chagrin, de la joie, de la tristesse, de l'amour, de l'ambition ou de l'émulation, etc.

« Mais sa passion dominante est la peur ; un rien la provoque ; elle le porte à fuir ou bien le laisse immobile, tremblant et sans force, souvent pris d'une sueur profuse, d'une urination abondante ou de la diarrhée On l'a même vu frappé de canitie. La peur est contagieuse et peut engendrer des paniques dans les agglomérations de chevaux. »

Les auteurs précités reconnaissent la faculté d'expression ou le langage du cheval, « très intelligible à qui veut se donner la peine de comprendre ; langage très précieux parce que, étant presque toujours instinctif, il n'est point menteur. »

La mimique du cheval est très expressive.

Mais je me sépare de mes distingués collègues lorsqu'ils écrivent : « On connaît des chevaux simulant la boiterie pour échapper au travail » (je souligne à dessein). Je donnerai sur ce fait ma manière de voir en parlant de l'Attention.

Alix.

L'auteur de l'Esprit de nos Bêtes accorde au cheval le jugement. Cet animal calcule son saut d'après la largeur et la hauteur de l'obstacle et refuse même de sauter s'il juge l'effort au-dessus de ses moyens.

Mon distingué collègue et ami donne des preuves indiscutables de raisonnement chez le cheval en nous montrant trois de ses malades ouvrant les portes de leur écurie pour aller se promener dans une cour. Il rappelle la facilité avec laquelle certains sujets se délicotent ou se font délicoter par un voisin ami.

Il rapporte même que « plusieurs observateurs ont enregistré des exemples de chevaux allant, de leur propre initiative, trouver le maréchal-ferrant pour se faire ferrer. » Romanes, je le sais, en cite un exemple. Pour mon compte, je n'ai jamais constaté quelque chose de ce genre, et, j'erre peut-être, mais ce fait surprenant m'inspire quelque méfiance.

Naturellement, M. Alix accorde au cheval la mémoire, et il fournit des exemples à l'appui. Il montre ensuite que cet animal peut associer des idées. Corrigé pour une faute avec la cravache, l'élève se méfie ensuite de cet instrument. Un sujet a-t-il eu peur ou éprouvé un accident à certain endroit de sa route, il n'y repassera pas sans appréhension, et en faisant quelques difficultés, bien que la cause ait cessé d'exister. Comme preuves d'imagination, l'auteur note « l'ardeur avec laquelle, même fatigué ou d'ordinaire paresseux, le cheval marche dans la direction de l'écurie ; le peu d'entrain qu'il montre pour s'en éloigner. Et ceci ne peut s'expliquer qu'en supposant que les animaux ont une image mentale de leur écurie accompagnée, dans leur idée, de repos et de nourriture. »

Pour attacher leurs chevaux, les cavaliers arabes creusent un trou dans le sol, y introduisent l'extrémité des rênes et mettent une pierre qu'ils recouvrent de sable. Quelquefois même ils suppriment le trou et placent seulement la pierre. « Les chevaux s'imaginant être attachés solidement, ne bougent généralement pas. »

L'auteur accorde aux animaux le langage : « chez le cheval, certaines expressions physionomiques, certaines attitudes ont des significations si précises, qu'aucun cavalier ne s'y trompe. » J'ajouterai : Et à plus forte raison aucun cheval.

D'ailleurs tous ceux qui fréquentent cet animal distinguent très bien chez lui « le hennissement de la faim, de la joie, de la douleur, du désir, etc. »

Enfin nous voyons que le cheval est susceptible d'affection pour celui qui le soigne, qu'il est capable d'exercer sa vengeance envers qui le brutalise.

A mon gré le cheval occupe une trop petite place dans le livre charmant et si documenté de mon laborieux et clairvoyant collègue.

Joly.

Dans l'Intelligence du cheval ¹¹⁶, M. Joly annonce qu'il va traiter des qualités supérieures du cheval, de son intelligence, de ses besoins, de ses vertus et de ses passions. Et il montre que cet animal est capable d'attention, d'abstraction, que sa mémoire est très développée, qu'il possède le jugement et le raisonnement, qu'il est doué d'imagination.

Il lui reconnaît également le langage et fait remarquer que la peur est sa passion dominante.

L'auteur a dépensé beaucoup d'érudition dans cette étude. Oserai-je dire que, malgré son titre plein de promesses, le livre reste un peu trop une œuvre de haute philosophie ?

Vétérinaire principal Decroix.

Enfin je mentionnerai la bonne opinion qu'avait, du cheval et des animaux qui nous servent, le vétérinaire principal Decroix, instigateur d'une sorte de Volapük des Bêtes, langue universelle qui aurait servi à tous les conducteurs et cochers de la terre. (Voir plus loin Langage).

Opinion des Arabes.

Il me reste à rappeler ici l'opinion des Arabes et elle est particulièrement intéressante.

Veut-on mesurer à quelle hauteur peut s'élever l'intelligence humaine ? il faut la considérer chez l'homme civilisé, chez l'Européen, par exemple, et non point chez le Hottentot à l'esprit inculte. Veut-on apprécier, dans toute leur étendue, les facultés mentales du cheval ? c'est sur la race arabe qu'on doit les étudier. Le cheval arabe est l'intellectuel de l'espèce.

Le musulman du désert a le culte de ce compagnon fidèle et dévoué.

Le noble de la tente comme le simple cavalier qui « vit de ses éperons » sont intarissables dans les éloges qu'ils lui décernent. On le célèbre dans des chansons, les causeries quotidiennes répètent ses louanges.

Ici nous sommes souvent en plein roman ; c'est un conte oriental où la vérité et la fable se coudoient constamment : les disciples du Prophète se plaisent à orner la vérité de poétiques arabesques. Les belles légendes séduisent ces nomades à l'âme rêveuse et sentimentale.

Consultons le si remarquable ouvrage du général Daumas : Les chevaux du Sahara.

Lorsque Dieu voulut créer le cheval, il dit au vent du sud : « Je veux faire sortir de toi une créature, condense-toi. »

Et docilement le vent se condensa.

Charmante image montrant le cheval symbole de la vitesse.

Dans ce pays de vastes solitudes, le cheval est une nécessité de la vie ; grâce à son généreux coursier, l'Arabe est le roi du désert : « Il commerce et voyage, il surveille ses troupeaux, il brille au combat, aux noces, aux fêtes de ses marabouts ; il fait l'amour, il fait la guerre ; l'espace n'est plus rien pour lui. »

L'affection immense de l'Arabe pour sa monture, idole de la tente, s'expliquerait déjà naturellement par les services qu'il en tire, mais Mahomet, qui connaissait le cœur humain, a pris soin d'exalter le « buveur d'air » ; avec raison il le considérait comme un élément indispensable au succès de la cause sainte. La religion fait un devoir au fils du désert d'aimer son cheval que le Koran appelle le bien par excellence.

Le cheval fait trois prières par jour :

Le matin il dit : « O mon Dieu rends-moi cher à mon maître. »

A midi : « Fais du bien à mon maître pour qu'il m'en fasse. »

Le soir : « Fais qu'il gagne le paradis sur mon dos. »

Dans ce monde, déclarent les Arabes, l'honneur commence à l'étrier pour finir à la selle. Puis encore : Un Arabe doit aimer les chevaux comme une partie de son propre cœur, et leur sacrifier, pour les entretenir, jusqu'à la nourriture de ses propres enfants.

Les fidèles de l'Islam pensent que leurs coursiers généreux ont été créés pour le bonheur des croyants :

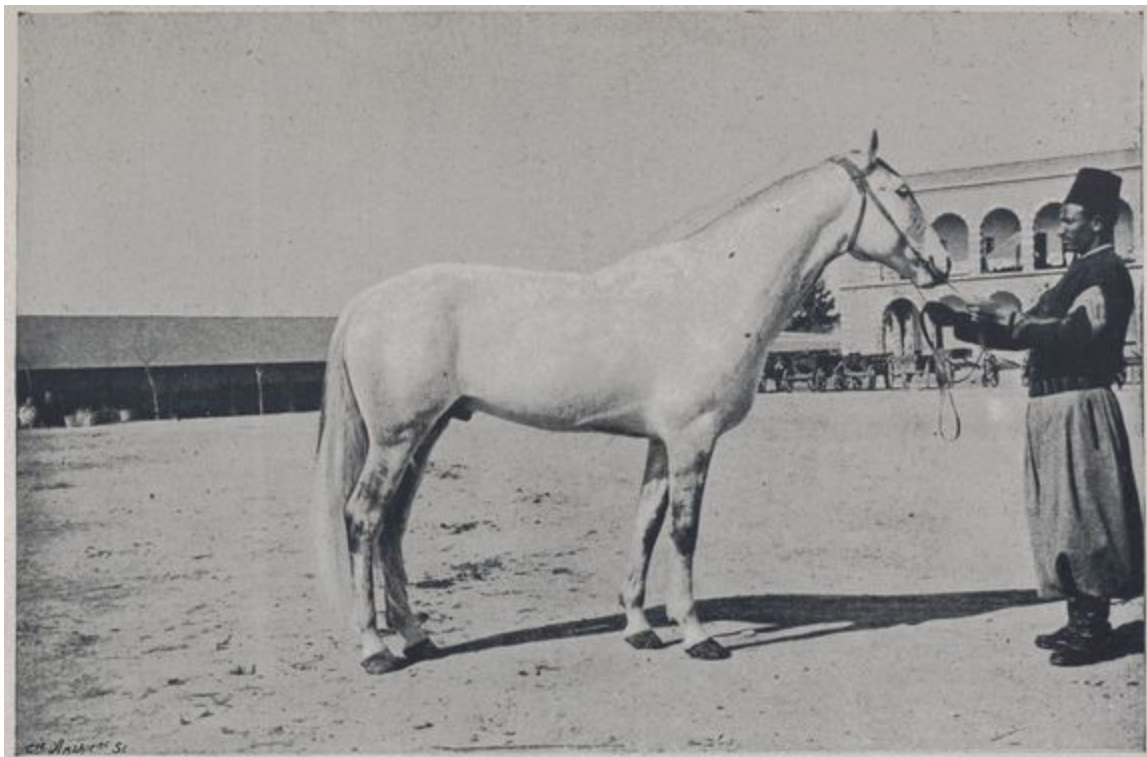
« Le Paradis de la terre se trouve sur le dos des chevaux
Dans le fouillement des livres
On bien entre les seins d'une femme. »

Perfectionné avec amour par l'homme pendant une longue série de siècles le sujet de race est une des plus jolies créations de la nature ; il réunit le summum de la noblesse et de la grâce ;. l'ampleur de son crâne, l'étendue de son front décèlent une intelligence, qui éclate dans toute la physionomie : ses yeux ont de l'esprit.

UN « BUVEUR D'AIR ».

Océan. Barbe, inscrit au Stud-Book algérien, 10 ans, 1^m 52, gris, né à Mostaganem, vainqueur dans onze courses.

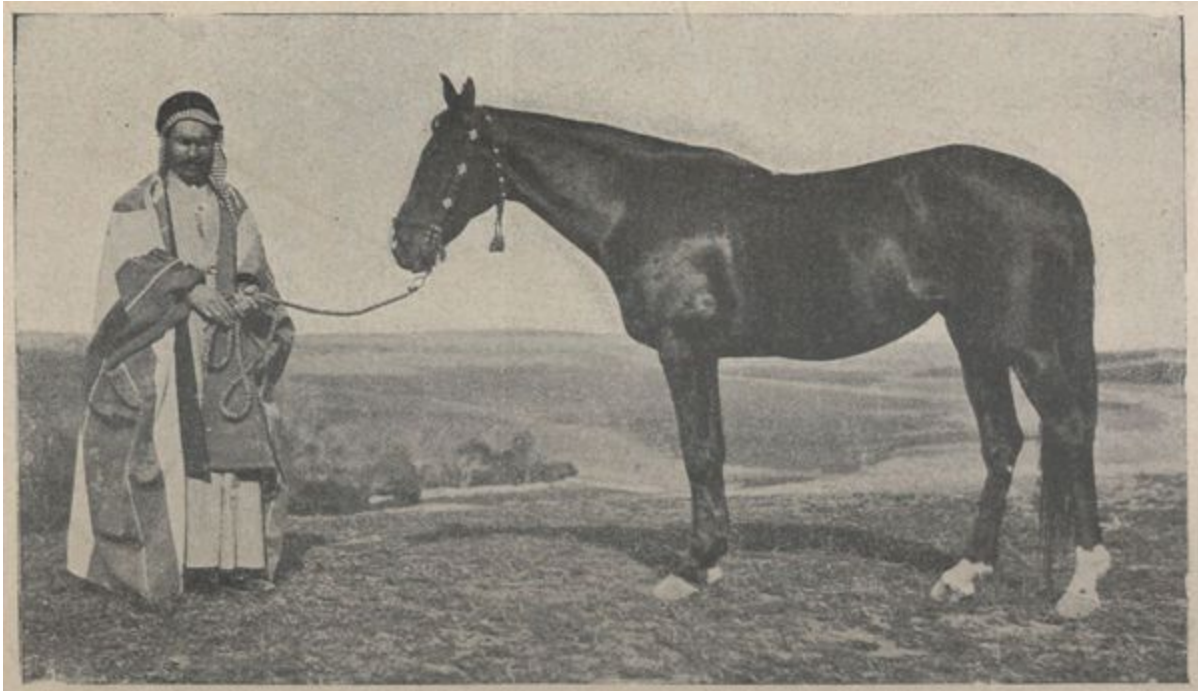
Photo du cap. DeFrance.



La religion fait un devoir au fils du désert d'aimer son cheval, etc.

Jument, 5 ans, 1^m 49, des environs d'Orfa Turquie d'Asie).

Photo du cap. DeFrance.



Le vrai cheval arabe possède un port de tête et un air de grandeur qui imposent, une harmonie de formes et de mouvements qui conquièrent tous les suffrages. En regardant son œil on voit qu'il y a quelqu'un à la fenêtre.

Et qui dit arabe dit barbe, car « que ce cheval s'appelle Arabe, Barbe, Turc, Persan, etc. ; peu importe ; toutes ces dénominations ne sont que des prénoms, le nom de famille est cheval d'Orient. »

Le cheval est l'animal qui, par son intelligence, se rapproche le plus de l'homme, écrit un auteur arabe, El Doumayry, dans son Histoire des animaux. « Cependant, fait remarquer le général Daumas, lorsque les Arabes ont avancé cette proposition, ils connaissaient très bien les animaux qui, chez nous, passent pour les plus intelligents, tels que l'éléphant, le chien ¹¹⁷, etc., etc.

« D'où cela vient-il donc ?

« Ne serait-ce point que les Arabes, par leur vie intime avec le cheval, ont su développer chez lui des facultés dont nous ne nous doutons même pas, nous qui n'accordons à cet animal qu'un instinct de mémoire (sic). » Chez eux, en effet, le cheval est un ami de la famille : chez nous, au contraire, ce n'est qu'un meuble de luxe ou un instrument de travail que nous changeons

par caprice ou par intérêt, témoin notre proverbe : On ne se marie pas avec son cheval. « L'Arabe, lui, se marie avec son cheval. »

Dans le groupe intitulé « Deux amis » (Musée du Luxembourg), un sculpteur de talent, M. Victor Peter, a très heureusement symbolisé cette union intime, cette amitié réciproque de l'Arabe et de son cheval. C'est une œuvre harmonieuse, vraiment inspirée et l'artiste a su donner au cheval une physionomie noble et pensante ¹¹⁸.

« Les chevaux de race n'ont point de malice, écrit Abd-el-Kader. Le cheval est le plus beau des animaux, mais son moral, sous peine de dégénérescence, doit répondre à son physique. »

« Le cheval véritablement noble réunit le courage à la fierté, et resplendit d'orgueil au milieu de la poudre et des hasards.

« Il chérit son maître et ne veut, le plus souvent, se laisser monter que par lui.

« Par l'ouïe, par la vue et par l'odorat, aussi bien que par son intelligence, il sait le préserver des mille accidents qui sont possibles à la chasse ou à la guerre. »

Pour Abd-el-Kader, les qualités physiques du cheval de race ne sont rien sans les qualités morales.

Par son intelligence, par son affection pour celui qui le nourrit, le soigne et le monte, cet animal ne doit faire qu'un avec lui.

« Demander ces qualités au cheval de race, ajoute le général Daumas, c'est tout simplement le placer dans l'ordre intellectuel, immédiatement après l'homme, comme d'après la légende, il a été immédiatement placé après lui dans la création.

DEUX AMIS
PAR PETER ¹¹⁹.
MUSÉE DU LUXEMBOURG.



Jument crise, 6 ans, 1^m 30. gris-clair rouané, de race Hamdoni.
La race Hamdoni est arabe et se rencontre dans les grandes plaines situées entre
Damas et l'Euphrate.

Photo du cap. Defrance.



Nous sommes bien loin de ces appréciations, je le sais, mais n'en sommes-nous pas trop loin ? »

Je vais m'efforcer de contribuer à mettre les choses au point, mais auparavant je rappellerai l'opinion de la Commission d'hygiène hippique instituée au Ministère de la Guerre.

Commission d'hygiène hippique.

Il m'est spécialement doux d'enregistrer l'opinion de cette Commission ; on la trouve consignée dans le Cours abrégé d'hippologie enseigné aux sous-officiers et brigadiers ¹²⁰ :

« Le cheval est un être intelligent que l'homme n'a pu assujettir, soumettre et approprier à ses usages justement que parce qu'il est intelligent et que l'homme a su lui faire comprendre, par une éducation particulière qu'on appelle le dressage, ce qu'il voulait obtenir de lui.

« Cet animal n'a pas seulement une certaine part d'intelligence, il a aussi des passions ; il est susceptible d'amitié, de reconnaissance, de haine, d'esprit de vengeance. Il se souvient des bons traitements, et il sait les reconnaître par sa docilité ; il conserve le souvenir des mauvais, il se révolte contre eux et, quand l'occasion se présente, il sait parfaitement user de représailles. » Il connaît la loi du talion et rend parfois avec usure les souffrances qu'on lui fait endurer.

Les organes de ses sens sont très perfectionnés : la vue porte loin, l'ouïe et l'odorat sont d'une grande finesse. Le cheval a la mémoire des lieux ; il conçoit un certain nombre d'idées à la manière de l'homme, il est sensible, il a une volonté d'après laquelle il se détermine. « Voilà ce que ne doivent jamais oublier

« ceux qui se servent du cheval et lorsque, au lieu de s'adresser à son intelligence, ils se montrent violents envers lui et le maltraitent, ils commettent un abus de la force et se rendent coupables d'une action véritablement mauvaise qu'on ne saurait trop blâmer et réprimer. »

Comme on pourra le constater, en bien des endroits la suite de mon ouvrage n'est que le développement de ce thème, et — faut-il voir là le résultat d'un simple hasard ? mes idées ne le contredisent nulle part.

LIVRE II

CONSTITUTION MENTALE DU CHEVAL

CONSTITUTION MENTALE DU CHEVAL

Dualité Morale : l'Être pensant et l'Être sensible.

Pour bien comprendre le cheval il faut
considérer en lui deux individualités
distinctes : l'être pensant et l'être
sensible ; le premier règne, mais le
second gouverne.

(L'auteur).

Nul animal ne peut se flatter d'avoir inspiré autant d'écrivains que le cheval : poètes, philosophes, naturalistes, écuyers et hippologues s'en sont occupés tour à tour. Mais rares sont les auteurs qui en ont étudié l'âme. Aussi les facultés intellectuelles du précieux serviteur restent-elles encore à peu près ignorées.

Il semble qu'on n'ait pas besoin de les connaître.

« Quant à moi, me déclarait un jour un ancien écuyer, aujourd'hui très en vue, je continue à considérer le cheval comme une machine. » Il serait superflu de vous dépeindre ici mon effarement.

Hélas ! j'ai quelque regret à le dire, dans mes entretiens avec les officiers de cavalerie, une chose m'a toujours vivement frappé : c'est l'état d'incertitude dans lequel ces éducateurs se trouvaient généralement sur la mentalité de leur élève.

Cependant les poètes de tous les temps ont chanté les vertus du cheval.

On a pu s'en rendre compte, la question dont je m'occupe a subi, pendant le cours des siècles, des vicissitudes curieuses.

L'antiquité avait une haute opinion des facultés morales du cheval. Aux temps de la Chevalerie, les poètes célèbrent les exploits de maints coursiers dont ils exaltent les talents.

Pendant les quinzième et seizième siècles, on croit, dans l'Europe occidentale, les chevaux tellement malins, qu'on fait à plusieurs savants d'entre eux l'honneur de les brûler publiquement comme sorciers.

Descartes, l'inventeur de l'automatisme des bêtes, n'y voit naturellement que des machines.

Pourtant Montaigne et plusieurs écuyers venaient de se faire les ardents défenseurs de l'intelligence chevaline.

Lisons quelques écrivains dont les idées chevalines aient fait un certain bruit dans le monde : d'abord Buffon, puis Toussenel, le général Daumas, nous ne trouvons que des louanges à l'adresse de l'orgueilleux solipède : à l'envi tous le magnifient ; ces lectures nous laissent sous le charme. D'autre part n'est-il pas de tradition, chez les Arabes, que le cheval « est le plus noble des animaux comme l'homme est la plus noble des créatures ? »

Les écuyers et les hippologues ne partagent pas cette opinion flatteuse. Tous rendent hommage à l'ardeur et aux grâces physiques du généreux coursier ; mais au point de vue intellectuel ils lui accordent la mémoire et l'instinct ; quelques-uns, car il y a d'honorables exceptions, y ajoutent l'intelligence, mais combien font-ils de réserves ? Selon l'expression du baron de Curnieu, « malgré leurs belles déclarations presque tous ces écrivains considèrent trop le cheval comme une machine qu'il faut manœuvrer par la statique et la dynamique ». Dans l'armée, l'intelligence du cheval a reçu la consécration officielle. La Commission d'hygiène hippique la mentionnait expressément et la recommandait comme un facteur essentiel de l'éducation. (Voir le Cours abrégé d'hippologie enseigné aux sous-officiers et cavaliers).

Cependant l'opinion publique reste sceptique et ne cesse de répéter : « Le cheval, quel stupide animal !..... »

De ce chaos d'opinions une vérité surgit, éclatante : le cheval moral n'est pas encore connu ; nous ne possédons sur lui que des idées et des sentiments confus qui n'ont pas été suffisamment approfondis.

Et nous utilisons cet animal depuis plus de six mille ans ! Qui pensait qu'on pût encore avoir du neuf à écrire, sur cet antique serviteur ? Ne nous en étonnons pas trop, la psychologie humaine elle-même ne date que d'hier.

Une objection s'est certainement présentée à l'esprit du lecteur : Puisque le cheval est intelligent, comment se fait-il que nos écuyers et nos hippologues aient eu tant de peine à le reconnaître ?

En consultant les auteurs anciens et modernes on constate un fait assez bizarre ; depuis l'apparition des premiers ouvrages d'équitation en Europe (XVI^e siècle) jusqu'à nos jours, on voit d'un côté les philosophes, les physiologistes et les psychologues, c'est-à-dire les théoriciens ¹²¹, affirmer l'existence de l'intelligence chez le cheval, sauf toutefois pendant l'éclipse partielle du cartésianisme. Dans l'autre camp les hippologues ¹²², les écuyers — à part quelques exceptions — ne l'admettent que difficilement, semblent vouloir l'ignorer ou même la nier.

Cette divergence d'opinions ne résiderait-elle pas dans ce simple fait que les deux camps envisagent la question à un point de vue différent, d'où la difficulté de s'entendre ? J'inclinerais à le croire.

Les premiers considèrent le cheval au général, et les seconds au particulier.

Les théoriciens purs ne peuvent refuser l'entendement à un être qui possède la triple faculté de vouloir, penser et sentir ; les praticiens (cavaliers, écuyers, hippologues non vétérinaires) ne croient que peu ou point à l'intelligence du cheval ; déroutés dans certaines de leurs prévisions, ils oublient les brillants résultats qu'ils trouvent naturel d'obtenir et ne retiennent que les manifestations d'égarement, d'emportement. Et s'ils ne peuvent vaincre l'amour de l'indépendance que cet élève, d'ordinaire soumis, possède au fond du cœur, ils qualifient de rétivité les défenses raisonnées, intelligentes, employées pour échapper à leur domination.

Nous voyons ainsi que si les premiers ont raison, l'erreur des autres s'explique.

Chez le cheval, la caractéristique de l'état mental est la prépondérance quasi-souveraine d'une grande impressionnabilité sur une intelligence peu développée ; le fougueux solipède n'est pas maître de ses nerfs, manque totalement de sang-froid.

Au moral personne n'a encore défini cet animal : c'est une créature composite qui présente une dualité curieuse. Pour bien comprendre le cheval, il faut considérer en lui deux individualités distinctes : l'être pensant et l'être sensible ; le premier règne, mais le second gouverne.

Ces deux êtres sont en perpétuel conflit et le second fait commettre au premier des sottises innombrables.

J'espère montrer, dans l'exposé qui va suivre, combien cette dissection morale (qu'on me passe le mot) facilite et éclaire l'étude de la psychologie du cheval.

Je commencerai par l'examen de l'intelligence et des principales facultés qui lui font cortège.

CHAPITRE I^{er}.

Le cheval être pensant.

SECTION I.

GÉNÉRALITÉS SUR L'INTELLIGENCE, L'INSTINCT ET L'ASSOCIATION DES IDÉES.

« Si les bêtes inventent moins que nous,
si elles perfectionnent moins, ce
n'est pas qu'elles manquent tout à
fait d'intelligence, c'est que leur
intelligence est trop bornée. »

Condillac.

Pour tous ceux qui s'intéressent au dressage du cheval, l'étude de son intelligence doit être, ce me semble, une question primordiale. Tout cavalier est un éducateur ; n'est-il pas indispensable pour lui de savoir si l'élève dont il doit faire ou compléter l'éducation est intelligent et à quel degré, quelles sont les conditions qui favorisent ou entravent le développement de cette intelligence ?

Je ne me bornerai pas à affirmer l'intelligence du cheval en me basant sur de simples considérations philosophiques ; je m'efforcerai de la mettre en pleine lumière en apportant des preuves, c'est-à-dire des faits, à l'appui de

ma démonstration : la psychologie, comme on le sait, est une science de faits.

D'abord et en peu de mots :

Qu'est-ce que l'intelligence ?

Qu'est-ce que l'instinct ?

L'intelligence est la faculté de concevoir, de comprendre : c'est elle qui, d'après Littré, nous permet d'apprécier l'importance d'un ou de plusieurs faits selon les circonstances dans lesquelles ils ont lieu et de se déterminer suivant les conséquences.

Pour le même auteur l'instinct est un mode d'activité cérébrale qui porte à exécuter un acte sans avoir notion de son but, à employer des moyens, toujours les mêmes, sans jamais chercher à en créer d'autres, ni à connaître le rapport entre eux et le but.

Sanson ¹²³ l'appelle une impulsion physiologique donnant lieu à des actes déterminés et indépendants de la volonté.

A une certaine époque on admettait que l'instinct était la raison des bêtes ; on ne voyait, dans ses manifestations, qu'un mouvement semblable à celui des horloges et autres machines ; c'était le temps où fleurissaient les doctrines de Descartes sur l'automatisme des bêtes.

Weinland l'a fait remarquer bien justement : ce mot instinct est « un oreiller fort commode pour la paresse ; grâce à lui on se sent dispensé d'une tâche difficile, celle de l'étude de l'âme animale ¹²⁴. »

« L'étude des animaux a été viciée par la distinction établie entre l'instinct et l'intelligence, » a dit Aug. Comte. Aujourd'hui, si tout le monde s'accorde à dire que l'instinct joue un rôle capital chez les animaux, il est, en outre, généralement reconnu qu'ils possèdent une intelligence, tout comme l'homme : la dose seule diffère. L'intelligence animale, c'est notre intelligence encore dans la nuit.

Par cette faculté, répartie à des degrés divers chez tous les êtres. animés, s'établit ce langage universel permettant aux sujets d'une espèce, non seulement de se comprendre entre eux, mais aussi avec ceux d'espèces différentes.

Caractères principaux de l'Intelligence et de l'Instinct.

Toute manifestation d'intelligence suppose un effort adaptif intentionnel, variant selon les circonstances ; dans l'acte instinctif, on ne rencontre qu'une impulsion aveugle, irrésistible : voilà qui semble délimiter nettement ces deux facultés. En théorie cela est vrai, mais, dans la réalité, fréquemment elles se confondent, se prêtent un mutuel appui ; certains instincts se modifient sous l'influence de déterminations intellectuelles, obéissant à ce qu'on appelle la loi d'adaptation du milieu.

Les castors des bords du Rhône, par exemple, ne construisent plus de huttes comme leurs congénères d'Amérique : ils creusent de simples terriers, des refuges souterrains qui leur permettent d'échapper à nos poursuites. C'est là un instinct acquis.

Autres exemples que j'emprunte à M. Fouillée ¹²⁵. Pour construire son nid, le loriot emploie des fils tissés par la main de l'homme, cependant l'homme n'a pas toujours existé, ni tissé.

A New-York le baltimore fait un nid feutré, à l'abri du froid ; à la Nouvelle-Orléans ce nid est à claire-voie pour que l'air passe librement à travers le logis et diminue la chaleur. Des perdrix du Canada qui, à Compiègne, se couvrent d'un petit auvent ont, sous un climat plus doux, supprimé cet abri qu'elles jugeaient inutile.

L'intelligence joue donc souvent un rôle important dans la formation des instincts : ainsi, selon Darwin, l'instinct de la peur, chez les animaux, doit être né de la réflexion. Ceux qui ont été poursuivis par l'homme se sont bientôt habitués machinalement à le fuir, puis, au bout d'un certain nombre de générations, l'hérédité aidant, l'habitude est devenue instinct.

Le savant naturaliste anglais a constaté que les oiseaux des îles où l'homme n'a jamais pénétré n'ont point peur de lui : aux îles Galapagos et Falkland il fit tomber un faucon d'un arbre en le poussant avec le canon de son fusil, et les petits oiseaux venaient boire dans une tasse qu'il tenait à la main.

Evidemment on ne saurait expliquer l'origine de chaque instinct, Malebranche l'a dit bien justement : « Il est bon de comprendre clairement qu'il est des choses absolument incompréhensibles. » Néanmoins on professe généralement aujourd'hui, en psychologie, que les actes essentiels nécessaires, qui étaient d'abord conscients, sont devenus, par la répétition et l'habitude, inconscients, automatiques, puis, grâce à l'hérédité, se sont transmis à l'espèce.

L'instinct est, en somme, une mémoire héréditaire souvent produite par de l'intelligence cristallisée. Voilà comment tous les instincts s'exercent maintenant sans la participation apparente, actuelle, de la conscience et de l'intelligence. Aussi le physiologiste italien Mosso a-t-il pu appliquer à la faculté qui nous occupe cette jolie métaphore et l'appeler : la voix des générations éteintes qui résonne, comme un écho lointain, dans les cellules du système nerveux ¹²⁶.

Ainsi donc, tout être montre de l'intelligence lorsqu'il comprend ce qu'il fait et l'exécute au mieux de ses intérêts. Il agit par instinct lorsqu'il obéit à une impulsion conforme à ses besoins, mais impulsion irréfléchie, aveugle, innée, automatique.

Sans intelligence chez les animaux, pas de dressage possible ; par elle nous les asservissons à notre joug en détruisant les résistances plus ou moins instinctives ; par elle nous leur inculquons ce que nous voulons, grâce aux réflexions naissant des sensations que nous leur faisons subir.

Dans son exposé sur les Bases psychologiques du Dressage ¹²⁷, dont j'ai parlé dans l'Aperçu historique (p. 85), M. G. Le Bon fait remarquer que le dressage du cheval repose sur l'application de l'une des lois fondamentales de la psychologie : la loi des associations.

L'association des idées n'est qu'une modalité de l'intelligence. Thurot la regarde « comme la cause et le moyen de toutes nos connaissances. »

Pour montrer comment le principe des associations permet au cheval de comprendre le langage du cavalier, M. G. Le Bon cite l'exemple du cheval qu'on habitue à s'arrêter dès qu'il reçoit un coup de cravache sur l'épaule. Pour obtenir ce résultat, le cheval étant en marche, on touche l'encolure avec la cravache, et immédiatement après on l'arrête avec la bride. Cette double opération est répétée pour que le cheval associe bien les deux opérations successives : coup de cravache et arrêt brusque avec la bride ; en continuant encore il arrive bientôt que le coup de cravache suffit pour produire l'arrêt sans le secours de la bride.

Mais ce n'est pas tout : dans sa Théorie psychologique de l'obéissance, l'auteur nous montre qu'il complète les deux premiers moyens « en faisant suivre immédiatement et toujours l'obéissance d'une récompense (caresses, pain, sucre, etc.), et le refus d'obéissance d'une punition. »

C'est là qu'on voit apparaître le rôle de l'intelligence, celle-ci permettant au cheval de réfléchir sur les sensations qu'on lui fait subir et de se déterminer dans le sens qui lui est favorable ; l'animal renonce bientôt à

toute velléité de résistance en saisissant l'avantage qui résulte de l'obéissance Il se forme là, non pas, à proprement dire, une association d'idées toute mécanique, provenant de ce que celles-ci ont été conçues ensemble une première fois, mais plutôt une liaison d'idées s'effectuant par un lien logique et naturel.

« Qu'est-ce que l'intelligence, nous dit M. Paul Janet, sinon une certaine liaison de pensées ? Qu'est-ce que le jugement, sinon la réunion de deux idées ? ¹²⁸ »

Cependant, dira-t-on, les chevaux bien dressés paraissent obéir à leur cavalier machinalement, automatiquement, presque instinctivement, sans avoir besoin de réfléchir ?

Cela est vrai, répondrai-je, mais en apparence seulement. Si l'animal bien dressé obéit aujourd'hui machinalement, automatiquement, sans avoir besoin de réfléchir, il a cependant fallu qu'il réfléchisse la première fois qu'il a obéi ; peu à peu, le même acte, souvent répété, s'est exécuté machinalement sous l'influence de l'habitude, cette seconde nature, a dit Hippocrate.

C'est un principe bien connu en psychologie que tout acte qui, à l'origine, demande de la réflexion, ne nécessite bientôt plus, s'il devient habituel, l'intervention de la réflexion.

J'emprunte à Hérodote le plus bel exemple historique d'association d'idées sur le cheval.

Le trône de Perse étant vacant, six grands seigneurs convinrent entre eux que celui-là serait roi dont le cheval hennirait le premier pendant une promenade faite hors de la ville. L'un d'eux, Darius, appela son écuyer, Œbarès, pour le mettre au courant de la situation et l'aider à triompher dans cette entreprise.

« Sur cet avis, dit le plus véridique des historiens anciens, dès que la nuit fut venue, Œbarès prit une des cavales que le cheval de Darius aimait le mieux, l'amena dans le faubourg, l'y attacha, en fit approcher le cheval de son maître, le fit passer et repasser plusieurs fois autour de cette cavale et lui permit enfin de la saillir. Le lendemain, dès qu'il fut jour, les six Perses, selon leur convention, se trouvèrent à cheval au rendez-vous. Comme ils allaient de côté et d'autre dans le faubourg, lorsqu'ils furent vers l'endroit où la nuit précédente, la cavale avait été attachée, le cheval de Darius y accourut et se mit à hennir. En même temps il parut un éclair et on entendit un coup de tonnerre, quoique le ciel fût parfaitement serein. Ces signes,

survenant comme si le Ciel eût été d'intelligence avec Darius, furent pour ce prince une espèce de consécration.

« Les cinq autres descendirent aussitôt de cheval, se prosternèrent à ses pieds et l'adorèrent comme leur roi. »

Darius n'était pas un ingrat : pour perpétuer la mémoire de son cheval, il lui fit élever une statue en pierre.

Un royaume valait bien une statue.

SECTION II.

FAITS D'INTELLIGENCE CHEZ LE CHEVAL.

« Je le demande en conscience à tous nos hippiatres, à tous nos hommes spéciaux en matière chevaline, quels sont les signes extérieurs de l'intelligence si surprenante que quelques-uns persistent à attribuer au cheval et que, pour mon compte, je n'ai jamais pu saisir ? »

Ainsi s'exprime le lieutenant-colonel Gerhardt dans son *Traité des résistances du cheval* ¹²⁹. Présentée de cette manière, la question ne me paraît pas bien posée. Il ne s'agit nullement de faire voir que le cheval possède une intelligence surprenante — les hommes sont-ils tous très brillants sous ce rapport ? — Il s'agit seulement de démontrer que le cheval est véritablement doué d'intelligence.

J'essaierai de prouver qu'à ce point de vue il est moins disgracié qu'on ne le croit généralement. Personne ne refuse au cheval la mémoire, qu'il possède à un haut degré : à quoi lui servirait-elle s'il n'avait pas la faculté de concevoir et de comprendre ?

Certes, il occupe à l'étiage intellectuel un niveau beaucoup moins élevé que le singe, l'éléphant ou le chien, mais si faible que soit chez lui l'intelligence, dans le dressage il faut en tenir le plus grand compte.

Que le lecteur se rassure ; je ne vais point lui vanter la haute intelligence du solipède à la tête superbe, son dévouement pour l'homme.

Les anecdotes que je citerai à l'appui de ma thèse n'auront rien de merveilleux ni de surnaturel.

Il faut reconnaître que certains auteurs ont fait le plus grand tort à la cause de l'intelligence du cheval.

Les exemples qu'ils rapportent sont très beaux, si beaux qu'on a peine à y croire, et que beaucoup ne résistent guère à une analyse rigoureuse.

Je ne doute point que les faits ne soient vrais dans leurs grandes lignes, toutefois il est manifeste que souvent l'imagination des témoins de bonne foi a amplifié inconsciemment. Puis, en dehors de ces exagérations que je veux croire involontaires, n'y a-t-il pas eu souvent aussi erreur dans l'interprétation des faits ?

Sans remonter jusqu'à Pline, prenons un écrivain très populaire, Brehm.

Dans la Vie des Animaux il raconte qu'un cheval avait les dents tellement usées (?) ¹³⁰ qu'il ne pouvait plus broyer ni foin, ni avoine ; ses deux voisins, très charitables, poussaient la délicatesse jusqu'à prendre dans son râtelier et sa mangeoire, le foin et l'avoine, qu'ils mâchaient et mettaient ensuite à portée de leur ami à la mâchoire dégarnie.

Y a-t-il vraiment là un acte d'altruisme ? J'ai peine à le croire.

Tous les jours on peut observer ce fait de chevaux qui prennent l'avoine et le foin de leur voisin et les mâchent, si le voisin d'humeur pacifique les laisse faire ; mais ces sujets font acte de pure gourmandise : ils n'offrent que les miettes qui tombent de leur table dentaire.

Autre exemple que j'emprunte à Fournier (Les Animaux historiques). Le cheval Phénix, fils de Bacha, ramené d'Egypte en France par Napoléon, était fort bien dressé ; il suivait partout son maître, obéissait au moindre signe et rapportait comme un caniche. Certain soir un chien enragé se jette sur le cavalier qui le montait ; Phénix voit le danger, saisit la bête furieuse entre ses mâchoires et lui brise les reins ; il préserve ainsi son maître. Le cheval a préservé son maître, voilà le fait, mais a-t-il cherché à le préserver ? J'en doute. En face de ce danger soudain et imminent, je me figure qu'il n'a guère eu le temps de songer qu'à lui-même et d'ailleurs :

« Charité bien ordonnée..... »

Je ne veux pas prolonger la série de ces exemples d'intelligence surprenante, surnaturelle, qui s'expliquent si naturellement ; ce serait inutile

et fastidieux. Je rappellerai, en passant, ces chevaux carottiers qui, disent les cavaliers, boitent au sortir de l'écurie pour ne pas aller à la manœuvre et ne boitent plus quand ils trottent en liberté dans la cour. C'est calomnier gratuitement le généreux animal : si les faits sont vrais en apparence, l'interprétation qu'on en donne est fausse ; le brave animal n'y met pas tant de malice, ainsi que je le montrerai plus loin en parlant de l'attention.

Dans ce cas nos troupiers mesurent le cheval à leur aune.

Que doit-on penser de l'attachement du cheval pour son maître si souvent invoqué comme une preuve d'intelligence ? Il faut beaucoup rabattre des histoires qu'on raconte à ce sujet.

Cet attachement existe un peu : le cheval aime son maître dans une certaine mesure, mais d'une façon impersonnelle ; c'est une sympathie qui s'adresse à l'espèce humaine tout entière ; il se plaît en notre compagnie lorsque nous le traitons bien.

Mais songeons avec quelle facilité l'insouciant quadrupède change de maître ! il ne s'en émeut pas, ne paraît pas s'en apercevoir.

Le nouveau maître ¹³¹ n'a qu'à se servir des mêmes moyens que l'ancien, pour être accueilli de la même façon ; le changement de costume est peut-être ce qui frapperait le plus le cheval. Cet animal doit aussi, certainement, constater le changement de la voix ; mais les inflexions de la voix ont plus d'importance que la voix elle-même. (Voir plus loin : Langage). Il faut donc ranger parmi les légendes les anecdotes de chevaux qui, dévorés par le chagrin, se sont laissés mourir de faim après avoir perdu leurs maîtres.

En somme ce qu'on appelle l'attachement, l'amour du cheval pour l'homme est une simple et entière confiance de l'animal pour qui le soigne, le conduit et surtout, le nourrit habituellement.

Cet attachement est plutôt de la reconnaissance..... de l'estomac.

N'observe-t-on pas pareille chose, pas toujours....., dans notre belle espèce humaine ?

J'aborde maintenant des faits plus précis qui ne sauraient s'expliquer sans l'intervention de la faculté de raisonnement.

Le simple fait que le cheval a pu se plier à toutes les méthodes d'équitation et les comprendre — et Dieu sait combien elles ont varié — prouve déjà son intelligence ; quoi qu'on en dise, ce n'est pas le cheval monté qui en montre les plus belles preuves.

Comme l'écrit M. G. Le Bon :

« Etant donné que l'aptitude à la réflexion est une qualité peu répandue chez l'homme, il est évident qu'elle ne saurait être fort développée chez le cheval. »

Prenons cet animal pendant son dressage : les éperons lui labourent les flancs qu'il a fort sensibles, le mors et la gourmette lui causent des impressions désagréables, douloureuses même ; ces sensations paralysent singulièrement la faible faculté de raisonnement chez le généreux mais impressionnable serviteur.

D'autre part les fluctuations du cavalier inquiètent certainement l'animal, l'obligent à modifier constamment ses attitudes et à faire une nouvelle éducation de son centre de gravité.

Les cavaliers vraiment doués, possédant le tact équestre, ont le talent de réduire tous ces inconvénients à leur minimum ; ils ne se servent de leurs aides qu'à bon escient, emploient des actions justes et mesurées, récompensent ou châtient à propos ; aussi sont-ils plus tôt compris de leur monture et obtiennent-ils un dressage plus rapide.

La faculté d'adaptation mise en œuvre chez le cheval, c'est l'intelligence ; malgré tout, le cavalier ne laisse guère d'initiative à l'animal, qui n'existe plus, comme l'a dit Buffon, que par la volonté d'un autre ; le serviteur n'a plus alors qu'une chose à faire : obéir.

Arrivé à ce degré d'obéissance, le cheval semble agir machinalement ; le rôle de l'intelligence n'apparaît plus, mais, dans les débuts, l'élève a dû réfléchir un peu pour saisir les avantages de l'obéissance et les inconvénients de la résistance ; sa soumission était raisonnée ; les associations d'idées ainsi formées, d'abord conscientes, sont devenues, par la répétition et l'habitude, inconscientes, automatiques. Quand le sujet n'est pas bien dressé ou que le cavalier est inexpérimenté, il est facile de concevoir que le pauvre animal soit dans de bien mauvaises conditions pour faire briller, à notre profit, le peu d'intelligence qu'il possède.

Considérons, en effet, le cheval non dressé, avec un bon cavalier sur le dos, ou le cheval dressé, monté par un cavalier inexpérimenté. Souvent, dans ces deux cas, on voit l'animal faire preuve d'intelligence à notre détriment : il emploie alors des ruses ingénieuses pour tâter le bon cavalier ou pour se débarrasser de l'autre, colis qui le gêne. Mais ce n'est point sous ce jour fâcheux que je veux montrer ici le noble animal ¹³² et j'aime mieux l'exemple suivant extrait du Voyage dans la Haute Asie, de M. Pétiinaud, inspecteur général des Haras. L'auteur a rencontré un Arabe qui l'a

beaucoup étonné ¹³³. « Sans selle, sans bride, avec un petit licol dont la muserolle était une espèce de chaînette en fer, et tenant à la main une baguette à bout recourbé dont il se servait pour diriger son cheval, il le lançait à fond de train, arrêta sur place, repartait comme une flèche, tournait court ventre à terre et exécutait, à cette allure des changements de pied, eu l'air, sur la ligne droite. C'était à n'en pas croire ses yeux, et je doute, ajoute l'auteur, que nos écuyers ou nos sportsmen les plus célèbres puissent faire mieux. Ce qui m'a surtout frappé, c'est la simplicité des moyens employés par cet enfant d'Ismaël pour obtenir ce qu'il exigeait de son coursier. »

LES JEUX DU CHEVAL.

Saïda, du 15^e chasseurs.

Photo du cap. Couverchel.



Ce seul fait ne démontre-t-il pas encore l'intelligence du cheval ?

Montaigne dit avoir vu, à Rome, dans les anciens Thermes de Dioclétien, le 8 octobre 1581, « un cheval monté par un Italien qui avait été longtemps esclave en Turquie. Le cavalier pouvait manier sa monture à toutes mains avec une baguette, la bride avalée sur ses oreilles. » (Essais.) Dans l'Enéide (IV), Virgile rapporte que les Numides conduisaient leurs chevaux sans frein.

Pour se convaincre à priori de l'intelligence du cheval, le lecteur n'a qu'à faire appel à ses souvenirs.

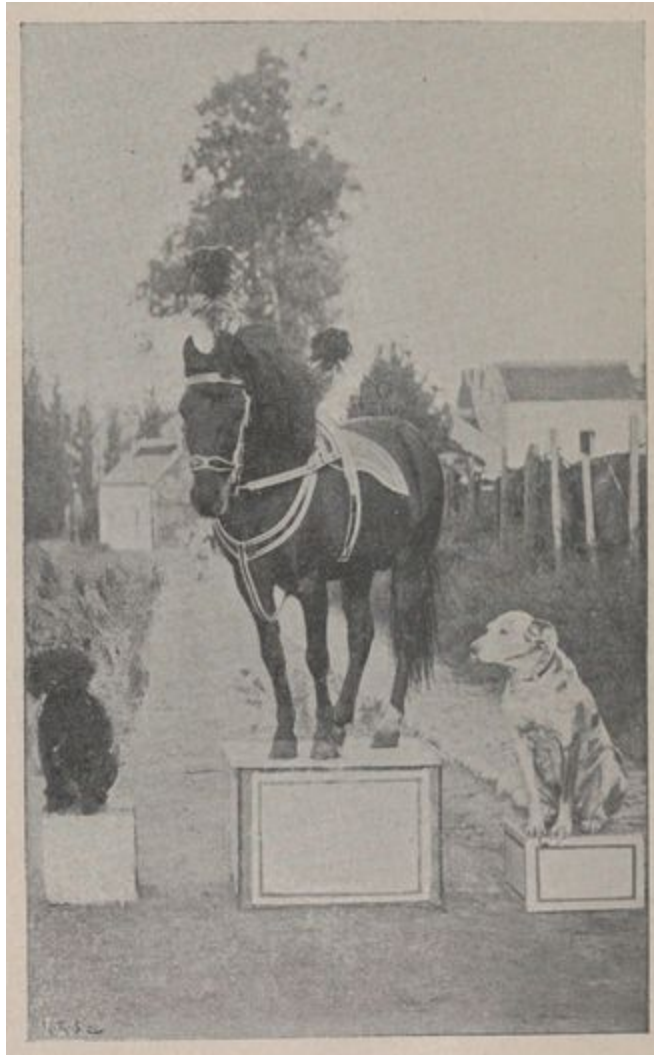
Qui n'a pas été émerveillé par les exercices de certains chevaux savants ? La première fois que vous avez vu l'un d'eux monter sur un escabeau, ouvrir une boîte pour y prendre un mouchoir et le rapporter, ou bien, saluer la plus jolie personne de la société, compter jusqu'à vingt, tirer un coup de pistolet, faire le mort, etc., etc., n'avez-vous pas été fort agréablement surpris ? Cette séance ne fut-elle pas pour vous une révélation ? Depuis ce jour n'avez-vous pas eu meilleure opinion de l'intellect du cheval ?

Quels que soient les moyens, les ficelles, comme on dit en argot de métier, qui permettent d'arriver à ces résultats, auriez-vous jamais supposé pareille adresse chez le frère du cheval de labour ou de camion, ordinairement lourd, grossier, à l'esprit inculte ?

CHEVAL SAVANT.

Bijou, dressé par M. Germain, travaille comme un chien et remonte sur son banc après chaque exercice.

Cliché du Sport universel illustré.



Nombreux et variés sont les tours qu'avec autant d'habileté que de patience les dresseurs font exécuter aux chevaux ; on a pu voir quelques uns de ces animaux prendre une anguille dans un seau.

L'exemple suivant, rapporté par Raabe ¹³⁴, mérite une place d'honneur.

Ciniselli, écuyer de Victor Emmanuel, avait dressé un sujet en liberté d'une façon remarquable.

Le cheval devait préparer le déjeuner de deux amis. L'animal grimpait du devant sur le seuil assez élevé d'une maison, tirait le cordon de la sonnette jusqu'à ce qu'on ouvrît une fenêtre, s'y présentait aussitôt et la bonne lui

remettait tout ce qui était nécessaire pour le service d'une table de deux personnes. Le cheval allait, venait, sonnait et resonnait ainsi jusqu'à ce que sa besogne fût achevée ; au dernier voyage, la bonne se faisant trop attendre, le garçon — c'est-à-dire le cheval — l'en punissait en lui enlevant son bonnet..... au grand plaisir de toute l'assistance.

On mit dix-huit mois, paraît-il, pour obtenir ce joli résultat.

« S'il a fallu un temps aussi long, cela ne dénote pas, dira-t-on, une grande intelligence de la part de l'élève. »

Oui ! mais cela prouve néanmoins de l'intelligence et c'est là tout ce que je veux démontrer.

Le talent et la patience du dresseur sont évidemment ici ce qu'il y a de plus remarquable ; et d'ailleurs, il faut bien le dire, dans tout dressage, c'est plutôt la patience qui manque à l'homme que l'intelligence qui manque au cheval.

C'est surtout quand les chevaux sont livrés à eux-mêmes, dans le recueillement de la solitude, loin du bruit, loin du monde, qu'ils déploient toutes les ressources de leur esprit. L'habile tactique des sujets sauvages pour se défendre contre les fauves en est le premier témoignage. Mais, à l'état domestique, de combien de ruses ingénieuses ces animaux ne sont-ils pas capables, principalement lorsqu'ils sont poussés par l'aiguillon de la gourmandise ou simplement par le désir de goûter un peu de liberté ?

En 1876-77, l'Ecole de Cavalerie de Saumur possédait un cheval appelé Condor, de la division des cavaliers-élèves ; cet animal donnait souvent des preuves d'une intelligence peu ordinaire pour l'espèce. A l'écurie, se détacher en se débarrassant de son licol était pour lui un jeu.

Condor avait un ami, Breteuil, qui logeait quelques stalles plus loin ; celui ci, également épris de liberté, ne savait pas se rendre libre ; le rusé Condor venait à son aide et se chargeait de cette besogne délicate.

Quand les deux prisonniers pouvaient sortir de l'écurie, ils se livraient en commun à de joyeux ébats sur le Chardonnet ¹³⁵, savourant les douceurs de l'école buissonnière.

Une fois libres, toutes les tentatives pour les reprendre étaient inutiles ; c'est en vain qu'on leur offrait de l'avoine dans la vannette ou à la main ; ils flairaient un piège.

Fort heureusement ces deux amis avaient le sentiment de l'heure :

« On est militaire ou on ne l'est pas ». Ils connaissaient surtout celle du

repas et, à la sonnerie de la botte, se présentaient d'eux-mêmes pour rentrer à l'écurie.

Il paraît qu'on avait essayé, pour les reprendre, de sonner la botte en dehors de l'heure, mais le subterfuge n'avait pas réussi ; dans leur for intérieur ils se disaient certainement : « L'heure c'est l'heure ; avant l'heure ce n'est pas l'heure ».

En dehors de ces escapades, Condor faisait bien son service et travaillait comme les camarades. Quelquefois pourtant, lorsque son cavalier l'amenait en main sur le carré, sellé et bridé, l'espace, le grand air et sans doute,

« Quelque chose aussi le poussant, »

ses idées d'indépendance le reprenaient tout à coup. Alors, couchant les oreilles pour se donner l'air méchant, il allongeait tranquillement la tête, saisissait doucement le poignet de l'homme pour l'inviter à lâcher les rênes. Cette manœuvre si simple réussissait toujours ; effrayé, le cavalier abandonnait tout. Condor, devenu libre, partait aussitôt en gambades joyeuses, entonnant, à sa manière, l'hymne de la liberté.

Chaque régiment possède quelques chevaux, toujours les mêmes, qui, malgré toutes les précautions, se détachent et s'évadent très régulièrement pour se promener dans la cour. Il en est qui paraissent s'y donner rendez-vous, tant ils s'y trouvent souvent réunis ; les gardes d'écurie les maudissent, car ils leur font attraper chaque année un nombre respectable de jours de salle de police. Ces prisonniers toujours en rupture de licol sont le cauchemar de leurs gardiens.

Que voulez-vous ? les pauvres animaux ont la nostalgie du grand air. « Liberté ! Liberté chérie !.... »

Au 16^e d'artillerie (5^e batterie) existait, en 1885, à Clermont-Ferrand, un cheval de trompette qui excellait dans l'art de se détacher. On avait beau serrer la sous-gorge du licol, remplacer celui-ci par un simple colleron, il déjouait tous ces moyens ; il est vrai de dire que cet animal avait la tête chargée en ganaches et l'encolure épaisse.

Il se détachait surtout pendant la nuit ; une fois libre, il restait à sa place. C'est qu'il avait son idée fixe.

Au jour, comme on le sait, la corvée de litière terminée, les gardes d'écurie emportent les civières de fumier, laissant les portes grandes ouvertes en mettant seulement les chaînes de sûreté. Le rusé quadrupède profitait du moment où l'écurie n'était plus surveillée pour se glisser habilement sous les chaînes qui barraient la porte ; puis il se rendait près des cuisines pour s'offrir un matinal « champoreau ». Il plongeait sa tête avec délices dans le baquet d'eaux grasses pour choisir les morceaux de son goût ; il paraît qu'il l'y fourrait jusqu'aux joues.

Dans la batterie les canonniers ne l'appelaient que le mangeur de rata.

Et chaque fois que le garde d'écurie constatait son absence illégale, il se rendait aussitôt près des cuisines où il était sûr de trouver le cheval-plongeur.

Tous les goûts sont dans la nature.

La gourmandise inspire au cheval toutes sortes d'audaces.

Certain matin d'été, en 1874, à Saint-Mihiel, chez M. le lieutenant-colonel de B..., on entend tout à coup des bruits de pas formidables, insolites, dans le grenier à fourrages situé au premier étage des communs. « Il y a des voleurs dans la maison, se dit-on. » On se trompait sur le nombre : il n'y en avait qu'un, nommé Paulus, dont le signalement suit : cheval, 9 ans, taille élevée, manières distinguées, l'œil très intelligent ; beau type de race limousine.

Mais comment avait-il pu grimper jusque-là ? Oh ! c'était bien simple : on accédait au grenier par un étroit couloir en pente douce terminé en haut par un escalier de huit marches.

Ce couloir précédait l'écurie, en sorte que le cheval, dans sa petite jugeotte, devinait très bien où il menait, car il voyait tous les jours les ordonnances en revenir les mains pleines de bonnes choses.

Il faut dire en outre que Paulus savait très habilement se faire détacher par son aimable voisin d'écurie : celui-ci, pour se distraire, tirait sur l'extrémité libre de la têtière du licol jusqu'à ce qu'elle fût sortie de l'ardillon.

Paulus, une fois libre, s'était donc engagé dans le couloir ; le grenier n'avait pas de porte ; l'animal avait le droit d'en conclure que l'entrée était libre — et il était entré. — Qu'est-ce que huit marches pour un destrier limousin stimulé par la curiosité et la gourmandise ? Un ou deux bonds et l'obstacle est franchi.

Lorsque les ordonnances arrivèrent, Paulus était tranquillement attablé ; il tapait dans le tas d'avoine et avait mis deux pieds dans le plat.

Comment le tirer de là ? car le déjeuneur n'avait pas l'air de vouloir s'en aller : Où peut-on être mieux qu'au sein de l'abondance ?

Tout étonné il regardait les hommes, semblant leur dire :

« Je suis ici chez moi, c'est à vous d'en sortir. »

Mais il fut seul de cet avis. Pour le descendre on recouvrit de paille et de fumier les degrés de l'escalier et le voleur, bien à regret, dut interrompre sa collation matinale et regagner l'écurie. On prit des précautions pour que le fait ne se renouvelât pas.

Plus tard Paulus changea d'arme mais sans changer d'habitudes : Quand on est gourmand c'est pour longtemps.

Au 5e dragons, à Saint-Omer, le coffre à avoine était placé dans l'écurie ; quand le cheval parvenait à se faire détacher, il allait droit au coffre dont il soulevait le couvercle et se régala à son aise.

On sait l'habitude qu'ont certains chevaux de manger d'abord l'avoine du voisin avant de toucher à la leur qu'ils ne consentent jamais à partager ; j'ai connu, dans la ferme de mon père, un cheval hongre auquel on avait dû raccourcir la chaîne afin de l'empêcher de prendre l'avoine de son camarade de droite. Ce moyen réussit quelque temps, mais l'ingénieux animal voyant qu'il ne pouvait plus atteindre le grain avec les lèvres, imagina un procédé bien simple : il leva et étendit le membre antérieur droit ; avec sa « main », qu'il promenait délicatement dans la mangeoire, il ramenait l'avoine à portée de sa bouche.

Coco était son nom ; il faisait l'orgueil de la ferme, était la perle de l'écurie où il brillait à la place d'honneur, bien en vue, tout près de la porte ; ce bidet trotteur avait la mission spéciale de faire les courses à la ville.

Choyé par tous, tout lui était permis ; d'un naturel très affable, aussi intelligent qu'un cheval peut l'être, issu, comme on le disait fièrement, d'un « étalon du gouvernement », c'était un joli type de demi-sang de trait léger ; il joignait les grâces du corps aux dons de l'esprit ; sa tête carrée, fine, expressive montrait qu'il avait du sang oriental dans les veines.

Gâté dès sa plus tendre jeunesse, il avait pris l'habitude de venir mendier à la cuisine. Il savait ouvrir la porte en appuyant le bout du nez sur le loquet, montait sur le seuil et attendait, pour s'en aller, qu'on lui eût donné son pain quotidien. Comme on le prenait sous ses yeux, dans la maie à lourd couvercle placée près de la porte, l'animal, très observateur, avait remarqué ce détail, et après plusieurs tentatives, était arrivé à entr'ouvrir le couvercle et à introduire sa tête.

A peine adolescent, je trouvais très amusant de le voir ainsi se servir tout seul ; parfois on l'apostrophait, pendant son larcin, alors il retirait brusquement la tête, faisant claquer le couvercle qui retombait de tout son poids. Puis il reculait vivement de quelques pas, mais nullement effrayé et — cela se lisait sur sa figure — tout prêt à recommencer si on voulait bien le laisser faire.

Coco a fourni vingt-huit ans de bons et loyaux services. Jusqu'au dernier mois de sa longue carrière il avait conservé l'usage de toutes ses facultés et pouvait encore fournir une course de 30 à 40 kilomètres dans une après-midi, et il ne fallait même pas faire le simulacre de se servir du fouet, il se serait emporté devant cette injure. Il est mort dernièrement, dans sa 31^e année, des suites d'un grave coup de pied à l'épaule droite, victime de son seul défaut : la gourmandise.

On périt toujours par où l'on a péché.

Pauvre Coco ! ! ! que la terre lui soit légère !

N'est-ce pas le cas de rappeler ici le cheval de M. Sanson, qui savait si bien se détacher et forcer le cadenas du coffre à avoine pour manger à son aise ? (Voir dans l'Aperçu historique : Opinions des Vétérinaires, p. 95.)

Bien des chevaux, livrés à eux-mêmes, sont capables d'en faire autant. J'ai pu observer, à Montmirail (Marne), chez mon collègue et ami, M. Ch..., un cheval qui, pour arriver aux mêmes fins, emploie des moyens encore plus surprenants.

L'histoire vaut la peine d'être contée par le menu. L'animal, nommé Buffalo, hongre, onze ans, loge, avec un camarade, dans une écurie située au-dessous d'un grenier à avoine ; le grain peut être amené automatiquement dans l'écurie par une cheminée verticale en bois. L'extrémité supérieure de cette cheminée s'ouvre en entonnoir dans le tas d'avoine, l'extrémité inférieure se termine à 1 mètre 30 centimètres au-

dessus du sol et présente, sur sa face antérieure, une petite porte se mouvant verticalement entre deux glissières latérales.

Un jour on trouva le cheval détaché dans sa stalle, la porte du distributeur à avoine entr'ouverte et une grande quantité de grain couvrant la terre.

Mon collègue en conclut que l'animal avait été mal attaché et la porte du distributeur incomplètement fermée ; il fit, à ce sujet, des recommandations à sa domestique.

Néanmoins le fait se renouvela les jours suivants. Maintenant plus de doute, le malin quadrupède savait se détacher et ouvrir la porte du distributeur ; celle-ci fut cadénassée et le licol serré davantage. Rien n'y fit ; Buffalo continua à se débarrasser de ses liens et il eut vite fait d'ébranler, avec ses dents, le nouveau système de fermeture ; l'anse du cadenas prit du jeu dans les anneaux des pitons et la porte se soulevait suffisamment, en la secouant, pour que l'avoine s'écoulât à volonté.

La petite porte descendue à fond, on pratiqua au ras du bord supérieur un trou dans la paroi de la cheminée et on y introduisit, à frottement doux, un clou formant cheville d'arrêt ; la porte du distributeur paraissait ainsi très bien fixée. Le cheval parvint encore à enlever la cheville avec ses incisives qui avaient laissé leurs empreintes sur le bois.

Le maraudeur fut alors retiré de l'écurie dont la porte est munie d'un verrou extérieur et mis dans un box voisin où on le laissa en liberté. La porte de ce box ferme aussi au moyen d'un verrou horizontal placé extérieurement, mais au milieu de sa moitié supérieure se trouve percé un châssis-ouvrant, assez grand pour qu'un cheval puisse passer la tête ; ce châssis se fixe par un verrou intérieur.

Voilà donc le gourmand prisonnier réduit à la ration congrue, mais cela ne devait durer qu'un temps. Un matin, les trois verrous ayant été soigneusement mis, on trouva encore toutes les portes ouvertes, celle du distributeur comprise, et le grain sur le sol ; le cambrioleur se promenait en liberté dans la cour, la mine réjouie de quelqu'un qui vient de faire un bon repas, agrémenté d'une bonne farce.

Depuis lors le distributeur ne sert plus ; on prend directement l'avoine au grenier. Buffalo n'a pas encore trouvé le moyen de grimper à l'échelle qui y conduit.

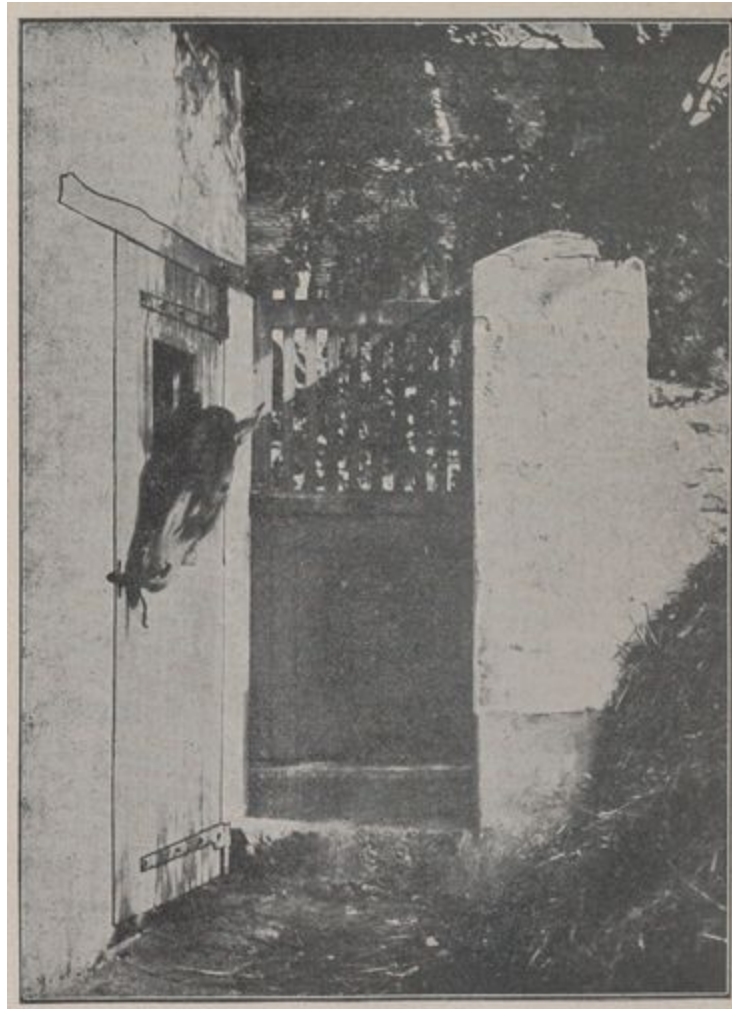
J'ai tenu à constater de visu la manière d'opérer de ce cheval qui s'est prêté à mes désirs avec une grâce parfaite ; il m'a suffi d'un peu de patience.

Ce qui m'a surtout frappé, c'est la facilité avec laquelle il ouvre le verrou intérieur de son box ; il le retire aussi vile qu'on pourrait le-faire avec la main ; je me suis amusé une dizaine de fois de suite à le remettre et à lui fermer la porte au nez. Il tirait immédiatement le verrou, ouvrait le châssis et passait sa tête à l'extérieur ; à la fin il faisait claquer bruyamment la porte du châssis, montrant qu'il n'était pas content.

Cet animal excelle dans l'art d'ouvrir les portes lorsqu'il sait qu'il se trouve quelque chose d'agréable derrière ; aussi pendant ses tournées de clientèle, mon collègue a-t-il dû renoncer à l'attacher aux portes de grange ; si elles ne sont pas fermées à clef, il les ouvre toutes, quel que soit leur système de fermeture.

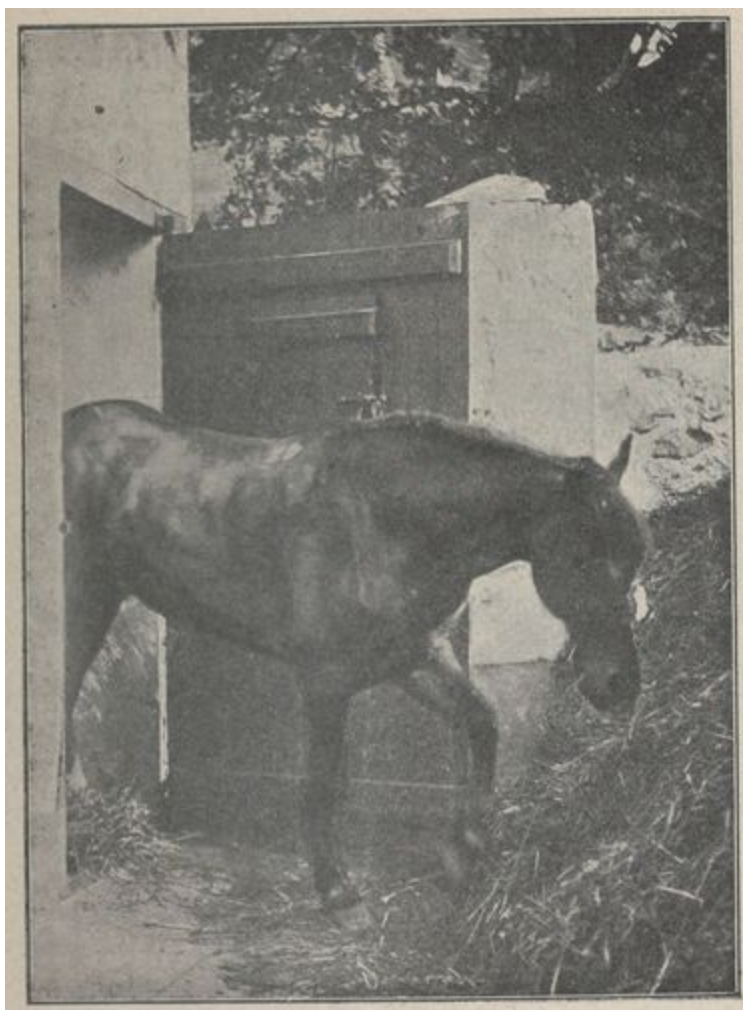
UN CHEVAL CAMBRIOLEUR.

L'animal se croyant seul : « Personne n'est là ; profitons en. »



Buffalo s'est détaché en se débarrassant de son licol et a ouvert le châssis ; il passe la tête et tire le verrou extérieur de la porte.

« Allons-y ! »



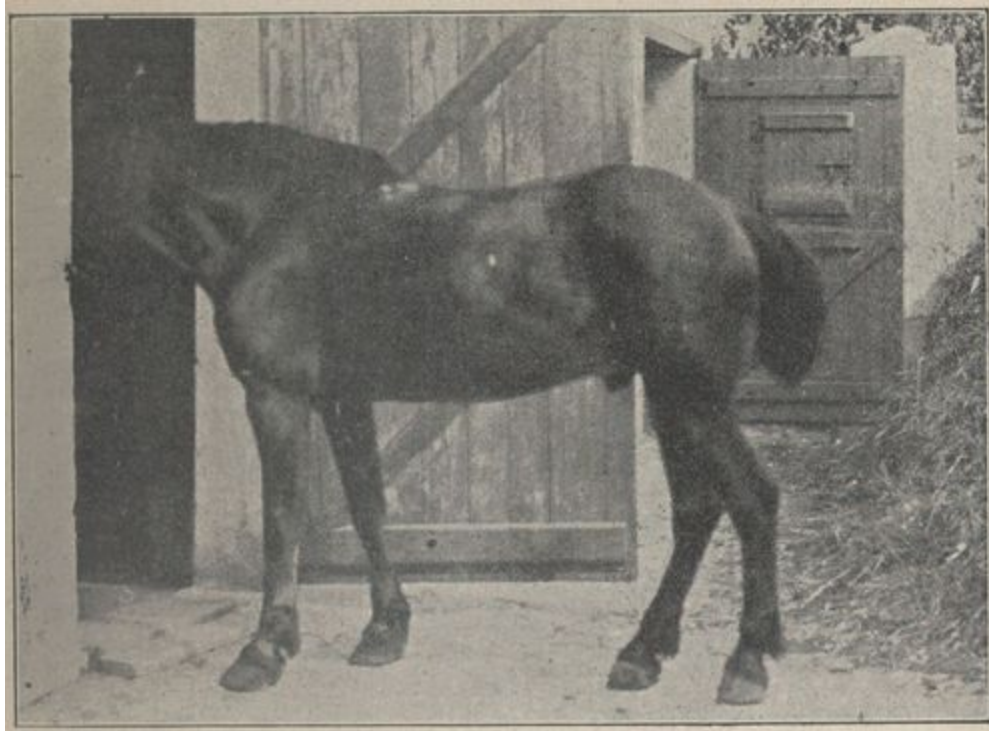
Buffalo, qui s'est rendu libre, sort dans la cour. On remarquera qu'il a pris, comme toujours, la précaution de repousser le chassis qui aurait pu, au passage, lui blesser l'épaule gauche.

Devant l'écurie où se trouve l'avoine : « C'est ici... »



Buffalo tient dans ses dents la queue du verrou qu'il vient de faire glisser et ouvre délicatement la porte.

« Toujours personne ; entrons. Il ne me reste plus qu'à cambrioler la porte du distributeur à avoine. »



Il y a mieux encore : ouvrir et fermer les portes de son écurie semble, pour Buffalo, un amusement.

Le jour même où les photographies des gravures ci-jointes furent prises, il enferma M. Ch... dans l'écurie ; par distraction ou malice je ne sais, toujours est-il que le photographe dut aller délivrer le maître devenu le prisonnier de son cheval.

Pareille aventure était déjà arrivée à la domestique qui resta ainsi plus d'une heure avant d'être rendue à la liberté, trouvant que la farce avait trop duré.

On pourrait allonger indéfiniment cette liste d'exemples authentiques de ruses ingénieuses fournies par l'espèce chevaline : mais il faut se borner.

Après les quelques faits bien caractérisés que je viens de citer, il me semble difficile d'admettre que notre fier solipède n'a que de la mémoire et de l'instinct.

Le cheval est intelligent ou le mot intelligence n'a plus de sens.

CHAPITRE II.

Considérations sur les principales facultés du cheval faisant cortège à l'intelligence.

Mémoire, Imagination, Attention, Volonté, Jugement.

SECTION I.

MÉMOIRE.

« Mémoire est pensement. »

(Duc de Newcastle.)

La mémoire, d'après Littré, est la faculté de rappeler les idées et la notion des objets qui ont produit des sensations ¹³⁶.

Elle conserve en dépôt les faits et les pensées qui, sans elle, seraient perdus. C'est elle qui fait revivre les perceptions antérieures.

Montaigne l'appelle « l'étui de la science » et Pascal la déclare nécessaire pour toutes les opérations de l'esprit.

Pour Buffon, les sensations toutes seules ne suffisent pas pour produire la mémoire ; celle-ci n'existe, en effet, que dans la suite des idées que nous pouvons tirer de ces sensations.

« Un esprit tout instantané, sans mémoire, nous dit M. Alfred Fouillée ¹³⁷ serait comme s'il était sans conscience ; il n'y aurait plus de lien entre ses divers éléments conscients dont le rapport dans le temps peut seul constituer

une vie mentale. Il mourrait et naîtrait sans cesse emporté par une continuelle vicissitude ; cette série d'éclairs ne serait point une vraie lumière. » ¹³⁸.

La mémoire est donc l'auxiliaire indispensable de l'intelligence.

Dans la mémoire il faut distinguer les souvenirs et les réminiscences.

D'après M. Paul Janet, le souvenir se compose de deux éléments :

1° La représentation mentale des choses antérieurement perçues ;

2° L'acte de reconnaître ces choses.

La réminiscence est un demi-souvenir, un souvenir inconscient.

« On connaît l'anecdote de Fontenelle qui, écoutant un poète lui lire des vers de sa façon, ôtait de temps en temps son chapeau :

« Que faites-vous ? lui dit l'autre. — Je salue au passage de vieilles connaissances. » ¹³⁹.

Chez le cheval, l'intelligence est servie par une mémoire très heureuse ; cet animal conserve le souvenir des châtiments comme celui des bienfaits ; sa mémoire des lieux, en particulier, est remarquable et plus puissante que la nôtre ; tous les cavaliers en ont eu maintes fois la preuve.

Qu'on me permette de citer ici le court exposé qu'y consacre M. Gustave Le Bon dans son remarquable ouvrage ¹⁴⁰ :

« La caractéristique la plus fondamentale de la psychologie du cheval est la mémoire. Il est peu intelligent, mais sa mémoire représentative paraît supérieure à celle de l'homme, et, s'il savait parler, il obtiendrait vraisemblablement tous les prix dans les concours. Le cheval retrouve mieux que nous les chemins où il a déjà passé dans une forêt, et, dans les régiments, il retient souvent plus vite que les recrues le sens des diverses sonneries. Il lui suffit de quelques jours de manège pour comprendre et exécuter à la voix de l'écuyer et malgré les indications maladroitement ou contraires de son cavalier, des ordres très variés : pas, trot, galop, arrêt, changement de main, voltes, etc. Si on a pris cinq ou six fois, sur une route, l'habitude de faire partir un cheval au galop à un endroit déterminé, il galope de lui-même en arrivant à cet endroit.

« Fort utile pour l'éducation du cheval, cette mémoire rend très dangereuses les erreurs de dressage et les maladresses du cavalier inexpérimenté. Qu'un cheval, traversant une route dirigée du côté de l'écurie ait la tentation de la prendre, et que son cavalier finisse, après quelques faibles tentatives de résistance, par céder, l'animal recommencera

sûrement, sachant parfaitement qu'il n'a qu'à accuser ses défenses pour être maître de son cavalier, et alors il devient rapidement rétif. »

Il faut ajouter que, chez le cheval comme chez l'homme, la mémoire varie avec l'âge ; elle est beaucoup plus vive, plus prononcée dans la jeunesse que dans l'âge mûr et la vieillesse.

On pourrait remplir des volumes avec des faits étonnants de mémoire observés sur les représentants de l'espèce chevaline. Je me bornerai à quelques exemples.

C'est d'abord le cas du cheval de Broussais. Chaque jour le père de l'illustre médecin, rentré chez lui après sa matinée de visites, confiait sa monture à son fils qui portait les médicaments prescrits. Le cheval s'arrêtait de lui-même devant chaque porte où son maître était entré le matin ¹⁴¹.

Rappelons-nous ce cheval de mine dont parle H. Bouley ¹⁴². Devenu infirme après dix ans de séjour dans la mine, on le remonte à la surface. Sitôt dehors il salue le soleil d'un hennissement joyeux, et, reconnaissant les objets qui l'entourent, se dirige seul vers l'écurie qu'il avait quittée dix ans auparavant et située assez loin de l'ouverture du puits. Devant cet exemple de mémoire à longue échéance ne serait-ce pas le cas d'opposer le cheval à l'oie dont la mémoire est remarquablement courte. Cet oiseau est très difficile à dresser ; reste-t-on trois jours sans le faire travailler, tout est à recommencer. Aussi dit-on : « Bête comme une oie. »

Dans le dressage du cheval, au contraire, il faut retenir ce fait capital et assez constant : Quand cet animal a bien compris, c'est pour toujours.

Pendant mes séances de dressage par l'électricité, j'ai constaté que les chevaux gardaient un vif souvenir des décharges : c'est du reste la crainte de leur retour qui les empêche de se défendre. Certains chevaux en arrivent très vite à distinguer le mors de filet ordinaire du mors électrique.

Voici à ce sujet un fait bien démonstratif qui s'est produit, en 1885, sur Laisse, jument de 6 ans du 12^e cuirassiers. Après la deuxième leçon, alors qu'elle venait d'être domptée par deux décharges, on lui remit son bridon ordinaire et on voulut lever un pied postérieur ; Laisse le lança aussitôt avec violence. Le mors électrique remplacé, le membre put être levé dans la docilité la plus absolue. Trois fois de suite la jument se conduisit exactement de la même façon, ruant quand elle avait le mors ordinaire, n'osant plus bouger dès qu'on lui mettait le mors électrique, bien qu'on ne fît pas passer le courant.

Riquet ¹⁴³ cite aussi deux exemples remarquables de mémoire sur des animaux de la Compagnie des Omnibus de Paris.

1° Un cheval du dépôt de Montrouge, difficile à garnir et à atteler, est dompté par le système Rarey ; après une leçon de 1 heure 1/2 donnée au dépôt de Jemmapes, il suit son dompteur comme le ferait un chien docile. On peut l'atteler et le dételer sans aucune résistance. Renvoyé dans son ancien dépôt et replacé dans les conditions où ses défenses lui avaient réussi, il reprend ses mauvaises habitudes. Conduit de nouveau à Jemmapes, il ne manifeste plus la moindre méchanceté et fait convenablement son service.

2° Un cheval difficile du dépôt des Ternes est envoyé au dépôt de La Chapelle où il est dompté en trois séances (durée moyenne : 1 heure 43 minutes). Il fait sept mois de bons services. Puis on le renvoie aux Ternes ; en quelques jours sa méchanceté reprend toute sa violence. On le ramène à La Chapelle ; en arrivant devant la porte il fait quelques difficultés pour entrer, puis, une fois dans la cour, il est pris d'un tremblement qui dure un quart d'heure environ. Chose remarquable, il n'a pas été nécessaire de lui donner une nouvelle leçon, le souvenir des leçons antérieures a suffi. Laissé à ce dépôt, il y a fait un excellent service.

On sait combien sont tenaces les souvenirs des chevaux de cavalerie rendus à la vie civile après avoir dépensé au service de la patrie le meilleur de leur sang.

A la vue d'un régiment ces vieux serviteurs se plaisent volontiers à rejoindre leurs camarades qui passent, brillamment harnachés, sabre au côté.

Certain jour Louis XVIII se promenait aux environs de Melun, escorté d'un peloton de lanciers. Sur la route cheminait un garçon meunier, monté sur un vieux cheval, d'allure débonnaire. A la vue des lanciers, l'animal, pris soudain d'une ardeur inaccoutumée, se débarrasse de son cavalier, puis de son sac de farine et, tout triomphant, la queue empanachée, la tête enfarinée, se range au centre de l'escorte. « Quel est donc ce meunier au milieu des lanciers ? » demande quelqu'un.

Le cavalier désarçonné fournit l'explication : le cheval, acheté quelques mois auparavant, provenait d'une réforme de dragons. Transporté par tout cet appareil militaire qui lui rappelait ses belles années de jeunesse, les souvenirs guerriers du brave retraité s'étaient réveillés tout à coup.

O prestige de l'uniforme ! ! !

SECTION II.

IMAGINATION.

Je ne m'attarderai point à parler de l'imagination, faculté d'inventer et de concevoir. On ne peut la refuser au cheval. Je crois avoir fourni précédemment (Faits d'intelligence chez le cheval) des exemples qui ont pu édifier le lecteur.

Il me suffira de signaler ces chevaux qui trouvent toujours le moyen de se détacher, qui détachent même leurs voisins ; et ces autres sujets qui s'ingénient à forcer les cadenas des coffres à avoine, qui soulèvent les couvercles, qui savent tirer les verrous pour sortir de leur écurie, etc., etc.

Je m'occuperai seulement de l'imagination, « faculté qui nous permet de nous rappeler vivement et de voir en quelque sorte les objets qui sont sous nos yeux. » (Littré).

Pour Voltaire il existe deux sortes d'imagination, l'une retient une simple impression des objets, l'autre arrange ces images reçues et les combine en mille manières ; c'est surtout celle-ci qui nous intéresse.

Cette faculté sert souvent d'intermédiaire entre les sens et l'intelligence ; elle est funeste aux âmes sensibles, le cheval devait donc être une de ses victimes.

Pauvre pusillanime !!!

Que de périls imaginaires lui fait entrevoir la folle du logis ! Que d'alarmes vaines, dont les conséquences se traduisent trop souvent par des accidents !

Le simple fait que le cheval nous supporte sur son dos suffit à prouver qu'il possède une imagination. Le timide solipède s'imagine que l'homme est tout-puissant sur lui, qu'il ne peut, ni lui résister, ni lui échapper.

Il n'en faudrait pas conclure que les sujets qui refusent de se laisser monter manquent d'imagination ; au contraire ; seulement, par expérience, ils se sont fait, sur nous, une opinion opposée à celle de leurs trop naïfs camarades.

Le Recueil de Médecine vétérinaire, (année 1869), rapporte une aventure bien typique arrivée au docteur Lalaux, de Volpax, près Vervins. Certain jour le docteur entra, vêtu d'une peau de bique, dans une écurie où se

trouvaient deux poulains non attachés ; ceux-ci, s'imaginant évidemment voir devant eux un être dangereux, se jetèrent sur lui et le mirent à mal ¹⁴⁴.

Il existe au 15^e chasseurs une jument de pur sang, Gironde, monture de M. le lieutenant de P...

Tous les samedis, alors que j'appartenais à ce régiment, je devais passer la visite de santé qui consiste, comme on le sait, à palper l'intervalle compris entre les ganaches.

Je n'ai jamais brutalisé ni injurié Gironde ; je l'ai toujours traitée avec les égards dus à son illustre naissance, elle n'avait aucune raison de redouter ma présence. Pourtant, lorsque j'arrivais à sa hauteur, elle couchait les oreilles et prenait une physionomie agressive. Dès que je levais la main près de sa figure elle criait et lançait brusquement son membre antérieur en avant pour me menacer, sinon pour me frapper.

Il ne fallait voir là aucune méchanceté, le cavalier ordonnance qui tenait Gironde pouvait la toucher à loisir, elle ne manifestait aucune résistance.

Pourquoi la jument acceptait-elle, confiante, les contacts du cavalier et redoutait-elle les miens ? Effet de pure imagination. Elle craignait cet étranger, cet inconnu que j'étais pour elle.

Inutile de dire qu'en m'y prenant poliment, en usant de douceur et de ruses, j'arrivais à toucher, comme je le désirais, la nerveuse Gironde.

Tous les cavaliers ont observé des faits analogues.

Toujours au 15^e chasseurs, je connais encore une excellente et jolie jument,, Pologne, monture de M. le lieutenant L... chez laquelle les chaleurs sont très fréquentes.

Durant ces époques troublantes, la jument n'obéit plus aux jambes du cavalier qui, pour trotter ou galoper, doit employer la cravache. Se sert-il du mollet ou va-t-il jusqu'au fer ? ces impressions évoquent dans le cerveau de Pologne l'étreinte amoureuse de l'étalon ; la jument s'arrête, se campe et prend la position d'attente.....

Tout ceci est de l'instinct, dira-t-on. Je n'insiste pas, on se le rappelle, le mot « instinct » est un oreiller fort commode.

Ainsi se comporte Pologne lorsqu'elle s'éloigne de l'écurie. Mais reprend-elle la direction du quartier, transformation complète : dès ce moment la jument redevient obéissante aux jambes, part au trot, au galop, selon le gré de son cavalier, sans le secours de la cravache.

Pologne alors reste sourde aux exhortations de Cupidon ; elle n'a plus qu'une idée : rentrer. Elle revoit sans doute, dans son imagination, l'écurie

et ses douceurs, les amis qui vous attendent, la mangeoire pleine, que sais-je encore ? Peut-être aussi espère-t-elle y rencontrer l'objet de ses désirs ?.....

Nombre de cavaliers montant des chevaux ombrageux m'ont fait la remarque suivante : s'éloignent-ils du quartier, leur monture a peur de tout ; mais qu'ils reprennent la direction de l'écurie, la peur disparaît à peu près complètement.

Le rôle de l'imagination apparaît avec non moins d'évidence dans l'emploi de l'électricité pour dompter les chevaux difficiles à ferrer. On sait que ce procédé consiste à lancer une décharge à chaque défense ; la décharge est répétée plusieurs fois.

Deux cas se produisent alors :

1° Après quelques décharges bien appliquées le sujet n'ose plus bouger, reste piqué sur ses membres, comme catalepsie. On peut le toucher à volonté, il ne se défend plus. La foudre domestique l'a tellement remué que ses entrailles sont en pleine déroute ; il urine, une évacuation intestinale se produit.

Cet effet de la peur n'est pas particulier au cheval.

Dans mes expériences, j'ai remarqué que ce résultat était surtout obtenu sur les juments et les chevaux dits pisseurs, et sur tous les mulets.

2° Sur les juments et les chevaux poltrons, impressionnables, nerveux sans méchanceté, l'électricité produit l'affolement et doit être rejetée. Naturellement ces sujets timides craignent déjà trop l'homme auquel ils n'osent s'abandonner. A plus forte raison le redouteront-ils si celui-ci se transforme en Jupiter fulgurant.

Voilà ce que n'ont pas compris les opérateurs qui appliquaient l'électricité, sans distinction, à tous les sujets, méchants ou simplement difficiles.

C'est toujours l'imagination qui engendre, dans l'espèce chevaline, ces paniques si fréquentes et parfois si désastreuses.

La panique, comme on le sait, est une frayeur subite et sans fondement. Une impression d'un certain ordre, perçue par les sens, est transmise au cerveau et là-dessus l'imagination brode. Quelquefois même l'imagination n'a pas à intervenir, l'instinct, (cette raison des bêtes), l'instinct, dis-je, suffit. La frayeur, dans ce cas, est irréfléchie. Comme on se le rappelle, l'instinct n'est souvent que de l'intelligence cristallisée.

Mais, se demandera-t-on, comment la peur se communique-t-elle de l'un à l'autre ? car, dans une réunion chevaline, lorsqu'un cheval a peur, bientôt

tous les chevaux ont peur. C'est que chaque animal a son langage émotionnel, très intelligible pour ses semblables. Les chevaux saisissent fort bien, chez leurs voisins, les sens des gestes, des attitudes et des expressions de physionomie. Ainsi se propage la contagion de la peur.

En raisonnant par analogie avec ce qu'on observe chez l'homme, on peut penser que la peur, en passant d'un sujet à l'autre, s'amplifie en progression géométrique. Il est admis généralement aujourd'hui que le fonctionnement cérébral est le même chez l'homme et l'animal : question de plus ou de moins. Auguste Comte a dit quelque part : « Pour bien connaître la psychologie de l'homme, il faudrait d'abord étudier les animaux, les enfants et les sauvages. »

Placez-vous devant un tout jeune enfant, balbutiant à peine, mais possédant déjà quelque connaissance et vous affectionnant un peu. Prenez, sans rien dire, un air effrayé : l'enfant sera bientôt empoigné par la peur. Il comprendra le sens de votre langage émotionnel. Ainsi, vraisemblablement, se propage la peur dans les cas de panique chevaline.

Les facultés imaginatives se révèlent également, chez le cheval, pendant les hallucinations de la rage et aussi dans les rêves du sommeil artificiel (cheval de H. Bouley soumis à l'éthérisation, p. 97).

Il m'a été donné d'enregistrer, au 15^e chasseurs, un fait du même genre ; M. V..., vétérinaire en second au régiment, était présent.

En 1899, Turc, cheval de 7 ans, du 15^e chasseurs, dut subir une opération de clou de rue pénétrant sur un pied postérieur.

Pour éteindre la sensibilité de la région, l'animal étant couché, j'avais pratiqué de chaque côté du paturon une injection hypodermique de chlorhydrate de cocaïne.

Le malade, entravé comme on sait, se laissa docilement opérer.

Tandis qu'on pratiquait les incisions dans le tissu plantaire, l'animal, au lieu de témoigner de la souffrance, poussait de petits hennissements d'appel, réminiscences d'antan.

C'est la cocaïne qui agissait alors et produisait ces phénomènes d'excitabilité réflexe.

Mais les manifestations ne furent qu'ébauchées ; point d'érection comme pour le cheval signalé par H. Bouley ; tous les efforts du pauvre Abeilard (après la lettre) aboutirent.... au bout d'un quart d'heure, à une simple miction.

Les rêves ne sont, paraît-il, que des sensations continuées. Il est permis de supposer que les rêves érotiques des chevaux entravés prennent leur source dans les contractions lombaires provoquées par l'extension forcée et prolongée du membre à opérer.

Ici, Turc se revoyait sans doute au milieu des prairies abondamment pourvues par la faveur du ciel, foulant de ses pieds agiles l'herbe fine et parfumée ; gambadant au milieu d'un sérail de jeunes et jolies compagnes, que tendrement il caressait ; vaguement il se rappelait, le pauvre eunuque, les désirs ardents qui s'allumaient en sa virilité naissante.

Qui pourrait dire les idées qui germaient alors sous ce crâne de cheval ?

Dans un autre genre, combien il est regrettable que le poète de Rolla n'ait laissé qu'entrevoir les visions de la cavale sauvage expirant de soif sur le sable brûlant,

« Elle se couche et ses grands yeux s'éteignent
« Et le pâle désert roule sur son enfant
« Les flots silencieux de son linceul mouvant. »

Elle n'aurait eu pourtant qu'à suivre les caravanes

« Pour trouver à Bagdad de fraîches écuries,
« Des râteliers dorés, des luzernes fleuries
« Et des puits dont le ciel n'a jamais vu le fond. » ¹⁴⁵.

SECTION III.

ATTENTION.

L'attention est le grand ressort de l'intelligence.

(Axiome de psychologie.)

L'attention est l'action de fixer l'esprit sur quelque chose.

On l'a ingénieusement comparée au microscope grossissant les objets, faisant découvrir les moindres détails et les plus fines nuances.

Th. Ribot distingue ¹⁴⁶ deux formes d'attention : l'une spontanée, naturelle ; l'autre volontaire, artificielle.

La première est la forme originelle, fondamentale ; la seconde, greffée sur la première, est le résultat de l'éducation, de l'entraînement ; c'est un produit de la civilisation

L'attention spontanée est celle que nous prêtons à tout ce qui nous intéresse, nous est agréable ou désagréable ; elle n'exige aucun effort.

Il en est tout autrement de l'attention volontaire, nécessitant toujours un réel effort qui, s'il se renouvelle souvent, diminue progressivement d'intensité.

Pendant l'attention nous ne voyons et n'entendons plus rien ; ce qui se passe autour de nous est étranger, ou à peu près. La mort tragique d'Archimède nous en fournit le plus bel exemple historique.

La concentration d'esprit s'accompagne d'une diminution de la sensibilité générale. Quand l'attention est concentrée sur un sens les autres sont émoussés.

Les pickpockets, psychologues industriels, savent exploiter ce principe de psychologie. Pour travailler ils choisissent toujours l'instant où les spectateurs sont le plus intéressés ; par exemple, pendant un feu d'artifice ils se réservent pour le bouquet, alors que tout le monde pousse des oh !! et des ah !! d'admiration. Pas de moment plus favorable pour la cueillette des porte-monnaies, montres, etc.

Dans d'autres circonstances, ils font naître ce moment psychologique.

Tout dernièrement, sur la ligne de Paris-Orléans, un de mes camarades, capitaine de cavalerie, montait dans un wagon-couloir d'express, le portefeuille assez bien garni soigneusement enfoui dans la poche boutonnée de sa jaquette.

Devant lui, obstruant le couloir, se trouvent deux messieurs fort corrects et derrière, lui emboitant le pas, deux autres voyageurs non moins corrects.

L'officier, sa valise à la main, s'installe non sans peine.

A O..., il veut descendre ; deux gêneurs, près de la porte, ferment encore le passage. « Ah ça ! interroge cavalièrement le bouillant officier, scandalisé d'un tel manque d'usage, est-ce que vous allez me laisser passer ? »

« Mais monsieur, répond tranquillement l'un des gêneurs en s'effaçant avec une urbanité parfaite, personne ne vous en empêche. »

Son sac toujours à la main, mon camarade, rouge de colère, se faufile entre les deux gentlemen, non sans être un peu comprimé — ces couloirs sont si étroits.....

On stoppe, le capitaine descend. Au bout d'un moment, il tâte son cher portefeuille. Plus rien et le train part..... Alors mon ami comprit le manège de ses voisins ; tout à son indignation, si habilement provoquée, il ne s'était pas senti fouiller tandis qu'il passait entre ses aimables larrons. Il se consola en portant plainte,

« Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. »

C'est là une des variétés infinies du coup classique dit « à l'esbrouffe. »

Les prestidigitateurs, psychologues non moins habiles que les précédents, mais plus délicats, s'inspirent aussi des mêmes principes.

Dans un article intitulé : « Psychologie de la prestidigitation » ¹⁴⁷, M. Rells montre que l'un des premiers artifices du prestidigitateur consiste à détourner l'attention.

« L'habileté des doigts n'a pas l'importance que lui attribue le vulgaire. Le mot prestidigitation est mal approprié ; en réalité tous les mouvements sont faits avec le plus grand calme et la plus grande lenteur. La perfection gît dans l'art d'influencer le spectateur au point de pouvoir accomplir tout ce qu'on veut, à son nez et à sa barbe, sans qu'il s'en aperçoive. »

L'opérateur veut-il exécuter, sans être vu, un travail de la main droite, il concentre l'attention des spectateurs sur sa main gauche avec laquelle il fait un tour quelconque. Quand il sent toute la salle suspendue à ses lèvres, tous les regards fixés sur cette main gauche, sa dextre peut travailler à l'aise, les mouvements de celle-ci passent inaperçus ; personne ne la regarde. Mais pour cela l'opérateur doit posséder au plus haut point l'art de la persuasion.

Ce principe trouve son application dans le système Balassa, pour dresser les chevaux difficiles au ferrage. On connaît le procédé du capitaine autrichien. L'animal est tenu en caveçon ; le dresseur, placé bien en face, attire toute l'attention sur sa personne. Ce résultat obtenu, un teneur de pieds s'approche du cheval silencieusement, les bras tombants ; il caresse doucement, s'appliquant à ne pas surprendre le patient pour lequel il doit passer aussi inaperçu que possible.

La sensibilité générale est alors émoussée ; à la faveur de cet état d'attention en avant, l'homme escamote en quelque sorte les pieds sans que l'animal y prenne garde. On est vraiment surpris de voir si facilement s'évanouir toutes les résistances.

Dans bien des cas semblables, pour obtenir la passivité, la docilité du cheval, on concentre son attention d'un côté pour la détourner d'un autre où elle se porterait naturellement.

Pour panser les chevaux un peu irritables qui ne supportent pas volontiers le contact des instruments de pansage, les cochers anglais sifflent en sourdine ; le cheval prête l'oreille, l'attention se concentre sur l'ouïe, la sensibilité de la peau est amoindrie et les sujets se laissent faire.

Ce procédé anglais est employé par les Arabes depuis un temps immémorial.

Chez le cheval, à la suite d'efforts violents et renouvelés, souvent il se produit une sorte de ténésme vésical qui s'oppose à l'émission de l'urine. J'ai fait voir ailleurs ¹⁴⁸ le mécanisme d'action du sifflement employé fréquemment par les conducteurs pour favoriser la miction. L'attention du sujet se porte sur l'ouïe et bientôt le ténésme disparaît.

L'emploi du tord-nez qui rend tant de services aux vétérinaires pour les opérations de petite chirurgie repose également sur le principe du détournement de l'attention. L'instrument placé, l'opérateur peut agir en toute sécurité, il passe inaperçu pour le cheval ; le pauvre animal ne voit pas plus loin que le bout de son nez ¹⁴⁹. C'est un petit mal pour un grand bien.

L'attention produit parfois des résultats curieux dont l'interprétation n'est pas assez connue. On se rappelle ces chevaux poltrons qui, en s'éloignant du quartier, s'effraient de tout et de rien ; reprennent-ils la direction de l'écurie, les manifestations de peur disparaissent comme par enchantement. C'est que toute l'attention est absorbée par une seule idée : rentrer à l'écurie. L'imagination, comme on le sait, intervient également.

Mais le fait le plus curieux, à mon avis, est celui qu'on observe sur ces chevaux que nos troupiers, dans leur langage fleuri, qualifient de « carottiers. » Calomnie gratuite comme je vais m'efforcer de le démontrer.

Personne n'ignore que ces chevaux boitent quand il s'agit d'aller à la manœuvre, mais se lâchent-ils un instant après dans la cour, ils steppent brillamment et ne boitent plus..... ou du moins la boiterie est imperceptible pour un œil non exercé.

Il m'a été donné, comme à tous mes collègues, d'observer des faits du même genre. Un cheval est amené à la visite pour boiterie assez accusée ; la vue de la forge lui rappelle de mauvais souvenirs, il se débarrasse de son conducteur et s'enfuit à toutes jambes. Là aussi la boiterie disparaît ! « Carottier. »

La boiterie a disparu, ou à peu près, cela est certain, mais l'interprétation qu'en donnent nos troupiers est fausse. C'est faire trop d'honneur à la malice de notre bon solipède.

Tirons d'abord une conclusion, c'est que, pour ces éclopés, la perspective d'aller à la manœuvre ou à la forge n'égale pas le bonheur d'user de ses jambes à son plaisir et de rejoindre à l'écurie, quand bon vous semble, les camarades de râtelier. Sachant où on les mène, ces sujets déambulent sans joie, s'abandonnant à leur douleur ; la boiterie revêt toute son intensité.

Sitôt libres, adieu douleur et boiterie ! L'allégresse envahit les fils du vent. C'est si doux, la liberté, surtout lorsque, né pour les grands espaces, on se voit condamné — sans savoir pourquoi — à la prison et aux travaux forcés à perpétuité.

Sans doute des pensées de cet ordre traversent alors le cerveau des fugitifs ; c'est sous l'influence de cette excitation passagère due à l'ivresse de la liberté que la boiterie est momentanément oubliée. Qu'on leur remette un bridon, la seule vue de ce symbole de l'esclavage les dégrisera subitement et ils reprendront aussitôt leur allure claudicante.

Mais, en vérité je vous le dis, ce n'est pas parmi l'espèce chevaline qu'on trouve des « simulateurs. »

On remarquera que jusqu'ici je ne me suis occupé que de l'attention spontanée, naturelle. Le cheval libre exprime l'attention qu'il porte naturellement aux choses extérieures par une attitude caractéristique ; il relève la tête et l'encolure, dresse les oreilles, regarde fixement l'objet qui l'intéresse ou l'inquiète en se grandissant de l'avant-main ; en même temps

la ligne du dos se relève, la queue se détache, tous les ressorts se tendent..... Parfois il respire bruyamment, prend un trot élevé, cadencé, caractéristique et steppe en s'éloignant mais il revient toujours et ne se déclare renseigné et rassuré que lorsqu'il a touché du bout du nez l'objet qui cause sa frayeur.

Beaucoup de gens croient qu'il s'approche de l'objet pour le flairer, c'est là une erreur : le flair de cet animal est assez subtil pour le renseigner à distance. Le bout du nez, dans l'espèce, fait donc l'office d'organe de tact ; le cheval est loin d'être aussi bien partagé sous ce rapport que l'éléphant, cet être privilégié qui a le nez dans la main.

Etudions maintenant l'attention volontaire, artificielle ; celle que le cheval nous prête pour comprendre nos ordres ; c'est l'attention proprement dite.

« L'homme qui est incapable de gouverner ses muscles est incapable d'attention », nous dit Maudsley ¹⁵⁰.

Ce principe éclaire singulièrement la psychologie du cheval.

Le timide solipède est impressionnable à l'excès ; trop souvent la crainte le ronge, tout objet, tout bruit inconnus le distraient ou l'inquiètent, l'empêchant d'être attentif au travail qu'on lui demande. Soyons indulgents pour lui et songeons à nous-mêmes.

« Diriger volontairement son attention, dit Th. Ribot ¹⁵¹, est un travail impossible pour beaucoup de gens, aléatoire pour tous. »

L'attention volontaire, la plus utilisée dans le dressage, peut être considérée comme le grand ressort de l'intelligence. C'est d'ailleurs un fait connu de tous les dresseurs d'animaux. « Un éleveur de singes, écrit Darwin ¹⁵², achetait à la Société zoologique des espèces communes au prix de cinq livres la pièce ; il en offrait le double à la condition de pouvoir les garder quelques jours pour faire un choix. Quand on lui demanda comment, en si peu de temps, il pouvait voir si tel singe serait un bon acteur, il répondit que tout dépendait de leur pouvoir d'attention. Si pendant que l'on parlait ou expliquait quelque chose à un singe, son attention était aisément distraite par une mouche sur le mur ou quelque autre bagatelle, le cas était désespéré. Essayait-on par des punitions de faire agir un singe inattentif, l'animal devenait rétif. Au contraire, un singe attentif pouvait toujours être dressé. »

Aussi peut-on poser le principe suivant, s'appliquant à tous les animaux : chez les sujets d'une même espèce la facilité du dressage est directement proportionnelle à la puissance d'attention volontaire.

Pendant le dressage, l'attention naturelle et l'attention volontaire sont en opposition fréquente, souvent même le dressage consiste d'abord à détruire la première pour la remplacer par la seconde.

Ainsi, par exemple, pour le sujet monté les premières fois, c'est seulement quand le cavalier aura supprimé les contractions instinctives, (attention spontanée), qu'il pourra obtenir et exploiter l'attention volontaire.

Ce qu'on appelle la mise en main n'est que la préparation du cheval à l'état d'attention volontaire. Dégagé de toute préoccupation étrangère, confiant dans les aides du cavalier, l'élève prête volontairement son attention à l'homme.

Les chevaux qu'on dit bien mis, légers à la main, exécutent continuellement des flexions moelleuses de mâchoires ; ils jouent avec leur mors. Les écuyers disent alors que le cheval « parle » : ne semblerait-il pas plutôt qu'il écoute, attend les ordres que va lui donner son cavalier par l'intermédiaire des aides ?

Seuls les sujets bien mis exécutent tous les mouvements avec aisance et grâce ; les autres chevaux sont toujours plus ou moins contractés, raides, désagréables ; ils cèdent plutôt qu'ils n'obéissent.

Tous les cavaliers un peu expérimentés ont été frappés par le fait suivant : nombre de chevaux ne sont légers à la main qu'en rentrant à l'écurie. C'est encore là un effet d'attention. En temps ordinaire ces sujets, toujours incomplètement mis, sont contractés ; le mors est pour eux une gêne ; mais dès qu'ils reprennent la direction du quartier l'esprit est absorbé par l'idée de l'écurie ; la gêne n'étant que très vaguement perçue, les contractions qu'elle engendrait disparaissent et, machinalement, les chevaux mâchent le mors, donnant momentanément au cavalier ce soutien élastique qui est, dans le dressage, l'idéal à atteindre.

Parfois le cheval prête trop attention à la jambe et surtout à l'éperon ; il y a alors une appréhension qui engendre des défenses. Pour les faire cesser le cavalier donne de petits coups de cravache ou de badine sur l'épaule ou sur le flanc ; ces badinages changent le cours de l'attention et produisent les plus heureux résultats.

On ne doit rien demander à un cheval qui n'est pas attentif : tous les écuyers le savent, mais combien de cavaliers l'ignorent ou l'oublient ? C'est là une vérité élémentaire qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler.

Le pouvoir d'attention varie, chez le cheval, avec l'âge, l'éducation et le tempérament ; il a d'ailleurs des limites assez restreintes, en particulier pour

les sujets impressionnables, irritables qui, pour cette raison surtout, sont d'un dressage plus délicat.

A l'extérieur il existe beaucoup de causes de distraction pour le cheval, aussi les écuyers préfèrent-ils travailler dans l'isolement, au manège. Il est alors très facile de concentrer l'attention tant que la porte reste fermée ; vient-on à l'ouvrir, aussitôt l'animal est distrait, obéit moins bien aux jambes, dirige avec insistance ses oreilles du côté de la sortie. Cet écolier n'a plus qu'une idée fixe : sa libération.

D'ailleurs, chez le cheval, être versatile, l'attention ne saurait être soutenue longtemps, aussi est-il toujours recommandé de faire des pauses fréquents pendant le dressage ; les leçons ne doivent jamais excéder trois quarts d'heure, surtout lorsqu'on demande des mouvements compliqués. Passé ce temps, l'élève s'énerve et ne fait plus rien de bon ; le mal gagne parfois le cavalier.

Chaque fois que, pour une cause fortuite, l'attention disparaît, l'instructeur doit interrompre la leçon.

J'ai dit précédemment que les deux sortes d'attention sont ordinairement en opposition, parfois cependant elles se juxtaposent.

Au cirque, par exemple, pour dresser des chevaux au rapport, on choisit les sujets qui prêtent naturellement attention aux objets à leur portée et ont l'habitude de les prendre avec les dents ; il ne reste qu'à cultiver ces dispositions natives.

Au manège, pour obtenir le passage, l'animal étant bien enfermé dans la main et les jambes, il est avantageux de se placer à une certaine distance de la porte et juste en face ; l'attention naturelle du cheval, concentrée sur le désir de s'en aller, le pousse en avant et l'élève, presque de lui-même, donnera l'air demandé. C'est là un truc bien connu.

L'obstacle qui s'oppose le plus souvent à l'exercice de l'attention volontaire, c'est la peur, source de tant de maux pour l'espèce chevaline.

Pour notre cheval d'Europe, cet état d'âme est surtout le résultat d'un manque d'éducation.

Quel contraste avec le cheval arabe qui n'a peur de rien. Mais le fils du désert a reçu une éducation soignée, aussi est-il d'une docilité remarquable. C'est là un fait qui frappe vivement tous ceux qui séjournent en Algérie.

L'excitabilité qu'on trouve très fréquemment sur nos chevaux près du sang, ceux de race méridionale, par exemple, apporte une grande gêne à l'exercice de l'attention volontaire. A cela s'ajoute l'esprit d'émulation

quand ces sujets sont en troupe ; alors ils se tracassent et semblent obsédés par une seule idée : arriver premiers. N'est-ce pas là une noble ambition ? Ces chevaux trottaient quand on est au pas, galopent lorsqu'on trotte ; dans la cavalerie légère, ces exemples sont fréquents. Le cavalier doit en prendre son parti ; il n'existe pas de remède efficace contre cet état d'esprit.

On sait que le pouvoir d'attention, chez tous les chevaux, mais en particulier sur les individus impressionnables, est renfermé dans des limites assez restreintes qu'on ne saurait dépasser. J'ai possédé, au 12^e cuirassiers, une jument très nerveuse, extrêmement poltronne et d'une douceur d'agneau. Elle ne pouvait rester plus d'une demi-heure sous le hangar de la forge. Jamais on n'a pu lui ferrer les quatre pieds le même jour. Le bruit des marteaux, l'odeur de la fumée, que sais-je ? l'énervaient, la mettaient hors d'elle ; elle ne se défendait nullement mais ne pouvait rester en place, ne se laissait plus lever un membre et devenait dangereuse sans être méchante.

Il est des sujets pleins d'ardeur sur lesquels il est toujours difficile de ramener l'attention volontaire au début d'une leçon. Dès que le cavalier les enfourche, ils bondissent et ne veulent pas obéir. Le fait s'observe surtout sur des jeunes chevaux qui sont restés quelque temps sans travailler suffisamment.

Il n'y a là aucune manifestation de malice ; ces écoliers remuants veulent simplement détendre leurs membres trop longtemps inactifs ; ils s'offrent quelques minutes de récréation avant la classe.

Après quelques gambades joyeuses, ces élèves s'abandonnent bientôt à leur chevauteur, deviennent attentifs et soumis. Pour ceux-là l'exercice préalable à la longe pendant quelques minutes est très salubre. Cette idée a été mise assez pittoresquement en théorème par un de mes amis le capitaine A...., un artilleur doublé d'un fin cavalier : « Une petite séance de longe avant la leçon de dressage met la machine en pression. »

Certains états particuliers empêchent aussi de ramener à nous l'attention volontaire ; chez les juments dites pisseuses, par exemple, ainsi que chez toutes les autres pendant l'époque des chaleurs. Il en est de même pour quelques chevaux entiers chez lesquels la vue de la femelle allume un violent désir génésique.

Tout le tact du dresseur réside dans son habileté à mettre en jeu l'attention volontaire du cheval, à maintenir l'élève docile sous la férule du maître.

Les moyens d'obtenir, sur le cheval, l'attention volontaire sont assez variés, mais ils se classent en deux groupes : châtiments, récompenses.

C'est ce qu'a exprimé, sous une forme humoristique, un écuyer de cirque très connu, M. Loyal, je crois : « Cravache et carottes sont les deux pôles du dressage. »

En réalité la menace joue un plus grand rôle que le châtiment, de même que l'espoir d'une récompense est souvent plus efficace que la récompense elle-même ; le désir est un levier puissant.

Les résultats si complets qu'on obtient avec la cravache et les carottes ne sauraient surprendre. Quand on s'occupe du dressage des animaux on peut toujours se reporter à ce qu'on observe sur les tout jeunes enfants. Or souvenons-nous du rôle heureux et important qu'ont joué, dans notre prime jeunesse, pour nous ramener à l'obéissance et nous rendre sages, les bonbons et les bienfaites taloches. Oh ! je le sais, il est des natures d'élite qui n'ont pas eu besoin de ces moyens vulgaires ; ces exceptions confirment la règle ¹⁵³.

La toute-puissance des bonbons ne se révèle-t-elle pas chez ce jeune bébé aux pas mal assurés, qui vient de choir ? Il s'est fait mal, pleure à chaudes larmes et semble inconsolable. On lui offre un bonbon arrosé de bonnes paroles. O miracle ! les larmes se séchent soudain, l'attention naturelle se porte sur les agréables sensations éprouvées par le palais..... et la douleur est oubliée.

Il faut attribuer exclusivement cette heureuse transformation à la gourmandise, « cet acte de notre jugement par lequel nous accordons la préférence aux choses qui sont agréables au goût sur celles qui n'ont pas cette qualité. » (Brillat-Savarin. Physiologie du goût). Sous ce rapport le jugement du cheval n'est pas moindre que le nôtre.

Au camp de Châlons, en 1888, mon collègue et ami B.... possédait une jument très friande de sucre. Excellente monture, elle avait le défaut de se tracasser au montoir, de partir en lançades dès qu'on mettait le pied à l'étrier.

Le cavalier usait d'un subterfuge ingénieux pour tourner la difficulté. Au moment de monter, il offrait à sa jument un morceau de sucre et, tandis qu'elle le savourait, il l'enfourchait sans rencontrer aucune résistance : On est toujours pris par son faible.

RÉSUMÉ

A. — Il existe deux sortes d'attention : l'attention spontanée, naturelle, celle que l'on porte à ce qui est agréable ou désagréable ; l'attention volontaire, artificielle, produit de la civilisation, chez l'homme, et du dressage, chez l'animal.

B. — Généralement l'attention spontanée, naturelle, est le premier obstacle à vaincre dans le dressage ; elle est la source de toutes les résistances.

C. — L'attention volontaire, artificielle, est le grand ressort de l'intelligence.

D. — Toutes choses égales d'ailleurs, la facilité du dressage est en raison directe de la puissance d'attention volontaire ¹⁵⁴.

E. — Parfois, pendant l'éducation chevaline, ces deux variétés d'attention se juxtaposent.

F. — Le dresseur n'oubliera jamais que l'Attention est la source principale du savoir.

SECTION IV.

VOLONTÉ.

« La Volonté nous détermine,
« Non l'objet ni l'instinct. Je parle, je chemine,
« Je sens en moi certain agent,
« Tout obéit, dans ma machine,
« A ce principe intelligent. »

La Fontaine, fable X.

Vouloir c'est savoir.

La volonté, nous dit Littré, est cette puissance intérieure par laquelle l'homme et aussi les animaux se déterminent à faire ou à ne pas faire.

Lorsque nous voulons, déclare Bossuet, c'est pour quelque raison.

D'après Paul Janet, « vouloir c'est prendre un parti en connaissance de cause, sachant qu'on le prend et se proposant tel ou tel but ¹⁵⁵. »

Ainsi donc : vouloir c'est savoir.

Si on analyse la volonté on y trouve la délibération, la détermination volontaire et l'exécution, mots qui parlent suffisamment à l'esprit de chacun pour que je me dispense d'explications.

Vouloir c'est pouvoir, dit-on ; cet axiome reste l'apanage des volontés fortes. Quoi qu'on en dise, vouloir et pouvoir font deux ; vouloir n'est pas agir, et beaucoup veulent qui ne peuvent agir : leur volonté reste latente. Le glaive qui reste au fourreau n'est pas un glaive ; la volonté qui n'agit point n'est pas une volonté sincère.

Pour J.-J. Rousseau « il n'y a point de véritable volonté sans liberté. » Or liberté et volonté sont trop souvent chimères pour le cheval domestique.

C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, nous dit Buffon.

Sur le sujet dressé on peut envisager trois sortes de volonté :

1° La volonté naturelle, celle qui lui est propre ;

2° La volonté passive, en vertu de laquelle il nous subit, nous supporte sans résister mais sans agir ;

3° La volonté acquise ou transmise, celle que nous communiquons au cheval pour le faire agir conformément à nos désirs.

Les écuyers disaient autrefois qu'un cheval devenu obéissant avait la volonté gagnée : pas d'expression plus juste.

Entre des mains habiles le cheval fait absolument litière de sa volonté ; c'est sans doute ce qui a fait écrire à Rarey : « Le cheval n'a pas de volonté arrêtée et se laisse facilement dominer par l'homme. » Cependant il n'en est pas toujours ainsi et les chevaux, dits rétifs, se chargent de nous démontrer qu'ils ont une volonté bien arrêtée.

Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que l'homme exerce un ascendant puissant sur le cheval ; cet animal croit qu'il ne peut nous résister ; à nous

de l'entretenir dans cette illusion. Mais parfois les brutalités d'un maître l'amènent à changer d'opinion et de conduite ; le docile et pacifique serviteur ne veut plus obéir. Il ne nous craint plus, refuse d'avancer, et, si on le frappe, il répond aux coups par les coups ou même s'emporte. Ces regrettables manifestations de la volonté chevaline sont toujours provoquées par les mauvais traitements ou les maladresses de l'homme.

Cheval friand de l'obstacle.

A SAUMUR.
LE SAUT DES LICES DU Chardonnet.

Photo Voelcker. — Saumur.



Et parce que nous n'avons pas su utiliser les bonnes dispositions de ce précieux serviteur nous le déclarons volontiers vicieux.

Dans bien des cas nous ne savons pas communiquer notre volonté au cheval ou nous manquons de patience. On peut poser en principe que si un cheval qui n'a pas encore été abruti par les mauvais traitements n'obéit pas, ce n'est pas par mauvais vouloir, mais seulement pour l'une des raisons suivantes :

- 1° Il ne comprend pas ce que nous lui demandons ;
- 2° Il craint d'être trahi par ses forces ;
- 3° Une peur quelconque paralyse sa bonne volonté ;

4° Il éprouve, à obéir, une grave souffrance.

Et pourtant notre tendance ordinaire, dès qu'un cheval n'obéit pas, est de sévir immédiatement ; nous voyons toujours coupable alors qu'il existe des circonstances atténuantes ou même innocence absolue.

Cheval friand de l'obstacle.

A SAUMUR.

M. DE K... DE N..., SAUTANT LA DOUVE DU Breil,

SUR SON CHEVAL AMÉRICAIN DE 1^m 84.

(La largeur de la douve a été portée à 5^m au moyen d'une barre placée en avant de la haie.)



Ainsi voit-on des malentendus qui se perpétuent pendant toute une vie de cheval.

Vers 1878-1879 existait au 4^e cuirassiers, à Angers, un sujet qui ne se laissait panser qu'en liberté complète, au milieu de la cour du quartier. Evidemment il avait ses raisons et de bonnes, j'en suis sûr.

Au 7^e d'artillerie, à Rennes, en 1882-1883, on citait un cheval qui ne voulait jamais être attaché ; point n'était besoin de chaîne pour lui faire garder sa place à l'écurie, le simple sentiment du devoir suffisait, le râtelier aidant. Il faut bien manger pour vivre.

Les résistances, les ruses du cheval sont donc des manifestations de volonté, volonté instinctive ou raisonnée, peu importe. Dans les débuts du dressage, aux premières impressions du mors dans sa bouche, le cheval oppose des contractions instinctives ; il faut les faire disparaître pour

obtenir la possession complète du sujet. On pratique alors ce qu'on appelle les assouplissements de mâchoires qui ne sont, au fond, que des assouplissements de la volonté.

Le cheval ne cesse de nous donner des preuves de bonne volonté ; un exemple bien frappant à cet égard est celui de ces sujets bons garçons qui, à la longe sautent jusqu'à 60 et 80 fois le même obstacle à des hauteurs croissantes, sans opposer le moindre refus.

On les dit friands de l'obstacle : l'euphémisme est d'une ironie délicate ; ils sautent plutôt par devoir que par plaisir.

Il m'a été donné d'assister trop souvent à ce spectacle et j'ai cru voir que si les chevaux ne disaient rien, les membres parlaient bientôt à leur manière.

J'ai connu jadis une jument très près du sang qui était une sauteuse remarquable. De la taille de 1 mètre 62, elle passait, au manège, sous une barre qu'elle venait ensuite, en liberté, sauter avec aisance. Son cavalier, très fier de sa monture, en montrait les talents à tout venant.

Au bout de quelque temps, la jument ne voulut plus rien sauter, même des obstacles insignifiants. Je l'ai perdue de vue, mais je doute que son trop exigeant cavalier soit parvenu à lui redonner sa prime franchise.

Parfois c'est le souvenir d'anciennes souffrances qui amène chez le cheval le refus d'obéissance.

Ainsi rencontre-t-on des chevaux de courses très francs à l'obstacle qui deviennent « dérobards » à la suite d'un effort de tendon ou de boulet. A chaque saut ils redoutent la fâcheuse entorse.

Et d'ailleurs il en est sans doute qui, bien qu'apparemment guéris, se ressentent encore de leur ancien mal en se recevant sur le sol.

Il s'en trouve aussi, aux membres sains, qui refusent de sauter tout simplement parce qu'ils appréhendent les douloureux à-coups de la main du cavalier inexpérimenté.

A la suite de mauvais traitements beaucoup de chevaux énergiques manifestent leur mauvaise volonté en cherchant, par toutes sortes de moyens, à se débarrasser de leur cavalier ; ils se cabrent, ruent, se frottent contre les murailles, refusent d'avancer, etc...

On peut voir aussi certains sujets qui consentent à faire un service de trait mais se refusent obstinément à servir à la selle. Le 25^e régiment d'artillerie en possédait un échantillon superbe ; le n° m^{le} 1854, de la 6^e batterie. Officiellement il s'appelait « Eploré », mais comme l'appellation lui seyait mal, les canonniers l'avaient baptisé du nom suggestif de Ravachol.

Ce révolté, ce récidiviste endurci a aujourd'hui douze ans, ce qui correspond à plus de trente dans notre espèce. A cet âge une éducation manquée ne se refait pas ¹⁵⁶.

Mais ce qu'il y a de curieux sur les sujets encore jeunes qui ont commencé à contracter des habitudes vicieuses, c'est la promptitude avec laquelle on peut transformer pour toujours ces dispositions fraîchement acquises. Une ou deux bonnes leçons suffisent pour amener ces récalcitrants à résipiscence. Jusqu'alors ils restaient victorieux dans la lutte ; il va suffire de leur prouver notre toute-puissance d'une façon péremptoire et, dans l'avenir, une simple menace les ramènera à l'obéissance.

Pour cela, point de mauvais traitements qui engendrent la colère, mais seulement la force unie à la douceur.

Le procédé le meilleur est la camisole de force, (système Rarey modifié) ¹⁵⁷. Je l'emploie depuis plusieurs années et toujours avec succès. Qu'on me permette d'en citer seulement un exemple : Le 27 juillet 1897, sur ma demande, j'étais chargé de ramener dans le bon chemin la jument Idylle, 5 ans, de la remonte du 40e d'artillerie, à Verdun.

Idylle était jugée immontable. Elle décrochait successivement tous les cavaliers. Seul un lieutenant de hussards avait pu résister, dans le manège, à ses terribles défenses. Quelques jours plus tard, un autre lieutenant de même régiment put la monter aussi et se maintenir un moment en selle ; finalement il fut projeté violemment à terre et resta vingt minutes sans connaissance.

Aussi Idylle était-elle la terreur des cavaliers employés à la remonte. Pour la dresser, le capitaine faisant fonctions d'instructeur, M. K..., un ancien Saumurien, la tenait en caveçon, mais dès qu'un cavalier se mettait en selle, la jument lui faisait aussitôt décrire une parabole plus ou moins allongée. Même répétition si l'homme remontait et c'était le tour d'un autre.

Quand Idylle avait jonglé avec un nombre suffisant d'artilleurs et fait pas mal de tours de longe, on la rentrait à l'écurie.

Arrivée au régiment depuis plusieurs mois, son dressage restait toujours complètement à faire.

En deux heures la jument fut domptée par la camisole de force ; du même coup je lui fis accepter le harnais et le sabre ; ces choses toutes nouvelles pour elle prolongèrent sensiblement la séance qui avait lieu en plein air ¹⁵⁸.

A l'issue de la leçon, Idylle fut menée au manège et, montée par le capitaine K..., exécuta docilement une reprise d'un quart d'heure au pas et

au trot avec six autres chevaux, ceci en présence de plusieurs officiers supérieurs de cavalerie.

L'après-midi, nouvelle séance d'une heure : docilité parfaite. On put tirer des coups de revolver près de la tête de la jument, lui battre du tambour sur le dos, agiter des drapeaux devant elle. Idylle était bien domptée.

Son dressage fut des plus faciles.

Cependant, au bout d'un mois, montée par le capitaine K..., sur une route, elle tenta de recommencer et décrocha même son cavalier. Celui-ci, très tenace, la ramena aussitôt au manège et, après avoir improvisé une camisole, lui redonna une leçon d'un quart d'heure.

Depuis lors la soumission fut absolue. Maintenant la jument fait son service comme les camarades, au trait ou à la selle, à volonté ;

J'ai eu l'occasion de rencontrer deux fois Idylle, aux grandes manœuvres et aux écoles à feu ; elle n'a pas fait semblant de me reconnaître ; l'ingrate. Et pourtant je l'ai empêchée de mal tourner.

J'ai aussi employé, dans le même but, l'électricité ; j'en ai obtenu des résultats superbes, mais quelques échecs complets me l'ont fait abandonner.

Sur le cheval l'électricité est un agent inconstant ; il faut au dresseur un flair spécial, car, pour les sujets poltrons, impressionnables, perdant vite la tête, l'électrisation est contre-indiquée. On peut la conserver pour le mulet, qui garde toujours son sang-froid.

Avec la camisole le cheval comprend bientôt que la lutte est inutile ; un seul parti lui reste : se soumettre.

J'ajoute que ce procédé est à la portée de tout le monde et n'exige pas d'aptitudes particulières ¹⁵⁹.

Dans l'espèce chevaline, pour assouplir la volonté des mâles, on leur fait subir la mutilation que le chanoine Fulbert infligea au trop passionné Abélard ; du coup les pauvres eunuques oublient leurs « Héloïses » et se consacrent tout à nous ; mais hélas ! en perdant les témoins de leur virilité, ils perdent aussi de leur énergie.

Et cependant par des soins familiers on pourrait donner aux sujets entiers à peu près la même docilité qu'aux sujets hongres ; le cheval arabe en est un témoignage.

Certaines juments sont parfois irascibles, quineuses, et le cavalier ne les a pas toujours sous sa domination absolue.

En réalité nous ne possédons vraiment d'une manière complète que la volonté des chevaux hongres ; aussi beaucoup d'écoyers préfèrent-ils

toujours ces émasculés.

Il est surtout une catégorie de sujets qu'on n'arrive jamais à subjuguer complètement ; je veux parler des chevaux dits amoureux de l'homme. Ce défaut moral résulte ordinairement d'une malformation sexuelle (cryptorchidie ou monorchidie).

Chez tous, la vue d'un être humain allume aussitôt un violent désir génésique ; il faut excepter cependant l'homme qui les soigne et qu'ils sont habitués à voir.

Ce sont là des malades, des érotomanes. Victimes d'une monstrueuse aberration des sens, d'une perversion du penchant sexuel exagérée par la continence, leur monomanie rappelle le satyriasis de l'espèce humaine.

Quand on pense que l'homme affecté de cet ignoble vice peut être poussé par sa passion irrésistible à exécuter sciemment des actes qu'il réprouve, on absoudra le malheureux animal dominé par son bestial instinct maladif, qu'aucune notion de sens moral ne vient refréner.

L'éducation des chevaux amoureux de l'homme est toujours incomplète. On a beau terrasser ces natures indomptées, on ne les réduit pas.

Il s'en trouvait autrefois, à Saumur, dans la catégorie des « rogneux. » Il fallait tout un cérémonial pour les amener au manège ; les uns étaient tenus en caveçon, d'autres arrivaient les yeux bandés portant même des muselières qu'ils gardaient pendant les reprises, afin de les empêcher de s'entredévorer, car il existait entre eux des haines terribles.

Aujourd'hui la castration est pratiquée sur tous ; le bistouri les ramène ordinairement à la raison — quand il ne leur est pas fatal.

Nous soumettons à bien des épreuves la volonté de notre généreux coursier, mais c'est surtout sous le cavalier qu'on peut voir jusqu'où le cheval nous sacrifie sa faculté de vouloir. Il en arrive à présenter une absence si complète de personnalité qu'aujourd'hui encore beaucoup de cavaliers ne voient guère en lui qu'une simple machine.

Nous soumettons à bien des épreuves la volonté du cheval.

A SAUMUR.
REPRISE DE CARRIÈRE PAR LES ÉLÈVES-OFFICIERS 1898-99.
Saut de la douve du Breil, (4 mètres.)

Photo Voelcker. — Saumur.



Et que faut-il pour contenir et gouverner l'impétueux solipède ? Dans la bouche un ou deux morceaux de fer où s'attachent de minces lanières de cuir dont nos faibles mains tiennent l'extrémité ; à nos talons quelques pointes acérées. Que dis-je ? La voix seule de ce maître, en la toute puissance duquel il a foi, suffit même souvent pour exciter ou calmer sa noble ardeur.

C'est surtout sous le cavalier qu'on peut voir jusqu'où le cheval nous
sacrifie
sa faculté de vouloir.

A SAUMUR.
REPRISE DE CARRIÈRE PAR LES SOUS-LIEUTENANTS 1898-99.
LE MUR DU STEEPLE RAPP.

Photo Voelcker. — Saumur.



C'est sur le cheval arabe qu'on peut le mieux apprécier l'étendue de la domination de l'homme ; au moral comme au physique, le vrai coursier du désert est une merveille de souplesse et de bonne grâce. C'est à la fantasia « qu'il brille, qu'il étincelle. »

Un. de mes collègues de l'armée d'Afrique, Monsieur H...., a bien voulu me donner à ce sujet les renseignements qui suivent :

Tout à coup dans le douar retentissent les derboukas, les tébels, les jouaks, les bendirs ; c'est la nouba, l'orchestre aux instruments bizarres, qui invite les indigènes à la fête, à la fantasia.

Les femmes prennent le serj (selle), le bardaa, la bride et parent le cheval. Les cavaliers enfourchent leurs montures et chaussent les étriers.

Un coup de fusil part, et sitôt que la poudre a parlé c'est une galopade effrénée, une chevauchée rapide comme l'ouragan. Les armes éclatent, les hourras excitent les chevaux ; par leurs youyous les femmes applaudissent et encouragent les cavaliers.

Soudain la cavalcade s'arrête net ; en face se trouve la tente du chef. Puis bientôt la fête recommence, se prolongeant « jusqu'au moment où l'on ne

distingue plus un fil blanc d'un fil noir. »

Souvent la fantasia est agréablement coupée par des intermèdes ; par exemple, devant la tribu rassemblée, le meilleur cavalier s'approche au pas espagnol et s'arrête devant le cheick. Au son d'un tambourin, il fait exécuter à son cheval une série de danses curieuses. L'animal se met à genoux, se couche, se relève, se cabre et tout cela sans que l'Arabe abandonne sa selle.

D'autres fois, plusieurs cavaliers mettent lestement pied à terre, font coucher les chevaux sur le côté et se pelotonnent entre leurs membres.

Du fond de la plaine arrive un ennemi simulé ; les cavaliers, cachés derrière leurs montures, déchargent sur les assaillants leurs longs moukalas, puis ils frappent légèrement leurs coursiers immobiles. A cet appel, vivement les chevaux se relèvent, les cavaliers bondissent en selle et alors commence une poursuite épique.

FANTASIA.

FANTASIA. Photo Leroux, Alger, rue Bab-Azoun.



Mais pour obtenir de tels résultats le cheval arabe est habitué de bonne heure au bruit de la poudre et des armes.

Nos spahis exécutent parfois des feux de salve debout sur la selle. Aucun cheval ne bouge pendant cet exercice.

Les indigènes chassent la gazelle à cheval. Tout droits sur leurs courts étriers, ils tirent l'animal qui file à toute vitesse.

Le long des pistes du Sahara, on rencontre fréquemment l'Arabe endormi sur la selle, à son pied est attachée l'entrave de son cheval. Jamais le fidèle coursier ne songe à fuir.

A SAUMUR. CARROUSEL DE 1899.
REPRISE DES SAUTEURS. (LA COURBETTE).

Photo Voelcker. — Saumur.



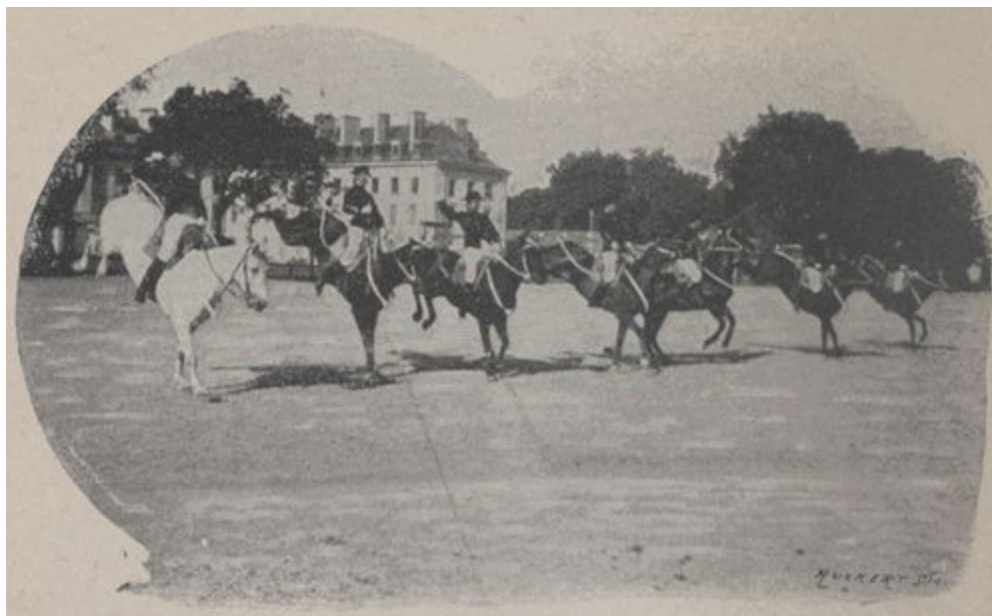
En France, nous possédons un critérium pour éclairer les plus profanes sur la façon dont nos cavaliers ont asservi la volonté du cheval ; c'est le carrousel de Saumur, apothéose équestre offerte chaque année par notre-brillante Ecole de Cavalerie.

Reprises des quadrilles, courses de bagues, courses de haies, etc.... Quelle précision dans tous les mouvements, quelle régularité dans les groupes qui se forment, se déploient, se déroulent, s'enchevêtrent, se reforment. Voltes,

demi-voltes, changements de mains, doublés, charges furieuses, arrêts subits ; tout s'accomplit avec une correction parfaite, académique.

A SAUMUR. CARROUSEL DE 1899.
REPRISE DES SAUTEURS. (LA RUADE).

Photo Voelcker. — [Saumur.



Quel éblouissement lorsque le soleil préside à la fête !

Très impressionnante les sauteurs en liberté sur lesquels des cavaliers indécrochables obtiennent à volonté ruades et caprioles. courbettes et pesades. Quelle belle école de sang-froid et de courage !

A SAUMUR. — CARROUSEL DE 1899. — FIGURES D'ENSEMBLE.

Photo Voeleker. — Saumur.



Enfin viennent les écuyers, les « dieux », sur leurs chevaux de haute école vibrant au « vent de la botte. »

Les voilà bien les centaures.....

Les applaudissements frénétiques de la foule disent éloquemment la séduction qu'exercent ces fiers et fougueux coursiers prêtant si gracieusement à leurs cavaliers leurs muscles agiles et puissants. Ce spectacle enchanteur n'est-il pas la démonstration la plus éclatante de notre suprématie sur terre ; le plus bel hommage rendu par le règne animal à l'intelligence humaine ?

LE MAITRE DES DIEUX EN 189...
MONTANT Piston, P.-S. ANGLO-ARABE, PAR ALCORAN ET VERBERIE.

Photo Voelcker. Saumur.



Oui ! le cheval est bien « notre plus noble conquête ; » par elle l'homme s'affirme le roi de la création.

Du haut du cheval l'homme trône sur toute la nature.

Cavaliers, mes amis, là gît tout le secret de ce prestige envié dont vous êtes justement fiers...

A SAUMUR. — CARROUSEL DE 1899. — LE SAUT DES HAIES.

Photo Voelcker. — Saumur.



VUE DE SAUMUR. — VILLE DOUBLEMENT CHÈRE AUX OFFICIERS
DE CAVALERIE.

Photo Voelcker. — Saumur.



SECTION V.

JUGEMENT

Le cheval possède du jugement :
félicitons-nous qu'il n'en ait pas
davantage.

L'auteur.

Par ce mot, il faut entendre l'acte de l'esprit qui apprécie, compare et décide.

Dans une certaine mesure, le cheval possède la faculté de jugement. Elle n'est pas très développée, je l'accorde, mais elle existe ; le rôle que nous imposons à notre serviteur n'est guère fait pour l'accoître. Généralement il n'a pas à apprécier, mais seulement à obéir ; il doit avoir foi en son maître et la foi ne se discute pas.

Ne font-ils pas preuve de jugement, tous ces chevaux qui tâtent leur cavalier ? Montés par un homme inexpérimenté, ils s'en débarrassent en quelques instants et, plusieurs fois de suite, ils s'offrent même cette distraction. Qu'un vrai cavalier les enfourche et aussitôt ils deviennent sages comme de petits agneaux ; ils sentent qu'ils ont trouvé un maître ; jugeant la partie perdue, ils décident de ne pas l'engager.

Et ces sujets habiles à s'évader pour aller prendre l'air, ne jugent-ils pas clairement ce que veut le cavalier qui arrive au-devant d'eux armé d'un bridon ?

Dans un autre genre voici un exemple bien remarquable rapporté par mon distingué collègue civil, M. Henri Benjamin, de Paris ¹⁶⁰.

Il s'agit d'un cheval qui « se mène absolument seul. Voit-il un embarras de voitures dans lequel il comprend qu'il ne faut pas s'engager, il ralentit son allure et au besoin s'arrête de lui-même. S'aperçoit-il, au contraire, qu'il y a place suffisante pour lui et le véhicule auquel il est attelé, il s'empresse alors de passer le plus adroitement qu'il le peut. »

Ce cheval sait se garer des voitures comme un vrai parisien.

A l'écurie, les sujets gourmands qui mangent l'avoine de leur camarade avant de toucher à la leur montrent encore du jugement ; ils jugent que leur part est là, entière, et qu'ils la retrouveront toujours. En attendant, c'est autant de pris chez le voisin.

Et comme ils savent défendre leur bien ; tandis qu'ils maraudent à droite, que le voisin de gauche cherche à les imiter ; il faut voir comme celui-ci est alors accueilli. Il n'est meilleur garde qu'un braconnier.

Je lisais dernièrement, dans un journal de sport, qu'une jument avait remporté au concours hippique de X... le 1^{er} prix de la barre après avoir sauté aisément 1 mètre 62.

Mais, disait-on, « elle a mauvais cœur et ne veut pas s'employer, sans cela elle pourrait davantage. »

« Mauvais cœur », le mot est bientôt dit. Tout cela, parce que cette excellente sauteuse qui franchit avec aisance 1 m. 62 ne veut point forcer son talent et juge qu'au-delà de cette hauteur elle risque de compromettre ses membres ou de faire un panache mortel.

Quant à moi j'estime que la jument juge sainement et je l'approuve.

Le Sport universel illustré (n° du 6 mai 1899) donnait le portrait du cheval Alaric, du 2^e hussards, monté par le lieutenant de..... et sautant la barre à 1 mètre 85 ; il l'a même sautée à 1^m 90. Il franchit cet obstacle avec autant de grâce que d'aisance.

Et on reproche au vaillant petit animal d'avoir « un caractère très sujet à caution, de se livrer très irrégulièrement. » Pour cette raison on ne l'a jamais fait figurer dans une épreuve publique. Certainement lorsque Alaric refuse de sauter, c'est qu'il juge qu'il n'est pas en forme ; personne ne le sait mieux que lui. On n'est pas toujours capable de donner son effort maximum.

Et puis le malicieux cheval se dit peut-être aussi que s'il franchit trop souvent 1^m 85 et 1^m 90, on lui demandera 1^m 95, etc.

Tout le monde a vu, dans un concours hippique, ces chevaux sautant mal la largeur et qui passent tranquillement la rivière à gué. C'est qu'ils l'ont sondée auparavant en mettant « les pieds dans le plat ». Ils savent que l'obstacle n'est pas sérieux ; à quoi bon se donner la fatigue de sauter cette rivière pour rire, puisqu'on peut facilement la passer en prenant un agréable bain de pieds.

Cette conduite fait honneur à leur jugement, sinon à leur bonne volonté.

Et ceci s'applique également au jeune cheval qui refuse de sauter une barre de chaque côté de laquelle il peut passer librement. Quant au sujet dressé qui saute cet obstacle sans hésiter, on pourrait supposer que, dans sa petite jugeotte, il se fait alors une médiocre idée de notre clairvoyance. Je crois qu'il n'y met pas tant de malice. Ce fidèle serviteur, dont le dévouement est sans bornes, obéit aveuglément à son maître, voilà tout. On lui donne un ordre, il l'exécute sans murmurer, sans protester veux-je dire. Mais c'est au maître à bien mesurer ses exigences, à ne pas devenir un tyran.

La tyrannie engendre toujours les révoltes.

Je termine par cette simple remarque : on sait que le dressage du cheval repose sur l'appât des récompenses et la crainte des châtiments ; à lui seul ce fait prouve hautement l'existence du jugement dans l'espèce chevaline.

CONCLUSIONS.

En résumé, le cheval a du jugement ; s'il en manque dans bien des circonstances, c'est qu'il n'est pas maître de ses nerfs, ainsi que je vais le montrer dans le chapitre suivant.

Il a un jugement suffisant pour nous servir ; félicitons-nous qu'il n'en ait pas davantage.

CHAPITRE III.

Le cheval être sensible.

Où l'on voit pourquoi, malgré ses qualités d'esprit, le cheval se conduit bêtement.

« Il faut une grande solidité de raison
et même de nerfs, pour dominer
les émotions un peu vives. Par
suite les natures trop sensibles
ont-elles bien de la peine à rester
dans la vérité. »

H. Marion ¹⁶¹.

Je me suis efforcé de mettre en lumière l'intelligence et les principales facultés supérieures du cheval, je vais essayer de montrer pourquoi, dans la vie ordinaire, cet animal donne tant d'apparences d'inintelligence. Il paraît inintelligent parce que très impressionnable, très accessible à la peur. C'est un sensitif, un émotionnel, son cerveau réagit trop vivement.

Cet état d'âme constitue, pour l'infortuné solipède, une véritable infirmité morale ; chez lui la sensibilité, la nervosité annihilent trop souvent l'intelligence et ses dépendances, qui passent alors à l'état latent. Pour qu'elles reprennent l'état visible, patent, on est obligé de recourir à un ensemble de manœuvres de dressage qui constituent la mise en confiance.

Souvent les poltrons se conduisent bêtement ; c'est ainsi que poltronnerie et bêtise sont devenues presque synonymes. « Est-il bête ce cheval », dit-on volontiers du sujet qui refuse d'avancer parce qu'un objet l'effraie. Et parfois on le frappe, au lieu de chercher à le rassurer ou à l'éclairer. Il est

poltron ; voilà ce qu'on devrait se rappeler et alors on l'excuserait en songeant à soi-même.

Examinons d'abord ce qu'on observe, en pareil cas, sur notre brillante et intelligente espèce qui renferme aussi pas mal de trembleurs. Nous accorderons ensuite des circonstances très atténuantes à notre généreux, mais timide serviteur.

Auparavant mettons-nous en garde contre les erreurs qui se produisent souvent dans l'interprétation des actes du cheval : on ne se donne pas assez la peine d'analyser sa conduite.

Ainsi, on cite fréquemment comme preuve d'inintelligence l'exemple de ce cheval ardent qui trotte sans cesse, se tracasse et se fatigue inutilement ; c'est l'excédent de la force nerveuse qui déborde et s'écoule. Le cas est fréquent sur les chevaux de hussards et de chasseurs ; il faut qu'ils caracolent et fassent les fringants. Leur excuse est dans leur générosité. Les accusateurs n'ont donc jamais eu d'impatiences dans les jambes ? Ils oublient donc que, pour beaucoup, le mouvement est un besoin ; que ce besoin est plus fort chez les plus nerveux ; que le plaisir favori du cheval est de dévorer l'espace ; que l'esprit d'émulation, l'ambition le poussent à vouloir toujours être le premier : Primus inter pares.

Le cheval qui trotte et s'excite dans le rang est embêtant : nous le calomnions en disant qu'il est bête.

Il se fatigue, s'éreinte, cela est vrai ; sommes-nous toujours plus sages dans le plaisir ? L'ambition n'a-t-elle pas fait le malheur de bien des hommes de haute intelligence ?

L'accusera-t-on de stupidité, ce chien qui, devançant son maître, trouve délicieux de folâtrer à droite et à gauche de la route ?

Songeons encore une fois aux enfants : les plus remuants seraient-ils les plus sots ?

On sait que les femmes sont, d'ordinaire, plus peureuses que les hommes, parce que plus nerveuses : en conclura-t-on qu'elles sont moins intelligentes ? Non évidemment. Et c'est là précisément ce qui va servir de pivot à ma démonstration.

J'étudierai successivement les effets de la peur sur la femme, sur l'homme et enfin sur le cheval.

SECTION I.

EFFETS DE LA PEUR SUR LA FEMME.

La femme prisonnière de sa sensibilité, de sa nervosité.

« La peur est une maladie qu'il faut
guérir ; l'homme qui est intrépide
peut quelquefois se tromper, celui
qui a peur se trompe toujours. »

MOSSO.

Plus on connaît la femme, plus on
excuse le cheval : même vivacité
de sensations, même impressionnabilité,
même impossibilité à
gouverner les nerfs.

L'auteur.

Dieu me garde d'offenser ici la plus gracieuse moitié du genre humain, si faible..... et si puissante.

Je sens tout le respect que l'on doit à l'éternelle blessée, l'ange du foyer, l'âme de nos joies. Lorsque l'époux rentre le soir, « haletant, brisé d'efforts, n'est-ce pas la femme qui lui rend un flot sacré de vie, lui verse la jeunesse et le refait Dieu d'un baiser ¹⁶² ».

Aussi ne me départirai-je point de cette vieille urbanité française que partout l'on renomme. Je n'oublierai pas que la France est le pays de la femme-reine, comme le remarque Toussenel, mon très illustre Maître.

Il y a bel âge que les hommes ont égayé leur malice aux dépens de la femme et l'ont mise en parallèle avec le cheval, dans des dictons peu aimables. Ce n'est pas chevaleresque.

Arrière donc les basses plaisanteries qui ont cours entre gens d'écurie et les insinuations triviales comme celle de l'impertinent Jean-Paul Richter : « Les femmes sont comme les maisons espagnoles, il est plus facile d'y entrer que d'y voir clair. » ¹⁶³. Quel observateur pénétrant !

J'aime mieux Victor Hugo. Dans l'un des Chants du Crépuscule ¹⁶⁴, du haut des falaises, il contemple la nature ; tour à tour il célèbre les splendeurs qui s'offrent à ses yeux : la terre civilisée, cités, plaines et vallons ; la mer infinie aux abîmes insondables ; le ciel, cet océan fluide.....

Puis il songe à la femme dont les charmes troublants

« Font chanter dans son cœur un céleste instrument. »

Je conclus avec le poète : tout ce qui s'exhale de la beauté féminine,

« C'est bien plus que la terre et le ciel — c'est l'amour. »

Le lecteur sait quels sentiments m'animent en abordant cette question ultra-délicate : la Psychologie de la Femme. Il pourra me suivre en toute quiétude d'esprit, certain d'avance que je ne blesserai en rien ses sentiments de galant homme.

Je ne veux d'ailleurs envisager qu'un seul côté, sur lequel s'accordent, je crois, tous les psychologues féministes : l'impressionnabilité.

Je serai plus généreux que les Pères assemblés dans certain concile tenu à Mâcon — il est vrai que ceci se passait au V^e siècle — : « On agita la question de savoir si la femme avait une âme et elle ne fut résolue par l'affirmative qu'en faveur de la mère de Dieu. » ¹⁶⁵.

Il ne s'agit point de démontrer qu'au point de vue intellectuel la femme nous est inférieure ; entre elle et l'homme il n'y a pas infériorité, mais diversité. La différence psychique essentielle entre l'homme et la femme réside surtout dans la sensibilité, et cette différence toute physique entraîne la différence morale.

« Les femmes ont surtout contre elles leur timidité et leur faiblesse », disait Jean-Jacques Rousseau. Dans notre pays tout au moins, l'éducation féminine entretient cet état de choses et l'aggrave.

La femme et le cheval se caractérisent donc par un point commun : l'extrême sensibilité ; d'où résulte une émotivité vive et profonde.

Ces deux êtres sont des impulsifs, souvent à la merci de l'impression du moment. Comme le cheval, la femme perd facilement la tête, est très sujette aux emballements irréfléchis ; chez l'homme le fait est moins fréquent, mais il se présente aussi. Où donc est-il, l'homme fort qui ne s'est jamais emballé ?

« L'homme qui est intrépide peut quelquefois se tromper, dit Mosso, celui qui a peur se trompe toujours »

Dans bien des circonstances la peur, chez la femme, est plus forte que la volonté.

Observez cette femme si poltronne qu'elle n'ose traverser, seule, la nuit, une rue de dix ou quinze mètres de large. Elle pourra être très intelligente et avouera que sa frayeur est absurde, qu'elle ne court aucun danger. Mais il lui est impossible de dominer la peur qui la tenaille.

Je connais une jeune femme distinguée, spirituelle, très décidée en bien des cas : dans sa maison, la salle à manger communique directement, par un escalier de quelques marches, avec une cave peu profonde et placée juste en-dessous.

Y eût-il cinquante personnes dans cette salle, jamais la maîtresse de maison ne descendrait seule dans la cave. « C'est plus fort que moi », dit-elle. La peur l'emporte sur la volonté.

C'est là un effet du misonéisme, peur de ce qui est inconnu, haine du nouveau, mot que M. Ch. Richet propose de remplacer par celui de néophobie dont l'étymologie est beaucoup plus claire ¹⁶⁶. La crainte des choses non connues est la caractéristique des intelligences rudimentaires ou des âmes timorées. Les hommes supérieurs, au lieu de la redouter, la recherchent avidement.

La peur, nous dit M. Ch. Richet, agit de deux manières ; parfois elle paralyse et rend immobile ou encore elle excite et donne des forces extraordinaires.

Elle est agent tantôt d'excitation, tantôt de paralysie ; très intense, elle est plutôt paralysante, se traduisant quelquefois par des mouvements organiques viscéraux, involontaires ; modérée elle accroît nos forces.

Quelques exemples mettront en relief l'état d'esprit de la femme en face de la peur.

Certain dimanche de printemps, en 1898, il y avait foule dans les rues de Ch.... ; c'était la foire annuelle. Nous nous promenions avec nos familles, mon ami X..., capitaine de cavalerie, et moi ; nous étions arrivés en face d'une rue assez étroite, près de nous se trouvaient d'autres personnes, en tout quinze ou vingt, dont une dizaine d'enfants et, le reste, des femmes.

Tout à coup nous entendons dans le lointain une vague rumeur ; ce sont les cris de la foule, et nous voyons arriver, droit sur nous, sans conducteur, un cheval attelé à un fiacre et emballé à fond.

Rapidement, mon ami et moi, nous disons à tout le monde de rester là, sans bouger, affirmant énergiquement qu'il n'y a pas de danger. En même temps, nous dressant de toute notre hauteur, nous agitions en l'air et simultanément nos deux parapluies. Naturellement le cheval nous évite et dévie légèrement à droite. Il monte sur le trottoir, gravit deux marches, enfonce la porte vitrée d'un coiffeur, repoussant du poitrail une vieille dame qui, à notre insu et malgré nos avertissements, avait fui au dernier moment. Blessée assez grièvement, on la ramassa étendue entre les quatre membres du cheval. Une autre jeune femme, perdant aussi la tête, s'était également sauvée à l'approche de l'animal et juste de son côté, entraînant avec elle sa fillette de 8 ans ; toutes les deux faillirent être écrasées ; l'enfant y laissa un talon de bottine enlevé par un fer du cheval.

Le législateur n'a pas tort : la femme doit obéissance au mari ; on voit aisément pourquoi.

« C'est étonnant, disait la jeune mère immédiatement après l'accident, à mesure que le cheval s'avancait, mon allure se ralentissait. Je voussais le dos et ne commandais plus à mes jambes. »

Le manque de sang-froid de la femme peureuse occasionne bien des accidents que peuvent éviter l'homme — ou la femme — qui gardent leur présence d'esprit.

Je demande la permission de citer encore un autre fait où je fus acteur. Le lecteur voudra bien me pardonner de m'étendre avec tant de complaisance sur des exemples qui me sont personnels. Les gens qui utilisent le cheval en ont observé de semblables ; il n'y a là rien de méritoire, je les donne parce qu'ils me paraissent bien démonstratifs ; je les abandonnerais si j'en avais de meilleurs et d'aussi authentiques, observés par d'autres.

Il y a quelques années, je conduisais à la promenade, dans une Victoria, plusieurs personnes, femmes et enfants. Arrivée dans un tournant, à une montée un peu raide, ma jument, qui marchait au pas, hésite un instant, s'arrête et recule. Aussitôt femmes et enfants poussent des cris. « Si vous criez, dis-je, je vous renverse. » Silence complet. Je n'ai qu'à commander tranquillement à la jument : « Allez », et elle part en avant.

Mais que serait-il arrivé si, comme tout le monde, j'avais perdu la tête ?

On se rappelle encore le naufrage de la « Bourgogne » survenu ces dernières années à la suite d'un abordage avec un navire anglais, le « Cromartyshire. » Dans cette catastrophe épouvantable, plusieurs centaines de personnes périrent.

Il paraît que si le nombre des victimes fut aussi grand, cela tient à un fait assez ignoré. Le vaisseau anglais avait raclé à tribord, en mettant hors d'usage de ce côté presque toutes les embarcations ; les matelots se précipitèrent vers celles de bâbord pour opérer le sauvetage. Nombre de femmes, éperdues, se cramponnèrent aux bras et aux jambes des marins en criant : « Sauvez-nous ! Sauvez-nous ! »

Beaucoup de matelots, ainsi paralysés, ne purent aller détacher des embarcations ¹⁶⁷. En quelques minutes la « Bourgogne » coulait.

Et cet affreux incendie du Bazar de la Charité, où finirent si tragiquement tant de femmes distinguées, élite de l'aristocratie française, nobles par la naissance et — ce qui est plus beau encore — nobles par le cœur.

Plusieurs d'entre elles, celles qui, sans doute, gardèrent leur présence d'esprit, purent être sauvées, ou se sauvèrent. Mais on en vit, dans l'intérieur, qui, à trois mètres des portes grandes ouvertes, restèrent immobiles, droites sur leurs jambes auxquelles elles ne commandaient plus, figées par la terreur.....

Et toujours dans les catastrophes de ce genre les femmes fourniront un contingent plus élevé de victimes que les hommes ; ce n'est pas là une affaire de vêtements, c'est une question de présence d'esprit.

Quand donc les femmes voudront-elles cesser de se laisser ainsi noyer ou brûler ?

Mais ce n'est pas seulement devant les grands dangers que la femme perd le sang-froid et le jugement. On la voit, à chaque instant, être le jouet des plus petites terreurs. Telle femme ne peut supporter la vue du bouchon qui va sauter d'une bouteille de Champagne ; un coup de fusil tiré à quelques mètres d'elle, dans une direction opposée à la sienne, la met hors d'état ; et

ce n'est pas la peur du bruit qui agit, c'est la peur de l'arme. Telle autre, sur un large chemin, voyant arriver un cheval monté, se sauve à dix mètres dans les champs.

Cette déviation de la sensibilité, cette sensiblerie, est en grande partie, il faut bien le reconnaître, le résultat de notre éducation surannée qui fait des femmes de timides « brebis » sans défense. Doit-on s'étonner que parfois elles s'égarent ?....

Car c'est ainsi que nos épouses, nos sœurs, nos filles sont armées dans la lutte pour la vie. Quand donc les habituera-t-on à mieux gouverner leurs nerfs, à dominer leurs réflexes, comme on dit en psychologie ? Sans nuire aucunement à leur destinée naturelle qui est de plaire, de charmer et d'être mères, n'y aurait-il pas quelque chose à faire de ce côté ? En seront-elles moins bonnes, moins gracieuses, moins distinguées, lorsqu'elles se pareront de la coquetterie du sang-froid ?

En aura-t-on bientôt fini avec celles que la duchesse d'Uzès flétrit si justement ? « Ces femmelettes de chaise-longue, qui ne sont pas des femmes, mais des objets d'étagère ? »

« Voyons, conclut-elle, une femme qui sait affronter tous les dangers pourrait-elle avoir un fils qui connaisse la peur ? » ¹⁶⁸.

Il est certain qu'une mère peureuse aura des fils poltrons si elle est chargée de leur éducation. Résultat de suggestions quotidiennes s'incrutant profondément dans ces jeunes cerveaux.

Ainsi se conduisent la plupart des femmes dans les incidents quotidiens de la vie banale ; elles sont à la merci de la peur, prisonnières de leur sensibilité. Certains réformateurs veulent l'émancipation absolue de la femme ; en un mot, l'égalité des sexes devant la loi. Ne devraient-ils pas d'abord donner l'égalité des sexes devant le sang-froid ?

Je dois cependant consacrer quelques lignes à réhabiliter la femme : la galanterie et l'équité m'y obligent ; ne serait-ce que pour me faire pardonner mes audaces par mes charmantes lectrices — si j'en ai jamais.

Les femmes peuvent aussi faire preuve du plus grand courage lorsqu'un noble sentiment ou une foi les illuminent.

Je ne parlerai point du courage de la mère, très brave quand il s'agit de défendre son enfant. Cet amour maternel, tant célébré par les philanthropes, est inné et ne doit être envisagé, par l'homme de science dépouillé de tout préjugé, que comme une manifestation instinctive. On le retrouve dans la

poule, d'ordinaire si timide, et qui se jette courageusement sur le chien passant innocemment à portée de ses poussins.

La loi naturelle veut que l'instinct de conservation de l'individu s'efface devant l'instinct de conservation de l'espèce.

L'amour maternel et ses dépendances obligées sont choses si naturelles qu'on qualifie de mères dénaturées celles qui ne les possèdent pas.

C'est devant des infortunes ou en face des calamités publiques que les femmes sont véritablement sublimes de courage. Et ceci n'est que la résultante de leur sensibilité, sensibilité exquise.

Dans les grandes épidémies, il n'est pas rare de voir côte à côte femmes du monde et femmes du peuple montrer plus de courage que les hommes, plus que personne le mépris de la mort.

Outre ces héroïsmes obscurs, l'histoire n'enregistre-t-elle pas le nom de plusieurs femmes dont le courage peut être donné en exemple à tous ?

Parlons des plus connues : cette maréchale de Balagny qui, voyant son mari capituler à Cambrai, s'enferma dans la citadelle avec quelques braves et s'y fit tuer. Ne méritait-elle pas de porter... l'épée de son mari ?

Et Jeanne Hachette sauvant Beauvais, attaqué par le téméraire Charles ?

Enfin ! honte aux hommes..... N'a-t-il pas fallu une Jeanne d'Arc pour tirer la France des griffes de notre ennemi héréditaire : l'Anglais ?

JEANNE D'ARC, DE LE VÉEL.

Cliché de la Revue hippique.



SECTION II.

EFFETS DE LA PEUR SUR L'HOMME.

« C'est à la pondération, à l'équilibré
parfait de ses facultés que se
reconnaît l'homme supérieur. »

Goëthe.

Malgré tout, les héroïnes ne seront jamais que des exceptions. « La douceur est la vertu de notre sexe, il faut laissrr aux hommes le courage et

la bravoure de se laisser tuer de sang-froid, » disait Madame de Maintenon, qui devait s'entendre en douceur.

Il faut pourtant reconnaître que la peur n'est pas l'apanage exclusif du sexe faible ; chacun connaît, sur ce point

« Bon nombre d'hommes qui sont femmes. »

Ils ont, selon Madame de Sévigné, une vertu plus délicate encore et plus blonde que les femmes.

Mais, ce qu'on sait peut-être moins, c'est que les hommes les plus illustres en courage n'échappent pas aux atteintes de la peur.

« Nul n'est brave qui n'ait eu peur. » ¹⁶⁹.

L'histoire rapporte un mot fameux de Turenne qui, au commencement d'un combat, tremblait malgré sa volonté : « Tu trembles, carcasse, se dit-il à lui-même, tu tremblerais bien plus encore si tu savais où je vais te mener. »

Il paraît que Henri IV, dans des conditions identiques, éprouvait souvent des troubles intestinaux extrêmement fâcheux.

Un jour, Ney, le brave des braves, avant de monter à cheval pour une charge désespérée, apostrophait ses jambes qui tremblaient. Une autre fois, dans un groupe de jeunes officiers, l'un d'eux venait de déclarer qu'il ne connaissait pas la peur. « Quel est donc, dit Ney, le J... f..... qui se vante de n'avoir jamais eu peur ? »

Ceci prouve que, chez l'homme, la peur n'exclut pas forcément la bravoure ; seulement, chez le brave, la « carcasse » peut trembler, la volonté, la présence d'esprit demeurent entières : il n'ignore pas la peur, il la domine.

Un savant physiologiste italien, M. Mosso, raconte, dans son ouvrage sur La Peur ¹⁷⁰, l'émotion ressentie par un de ses amis, qui fut volontaire en 1866, lorsqu'il assista à sa première bataille : « Rien ne peut donner une idée de la rage avec laquelle les balles sifflaient autour de nous : elles s'aplatissaient contre les murs et contre les arbres. Les cris des blessés, le

bruit étourdissant des coups de fusil, le ronflement du canon, me déchiraient les entrailles. Je croyais que mon corps se fondait..... J'étais toujours accroupi dans le fossé sans pouvoir me relever. J'avancais en trébuchant. J'étais honteux de moi-même. Je me serais tué de ne pouvoir regarder courageusement la mort en face ; mais mon organisme ne pouvait supporter ce spectacle terrible. »

Le général Horace Porter disait que, pendant la guerre de Sécession, il n'avait connu que deux hommes ne courbant jamais la tête ; après la bataille, ce mouvement est devenu automatique, presque instinctif et les hommes, rentrés au camp, saluent encore au moindre bruit.

Bien remarquable est aussi l'exemple cité par le général Thoumas ¹⁷¹. Il s'agit d'un maréchal-des-logis d'artillerie, un des plus braves de la Grande Armée. Dans l'un des combats de cavalerie qui suivirent l'entrée à Moscou et au plus fort de la canonnade, un canonnier placé à ses côtés est emporté par un boulet ; au même instant le cheval du sous-officier est tué sous lui ; cet homme veut déboucler son porte-manteau sur le cadavre du cheval : un boulet donne dans le porte-manteau. Alors, lui, ce brave, perd la tête et s'enfuit.....

Quelques pas plus loin il s'arrête, cloué par l'honneur ; il serre les dents et revient à sa place où il fait, à pied, son service le reste de la journée. (Mémoires inédits du général baron G....)

Quels hommes ! ! pouvait dire avec orgueil leur « Dieu. »

Le général Changarnier était impitoyable pour les poltrons. « Il y en a, disait-il, dans les meilleures troupes, et même en plus grand nombre que ne le croit le vulgaire, si prodigue de courage en paroles. » ¹⁷².

La volonté et l'habitude peuvent vaincre certaines peurs : « L'habitude, rappelle M. Ch Richet, émousse les émotions les plus fortes et la peur, en particulier. Il n'est pas de danger habituel qui puisse produire de la frayeur. De là la facilité et la fréquence de ce qu'on appelle le courage professionnel. »

L'auteur explique ainsi pourquoi le mineur et le couvreur, dans leur profession respective, n'éprouvent plus aucune peur ; mais il en serait sans doute autrement si l'on plaçait tout d'un coup le mineur sur un toit élevé et le couvreur dans une mine profonde.

Pierre le Grand craignait extrêmement l'eau ; dans sa jeunesse il ne pouvait passer sur un pont sans frémir. Pour ne pas voir l'onde perfide il

faisait fermer les volets de sa voiture. Mais, devant la volonté de fer de ce génie, l'hydrophobie disparut.

Parfois la volonté ne peut rien contre des peurs instinctives et imaginaires.

Darwin en donne une preuve dans le fait suivant : « J'appuyai mon visage, écrit-il, contre l'épaisse glace de la cage d'un serpent (puff-adder), au Jardin zoologique, avec la ferme intention de ne pas reculer si le serpent s'avavançait vers moi ; mais à peine avait-il frappé la glace, que ma résolution s'envola, et que je sautai en arrière à un mètre ou deux avec une rapidité étonnante. » ¹⁷³.

Ici c'est l'instinct de conservation, ange gardien invisible, qui nous protège et ne permet à personne d'approcher.

Dans ses Essais, Montaigne a tracé en quelques lignes une description très nette des effets de la peur sur notre espèce : « De vrai, j'ay veu beaucoup de gens devenus insensés de peur, et au plus rassés, il est certain, pendant que son accès dure, qu'elle engendre de terribles éblouissements »

« Tantôt elle nous donne des ailes aux talons, tantôt elle nous cloue les pieds et les entrave. »

Il existe bien des degrés dans la peur, et de simples craintes, des appréhensions un peu vives obscurcissent facilement l'entendement des timides, des esprits timorés, surtout lorsqu'ils se trouvent placés dans certaines conditions spéciales. Dans nos Facultés les examinateurs en voient à chaque instant de nombreux exemples.

Cet état d'esprit s'observe souvent sur bien des jeunes soldats, au début de leur carrière. Un peu désorientés par cette vie nouvelle aux brusques manières, il en est qui ne comprennent que difficilement leurs instructeurs, ou s'ils les comprennent, exécutent les ordres tout de travers.

On se sert d'un mot spécial pour désigner ces troupiers si longs à se débrouiller. On les appelle (j'en demande pardon à la Russie), on les appelle des « cosaques. »

J'ignore l'origine du mot qui, en tout cas, est certainement impropre, car les Cosaques, les vrais, sont, comme on le sait, des cavaliers d'une agilité et d'une adresse merveilleuses. Ils sont d'ailleurs admirablement secondés par leurs montures dont les facultés intellectuelles se peuvent comparer à celles des sujets arabes.

Au bout de quelques mois nos troupiers cosaques prennent peu à peu de l'aplomb et retrouvent leurs facultés. Il en est cependant qui, pendant tout

leur congé, n'arrivent pas à se dépouiller de leur cosaquerie.

Le cosaque peut être un citoyen très civilisé, élégant même ; au bout d'un mois il ne sait pas encore se cravater alors que le paysan le moins dégrossi l'a appris en deux jours.

Le cosaque se présente souvent à l'appel avec sa cartouchière à l'envers ; mais c'est surtout pendant la manœuvre que sa cosaquerie étincelle, là où la réflexion doit être prompte, la décision rapide.

CHEVAL COSAQUE.

Emir. MONTÉ PAR LE TZAR NICOLAS II A LA REVUE DU CAMP DE
CHALONS, 9 OCTOBRE 1896.

Photo du cop. Cuvous.



Commande-t-on par le flanc droit, il exécute juste le contraire. Cependant il connaît tous les mouvements, et les explique parfaitement. Dans la conversation, lorsqu'il est de sang-froid, il raisonne fort bien.

Qu'un supérieur réunisse dix cosaques et leur commande brusquement de lever la jambe droite ; il s'en trouvera bien sept qui lèveront la jambe gauche ou ne lèveront rien du tout. Les trois qui présenteront la bonne jambe se seront trompés.

Au tir le cosaque ne manque jamais de tirer dans la cible..... de son voisin.

Le cosaque est très obéissant, très discipliné, ne demande qu'à bien faire.

Reçoit-il l'ordre d'aller endosser sa tenue n° 1 ; il s'astique consciencieusement, s'applique, met deux fois plus de temps que les camarades et arrive bien ciré, si bien ciré que dans son ardeur il a enduit de cirage non seulement ses basanes, mais aussi le drap de son pantalon et les parements de ses manches.

Doit-il être prêt pour huit heures, à sept il attend déjà, ce qui ne l'empêche pas de manquer le rassemblement à huit.

Bref le cosaque n'en rate pas une.....

On m'affirme que, même parmi les Parisiens, toujours si délurés, on trouve aussi un bon contingent de cosaques.

La supériorité du paysan sur le Parisien relève d'une cause toute naturelle ; le premier, par les occupations manuelles auxquelles il s'est livré, a eu plus que le second l'occasion de commander à ses muscles.

Ce n'est donc pas l'intelligence qui manque aux cosaques, mais ils manquent de confiance en eux : ils n'osent pas.

Ils finissent ordinairement par n'avoir plus peur de leurs instructeurs, de leurs officiers, mais en face du colonel et à fortiori du général la cosaquerie reparaît. C'est un nouveau dressage à faire.

Le cosaque est la bête noire des chefs d'unités.

Un matin les capitaines commandants d'un régiment de cavalerie avaient réuni, dans la salle des rapports, pour les présenter au colonel, des cavaliers télégraphistes proposés pour Saumur.

On connaissait quelques questions invariablement posées par cet officier supérieur, sévère mais juste ; entre autres celle-ci : « En combien de minutes faites vous le kilomètre au trot réglementaire ? »

Aussi les capitaines s'évertuèrent-ils, avant la présentation, à faire répéter la leçon aux candidats, qui finirent tous par répondre exactement.

Arrive le colonel ; il interroge : « En combien de minutes faites-vous le kilomètre etc..... »

Le cavalier ahuri : « En... (ici un chiffre invraisemblable de minutes), mon colonel. »

« Eh bien ! messieurs, vous le voyez ! dit le colonel, très mécontent et s'adressant aux capitaines, vos hommes ne savent rien ; vous me les représenterez dans quatre jours. »

Seul je riais sous cape, ravi : l'homme est si égoïste ! — Quel bel argument je trouvais là en faveur de ma thèse.

Une heure après, hors du quartier, le colonel fut informé des précautions inutiles prises par les capitaines et il en rit plus que tout le monde

Il était tombé sur un cosaque.

On pourrait remplir des volumes avec les prouesses du cosaque.

La cosaquerie peut se guérir avec le temps, l'habitude et la volonté, mais parfois elle est incurable.

Rendu à la vie civile, le cosaque pourra être un conférencier très écouté, un savant mathématicien, un écrivain distingué ; ce ne sera jamais un chirurgien.

Goethe dit avec juste raison : « C'est à la pondération, à l'équilibre parfait de ses facultés que se reconnaît l'homme supérieur. »

La timidité ou simplement l'impressionnabilité peuvent, dans des conditions particulières, faire commettre des cosaqueries à des gens très décidés dans la vie ordinaire.

Qui n'a remarqué, dans un salon, ce visiteur qui, intimidé par un cercle nombreux, s'avance gauchement, s'accroche les pieds dans les tapis, marche sur les robes des dames, cogne les meubles, etc. ? Cependant, ce n'en sera peut-être pas moins un brave.

Encore un exemple pour finir. Je connais très intimement quelqu'un qui ne se classe pas dans la catégorie des peureux ou des cosaques.

La première fois qu'il entra dans une famille, fortement impressionné par les présentations de rigueur, en voulant saluer gracieusement, au départ, la personne qui absorbait surtout son attention il renversa une potiche qui fut brisée en mille morceaux.

Ce fait est fortement resté gravé dans sa mémoire.

Quinze ans après il rit encore de l'aventure du vase brisé ; cette maladresse qui fut, avec raison, mise sur le compte de l'émotion, n'eut pour lui aucune conséquence fâcheuse : au contraire.

Je conclurai en parodiant un aphorisme connu :

Dans le cœur de chaque homme un « cosaque » sommeille.

SECTION III.

DE LA PEUR CHEZ LE CHEVAL.

Chez le cheval, comme chez tous les
timides, les appréhensions et la
peur obscurcissent souvent les
lumières de l'esprit.

L'auteur.

Nous avons vu les effets produits par la peur sur notre intelligente espèce ; nous avons constaté que « l'appréhension, la crainte, les frayeurs, restent toujours fixées dans la mémoire comme un lierre fatal entortillé autour de la raison. » Mosso ¹⁷⁴.

Si les appréhensions et la peur produisent de tels effets sur des êtres humains, même parmi les plus illustres en courage, que sera-ce sur le cheval, être timide, nerveux, impressionnable et dont l'intelligence limitée est souvent insuffisante pour le renseigner sur sa véritable situation, lui montrer que sa frayeur est chimérique ?

Le cheval est très accessible à la crainte et se démoralise facilement ; il est des sujets ombrageux, poltrons comme des lièvres, qui passent leur vie à mourir de peur.

D'ailleurs la peur domine toute la psychologie des herbivores, depuis le lièvre jusqu'à l'éléphant. Lorsqu'un danger, ou ce qu'ils croient être un danger, se présente, les végétariens cherchent d'ordinaire leur salut dans la fuite. Le cheval ne pouvait faire exception.

Si, à l'état sauvage, il sait se défendre contre ses ennemis ainsi que nous le verrons en traitant du Courage, à l'état domestique ses facultés combatives ont disparu.

Elles n'avaient plus de raison d'être ; notre serviteur n'a plus à lutter pour la vie puisque nous lui assurons, avec plus ou moins de générosité, son foin quotidien.

Je montrerai successivement, sur l'espèce chevaline, les effets de la peur, ses causes et les moyens d'y porter remède.

SECTION IV.

EFFETS DE LA PEUR SUR LE CHEVAL.

Comme sur l'espèce humaine on va retrouver, chez le cheval, des gradations dans la peur.

1° De simples appréhensions qui engendrent des hésitations et paralysent les facultés de compréhension. Sous leur influence le cheval devient « cosaque » et, tout en voulant bien faire, obéit de travers ;

2° La peur modérée, qui excite les forces ; l'animal ne songe alors qu'à fuir ;

3° La peur terrifiante qui le cloue sur place.

Peurs du 1^{er} degré.

Prenons un cheval monté seul pour une promenade ; à un endroit déterminé il s'arrête net devant un objet inconnu et dont la nouveauté l'inquiète. D'abord il n'ose avancer et regarde attentivement. Si son inspection ne lui révèle rien de dangereux, les caresses de son cavalier contribuant à le rassurer, il finit par croire qu'il ne court aucun risque et passe.

Mais il arrive à un pont de chemin de fer, voûte assez sombre sous laquelle il faut s'engager. Nouvel arrêt ; les exhortations et les menaces du cavalier n'y peuvent rien ; ici la peur l'emporte sur la volonté.

C'est là un effet de misonéisme identique à celui de la femme qui, seule, n'ose pas traverser la rue, la nuit, ou descendre dans sa cave.

Même observation pour le cheval qui n'ose passer sur un pont jeté au-dessus d'un ruisseau, d'un ravin. Certaines appréhensions de ce genre sont presque invincibles pour le cheval. Pendant les exercices d'embarquement en chemin de fer, on rencontre des sujets qui redoutent l'entrée dans les

wagons, et ce n'est qu'à force d'adresse et de patience qu'on réussit à vaincre cette frayeur.

Dans ces deux cas on observe souvent un phénomène physiologique qui montre combien l'émotion de peur retentit profondément sur l'organisme ; je veux parler de l'évacuation intestinale.

Le cheval ne brille donc ni par sa bravoure, ni par sa présence d'esprit. De nombreux faits le prouvent ; par exemple, ce cheval dont le fer est pris entre deux rails et qui, perdant la tête, se débat violemment et se dessabotte.

Et cette sottise habitude de tirer au renard, si fréquente dans l'espèce chevaline ? Que de poltrons se sont déjà ainsi étranglés avec leur licol !

Au contraire on n'a jamais vu un seul mulet se suicider de la sorte : être l'artisan de sa perte. C'est que le placide hybride est un modèle de présence d'esprit ; pour le sang-froid, on peut le donner en exemple à bien des hommes.

Ce sont des craintes, des appréhensions plus ou moins justifiées qui, chez le jeune cheval, font naître les résistances ; car cet élève ne demande qu'à obéir.

On doit être plein d'indulgence pour le cheval monté les premières fois ; le sensible et pusillanime élève n'est pas en possession de tous ses moyens. Le poids du cavalier l'oblige à faire une nouvelle éducation de son centre de gravité. Le cheval est pris comme dans un étau entre le mors qui lui offense les barres et les éperons qui lui menacent les flancs, ses inquiétudes du début ne sont-elles pas légitimes ? Et comme les cavaliers dignes de ce nom se rendent bien compte de l'état d'âme de leur élève, comme ils savent le rassurer par des caresses, lui rendre la main, l'encourager par de flatteuses paroles dès que l'obéissance a été obtenue.

Il est des chevaux à bouche très sensible, chez lesquels la pression du mors sur les barres et de la gourmette métallique sur la barbe occasionne une appréhension ou une douleur si fortes que les pauvres animaux deviennent sourds au langage des aides. On dit qu'ils ont la bouche « égarée. » Le cas est très fréquent sur les sujets fins, près du sang, ceux de cavalerie légère, par exemple.

Tous ces chevaux craignent la main, ne se placent pas, portent le nez en l'air et sont d'une conduite difficile avec l'embouchure ordinaire.

J'ai entendu souvent dire que la cause résidait dans les reins, dans les jarrets même ; en réalité, les résistances sont fréquemment engendrées par la trop grande sensibilité de la bouche ou de la barbe.

Plusieurs fois j'ai dû traiter des fractures des barres produites par le mors et des abcès de la région de la barbe provenant de trop fortes compressions de la gourmette métallique. Ces animaux avaient la bouche dure, disait-on : ils l'avaient trop sensible, telle est la vérité.

Je crois que, pour la cavalerie légère surtout, l'embouchure d'ordonnance est trop puissante. En explorant la région de la barbe, on constate qu'une assez forte proportion de sujets présente, en cet endroit, des exostoses résultant d'une périostite du maxillaire inférieur provoquée, sans nul doute, par les compressions de la gourmette. Pendant son développement, cette périostite est douloureuse et contribue à augmenter le nombre des chevaux qui portent le nez en l'air et sont d'une mise en main toujours difficile : à la longue la périostite s'éteint, mais l'habitude de porter au vent reste.

Ne pourrait-on recouvrir de cuir toutes les gourmettes métalliques ?

En ce qui concerne les peurs banales, produites par les objets que le cheval rencontre sur sa route, par les bruits divers, les odeurs, je dirai que beaucoup de ces appréhensions et de ces frayeurs disparaissent avec le temps. Peu à peu les émotions s'émoussent, le cheval se renseigne et s'instruit. S'il est sagement conduit, il voit en son conducteur un maître et un protecteur, c'est là surtout ce qui lui donne confiance.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il existe des chevaux n'ayant peur de rien à la ville et qui deviennent peureux à la campagne et vice versa ; les deux catégories, en changeant de milieu, s'étonnent des choses nouvelles pour eux.

Quand des chevaux de régiment sont restés longtemps sans sortir du quartier et ne travaillent qu'au manège, ils redeviennent peureux d'une façon passagère ; il faut qu'ils s'habituent peu à peu à tout ce qu'ils rencontrent dans la rue.

On qualifie assez volontiers de peurs toutes les manifestations un peu brusques du cheval ; en réalité il n'y faut souvent voir que des accès de gaieté, trahissant la joie de vivre.

Parfois, l'animal sentant que son cavalier manque d'assiette jongle avec lui et l'envoie rejoindre ce sol qu'il avait imprudemment quitté. Il est des audaces qui se paient. En cette occurrence, ce n'est peut-être pas le cheval qui a le plus peur....

Tous ceux qui ont assisté à des exercices de passages de rivières par la cavalerie ont remarqué, dans chaque escadron, quelques chevaux ne sachant pas nager. Ils perdent la tête en perdant pied et ne savent plus coordonner

leurs mouvements. Si on ne venait à leur secours, plusieurs d'entre eux se noieraient probablement. J'ai remarqué que ces sujets étaient toujours ombrageux.

Peurs du 2^e degré.

Les chevaux peureux, ombrageux sont à chaque instant le jouet d'illusions, de visions qui se pressent, se succèdent dans la lanterne magique de leur imagination. Il en est qui, pour éviter une feuille de papier soulevée par le vent, iront se jeter dans une rivière, dans un précipice.

« Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. »

Ce sont là les peurs du deuxième degré.

Tout raisonnement est impossible pendant un exercice violent : les poltrons, empoignés par la peur, perdent non seulement la réflexion, mais jusqu'à l'instinct de conservation ; le système nerveux envoie ses ordres à l'appareil locomoteur avec une telle rapidité que l'animal n'a pas eu le temps de juger s'il y avait danger ou non. Le cheval est pris subitement d'une envie folle de courir ; l'être sensible emporte l'être pensant et parfois le cavalier avec.

Avant la fuite on peut observer souvent, sur le cheval, un temps de préparation ; les ressorts se tendent avant d'agir. Le sujet se grandit, relève la queue en panache, dresse ou agite les oreilles, l'œil s'ouvre démesurément pour mieux voir ; la physionomie exprime l'inquiétude, les naseaux se dilatent, la respiration est sonore, ronflante.... puis l'animal part comme un boulet.

La poltronnerie atteint son maximum chez les animaux près du sang et aussi sur certains pur-sang. A force de perfectionner l'espèce dans le but d'augmenter la vitesse, on obtient parfois des névrosés tellement impressionnables qu'ils sont inutilisables en dehors de leur mission spéciale : courir vite. Le mieux est parfois l'ennemi du bien. On ne viole jamais impunément les lois de la nature.

Sait-on pourquoi le zèbre n'a guère été utilisé jusqu'alors ? Ce n'est pas qu'il soit vicieux, mais il est encore plus peureux, plus « cosaque » que le

cheval. En ville il est dangereux, car il s'effraie de tout, s'emballe et file... comme un zèbre.

Faudra-t-il le ranger parmi ces classes malheureuses dont parle Toussenel dans son Ornithologie passionnelle ¹⁷⁵, « destinées à périr pour n'avoir jamais rien appris. »

M. G. Le Bon remarque judicieusement ¹⁷⁶ qu'il existe deux sortes d'emballement généralement confondues dans l'esprit des cavaliers.

1° — L'emballement proprement dit dans lequel le cheval est tellement affolé qu'il a perdu même l'instinct de conservation, tellement excité que l'excès de fatigue seul pourra l'arrêter. Dans ce cas l'animal a perdu la tête, c'est-à-dire la faculté d'attention. Il n'obéit que difficilement aux rênes ; il a pris le mors aux dents. Il ira se briser contre les obstacles sans paraître les voir.

Récemment un de mes amis, capitaine de cavalerie très homme de cheval, attelait à une victoria un cheval nouvellement acheté et, à son insu, mal confirmé à l'attelage. A une petite descente l'animal s'emballa tout à coup ; il allait sauter dans un canal fortement en contre-bas si le conducteur, plein de sang-froid, rassemblant toute son énergie, n'avait pu ramener assez fortement le cheval par côté. L'animal donna de la tête contre une solide colonne métallique. Résultat : arrêt subit et fracture du maxillaire inférieur. Aujourd'hui le dommage est réparé et le sujet fait très pacifiquement un service de selle.

2° — Dans la seconde variété d'emballement, le cheval emmène l'homme, mais il obéit encore vaguement aux rênes ; l'animal a gardé l'instinct de conservation.

Les chevaux ombrageux sont faciles à reconnaître à distance par leurs oreilles toujours en mouvement interrogeant alternativement les quatre coins de l'horizon.

C'est sur une troupe qu'on peut juger jusqu'où peut aller l'affolement de l'espèce chevaline, lorsque, pour une cause quelconque, se produit une panique. Il s'en suit souvent alors des accidents graves de bêtes et de gens. On a vu des chevaux en liberté, pris de ces peurs subites, sauter sans hésiter dans des précipices.

Le 25 avril 1898, il m'a été donné d'enregistrer les conséquences d'une panique sur les chevaux d'un demi-escadron de chasseurs.

Deux pelotons, comprenant soixante chevaux environ, exécutaient un tir à la cible à 5 kilomètres de la garnison. Les chevaux étaient tenus en main, 7 ou 8 pour un cavalier. Tout à coup un orage éclate ; bourrasques, tempête, éclairs, tonnerre, pluie, grêle ; toute la lyre orageuse.

Les chevaux, agacés par les grêlons qui leur cinglaient la face, frémissants de peur, tirent sur les rênes, s'échappent des mains de leurs gardiens impuissants et partent à plein galop dans la campagne. On les voit bientôt se réunir par petits groupes et continuer, à travers champs, leur galopade effrénée.

Sur le parcours existent des clôtures en ronces artificielles, obstacles que les fuyards ne voient guère, dans la surexcitation d'esprit où ils se trouvent. Quelques chutes se produisent, mais les chevaux, aussitôt relevés, reprennent leur course.

Trois quarts d'heure environ après leur échappée, les premiers fuyards, toujours au galop, rentrent au quartier, isolés ou par petits groupes. Chaque sujet va se présenter à la porte de son écurie. Les vieux chevaux rentrent d'abord ; les jeunes, connaissant moins bien le chemin, ou moins pressés, — c'est l'âge heureux de l'école buissonnière, — ne reviennent que deux ou trois heures plus tard.

Plusieurs même découchèrent — involontairement peut-être ; ils avaient été recueillis par des personnes charitables qui les ramenèrent le lendemain.

Il y eut quatre éclopés : trois avec de légères contusions ou éraflures des membres qui entraînèrent quatre jours d'indisponibilité ; enfin un sujet de 12 ans fut trouvé seul, au milieu de la campagne, une heure après sa fuite. Le pauvre animal présentait une fracture du paturon antérieur gauche et dut être sacrifié sur place.

Une panique vraiment désastreuse est celle qui se produisit au commencement de novembre 1899 sur les chevaux du transport anglais Rapidan. Le navire, en chemin pour le sud africain, dut rentrer à Liverpool pour réparer ses avaries, causées en partie par la course désordonnée des chevaux échappés. Si l'on en croit le Progrès Militaire du 8 novembre 1899, il fallut abattre 237 sujets atteints de fractures ou de blessures qui les rendaient inutilisables.

Peurs du 3^e degré.

« Les chevaux qui voient le tigre, dit Mosso, tremblent et sont incapables de fuir. » ¹⁷⁷.

Quelquefois une peur intense et subite cloue le cheval sur place ; il lui est impossible de se mouvoir. Le cœur bat tumultueusement et les battements peuvent être perçus directement par le cavalier.

J'ai constaté ce fait, à Angers, vers 1883. Je montais une jument extrêmement poltronne et longeais une voie ferrée en tranchée. Tout à coup, sans que rien pût le faire soupçonner, une locomotive, jusqu'alors immobile, lance des jets de vapeur qui nous enveloppent. Avant que je fusse revenu de ma surprise, ma monture avait grimpé sur le trottoir bitumé, et, collée au mur, immobile, paralysée, tremblait comme une feuille.

Je lui parlai pour la rassurer ; bientôt la vapeur disparut et la jument, toute frissonnante, reprit tranquillement, au pas, la direction du quartier.

Ce temps d'effroi fut de courte durée, pourtant il me sembla bien long, et je me demandais ce qui allait se passer sur le bitume glissant.

Certaines peurs subites, moins intenses, produisent parfois, sur les sujets impressionnables, une courte interruption du courant nerveux dans les membres. En psychologie on dit alors qu'il y a inhibition. En ce qui concerne l'homme, nous traduisons ce fait par deux expressions : les bras nous en tombent ou bien les jambes nous manquent.

Ainsi voit-on souvent, à la suite d'une peur subite, des chevaux tomber sur les genoux et se couronner fâcheusement.

Un jour, au manège, je fus victime de l'accident suivant avec la jument ombrageuse citée plus haut. J'étais au petit galop quand soudain, et tout près, éclata un coup de carabine. Ma jument, manquant des membres antérieurs, tomba sur les genoux. Je fis panache et m'étalai sur le dos, m'en tirant avec une légère courbature. Deux mois après, je changeais de monture ; Dircée m'avait guéri pour toujours des chevaux poltrons.

En dehors de ces effets nerveux de la peur, on enregistre des effets viscéraux, tout comme chez l'homme : la peur agit sur l'intestin et aussi, mais plus rarement, sur la vessie.

Chez le cheval, toute appréhension un peu vive suffit pour amener aussitôt une évacuation intestinale. C'est ce qu'on observe souvent lorsqu'on amène un sujet près du lit de paille où il a été déjà couché pour une opération de chirurgie ; lorsqu'on veut le faire entrer dans un manège sombre ou simplement lorsqu'on lui met une capote sur les yeux.

Dans le dressage des sujets difficiles à ferrer, généralement l'électricité m'a donné de bons résultats ; j'ai pu constater, dans ce procédé, que l'évacuation intestinale et la miction constituaient le critérium du domptage. L'élève est alors à notre merci, n'ose plus se défendre, ni remuer un membre ; il est empoigné d'une telle peur que ses entrailles sont en déroute.

Malheureusement on n'obtient pas cette peur paralysante du 3^e degré sur certains chevaux nerveux, impressionnables, manquant de sang-froid ; on n'aboutit qu'à la peur du 2^e degré : l'animal ne songe qu'à fuir. Si la fuite lui est impossible parce qu'il est attaché, il fera des efforts extraordinaires et pourra se tuer en se débattant ; il est complètement affolé.

Aussi l'électricité doit-elle être abandonnée sur le cheval en raison de l'incertitude des résultats et pour les causes que j'indique qui, à ma connaissance, n'ont été signalées par personne.

Je rappelle que, par contre, on peut la réserver pour le mulet, qui ne perd jamais la tête.

Quand le récalcitrant Maître Placide a reçu trois ou quatre bonnes décharges dans la bouche, il réfléchit et juge avantageux de se tenir tranquille ; il est maté.

S'il n'est pas absolument empoigné par la peur, il est néanmoins travaillé par une appréhension assez forte se traduisant par une ou plusieurs mictions. Chez lui l'évacuation intestinale est exceptionnelle en ce cas.

Le dirai-je ici ? Cette constatation de la conduite si différente du cheval et du mulet devant la décharge électrique m'a révélé tout ce que je sais sur la psychologie de ces deux animaux.

Gloire au mulet ! !

Le lecteur qui a suivi jusqu'au bout cette énumération trop longue a retrouvé, sur le cheval, à peu près toute la gamme des effets de la peur qu'on observe sur l'espèce humaine.

SECTION V.

CAUSES DE LA PEUR CHEZ LE CHEVAL.

« Ce n'est pas l'œil qui voit, c'est
l'esprit qui voit par l'œil. »

Flourens.

Les causes de la peur, chez le cheval, varient à l'infini. Elles résultent d'impressions perçues par tous les sens ; principalement par la vue, l'ouïe, l'odorat. L'impression étant parvenue jusqu'au sensorium, l'imagination fait le reste.

C'était autrefois une croyance assez répandue que le cheval nous obéissait parce que son œil grossissait les objets ; l'animal voyait, dans l'homme, un géant imposant. Géant, oui ! mais géant par l'intelligence. Telle est la seule réponse qui convienne à de telles sornettes.

Ne dit-on pas aussi que l'avoine rend les chevaux peureux ? L'avoine est un excitant de premier ordre ; sous son influence, les manifestations de la peur peuvent s'exagérer, mais combien aussi de ces soi disant peurs ne sont que des accès de gaieté !

Point n'est besoin d'ophtalmoscope pour affirmer que le cheval a une meilleure vue que la nôtre ; il le montre aux marches de nuit où il avance avec tant d'adresse dans l'obscurité profonde et au terrain de manœuvres lorsqu'un régiment de cavalerie, en colonne serrée, galope dans la poussière ; les cavaliers n'aperçoivent pas le sol ni même la tête de leurs montures et celles-ci, grâce à leur vue perçante, voient encore où elles marchent, ainsi que le prouve la rareté des chutes.

Jusqu'à ces dernières années il était admis que-les peurs du cheval provenaient de sa vision défectueuse.

On lit ce qui suit dans l'Encyclopédie moderne (1847, — article : Cheval) : « C'est la mauvaise vue qu'annoncent les mouvements continuels des oreilles, lors même qu'aucun bruit ne se fait entendre ; et c'est par la même cause que les chevaux montrent cette inquiétude, cette anxiété, cette indocilité qu'on exprime en disant qu'ils sont ombrageux. » Et ceci est signé d'un vétérinaire connu, Grogner.

Dans la première édition du classique Traité d'hippologie de deux vétérinaires militaires distingués, MM. Jacoulet et Chomel, on trouve, T. I, p. 211 : chez le cheval « la vue est médiocre. » Je dois à la vérité de dire que dans la 2^e édition, parue en 1900, l'erreur n'est plus reproduite.

Depuis quelques années, armés de l'ophtalmoscope, nombre de vétérinaires ont cherché à déterminer scientifiquement les causes de la peur ; plusieurs d'entre eux inclinent volontiers encore à les faire résider ordinairement dans les déficiences de la vue. Je ne puis entrer ici dans des considérations d'ophtalmologie ; je me permettrai seulement quelques remarques d'ordre psychologique.

L'ophtalmoscope est, sans contredit, un instrument précieux, indispensable surtout pour diagnostiquer les lésions oculaires profondes. Mais il ne faut pas s'exagérer l'importance de ses données dans l'interprétation des phénomènes de la peur. Chez le cheval les amétropies ¹⁷⁸ sont toujours exceptionnelles et moins prononcées que chez l'homme ; l'accommodation ¹⁷⁹ les corrige plus ou moins. Les vices de réfraction, les lésions oculaires qui entraînent des déformations de l'image rétinienne n'engendrent pas forcément la peur ; il faut encore et surtout l'imagination et l'impressionnabilité, qui varient d'un sujet à l'autre : « Ce n'est pas l'œil qui voit, c'est l'esprit qui voit par l'œil », disait justement Flourens.

Chez la femme, très accessible à la peur, les amétropies sont beaucoup plus rares que chez l'homme ; je ne sache pas que les hommes myopes ou hypermétropes soient plus peureux, moins courageux que les sujets emmétropes ¹⁸⁰.

Dans l'espèce chevaline il faut se rappeler que les chevaux entiers sont moins enclins à la peur que les chevaux hongres et surtout les juments ; ils ont le caractère mâle. Qui songerait à faire intervenir les différences d'acuité visuelle pour expliquer ces divergences.

Serait-on forcément poltron parce que myope ou hypermétrope ?

Je doute que l'ophtalmologie vétérinaire, encore à son aurore, arrive à faire voir que, chez le cheval, l'inaccessibilité à la peur est en raison directe de l'acuité visuelle ; car alors, corollaire obligé, l'indice de réfraction donnerait l'indice du courage.

Pour démontrer qu'il existe une relation directe entre la peur et les altérations oculaires, on a dressé des statistiques : les statistiques sont complaisantes ; on leur fait prouver ce qu'on veut, tout dépend de la façon dont on les établit. Et pour les établir, ici la base sérieuse manque.

Qu'appelle-t-on cheval peureux ou ombrageux ? C'est là une question d'appréciation très relative, très délicate. En bien des cas la peur d'un sujet résulte de son inexpérience, de son manque d'éducation, souvent aussi elle se rattache à de mauvais souvenirs ; la vision défectueuse ne saurait être

incriminée. Et dans les cas de misonéisme la vision n'y est pour rien ; l'imagination fait tout.

Combien pleine de justesse cette remarque de Baucher :

« Les vétérinaires, déclare ironiquement le prince des écuyers, prétendent que certaines conformations de l'œil contribuent beaucoup à rendre les chevaux ombrageux. J'ai connu des chevaux très ombrageux dont les hésitations et les craintes chimériques ont été dissipées en moins de huit jours sans avoir eu recours à l'oculiste. »

Et cette opinion de Baucher se trouve confirmée par les lignes suivantes du Journal de Médecine Vétérinaire militaire, n° de mars 1866. Etudes sur le Mexique.

Parlant des chevaux de ce pays, le vétérinaire en premier Liguistin s'exprime ainsi : « Ce que nous leur reprochons toujours et ce qui constitue d'ailleurs leurs défauts saillants, c'est le caractère sauvage dont ces animaux restent dotés dans leur vie domestique ; c'est l'impressionnabilité qui contribue puissamment à leur usure prématurée ».

Et plus loin : « Il est certain que le contact de l'homme, les caresses des gens qui les entourent, apportent assez rapidement la confiance chez ces animaux plutôt timides que méchants, et, au bout de très peu de temps, ils deviennent doux, dociles et très maniables ».

L'ophtalmologiste vétérinaire doit être prudent dans ses conclusions sur le rôle joué dans la production de la peur par les déficiences de la vision, (irrégularités de réfraction ou lésions organiques).

En s'armant de l'ophtalmoscope, il n'oubliera que ce n'est pas seulement dans l'œil du cheval qu'il faut voir, mais d'abord dans son esprit. Il songera à cet astrologue qui, absorbé par l'examen des étoiles, se laissa choir dans un puits.

Si la peur, chez le cheval, prend souvent naissance dans les impressions recueillies par la vue, on n'en conclura pas forcément que la vue est mauvaise.

D'ailleurs, dans ces craintes souvent chimériques, l'intervention de la vision n'est point indispensable, ni même nécessaire.

J'ai vu, au Camp de Châlons, vers 1889, un cheval excessivement poltron s'emballer avec une capote lui obstruant parfaitement la vue. Cet animal, effrayé par la forge, est allé se jeter contre un mur peu élevé sur lequel il fit panache.

Ce simple fait prouve qu'on ne doit pas attacher une foi absolue dans l'efficacité du système d'arrêt des chevaux emportés qui consiste en deux œillères mobiles au moyen desquelles le conducteur peut, à volonté, obstruer la vue du sujet.

Les sujets nerveux sont plus enclins à la peur, et les manifestations en sont plus violentes. L'éducation, on le sait, corrige en grande partie ce défaut ; le cheval arabe en est un témoignage indéniable.

Avec de la patience, une progression sage, les chevaux peuvent s'habituer à tout ; aucun bruit ne les étonne.

Voyez, à la foire, ce cheval qui fait tourner un manège de chevaux de bois au milieu d'un vacarme assourdissant, d'éblouissantes lumières et de guirlandes multicolores. Quelle indifférence il montre ! Au cirque, rien ne saurait effrayer les chevaux qu'on exhibe au public.

Le séjour dans les écuries sombres a été indiqué comme pouvant rendre les chevaux poltrons par suite d'affaiblissement de la vue. Dans l'armée, le nombre des chevaux ombrageux ou impressionnables est plus élevé, je crois, que partout ailleurs, et pourtant les écuries sont d'ordinaire bien éclairées.

Nos chevaux de cavalerie légère ont un degré de sang accusé ; ils sont impressionnables, nerveux, mais en somme les altérations de la vue sont l'exception.

Il est remarquable que des chevaux non ombrageux qui, pour une raison quelconque, sont restés à l'écurie ou n'ont travaillé qu'au manège pendant un temps assez long, comme cela arrive parfois en hiver, ont ensuite peur de tous les objets qu'ils rencontrent dans la rue, alors qu'auparavant ils n'y prêtaient aucune attention. Personne n'en conclura pour cela qu'ils voient moins clair qu'avant cette période de claustration. Ces animaux sont seulement impressionnés davantage par des choses auxquelles ils n'étaient plus habitués.

La peur peut être produite par des sensations douloureuses : cheval qui tire au renard et se contusionne les barres ou se blesse à la nuque ; sujet qui prend le mors aux dents sous les attaques réitérées de l'éperon ou sous les pressions exagérées du mors et de la gourmette ; cheval qui s'effraie des coups de fouet ou de cravache ou parce qu'une pièce de l'équipage auquel il est attelé vient lui battre les jambes. Dans les débuts, le roulement de la voiture suffit à l'effrayer ; parfois, lorsque la pente est raide, le poids du véhicule pousse en avant l'animal qui, pris de frayeur, s'emballe. Lorsqu'un

cheval s'est emballé ainsi, le souvenir en reste profondément gravé dans sa mémoire et l'animal sera très enclin à recommencer.

Le cheval est, en effet, extrêmement machinal : ce qu'il a fait une fois, il est naturellement disposé à le refaire toujours.

Beaucoup de sujets deviennent peureux, craintifs à la suite de mauvais traitements.

La première fois qu'on les sangle, certains jeunes chevaux irritables sont pris de frayeur ; cette sensation inconnue les inquiète, ils bondissent, se cabrent. Ils ne veulent pas se laisser sangler, croit-on ; en réalité, ils redoutent le sangler parce qu'ils craignent d'être étouffés.

Parfois sur des sujets levrettés, irritables, la selle glissant peu à peu en arrière à l'allure du galop, fait naître des peurs qui peuvent amener l'emballement si l'on ne remédie par un poitrail de chasse à ce défaut de conformation.

On m'a souvent amené à la visite des jeunes chevaux qui « devaient avoir quelque chose dans les oreilles » car, me disait-on, ils ne se laissaient pas bridonner. Neuf fois sur dix je constatais que les appréhensions du cheval disparaissaient à l'écurie par la douceur ; j'arrivais à toucher les oreilles, faisant voir qu'elles ne présentaient aucune trace de maladie.

On peut être assuré que ces animaux craintifs redoutent l'homme parce qu'on s'est pendu plusieurs fois à leurs cartilages conchiniens ; c'est le souvenir de la douleur causée par ces brutalités qui explique leurs appréhensions.

La vue et le bruit des trains de chemin de fer, des automobiles, etc., effraient beaucoup de chevaux : il en est qui ne s'y habitueront jamais si l'on ne les soumet, dès leur jeunesse, à un dressage spécial.

Le bruit du canon engendre aussi des peurs assez intenses ; pourtant le cheval s'y fait vite, surtout si on lui montre la pièce qui tire. Il n'est plus surpris et bientôt se rassure. D'ailleurs l'exemple des camarades impassibles lui donne certainement confiance, et contribue à ramener le calme dans son esprit.

Les odeurs désagréables peuvent aussi être la cause de frayeurs, en particulier celles qui s'échappent des abattoirs ou des clos d'équarrissage ; ce sont là des peurs instinctives.

L'ouïe et l'odorat du cheval sont plus subtils que les nôtres. Bien des peurs dont la cause nous échappe prennent sans doute leur origine dans des impressions perçues, à notre insu, par l'un ou l'autre de ces deux sens.

Mais, pour le cheval comme pour l'homme, l'inconnu est la principale cause de la peur. Si nous sommes plus peureux la nuit, c'est parce que l'obscurité nous empêche de nous renseigner sur les dangers que nous pouvons courir.

En ce qui concerne l'origine des paniques, je dirai que les causes restent souvent ignorées ; parfois c'est la vue d'un serpent, d'un animal inconnu, d'un objet inaccoutumé, le tonnerre, les éclairs, les fusées d'artifice, etc...

Les officiers du second Empire se rappellent encore les paniques du 15 août, au Camp de Châlons, provoquées par les fusées d'artifice. Par escadrons des chevaux brisaient ou emmenaient leurs attaches. Que d'éclopés, le lendemain, à la visite du vétérinaire, sans compter quelques sujets qu'il fallait sacrifier sur place pour fractures, luxations incurables, etc., etc...

Sur les champs de foire, les paniques d'animaux sont aussi très fréquentes ; souvent la cause échappe. On prétend que certains pickpockets, par des moyens secrets, produisent à dessein ces désordres.

Voyez un mouton levé isolément en contact constant avec l'homme : le disciple de Panurge donne alors des preuves indiscutables d'intelligence : il suit comme un chien, vient à l'appel de son nom, fait mille gentillesse surprenantes.

Dès qu'il a peur, on n'en peut déjà plus rien tirer ; mais considérez un troupeau de moutons pris de panique : pas de foule plus stupide.

Dans un incendie on pourra ouvrir les portes de leur bergerie, ils se laisseront tous rôtir sans songer à sortir. Leurs facultés sont paralysées par l'épouvante. Ou bien encore, pendant une fuite éperdue,

« Qu'un seul mouton se jette à la rivière,
« Vous ne verrez nulle âme moutonnière
« Rester au bord : toutes feront le saut. »

Concluons avec le bon La Fontaine :

« Il n'est, vous le voyez, si poltron sur la terre
« Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi. »

SECTION VI.

DU TRAITEMENT DE LA PEUR CHEZ LE CHEVAL.

« On ne réforme que ce que l'on domine. »

Lamartine.

« Similia similibus curantur. »

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES. POURQUOI LE CHEVAL ARABE N'A PEUR DE RIEN

Nous savons que, sous l'influence de la peur, les facultés du cheval passent souvent à l'état latent. Examinons les moyens à employer pour qu'elles reprennent l'état sensible, patent.

Avant d'entrer dans le cœur du sujet, je ferai remarquer que si notre cheval d'Europe n'est pas plus intelligent et, en mainte circonstance, se conduit si bêtement, c'est à cause de son éducation insuffisante ou mal dirigée.

Quand l'Européen, le Français en particulier ¹⁸¹, a nourri et pansé son cheval, il croit avoir rempli tous ses devoirs envers son fidèle auxiliaire. L'homme l'a nourri, cela est vrai, mais pas « élevé ». L'éducation du brave animal reste à faire. On ne saurait intituler ainsi le rudiment de dressage qu'il reçoit d'ordinaire.

Et puis dans quelle condition le tenons-nous ? C'est un prisonnier enchaîné : ses chaînes ont beau être dorées, ce sont toujours des chaînes.

Notre cheval ne sort guère que pour travailler, trop souvent pour faire une besogne de galérien devant laquelle il ne recule jamais. « Il meurt pour mieux obéir. »

Tout cela n'est pas suffisant, ce me semble, pour que le généreux animal porte ses géôliers dans son cœur.

D'ailleurs comment le traitons-nous dans sa prison ? Sans même prendre le soin de lui parler, on le fait ranger à droite ou à gauche, en le menaçant d'une fourche ou d'un bâton — et on ne s'en tient pas toujours à la menace. Aussi, dans la suite, le moindre geste l'effraie-t-il et quelques sujets sensibles deviennent-ils trop souvent méchants ?

« Nos chevaux sont seulement des animaux plus ou moins soumis à l'homme, dit le général Daumas ; ils le souffrent, c'est un conquérant qui dispose d'eux, mais ils n'ont ni confiance, ni amitié pour ceux qui les emploient. » ¹⁸².

Sur ces animaux en défiance les facultés ne peuvent prendre leur essor ; l'intelligence ne progresse pas.

Si nous voulons mesurer l'étendue de l'intelligence chevaline, allons l'étudier dans la race arabe.

Le cheval arabe est l'intellectuel de l'espèce.

« Chez les Arabes, le cheval est un ami de la famille ; chez nous, au contraire, ce n'est qu'un meuble de luxe ou un instrument de travail que nous changeons par caprice ou par intérêt, témoin notre proverbe :

« On ne se marie pas avec son cheval. »

CAMPEMENT DE SPAHIS. 1897. — ENVIRONS DE GABÈS (TUNISIE).



L'Arabe, lui, « se marie avec son cheval. » (Général Daumas.)

On s'occupe du poulain dès sa jeunesse, sa naissance est accueillie par des cris de joie ; les femmes, les serviteurs le choient, le caressent, lui parlent affectueusement. Un jeune esclave le surveille près de la tente, l'habitue à se laisser lever les pieds, le touche partout et le corrige doucement avec une petite baguette quand il veut donner des coups de pied, ou mordre ses voisins. Cette surveillance dure jusqu'à douceur et soumission complètes : « Les leçons de l'enfance se gravent sur la pierre. »

Jamais l'Arabe à pied ne frappe brutalement son cheval ; aussi le confiant solipède peut-il, sans inquiétude, voir gesticuler autour de lui.

« Faites des remontrances à vos chevaux, dit un proverbe du désert, et ils éviteront les fautes qui les leur ont occasionnées, car ils comprennent la colère de l'homme. »

Au bivouac, écrit M. Pétiinaud (Voyage dans la Haute-Asie), l'habitant du Nedjed dort la tête appuyée sur l'épaule de sa monture, qui se couche au commandement du cavalier.

Dans nos nations policées, les multiples exigences de la vie font que la « civilisation » du cheval marche souvent en raison inverse de la nôtre : ceci tue cela.

Débordés par nos occupations, nous n'avons pas le temps de cultiver l'intellect de notre serviteur.

Voici un des exemples les plus frappants de la docilité, du cheval arabe. Un cavalier arrive au marché, il met pied à terre au milieu de quinze ou vingt chevaux ou juments ; il passe les rênes, les laisse tomber à terre, met une pierre dessus et s'en va tranquillement vaquer à ses affaires.

Deux heures après, ou plus, l'homme revient ; son cheval n'a pas bougé, il l'enfourche et rentre dans son pays.

C'est de l'éducation qu'il reçoit depuis tant de générations, que le cheval arabe tire cette supériorité intellectuelle sur notre cheval d'Europe ; c'est de là que proviennent cette confiance en l'homme, cette souplesse de caractère et cette impassibilité qui font notre étonnement et notre admiration. Le cavalier du désert, dont les loisirs sont nombreux, soumet ou fait soumettre à une gymnastique continuelle les facultés de sa monture. Vivant en communion constante, le maître et le serviteur deviennent deux amis inséparables : les animaux rétifs sont très rares dans la race arabe.

L'amitié engendre la confiance ; chez le cheval débarrassé de toute crainte, l'intelligence se développe peu à peu et atteint son plus complet épanouissement. La sélection et l'hérédité aidant, la race toute entière a tiré profit de cette gymnastique cérébrale séculaire.

Voyez en quel honneur les disciples du Prophète tiennent les facultés intellectuelles de leurs montures ! Un Arabe connaît-il un étalon qui s'est distingué par une prouesse de mémoire ou d'intelligence, il tentera l'impossible pour lui faire couvrir sa jument.

Il existe cependant quelques ombres au tableau. Ce que je viens de dire s'applique aux sujets élevés à l'arabe, en plein air ; ici les chevaux peureux sont l'exception. Mais sur les animaux des colons, élevés ? selon notre système, les brillantes qualités morales s'évanouissent bientôt. Et les animaux poltrons ne sont pas rares.

Si l'on ne peut trop vanter la douceur dont l'Arabe, lorsqu'il est à pied, use envers son cheval, il n'en est plus ainsi dès qu'il l'enfourche. Les cavaliers du désert sont durs pour leurs montures, comme en témoignent la bride puissante, les éperons pointus (chabirs) ¹⁸³ et les étriers aux angles saillants qui, au gré de l'homme, frôlent ou déchirent la peau. L'Arabe abuse de son coursier comme il abuse de tout.

Le cavalier de la tente présente un état d'âme tout à fait particulier. A pied, dans la vie ordinaire, il est froid, calme, impassible : à cheval ce n'est

plus le même homme ; l'espace le grise, l'ivresse du mouvement s'empare de lui, il faut que son coursier caracole entre ses jambes ¹⁸⁴ ; le cavalier ne se possède plus, ne raisonne plus ; c'est un être transfiguré. Est-il en route, le but à atteindre l'hypnotise ; aucune considération concernant son cheval ne saurait l'émouvoir ; les chabirs triomphent.

IMPASSIBILITÉ DU CHEVAL ARABE.
SPAHS TIRANT DEBOUT SUR LA SELLE.



En agissant ainsi, il semble ignorer les douleurs qu'il peut causer ; cette idée ne se présente point à son esprit fataliste. C'est un bourreau inconscient.

Et malgré ce traitement le noble animal reste d'une docilité incomparable, ce qui témoigne hautement en faveur de ses facultés natives et de sa bonne éducation première.

D'ailleurs, puis-je le dire ici, les souffrances du cheval ne sont guère comparables à celles qu'endure l'âne, souffre-douleur de l'Arabe.

L'Européen est toujours péniblement impressionné à la vue des cruautés qu'exercent les indigènes sur les jolis petits ânes d'Afrique, si courageux, si humblement modestes.

Ne serait-ce pas en pensant à ces pauvres bêtes que Sterne écrivait : « Je ne puis frapper cet animal. Il y a une telle patience, une telle résignation écrite dans ses regards et dans son maintien que tout cela me désarme. »

Le musulman d'Algérie et de Tunisie n'a jamais assez de mépris pour le bourriquot qu'il fait marcher en le piquant, à l'aide d'un bâton, dans une plaie entretenue à cet effet sur le garrot ou la croupe.

C'est une conviction populaire que l'âne est le refuge de l'âme des infidèles après leur mort et qu'Allah a mis cet animal à la disposition des croyants pour leur permettre de punir le roumi dans son existence seconde.

L'Arabe, né cruel, n'avait nullement besoin de cet honnête prétexte pour tyranniser le plus doux, le plus patient des serviteurs.

Je vous le demande, ô Société protectrice des Animaux : la loi Grammont n'est donc pas un article d'exportation ?

« La Nature » (n° du 19 août 1899) montre un exemple non moins frappant de l'influence de l'éducation sur le cheval ; il s'agit des poneys du Chili.

D'après des renseignements fournis par le consul général d'Angleterre à Valparaiso, « ces poneys semblent ignorer absolument la peur, se fiant entièrement à leur cavalier, n'hésitant pas à se lancer contre une muraille jusqu'au moment où leur maître les arrêtera. »

Comme animaux de trait ils sont tout aussi remarquables et se mènent « sans mors. »

J'arrive au traitement de la peur. Je classerai les cas de peurs en deux groupes :

Peurs indépendantes du cavalier.

Peurs inhérentes au cavalier.

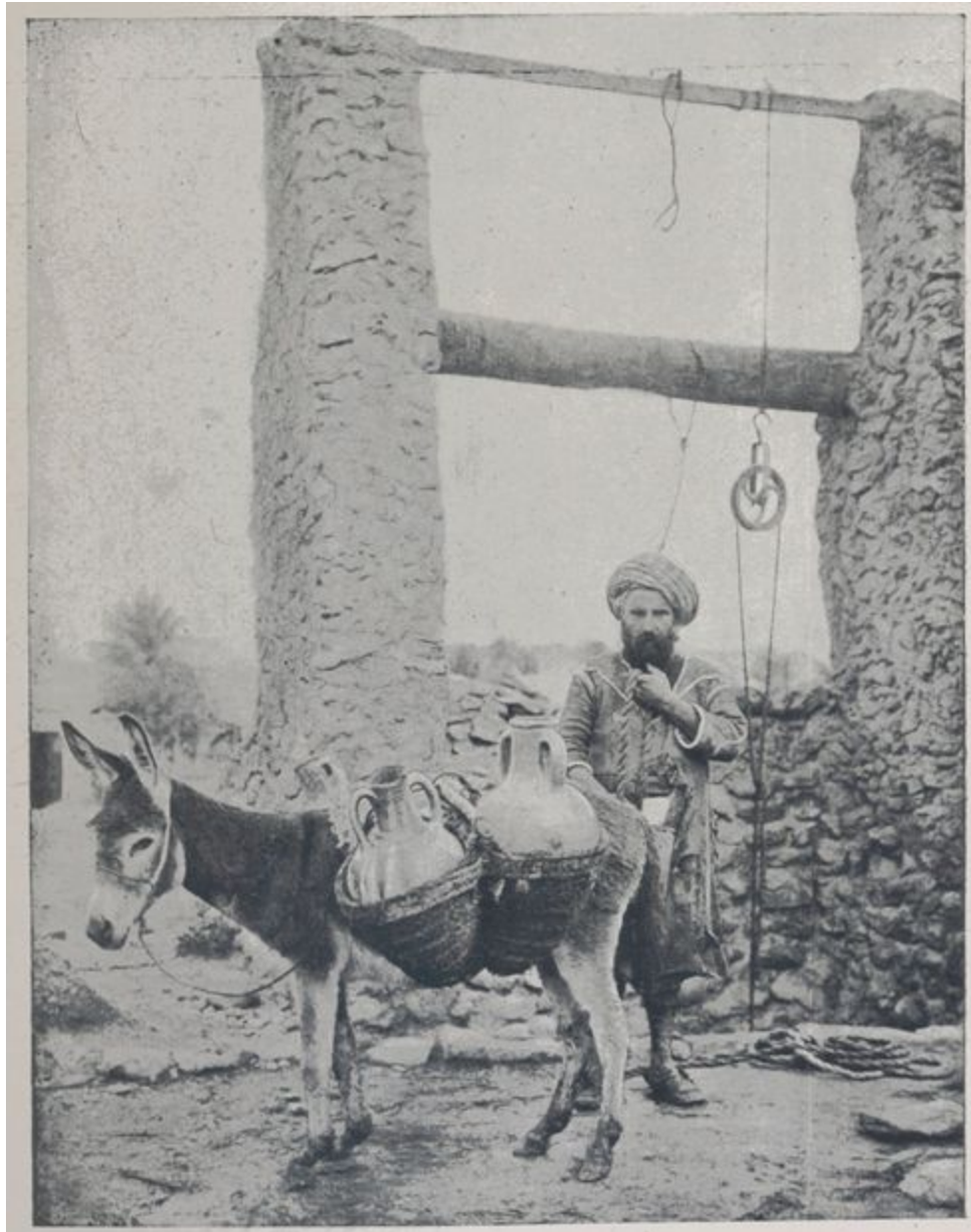
L'importance qui s'attache à la cure de la peur, chez le cheval, saute aux yeux de tout le monde ; c'est seulement lorsque cet animal est habitué à voir, entendre, sentir sans trop d'appréhension les objets et les choses du dehors que nous pouvons l'utiliser avec quelque sécurité.

Entier. 7 ans, 1^m 32, bai, de Akar, près Tripoli. — La Selle, seule employée dans les pays, est ornée de pompons multicolores pour chasser les mouches ; elle montre bien l'étrier arabe.

Photo cap. Defrance.



AU Puits de MEDJENINE,
EXTRÊME SUD DE LA TUNISIE.



» Je ne puis frapper cet animal. Il y a une telle patience, une
telle résignation écrite
dans ses regards et dans son maintien que tout cela me
désarme ».

STERNE.

Je ne songe pas, comme bien l'on pense, à exposer en détail les moyens de combattre toutes les peurs : je donnerai surtout des indications générales, en m'occupant seulement des cas les plus ordinaires.

PEURS INDÉPENDANTES DU CAVALIER.

Remarquons d'abord que nous avons cherché à tourner cette difficulté — la guérison de la peur — au moyen de simples accessoires de harnachement : les œillères, qui ne constituent qu'un palliatif et non un remède.

Des œillères comme palliatif de la peur.

Les œillères limitent considérablement le champ de la vision et laissent seulement l'animal voir en avant..... et encore.

Il est facile de deviner l'inconvénient de ces obturateurs visuels lorsque les chevaux, lancés à une allure vive, changent brusquement de direction ; des accidents en résultent souvent ; l'animal ne voit plus où il met les pieds. Ces plaques de cuir ont encore pour conséquence fâcheuse de laisser le cheval toujours aussi ignorant.

On objectera que les œillères existent dans le harnachement arabe : ce fait est vrai, mais elles sont employées surtout comme ornement ; très lâches, largement ouvertes, placées bas, elles n'empêchent pas l'animal de voir en avant et latéralement, ni même en arrière.

Le général Daumas pense que les œillères du cheval arabe « sont peut-être une des raisons pour lesquelles ce cheval n'a peur de rien » ¹⁸⁵.

On s'étonne de voir semblable erreur accueillie par un esprit aussi éclairé : le cheval du désert n'a peur de rien malgré les œillères ; on sait qu'il tient cette impassibilité de sa bonne éducation.

Il y aurait avantage à supprimer partout ce palliatif qui souvent aggrave la situation, mais cela nous obligerait à mieux soigner l'éducation de nos

chevaux : le sacrifice en vaudrait la peine. Du reste les œillères n'existent plus depuis longtemps dans l'armée pour les chevaux de selle et de trait : la Compagnie générale des Omnibus de Paris les a également abandonnées.

Cet accessoire de harnachement, n'a qu'un avantage indiscutable : celui de jouer le rôle de bouclier, en protégeant les yeux contre les coups de manche de fouet des conducteurs brutaux qui sont légion.

Les œillères sont faites, dit-on, pour masquer à nos chevaux les objets placés par côté et qui pourraient les effrayer : en réalité elles masquent le manque d'éducation de notre subordonné.

S'imaginer-t-on un chef militaire mettant des œillères aux troupiers poltrons afin de leur permettre d'affronter bravement le danger ?

Peurs causées par la vue d'un objet inconnu.

Un cheval a-t-il peur d'un objet nouveau, on doit s'efforcer de le calmer par la voix et les caresses ; dès qu'il consent à rester en place on constate bientôt que sa curiosité est piquée.

Molière dit fort justement :

« que pour les nouveautés

« On peut avoir parfois des curiosités. » ¹⁸⁶

Ceci nous explique pourquoi le cheval veut voir l'objet, le toucher de la main, c'est-à-dire du bout du nez ; alors seulement il se déclare renseigné et passe indifférent.

Mais parfois le poltron n'ose s'approcher, il voudrait mais il a peur ; il ne faut pas trop insister. Si le sujet commence à regarder sans songer à fuir, le cavalier doit être satisfait : en quelques séances il obtiendra le résultat cherché. On évitera d'aller trop vite ; en brusquant ce timide on risquerait de le rebuter.

La plupart des chevaux sont peureux par ignorance : on doit donc les instruire, être plein d'indulgence envers eux, agir surtout par persuasion.

On se gardera bien de frapper le poltron effrayé.

Frapper un cheval qui a peur, c'est vouloir l'abrutir, s'exposer à lui faire perdre la tête, à le rendre « emballé », ou, s'il retrouve son « bon sens », à devenir rétif ou méchant.

Exceptionnellement, il peut être nécessaire de recourir à la force pour contenir les individus impétueux qui ne songent qu'à fuir : il faut les mater avant de les instruire, mais les brutalités resteront toujours rigoureusement bannies.

L'homme n'arrive à vaincre les frayeurs du cheval que s'il exerce sur cet animal un ascendant tout puissant.

Le cheval vraiment dressé craint son maître

« et n'a plus d'autre crainte. »

Une explication est ici nécessaire : le mot crainte du cavalier présente de l'ambiguïté, respect du cavalier me semble mieux convenir, c'est-à-dire reconnaissance par l'animal de la toute-puissance, de la Supériorité de l'homme.

Prenons un sujet qui a peur du chemin de fer, exemple que j'emprunterai à M. G. Le Bon ¹⁸⁷.

On amène l'animal dans la campagne, à une certaine distance de la voie. Le cavalier met pied à terre, prend les rênes et, au passage du train, caresse le cheval et le calme de la voix. Puis, quand le train s'est éloigné, il caresse encore et donne du pain ou du sucre. Même répétition les jours suivants et en se rapprochant chaque fois : le cheval finira par supporter sans inquiétude la vue du train à quelques mètres de lui. « L'association qui se fait dans l'esprit de l'animal est bien simple : l'objet que je croyais dangereux ne l'est pas du tout, puisque son passage est toujours accompagné de caresses et de friandises. »

Mais dans ce cas M. G. Le Bon suppose que le sujet a été soumis, au préalable, à un dressage à pied, à la cravache.

Avant l'arrivée du train le cavalier à pied tient les rênes en pratiquant une mise en main et menace le cheval de sa baguette magique, afin de lui rappeler qu'il a devant lui un maître.

S'il s'agit de franchir une flaque d'eau que le cheval refuse de traverser, même séance préparatoire.

« Les refus d'obéissance ne se rencontrent jamais chez les chevaux dressés par cette méthode », dit M. G. Le Bon. Le procédé est en effet très rationnel, mais ses résultats ne sont pas toujours aussi absolus.

L'auteur ajoute encore : « Le cheval, à l'occasion, aura tout aussi peur qu'un autre ; mais entre ces deux sentiments, la peur de l'objet inconnu et la crainte ¹⁸⁸ du cavalier, le dernier sentiment l'emportera toujours ; et lorsque le cheval hésitera devant un obstacle, il suffira à l'homme de se servir convenablement de ses jambes pour que l'animal n'hésite plus. »

Misonéisme.

Songez maintenant au cheval monté qui n'ose s'engager seul sous une voûte. S'il se trouve là un camarade plus brave qui passe résolument, notre poltron pourra suivre. Mais ce hasard n'arrive guère.

Si le cavalier reste en tête à tête avec sa craintive monture qui n'ose avancer, il lui suffira souvent de mettre pied à terre et de la prendre par la bride ; les hésitations cessent et l'obstacle est aisément franchi. Le poltron est rassuré, mais il voulait que son maître lui donne la main.

Avec l'habitude, ces appréhensions disparaissent : pour cela il faut que le cavalier déploie autant de patience que de douceur. S'il use de mauvais traitements, il se produit alors dans l'esprit et la mémoire du cheval des associations d'idées extrêmement fâcheuses pour l'avenir. Dans le principe, l'animal avait peur de ce que pouvait cacher la voûte ; cette peur s'augmente du souvenir des châtiments. Et le pauvre animal qui n'a pas la tête solide, la perd bientôt si le fait se renouvelle.

Parfois tel cheval qui n'ose aborder de face un passage qui l'effraie, le franchira très facilement si on le fait marcher à reculons. Par ce moyen on tourne la difficulté, même sans avoir besoin de mettre pied à terre. Quand on n'est pas le plus fort il faut être le plus malin.

Des cavaliers n'admettent pas qu'on mette pied à terre, surtout si quelqu'un est là pour les voir : question d'amour-propre, et quand un amour-propre de cet ordre s'en mêle il n'y a plus rien à dire.

Quoi qu'il en soit, avec un jeune cheval qu'on ne doit pas brusquer, cette manière de faire a ses avantages : la fin justifie les moyens.

Fréquemment le misonéisme est extrêmement difficile à vaincre.

J'ai pu en constater un exemple bien caractéristique.

Il s'agissait d'habituer une jument très près du sang, impressionnable, à franchir une passerelle longue de trois mètres, large d'un mètre à peine et constituée par des madriers mal joints jetés au-dessus d'un trou d'un mètre de profondeur et large de cinq mètres.

J'assistais à la scène de loin, en curieux. La jument, tenue en caveçon par 9 hommes (je dis neuf), refusait de passer. Les neuf hommes tiraient de toutes leurs forces en avant pour remorquer l'animal ; en arrière se trouvaient un sous-officier et un brigadier, armés d'une chambrière. Un officier dirigeait l'opération : total 12 hommes.

A chaque tentative, la jument se dérobaît par côté. Après plusieurs insuccès pendant lesquels, j'ai plaisir à le dire, la jument ne fut nullement brutalisée, mais simplement menacée, la passerelle fut enlevée du trou et mise sur le sol. Au bout de quelques hésitations l'animal passa dessus, très vite, en bondissant. On donna alors de l'avoine et on caressa.

La passerelle aussitôt remplacée, résultat nul, comme les jours précédents.

Cette affaire ne me regardant pas, je partis. J'ai su depuis que la jument ne put être dressée à cet exercice.

De tout ceci je veux retenir deux choses :

1° Sur les 11 hommes (sous-officier et brigadier compris), il y en avait bien 10 de trop ;

2° Il ne fallait même pas menacer la jument mais, au contraire, l'encourager, pour faire disparaître le misonéisme, cette crainte instinctive de l'inconnu.

Vraisemblablement l'animal devait se défier de la solidité de cette passerelle à claire-voie.

En pareille circonstance il convient d'opérer par gradations successives ; par exemple, mettre la passerelle devant la porte de l'écurie avec sept ou huit bottes de paille de chaque côté ; la jument passe sans crainte ; le lendemain, installer la passerelle et la paille à 7 ou 8 mètres de l'écurie, et ainsi de suite jusqu'au trou. Le trou caché par des bottes de paille, l'animal continuerait à le franchir sans hésiter ; peu à peu on enlève une à une les bottes de paille et le tour est joué. Ou bien encore recouvrir complètement le trou par un pont, faire passer, et rétrécir ce pont chaque jour en enlevant un madrier.

C'est bien le cas de dire ici :

« Patience et longueur de temps
« Font plus que force ni que rage. »

Il faut le reconnaître, des dressages de ce genre, faciles avec des jeunes chevaux, sont souvent irréalisables avec des chevaux âgés, surtout si l'on veut aller trop vite.

Peut-être que, parmi les cavaliers présents, plus d'un trouvait que la jument était bête de refuser une chose aussi élémentaire. Et si on les avait forcés à franchir une passerelle disjointe avec simple garde-fou, passerelle jetée au-dessus d'un précipice, plusieurs de ces braves auraient hésiter aussi. En auraient-ils été bêtes parce qu'ils craignaient le vertige qui est encore la peur ?

Il est des appréhensions qui disparaissent avec une facilité extraordinaire, lorsqu'on opère avec logique, patience et douceur.

Je fus un jour prié, par un capitaine commandant, d'habituer au seller un jeune cheval réputé dangereux par ses défenses.

Sur ma recommandation, le sujet est amené à jeun au manège, en caveçon. Je prends seul la longe, parle au cheval, lui donne de l'avoine, le caresse, lui lève les pieds antérieurs : il se laisse faire. Reconnaisant alors que j'avais affaire à un simple poltron, à un ignorant, j'affirme au camarade présent que non seulement dans cinq minutes le cheval n'aura plus peur de la selle, mais qu'il viendra manger l'avoine sur le siège.

C'est ce qui eut lieu et l'animal put être sellé, sanglé plusieurs fois sans résistance.

Je revis le cheval le lendemain et le fis seller en ma présence ; calme parfait. Il fut dressé pour toujours.

Chevaux qui tirent au renard.

Personne n'ignore la sottise habitude qu'ont certains chevaux de tirer au renard. Il existe un moyen ancien et fort simple pour la guérir.

Il y a plusieurs années, pendant un pansage du soir, je vis un gradé frappant un cheval sur la croupe, à grands coups de chambrière. Je m'approchai et demandai la raison de cette correction.

« C'est pour l'empêcher de tirer au renard, me répondit le zélé sous-officier : chaque fois que l'animal tire en arrière et recule, je le corrige sur la croupe, pour l'obliger à se porter en avant. J'espère qu'ainsi il finira par comprendre qu'il fait mal. »

En avant c'était le mur.

Je m'efforçai de démontrer au frappeur, jeune homme très bien élevé et qui est aujourd'hui un brillant officier de cavalerie, que le cheval tirait au renard parce qu'il perdait la tête ; que la correction, au lieu de lui rendre son sang-froid, risquait de l'affoler.

Le peureux et innocent quadrupède, tout tremblant, soulignait mon dire.

J'indiquai le remède.

Le sujet muni d'un bridon d'ordonnance très solide, on tire à soi l'olive gauche, on la passe dans un anneau de mur et on fixe les rênes autour du paturon antérieur gauche par un nœud coulant. Les rênes remplissent alors l'office de longe d'attache, et l'anneau fait poulie de renvoi.

Chaque fois que le cheval tire au renard, il soulève son membre antérieur gauche ; au bout de quelques tentatives il se rend compte qu'il est attaché à son paturon et se tient tranquille. Il a compris ; seulement on continuera longtemps à l'attacher de la même façon, et avec des bridons solides.

On remarquera qu'ainsi le sujet ne peut se blesser les barres ni se faire aucun mal ; il est attaché à lui-même et à un point mobile.

Peurs des bruits.

En principe, quel que soit le bruit qui engendre une frayeur, il faut d'abord s'efforcer de rassurer par la voix et les caresses, puis — si possible — faire voir l'objet d'où viennent les sons.

On pourra aussi exploiter la gourmandise. A l'annexe de remonte de Beauval, le vétérinaire-directeur avait imaginé, pour habituer ses jeunes chevaux aux armes à feu, de donner le signal du repas par des coups de revolver.

Aussitôt que les animaux, en liberté dans les parcours, entendaient les coups de feu, ils se précipitaient vers la sortie.

Le moyen gagnerait peut-être à être généralisé, car bien des chevaux de troupe supportent mal les détonations.

Sujets qui travaillent peu et rarement à l'extérieur.

Quelques chevaux très vigoureux semblent peureux lorsqu'ils fournissent peu de travail, ne sortent guère et, par conséquent, ne sont plus habitués aux objets extérieurs : tels les chevaux qui, pendant l'hiver, ne sont montés qu'au manège.

Le remède est tout indiqué : augmenter la somme d'exercice et faire travailler dehors.

Chevaux malicieux.

On voit des sujets qui, à l'aller, prennent prétexte de tous les objets qu'ils rencontrent pour hésiter, esquisser un demi-tour afin de rentrer à l'écurie. Fillis les trouve vicieux ; le mot est dur, je dirai simplement qu'ils sont malicieux,

Ici le cavalier ne doit pas user d'indulgence, il faut agir vite ; mais esbrouffer plutôt que châtier.

Sujets chatouilleux.

Les juments chatouilleuses redoutent les attouchements intempestifs de l'homme, craignent le contact de la main ; elles fuient à notre approche et refusent de se laisser lever les pieds. Cette appréhension est souvent malade. Quelques chevaux se conduisent pareillement.

Avec ces hyperesthésiques on doit éviter les attouchements légers, qui déterminent des sensations désagréables. Pour caresser, on appuie très fortement la main en faisant glisser dans le sens du poil ; l'animal supporte alors ces pressions sans inquiétude, en confiance.

Si l'on n'arrive pas à vaincre ces menues frayeurs du début et que, sans respect pour ces susceptibilités nerveuses, on emploie les brutalités, la jument ne se bornera plus à fuir, bientôt elle se défendra et finira même par prendre carrément l'offensive ; elle deviendra vicieuse, méchante.

Les sujets chatouilleux doivent être abordés les bras tombants, recommandation qui, du reste, s'applique à tous les chevaux, sauf à ceux qui mordent ou frappent du devant, qu'il est bon d'intimider en les menaçant par l'index levé et en grossissant la voix.

Chevaux craignant l'homme par ignorance.

Beaucoup de gens qualifient encore de vicieux, rétifs ou méchants, des chevaux simplement peureux par ignorance. Pourtant la distinction est nécessaire, capitale à cause du traitement différent qui en découle.

Tous les sujets élevés librement au pré qui, dans leur jeunesse, n'ont eu, avec l'homme, que des rapports assez rares et peu agréables, conservent de notre espèce une appréhension très forte. Certains d'entre eux, pleins de vigueur et de santé, sont inabordables, violents, dangereux sans être méchants. Ce sont des sauvages qu'il faut apprivoiser par des caresses, des paroles douces et des friandises.

Qu'une maladie grave entraînant une forte dépression morale leur enlève l'envie ou le pouvoir de fuir : ces animaux s'habituent bientôt au contact des hommes qui les soignent et ils prennent confiance en revenant à la santé. Le vétérinaire et ses aides ont guéri du même coup la maladie organique et la peur de l'homme.

On m'a rapporté un exemple typique de sauvagerie prise, à tort, pour de la méchanceté.

En 1889 arrivait, dans un régiment de cavalerie, une jument de quatre ans, très sauvage, à tel point que, pendant plusieurs mois, elle conserva, sans qu'on pût le lui retirer, le licol du dépôt de remonte. Elle était inabordable, se défendant particulièrement avec les membres antérieurs, surtout lorsqu'on faisait mine de lui toucher la tête et l'encolure.

Cette jument fut confiée à un cavalier spécial, sous la surveillance d'un officier ; au bout de quelque temps le caractère n'ayant pas changé, un vétérinaire l'entreprit et réussit à lui mettre un surfaix de voltige, mais ce fut tout. Un chef d'escadrons, croyant être plus heureux, lui succéda et échoua également.

On était parvenu cependant à enlever le licol de la remonte et à le remplacer par un licol du régiment.

Six mois après son incorporation la jument fut réformée comme méchante et indomptable. Elle se vendit un assez bon prix et fut achetée, pour le compte d'un capitaine d'infanterie, par un maquignon très physionomiste en chevaux et excellent dresseur.

Au bout de deux mois, le fantassin, cavalier très ordinaire, apparaissait, à la stupéfaction générale, sur la piste du quartier de cavalerie, monté sur la jument méchante et indomptable devenue sage et douce

Chevaux craignant l'homme par expérience.

A côté des chevaux peureux par ignorance, il convient de citer les chevaux peureux par expérience, dont les frayeurs sont plus ou moins justifiées.

Ici on trouve des sujets manqués au dressage, incompris et maltraités, ou effrayés à la suite d'accidents indépendants du dresseur. Par exemple, sur un cheval s'attelant depuis peu, une pièce de harnais s'étant rompue, la voiture a blessé, aux jarrets, l'animal qui a conservé du bruit du véhicule une peur invincible.

En pareilles circonstances un grand tact est nécessaire ; il faut beaucoup de patience et de douceur.

On commence à atteler le poltron en compagnie d'un cheval entièrement dressé, le calme du camarade donne confiance.

Pour le cheval d'attelage il est indiqué de supprimer les œillères ; l'animal voyant ce qui se passe derrière lui, peut se renseigner et la vue de son maître contribue à le rassurer.

PEURS INHÉRENTES AU CAVALIER.

APPRÉHENSIONS NÉES DE L'EMBOUCHURE, DES JAMBES ET DES ÉPERONS, DU POIDS ET DES DÉPLACEMENTS D'ASSIETTE DE L'HOMME.

Il me faut parler aussi des appréhensions engendrées par le mors et la gourmette, les jambes et les éperons, le poids et les déplacements d'assiette du cavalier : craintes ou frayeurs telles que parfois le cheval se renverse, en cherchant à fuir la domination de l'homme.

Il y aurait, sur ce sujet, de quoi longuement philosopher ; mais je suis réduit aux généralités et je pénétrerai à peine dans le temple sacré de l'Equitation.

Cure de l'embouchure.

Guérir le cheval des appréhensions de l'embouchure et de l'éperon est une des grosses difficultés du dressage. Seuls les écuyers arrivent à inculquer au cheval le respect absolu de ces deux engins de discipline. Les chevaux complètement guéris de ces appréhensions, c'est-à-dire vraiment dressés, sont l'exception.

Sur la plupart des sujets les craintes de l'embouchure restent très vives. Voyez passer un régiment de cavalerie, de « légère » surtout, et vous en jugerez par la quantité de chevaux qui portent le nez en l'air, dans une attitude contractée, indiquant la crainte ou la souffrance.

Peut-être faudrait-il éliminer de ce nombre une bonne proportion d'animaux ardents, ambitieux, qui voudraient aller plus vite et manifestent leur désir en tirant sur les rênes ?

Mais ce manque de calme n'est-il pas plutôt l'indice d'un manque de confiance dans la main ?

On s'est ingénié depuis longtemps à inventer des mors devant être mieux acceptés par les chevaux : les collectionneurs en possèdent de vraiment curieux. Il est probable qu'on n'a pas encore trouvé le bon, car il serait devenu usuel, et on ne verrait plus autant de chevaux qui encensent leur maître, battent à la main et parfois prennent le mors aux dents.

D'ailleurs si l'embouchure est quelque chose, la manière de s'en servir est presque tout.

L'appréhension du fer dans la bouche engendre la contraction de la mâchoire, ce qui est une entrave sérieuse au dressage.

« Pourquoi, demande Baucher ¹⁸⁹, la contraction de la mâchoire est-elle un puissant obstacle à l'éducation du cheval ? »

« Parce que, répond-il, elle absorbe à son profit la force que le cavalier cherche à transmettre pour en répartir les effets sur toute la masse. »

Cette réponse est vague ; je ne vois pas très bien « la force à transmettre », mais je crois saisir parfaitement que la contraction de la mâchoire capte l'attention du cheval, paralyse ses facultés de compréhension et absorbe sans profit une somme d'énergie qui pourrait être utilement employée ailleurs.

Aux premières pressions du fer dans la bouche, le cheval relève instinctivement la tête : au lieu de fuir le mors il le pousse, comme pour le chasser, ce qui augmente encore la pression. Que le cavalier rende la main et répète cette opération un grand nombre de fois : l'animal, au lieu de résister à la pression, cède moelleusement ; une caresse approbative lui

montre qu'il a bien agi. En opérant avec tact, bientôt il n'appréhende plus le frein, joue avec lui et le goûte avec plaisir. « Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. »

Ces tractions de rênes aboutissant à des flexions de mâchoires et d'encolure n'ont d'autre but que de guérir le cheval de la crainte du mors.

Ainsi fait-on pour avoir des chevaux légers à la main, à bouche de velours. Mais lorsqu'on veut du perçant il est nécessaire d'obtenir un appui franc. On habitue même des sujets, tels les chevaux de courses, à désirer, à rechercher cet appui ; il s'agit alors de donner de la vitesse ou de fournir des efforts considérables pour sauter de sérieux obstacles. Ici, le cavalier n'a qu'une chose à demander à son cheval : marcher droit devant lui et le plus vite possible. L'animal n'a guère à réfléchir, il peut être contracté ¹⁹⁰. Afin de leur faire rendre le maximum, on en fait quelquefois, durant un court moment, des exaspérés.

On sait que, pendant l'effort violent, la réflexion est impossible ; cela nous explique en partie pourquoi il est si difficile d'arrêter les chevaux qui commencent à s'emballer.

Et souvent, dans ce cas, la voix, si le cheval y a été habitué, produit plus d'effet que le mors.

Pour les chevaux à bouche fine on doit condamner le mors trop puissants, à branches trop longues, à canons trop minces, qui compriment douloureusement les barres. Quelques sujets ont la fâcheuse manie de passer la langue par-dessus le mors. Ces animaux sont d'une conduite toujours délicate ; ils se traversent, refusent tout appui sur la main ou, s'ils le prennent, tirent atrocement.

Je ne connais qu'un remède à cette habitude vicieuse : une mince courroie de cuir embrassant la langue par un tour circulaire et se bouclant ensuite. J'ai connu, au 8^e cuirassiers, une excellente monture de capitaine commandant qui ne pouvait se mener devant la troupe qu'avec la langue ainsi ficelée.

Lorsque le cheval tire en se braquant sur la bride, on comprend qu'il est enfermé dans un cercle vicieux ; il tire parce qu'il souffre de l'embouchure, et plus il tire plus il augmente sa douleur. Alors, la bouche s'égare et aussi, plus ou moins, la tête.

On indique de nombreux moyens pour empêcher de tirer : mors divers, en cuir, en caoutchouc, etc. ; le tact du cavalier lui permettra de les

appliquer avec profit ; mais on doit se rappeler que presque toujours la cause réside dans la main.

Il est souvent avantageux de supprimer la gourmette, ou bien de la placer dans la bouche où elle fait l'office de mastigadour ; ou encore de prendre une gourmette en cuir garnie de feutre.

Il existe d'ailleurs un mors, dit « parleur », dans lequel la sous-barbe en cuir de la bride-licol remplace avantageusement la gourmette.

Les coups de « sonnette » si volontiers employés par trop de cavaliers impatients font naître ou entretiennent souvent les craintes du mors.

Il en est de même avec les cavaliers qui ont la main dure et dont les chevaux deviennent trop facilement des forts-en-gueule.

Heureusement que, sur tous ces chevaux gâtés par le mors de bride, il reste à l'homme la ressource du filet, engin moins brutal, moins redouté de l'animal qui peut ainsi reprendre ses esprits.

Les appréhensions du mors et de la gourmette se traduisent encore quelquefois par un défaut de coordination dans les mouvements des membres ; les sujets rompent le pas ou le trot et marchent un amble irrégulier, disgracieux, en portant au vent. Le fait s'observe fréquemment dans les races méridionales.

Cette irrégularité d'allures peut provenir de la faiblesse des reins — surtout après une longue marche — comme je l'ai constaté. Mais, à mon avis, c'est le plus souvent à tort qu'on incrimine les jarrets, quand, du moins, ils restent sains d'apparence. La preuve c'est que sur un cheval non fatigué, une simple caresse de la main sur l'encolure fait disparaître l'appréhension et ramène l'harmonie de la marche.

J'ai entendu bien des cavaliers me dire en me montrant leur monture à bouche sensible : « Quel dommage que l'arrière-main soit trop faible et ne chasse pas ! »

Généralement je trouvais des chevaux nerveux et bien établis ; la cause du mal résidait dans l'embouchure ; (mors dit anglais à branches longues et gourmette métallique). Ces animaux n'étaient pas guéris des craintes de la bride, mais ils se livraient bien si on les conduisait sur le filet — de l'aveu même du propriétaire. Parfois, la gêne provenait des membres antérieurs (ostéites de fatigue), principalement sur des chevaux brillants d'allures.

J'éprouve toujours un certain plaisir lorsque je découvre — et le cas est fréquent — des exostoses de la barbe. Les cavaliers sont d'ordinaire assez étonnés de ma remarque et, je l'avoue sans humiliation, je suis loin

d'arriver à les convertir à ma manière de voir. Il en est cependant qui, revenus de leur étonnement, ont modifié l'embouchure et m'ont déclaré s'en être bien trouvés.

Il est aussi des chevaux qui refusent tout appui sur la bride : ils sont, dit-on, derrière la main.

Les traités d'équitation donnent les moyens de remédier à cet inconvénient. Il est indiqué de ne pas perdre de temps, car les sujets échapperaient trop facilement ainsi à l'action du cavalier.

L'embouchure est chose très délicate pour le cheval : par l'observation le cavalier arrive à voir celle qu'il convient d'adopter. On ne peut fixer à cet égard de règles absolues et ceci n'est point de mon ressort. Parfois, il suffit de serrer un peu ou de relâcher la gourmette pour que l'animal prenne confiance dans la main.

Je n'apprendrai pas aux cavaliers qui réfléchissent que bien des chevaux montés refusent l'obstacle uniquement parce qu'ils craignent les fâcheux à-coups dans la bouche. Evidemment la conduite de l'animal est regrettable, mais elle s'inspire de mauvais souvenirs que le cavalier devra faire disparaître.

Voici encore un fait assez fréquent. Quelques cavaliers, manquant de confiance en eux-mêmes et en leurs montures arrivent-ils dans un endroit raboteux, inégal : instinctivement ils raccourcissent les rênes, tirent sur la bouche sous prétexte de mieux soutenir leur cheval et de l'empêcher de tomber.

L'animal, préoccupé par la gêne du mors et la main hésitante de l'homme, songe à ce qui se passe d'étrange dans sa bouche, ne prête plus assez d'attention à ses pieds..... et l'on voit justement se produire ce qu'on voulait éviter.

Le plus sage est de laisser le cheval veiller seul sur son équilibre.

Même observation pour une descente ou une montée un peu rapides ; renfermer seulement l'animal dans les jambes, les rênes non tendues ; se tenir prêt à empêcher le demi-tour en arrière.

Quand la cure de l'embouchure est complète à toutes les allures — on sait que ce n'est pas la un phénomène fréquent — le mors devient pour le cheval tantôt un jouet, tantôt un frein, tantôt un point d'appui recherché ; c'est aussi un appareil récepteur où aboutissent les ordres du manipulateur,

un appareil enregistreur recueillant certaines impressions et faisant ainsi connaître au cavalier, par le canal de la main, les résistances que médite ou prépare sa monture.

« Le cheval ne peut pas dissimuler ses impressions, nous dit Baucher.

« Est-il content de son cavalier, il lui témoigne sa satisfaction par la mobilité moelleuse de sa mâchoire. Surprend-il une faute, un oubli (le meilleur cavalier peut se tromper), l'ami fidèle semble s'attrister ; il perd sa légèreté, son enjouement ; si le cavalier comprend cet avis donné à voix basse, s'il répare sa faute, le cheval se hâte de reprendre son air de gaieté, et, par la mobilité de sa mâchoire, remercie le maître d'avoir écouté l'humble remontrance de son serviteur. Mais la faute s'aggrave-t-elle, l'ignorance et la vanité dédaignent-elles d'écouter les reproches discrets qui lui sont adressés, alors le cheval retire sa confiance à ce maître dont il n'est pas compris ; il cesse tout échange de pensées et proteste par le mutisme contre l'ignorance de son cavalier.

« On peut contraindre un esclave à marcher, on ne peut l'obliger à vous témoigner sa satisfaction » ¹⁹¹.

Ces lignes du Prince des écuyers ne font-elles pas ressortir avec une limpidité de cristal les avantages de la cure de l'embouchure ?

Appréhensions nées des éperons.

Le contact des jambes du cavalier et surtout l'usage inconsidéré de l'éperon, ce rasoir dans les mains d'un singe, font naître aussi des appréhensions très vives, enlèvent la présence d'esprit à bien des sujets nerveux et impressionnables ou même à des sujets communs et lymphatiques.

Combien d'emballements suivis d'accidents mortels sont dus à cette simple cause ?

Que de chevaux « ratés » en haute école parce que le cavalier inexpérimenté, toujours trop pressé, a abusé de l'éperon ! Beaucoup de ces « ratés » bourrent sur la main, ont perdu toute confiance dans le cavalier ; ils ne voient en lui qu'un bourreau et cherchent à se soustraire à ses supplices. Il en est qui ripostent aux attaques par des défenses variées (cabrades, ruades, sauts divers) ; les plus malins se donnent simplement la

peine de « ruer à la botte ». Le procédé n'offre pour eux ni fatigue, ni danger.

Il est à remarquer que les cavaliers vigoureux, solides en selle, ont une tendance prononcée à user trop généreusement de l'éperon. Ils veulent sans doute justifier leur réputation de bons cavaliers, — ne pas confondre avec fins cavaliers.

Le fin cavalier est toujours bon cavalier, mais le bon cavalier n'est trop souvent que solide cavalier, ce qui fait le malheur de bien des chevaux.

« J'ai horreur des pinçards », me disait un jour à ce propos un ancien écuyer.

Les cavaliers pinçards, c'est-à-dire solides en selle, qui châtient trop facilement du fer exagèrent la crainte de l'éperon, enlèvent au cheval toute confiance ; ils dominent l'animal parce qu'ils méprisent ses défenses, mais il est plutôt terrorisé que dressé et reste dangereux pour un cavalier ordinaire.

Aussi les écuyers recommandent-ils toujours de ne se servir de l'éperon qu'exceptionnellement et à bon escient ; d'ordinaire la menace de la jambe, les vibrations de mollet parlent suffisamment à l'esprit du cheval.

S'il faut réprimer avec le fer, attaquer franchement mais sans insister, afin que le cheval comprenne le sens de l'avertissement. Dès qu'il a obéi, caresser immédiatement.

Il n'est point dans mes attributions d'enseigner la manière d'user de l'éperon. Mon but est simplement ici de philosopher autour du dressage.

Rappellerai-je pourtant que le châtiment du fer s'applique en avant des sangles. Par suite d'un réflexe naturel, le cheval ainsi attaqué se rassemble ¹⁹² ; s'il bondit c'est sans avancer. Si on châtiait en arrière des sangles le sujet partirait en avant ou lancerait des ruades.

Les premières leçons d'équitation se donnent d'ordinaire sans éperons : le cavalier s'en trouve peut-être encore mieux que le cheval. Au régiment, pendant plusieurs mois, les molettes d'éperons des « recrues » sont rendues inoffensives par une enveloppe d'étoffe qu'on enlève seulement quand le cavalier a pris de l'assiette.

Les cavaliers médiocres ne sont pas rares.

Voulez-vous savoir, sur cent coups d'éperon, combien sont donnés au moment psychologique et avec mesure ? Demandez-le à un écuyer, et vous plaindrez l'infortuné cheval.....

Chaque émotion fait tressaillir les montures impressionnables : il est des cavaliers qui n'admettent pas qu'elles tressaillent parce qu'elles secouent peu agréablement. Pan ! des éperons.....

AU HASARD DE L'OBJECTIF.

PAN ! DES ÉPERONS.

Photo du cup. Couverchel.



Cela flatte tant notre vanité, de faire caracoler le noble animal entre nos jambes.... Néanmoins, s'il caracole trop, parce qu'il est trop chaud, qu'il veut être le premier : pan ! toujours des éperons... pour le calmer....

Avouez qu'il faut être bon comme le cheval pour ne pas se révolter contre ces injustices.

Il est d'ailleurs des sujets qui se révoltent, mais la plupart ne comprenant plus rien à la conduite de leur maître, perdent la tête et s'emballent.

On est quelque peu surpris de voir l'idée suivante émise par le lieutenant-colonel Gerhardt dans son Traité des résistances du cheval ¹⁹³ : « Le défaut de s'emporter a pour causes une distribution de forces en désaccord avec l'état défectueux de certaines régions de la machine animale. »

Après avoir examiné bien des sujets emballeurs, mes connaissances en « mécanique animale » m'ont permis de constater que leur machine était presque toujours solidement construite. Généralement l'emballement n'est pas dû à des causes physiques, mais morales. Il résulte de la perte partielle ou totale du sang-froid, d'une peur assez vive : la crainte du mors et des éperons suffit souvent à produire cette peur quand elle ne vient pas s'ajouter à une frayeur étrangère.

La frayeur la plus forte de l'éperon se voit surtout sur les chevaux ratés » en haute école par des cavaliers inexpérimentés.

Ces gens pressés veulent souvent mettre la charrue avant les bœufs : ils se servent de l'éperon avant d'avoir mis le cheval, c'est-à-dire avant de l'avoir guéri des appréhensions du mors et ils abusent du fer parce que leur craintif élève ne les comprend pas assez vite à leur gré.

Mais supposons que l'on ait affaire à un sujet bien mis qu'il s'agit de faire passer.

Combien il est sage alors, pour qui n'est pas sûr de soi, d'employer des éperons mousses à tête sphérique.

Le cheval en saisit tout aussi bien le langage : à leur contact, simple avertissement non douloureux, il garde son calme, sa présence d'esprit et cherche à comprendre les demandes.

Poussé par les jambes du cavalier, reçu sur la main légère qui endigue son élan, il se renferme peu à peu dans les aides, s'enlève, trotte en hauteur et, un beau jour, finit par trouver l'air demandé. Il faut néanmoins faire des réserves pour les juments chatouilleuses qui, parfois, supportent mal ce contact du fer et s'inquiètent.

En résumé, on doit se montrer extrêmement circonspect dans l'emploi de l'éperon.

On ne joue pas avec un rasoir.

Appréhensions du poids du cavalier et de ses déplacements d'assiette.

Il est encore, pour le cheval, une cause d'appréhensions qui vient s'ajouter aux craintes de l'embouchure et de l'éperon : je veux parler de celle qui résulte du poids du cavalier et surtout de ses déplacements d'assiette qui modifient l'équilibre naturel de l'animal et l'obligent à surveiller son centre de gravité.

La première fois que le cheval reçoit un homme sur son dos, il cherche d'ordinaire à s'en débarrasser ; s'il réussit dans sa tentative, il recommencera invariablement ses « jongleries ».

Il se perfectionnera vite dans cet art s'il ne rencontre bientôt un cavalier solide et adroit qui le mate.

On trouve, dans tous les traités d'équitation, le moyen de rendre le cheval sage au montoir, ainsi que la façon de se tenir à cheval ; je ne m'occuperai donc pas de ces questions.

Sur les chevaux bien dressés non seulement le poids et les déplacements d'assiette du cavalier ne causent plus d'appréhensions, mais l'élève en tire même des indications utiles.

A SAUMUR.

Cheval bien guéri des appréhensions du poids du cavalier et de ses déplacements d'assiette.

Cuningam, IRLANDAIS.
(LA COURBETTE.)

Photo Voelcker. — Saumur.



On peut le constater facilement sur les sujets bien mis en haute école.

Des considérations qui précèdent, les avantages du dressage préalable à pied ressortent bien clairement.

A pied il est facile de graduer l'enseignement : le cheval n'est pas dans la nécessité de penser à quatre choses à la fois, mors et éperons, poids et déplacements d'assiette du cavalier.

Que de sources d'inquiétudes pour le pusillanime serviteur !

Quand l'homme a guéri toutes les appréhensions du cheval, l'animal est dressé, léger à la main, franc aux jambes ; c'est alors seulement qu'il nous consacre toute son attention, accepte nos ordres et les exécute au gré de nos désirs, « au vent de la botte ». Tout cheval de selle n'est véritablement « mis » que s'il est confiant dans la main, respectueux pour les jambes.

Tel est le coursier idéal.

« J'ignore si c'est de l'orgueil, écrivait Baucher ¹⁹⁴, mais lorsque je sens mon cheval se plier à toutes mes volontés et, répondant sans résistance aucune à ma pensée, exécuter avec grâce et légèreté parfaite tous les mouvements que je lui demande, je suis si heureux, que loin de me sentir atteint par les clameurs des envieux et l'ingratitude des plagiaires, je n'ai qu'un désir, celui de leur faire partager mon bonheur. »

Napoléon qui fut, comme tous les meneurs d'hommes, un profond psychologue, attachait une importance capitale à la cure de la peur sur tous ses chevaux.

Le grand empereur — personne ne l'ignore — était loin d'être un écuyer. Dans les Mémoires de son valet de chambre Constant, nous voyons toutes les précautions prises pour habituer les impériales montures à ne s'effrayer de rien. Elles devaient supporter, sans bouger, les coups de fouet sur la tête et les oreilles ; entendre des coups de pistolet, des détonations de boîtes d'artifice ; on leur jetait des paquets dans les jambes, des objets étranges, des animaux, moutons, cochons, etc.

M. Jardin père était le médecin — pardon — l'écuyer qui dirigeait le traitement.

Le journal « l'Illustration » ¹⁹⁵ publiait dernièrement un article intéressant et qui mérite d'être relaté.

Avant d'être admis à l'honneur de parader en grande tenue dans la capitale, les chevaux de la garde républicaine sont aguerris, habitués à tout voir sans broncher ; il faut qu'ils restent calmes, imperturbables devant les foules. Ainsi que le montre la gravure du journal, des tambours circulent au milieu des cavaliers, battent la charge, le rappel, etc. ; des hommes munis de drapeaux rouges ou blancs les agitent devant la tête des chevaux et poussent des cris, des vociférations de toutes sortes, comme dans une émeute ; d'autres, armés de balais, de pelles, etc., s'avancent sur les animaux en les menaçant, ce pendant que les cavaliers caressent leurs montures, pour qu'elles ne s'effraient pas.

C'est lorsque les chevaux restent impassibles devant l'épreuve de « l'émeute » qu'ils sont admis à remplir leur triple office :

- 1° Se faire admirer des Parisiens ;
- 2° Les défendre ;
- 3° Au besoin les combattre.

Dans ces sortes de dressage, il est parfois difficile, par les moyens de persuasion ordinaires ou les simples menaces, d'arriver à un résultat complet ; les sujets font des défenses dangereuses et il arrive même que toutes les tentatives échouent : on ne peut abolir le réflexe de la fuite.

C'est ici que je trouve avantageux l'emploi de la camisole de force dont j'ai déjà parlé.

Chaque fois que l'animal esquisse un mouvement, on l'oblige à se mettre à genoux puis à se coucher. On répète cet exercice jusqu'à ce que l'élève supporte tout sans bouger ; il comprend vite qu'il ne lui reste qu'à se soumettre.

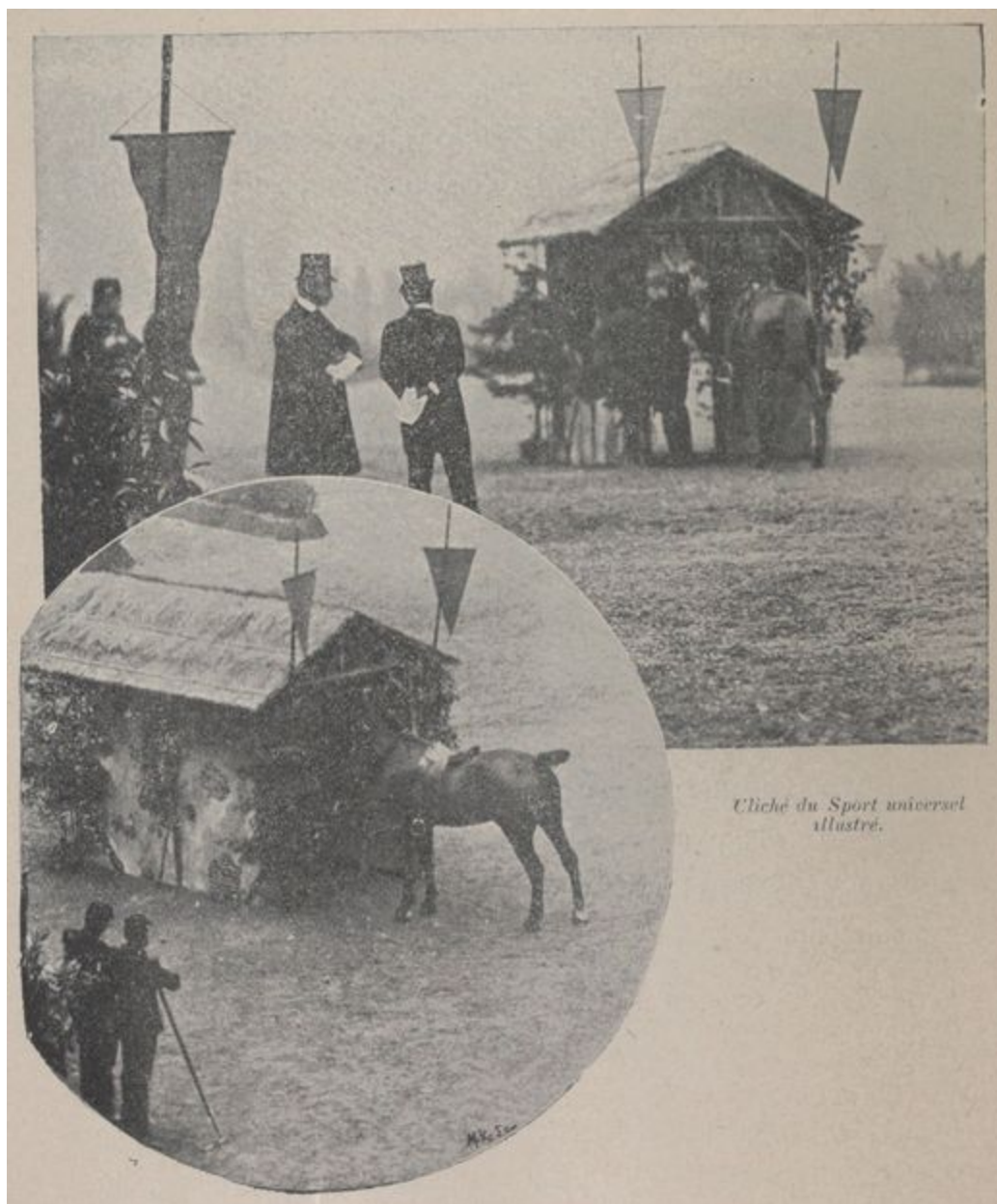
En agissant au moment psychologique, la crainte de l'instructeur qui commande la manœuvre de l'appareil domine bientôt toutes les autres, l'élève ne songe plus à fuir : il n'ose plus remuer un membre.

Les caresses aidant, peu à peu l'animal se rassure, prend confiance : la crainte se change en soumission respectueuse. En face de ce maître tout-puissant et bon dans lequel il a foi, les autres peurs s'évanouissent.

« Similia similibus curantur. »

La Société hippique française vient de montrer l'intérêt qu'elle attache au traitement de la peur en fondant le prix Juigné, au dernier concours hippique de Paris (1901).

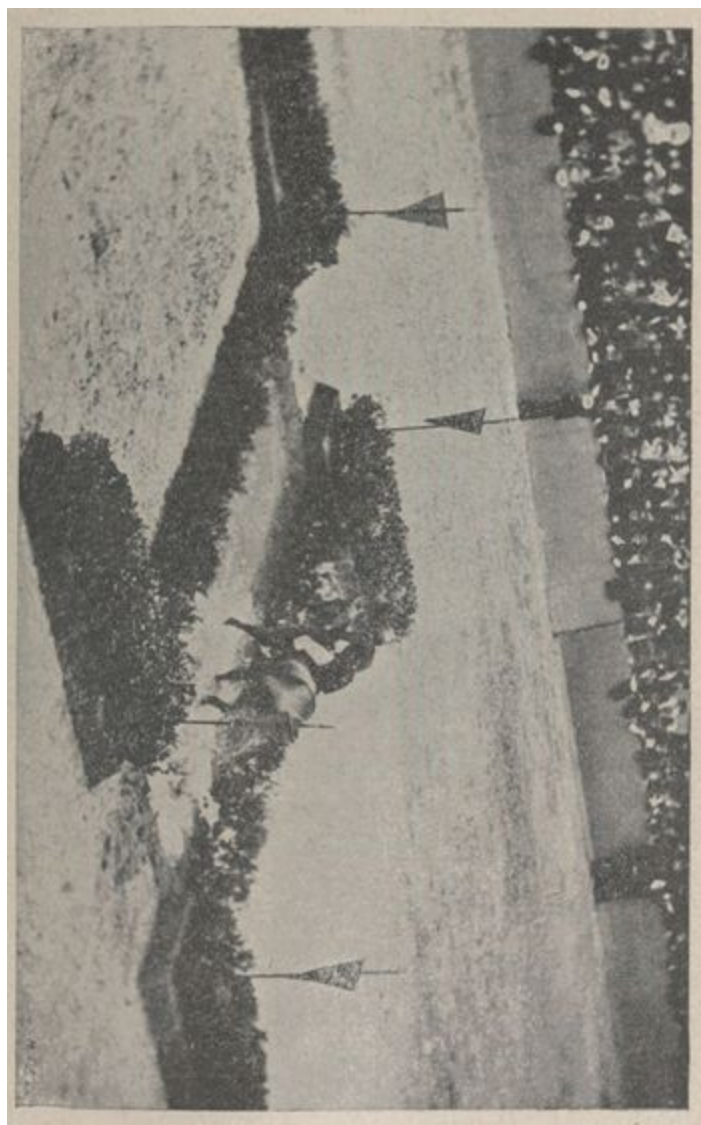
CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS 1901 (PRIX JUIGNÉ).
PASSAGE DE LA CHARMILLE.



Le parcours comprend, en dehors des obstacles ordinaires, la traversée d'un fossé à sec, d'une charmille où le cavalier pénètre après avoir mis pied à terre et conduisant sa monture par la bride ; d'un parc à moutons avec claies, barrières à fermer ou à ouvrir, à faire franchir au cheval monté ou en main ; puis des troncs d'arbres à sauter et une rivière à passer à gué.

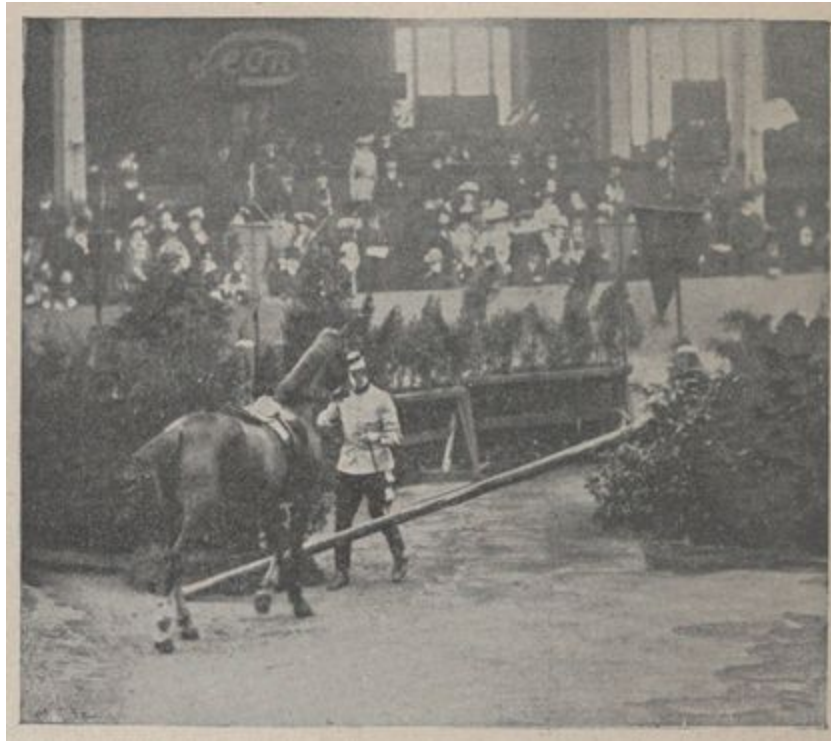
CONCOURS HIPPIQUE DE PAIS 1901 (PRIX JUIGNÉ°.
PASSAGE DE LA RIVIÈRE A GUÉ

Cliché du Sport universel illustré.



CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS 1901 (PRIX JUIGNE).
PASSAGE DE LA BARRIÈRE DES CHAMPS.

Cliché du Sport universel illustré.



C'est là une innovation aussi heureuse qu'intelligente à laquelle ne manqueront d'applaudir tous ceux qui s'intéressent moins à la hauteur du saut de la barre qu'au dressage pratique et utilitaire du cheval.

SECTION VII.

CONCLUSIONS.

Le cavalier ne vaut que par son cheval ; le cheval ne vaut que par son dressage, et, chez cet animal, la guérison de la peur est la pierre angulaire de l'éducation.

Le cheval absolument guéri ira partout où il nous plaira de le conduire.

N'a-t-on pas vu un écuyer dont le nom m'échappe, — n'est-ce pas Raabe ? — gagner cet audacieux pari : Monté sur son cheval il l'amena au galop jusqu'au bout d'une jetée et le fit se précipiter dans la mer.

Et maintenant que nous avons vu combien le cheval était accessible à la peur, devons-nous le regretter ? Tout au contraire, c'est un petit mal pour un grand bien. Cet animal ne se laisse aussi complètement dominer que parce qu'il est craintif.

Jeune cavalier, méditez bien ces paroles empreintes de vérité et de sagesse :

« Rien n'est plus doux que d'enseigner un cheval.....

« Il n'y a dans cet enseignement qu'une chose à regretter. C'est que souvent il n'a pas fait attention, il n'a pas compris du tout ou compris tout autre chose.

« Non qu'il ne soit intelligent, mais il l'est infiniment plus pour ce qui lui vient de lui-même que pour ce qu'il reçoit.....

« L'esprit du cheval qui aime ¹⁹⁶ et se sent aimé brûle de se donner sans réserve et de se subordonner. Cet esprit fait bon marché de lui-même. Il veut se livrer et ne peut.

« L'obstacle n'est point du tout dans la volonté.

« Il est dans son éducation ;

« Il est dans sa nature de cheval, et surtout dans ta maladresse. »

Le lecteur ne se doute pas du tour de passe-passe que je viens d'exécuter. J'ai emprunté cette citation à Michelet ¹⁹⁷, en substituant au mot femme le mot cheval.

C'est peut-être cavalièrement agir, mais l'adaptation n'est-elle pas parfaite ?

M'accordera-t-on maintenant que plus on connaît la femme, plus on excuse le cheval ?

SECTION VIII.

CAS D'INCURABILITÉ DE LA PEUR.

Toute règle comporte des exceptions.

On est obligé de le confesser : malgré toute l'habileté des dresseurs, il existe des chevaux plus ou moins rebelles au traitement de la peur.

Je citerai d'abord ces natures timorées, impressionnables, « tout nerfs », qui s'effraient de tout et de rien : sujets névrosés, imaginatifs, sur lesquels le misonéisme atteint son plein épanouissement.

Ce sont les plus cosaques de l'espèce chevaline. On n'en jouit jamais complètement : la moindre émotion leur paralyse l'entendement et même les jambes. C'est bien de ceux-là qu'on peut dire que le cavalier qui les monte enfourche chaque fois la mort.

Les juments sont plus particulièrement atteintes de cette infirmité morale souvent héréditaire.

En ces dernières années, l'écuyer en chef d'une de nos grandes écoles militaires montrait au Général-Inspecteur sa jument parfaitement mise en haute école et recevait des éloges mérités pour le fini du dressage. « Il n'y a qu'un point, dit l'écuyer, sur lequel tous mes efforts aient échoué : je n'ai jamais pu guérir ma jument de la peur. »

Il s'agissait ici de frayeurs banales.

C'est pendant la jeunesse que la peur est le plus facilement curable — jusqu'à 5 ou 6 ans, — mais sur les animaux plus âgés, lorsque le mal est invétéré, il est incurable.

Certaines peurs sont entortillées autour de l'esprit du cheval « comme un lierre fatal » : l'habitude est devenue une seconde nature.

On observe ce fait sur des sujets manqués à l'attelage par suite d'un accident fortuit : rupture d'un trait ou d'un brancard ayant occasionné un emballement consécutif.

Dans bien des cas ce qui rend la guérison encore plus difficile, c'est que ces apeurés ont acquis la conscience de leur force — ou mieux — de notre faiblesse.

Il devient impossible de démontrer pour toujours aux chevaux âgés, ayant de l'expérience, qu'ils se trompent.

Ils subissent notre domination pendant un temps plus ou moins long ; mais à un moment donné, si quelque chose les gêne, les appréhensions anciennes reparaissent : ces sceptiques se reprennent à, douter de notre toute-puissance, s'affolent et, instinctivement, s'enfuient.

Sur les chevaux dits à bouche égarée, les appréhensions nées du mors — et aussi des éperons — sont presque impossibles à guérir. D'une conduite toujours difficile, ces incurables sont dangereux ; en portant le nez au vent, ils voient mal où ils mettent les pieds et ils exposent le cavalier aux chutes ou aux panaches.

Les mors les plus doux, en caoutchouc, en cuir, que sais-je ? ne suffisent pas toujours. Ces sujets sont très nerveux, très sensibles et généralement pleins [de feu ; pour les rendre utilisables et les empêcher de porter au vent, on adapte parfois un agencement de cordages et d'anneaux formant poulies qui en imposent au spectateur profane. Mais le connaisseur ne s'y trompe pas : il ne voit dans tous ces agrès qu'un certificat d'impuissance que se délivre le cavalier.

On trouve des sauteurs remarquables parmi ces nez au vent : ils franchissent tout ce qu'on veut et ne doutent de rien. Généralement ils dépassent l'effort nécessaire et s'en vont à des allures d'exaspérés — ou de désespérés, pourrait-on dire pour quelques-uns.

J'ai vu échouer, en 1889, dans un escadron du train des équipages, un petit cheval de 10 ans environ venu d'une réforme de cavalerie légère.

C'était un animal du type d'Agen, bien établi, plein de feu ; il était d'une conduite presque impossible sans martingale. Très doux, d'une franchise remarquable, il ne doutait de rien, volant littéralement au-dessus des obstacles le nez en l'air, l'encolure renversée, à tombeau ouvert.

Trop léger pour être utilisé au trait il fut bientôt réformé définitivement et acheté par un boucher, pour l'attelage.

Il marcha assez bien quelques fois, mais sans être tout à fait en confiance. Certain jour, pris de peur, il se mit à ruer, faisant voler la voiture en pièces et se blessant si gravement qu'il dut être sacrifié sur place.

« Hélas ! que j'en ai vu périr... »

de façon tragique, d'excellents chevaux nerveux et impressionnables que l'on n'avait pu ou su guérir de la peur.

SECTION VIII

DU COURAGE CHEZ LE CHEVAL.

Les actes de courage sont des chimères
pour les âmes faibles.

J.-J. Rousseau.

Ne te fie ni aux discours des grands, ni
au calme de la mer, ni au crépuscule
du soir, ni au courage de ton cheval.

Proverbe turc ¹⁹⁸.

On a vu combien le cheval était accessible à la peur : que faut-il donc penser de son courage tant célébré par les littérateurs et les poètes dont l'opinion, d'ailleurs, est conforme aux traditions bibliques ?

Le courage du cheval serait-il un mythe ? Non, mais il faut s'entendre sur le sens du mot. Il existe deux sortes de courage que j'examinerai successivement :

- 1° Le courage, (énergie physique, ardeur, générosité) ;
- 2° Le courage vrai, (énergie morale, vaillance, bravoure).

Du Courage, (ardeur, générosité, énergie physique.)

« As-tu donné au cheval sa force et son courage ? As-tu orné son cou d'une crinière flottante ? Il frappe du pied la terre et se rit du glaive qui menace sa poitrine. Les flèches volent, les piques étincellent et, de son pied irrité, il creuse le sol. Mais la trompette sonne ; il hennit, il bondit, il flaire de loin la bataille et dit : « Allons. »

Ainsi, du haut de la nue, le Tout-Puissant interpelle le pauvre Job qui s'est permis de murmurer et d'émettre des doutes sur la justice divine.

Et longtemps après, Buffon écrit : « Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte..... Docile autant que courageux, il ne se

laisse point emporter à son feu, etc., etc. »

Depuis lors le cheval a bien changé ; nul n'est moins impatient à braver le péril.

Et lorsque le coursier de la Bible dit : « Allons ! » il ne songe guère au glaive qui menace sa poitrine ; je veux croire qu'il a de nous une meilleure opinion. Il pense d'abord tout prosaïquement aux éperons qui menacent ses flancs, et puis ici, en troupe, le buveur d'air brûle de se mesurer, de lutter de vitesse avec les camarades,, comme il est de bon ton dans le monde caballin.

Charles Fourrier prétend que le cheval ne va au combat que par obéissance ; ceci n'est pas exact. S'il est vrai que le noble animal se délecte à la bataille, comme nous le dit Toussenel, ce n'est pas qu'il y trouve un aliment à ses appétits belliqueux, il donne simplement libre carrière à son impétuosité ardente toujours trop contenue.

Le cheval n'affronte un péril que parce qu'il ne le voit pas, ou parce que l'homme, qu'il croit tout puissant, l'oblige à le faire.

Affronter un péril qu'on ignore n'est pas de l'intrépidité, c'est de l'inconscience.

J.-J. Rousseau le dit bien justement : « Les actes de courage sont des chimères pour les âmes faibles. » Et le cheval en est un échantillon superbe.

Le comte de Lancosme-Brèves, un connaisseur indiscuté, a d'ailleurs formulé la même opinion ¹⁹⁹ : « Je ne saurais accorder au cheval le courage (valeur), que des auteurs lui trouvent. Je prétends au contraire qu'il est naturellement poltron et que s'il paraît courageux, c'est qu'il ne connaît pas le péril attaché à l'action qu'il exécute. En un mot il n'affronte pas un danger ».

Mais Buffon est dans le vrai en s'exprimant ainsi :

« C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui se livrant sans réserve ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et même meurt pour mieux obéir. »

Le cheval est généreux ; voilà ce qu'on peut dire. Ne confondons pas bravoure et générosité.

Le courage du cheval domestique, tant vanté par les prosateurs et les poètes, n'est donc qu'une fiction. Le noble coursier n'est guère courageux qu'à l'état sauvage ainsi que nous le verrons tout à l'heure ; et, si quelques-uns de nos chevaux osent montrer du courage, nous l'apprécions d'ailleurs fort mal.

Qui oserait contester la générosité du cheval. « Il meurt pour mieux obéir », c'est une qualité peu ordinaire chez un serviteur. Et comment l'en récompensons-nous ? Pour le savoir, pénétrons dans l'enfer des chevaux : j'ai nommé Paris.

La vue de bien des animaux de fiacre est un spectacle qui fend l'âme.

Regardez-les au repos, la tête basse, les membres raidis par la fatigue et déviés par les lares ou les efforts tendineux ; voyez leurs os à fleur de peau ! Leur attitude de victimes résignées n'inspire-t-elle pas une pitié profonde ?

En marche le tableau est plus lamentable encore. Beaucoup s'en vont d'une douteuse allure ; le fouet aidant, ils prennent un trot automatique : cahin-caha, les pieds se lèvent à peine, les articulations, comme ankylosées, ne plient point et trahissent ainsi la douleur de l'effort ; la machine semble se mouvoir par la seule force de l'habitude.

Il en est qui ne savent sur quel pied marcher : sur quel pied boiter serait plus vrai. Ils peuvent fournir plusieurs courses chaque jour, à 8 kilomètres par heure : cela suffit à leur exploitateur.

Un autre, archi-poussif, physionomie angoissée, tête pendante, naseaux béants, à bout de souffle, semble toujours sur le point de tomber. Le fouet n'est-il pas là pour ramener l'équilibre ?.....

Marche ! infortuné solipède, forçat des hautes civilisations !
Marche !.....ou crève !.....

J'allais oublier ces haridelles nocturnes, apocalyptiques, rebuts d'abattoir, ne travaillant que dans l'ombre, après minuit. Minuit ! l'heure du crime.

Ces misérables créatures sont payées un prix dérisoire par un bourreau dont l'unique souci est de vite rentrer dans ses frais.

Après quelques nuits, au détour d'une rue, la bête glisse, tombe, s'étend, ne bouge plus. Il est si bon d'être couché. Inerte, le pauvre agonisant semble dire : « Vous voulez ma peau, prenez-la donc enfin..... » Dès l'aube son désir est exaucé.

Quand verra-t-on disparaître cette traite infâme ?

Ne pourriez-vous, ô Société protectrice des Animaux, mettre fin aux tortures de ces malheureuses victimes de la cupidité humaine ?

Et vous, bruyants teufs-teufs, qui nous assourdissez de vos trompes discordantes, quand cesserez-vous donc d'être presque exclusivement réservés aux délassements des oisifs ?

Dans un amusant ouvrage ²⁰⁰, un spirituel chauffeur prophétise la prochaine « fin du cheval » : Qu'on nous donne donc seulement la fin du

cheval de fiacre ?

Ce jour-là, MM. les automobilistes, vous aurez vraiment fait œuvre utile, humanitaire et tous les hippophiles béniront votre venue dans le monde.

Parmi ces chevaux de fiacre dont quelques vampires sucent jusqu'à la dernière goutte de « sang », on reconnaît souvent de glorieuses épaves du turf.

Sur les champs de courses, nous pouvons voir aussi combien le cheval se donne généreusement.

Je ne m'occuperai pas des vigoureux champions aux membres encore sains. Mais n'avez-vous pas rencontré au pesage ce boiteux lamentable ?

« Amené par erreur, pensez-vous ; on ne le savait pas ; la boiterie vient seulement d'apparaître. »

Non pas ! c'est le « favori » de la course de haies. Ceux qui le connaissent seraient surpris de ne pas le voir boiter ; chez lui c'est une habitude.

Infortuné jouet de cupides turfmen !....

Il part, jette ses béquilles ; la boiterie disparaît, le fougueux coursier vole par-dessus les obstacles et gagne comme il veut.... Puis, rentrant au pesage, il redevient béquillard comme devant.

Les concours hippiques fournissent encore à notre bon solipède l'occasion de montrer tout son cœur.

Actuellement, l'opinion d'une partie du public spécial de ces épreuves semble hypnotisée par la hauteur du saut.

Sait-on comment s'y prennent plusieurs chevaliers de la barre pour dresser les sauteurs ? Ils les enferment dans un long couloir hérissé d'obstacles fixes et les poussent vers la sortie à coups de chambrière, etc.

On cite même un Américain, je crois — oh ! le génie inventif des Yankees — qui lançait aux trousses de ses chevaux plusieurs lévriers très mordants ²⁰¹.

Ainsi s'explique la franchise (?) avec laquelle ces sujets abordent les obstacles.

Pour les guérir du fâcheux taquet, un système particulier permet d'élever légèrement la barre au moment précis où l'animal saute ; quelques panaches lui apprennent à respecter l'obstacle.

Au cours du dressage, certains chevaux se fracturent les membres ou la colonne vertébrale, mais les survivants, plus adroits ou moins fragiles, font

merveille.

Qui n'a vu aux derniers concours hippiques de Paris, quelques-uns de ces puissants sauteurs, braqués, tordus, prenant les tournants avec peine et dont les bonds prodigieux faisaient penser successivement pour chaque cheval : « Il aura le 1^{er} prix..... s'il ne se tue..... »

Bien malin qui pourra remettre en confiance, rendre légers à la main, tous ces forts-en-gueule, affolés — on le serait à moins — par les traitements barbares que leur infligent quelques écumeurs de concours hippiques qui ne sont, parfois, que des industriels.

On s'extasie devant les forts sauteurs qui donnent — pauvres forçats — tout ce qu'ils peuvent donner, se rappelant ce que leur coûte un refus ou une maladresse.

Voit-on là progrès d'équitation ou amélioration de l'espèce chevaline ? je ne saurais dire, mais je trouve que ceci relève plus d'un tour de force désespéré que du véritable art équestre.

Ah ! si les chevaux savaient ! comme ils nous cacheraient leurs talents dans le saut.

Les vétérinaires, qui regardent surtout par le revers les médailles des vainqueurs, ont maintes fois constaté que, pour les chevaux aussi, il est préférable de vivre dans cette médiocrité qui se suffit à elle-même : l'aurea mediocritas du poète.

Au printemps dernier, les Anglais, se basant sur la générosité chevaline, ont failli inventer un sport de plus.

Voici ce qu'on lisait dans « Le Journal », n° du 26 mai 1901 :

« Une course de chevaux boiteux.

« Londres, 25 mai 1901. — Dans Truth. M. Labouchère s'élève avec indignation contre le projet d'une course de chevaux boiteux, dont il a lu le programme dans le Birmingham Daily Gazette.

« Serait-il possible, dit-il, de trouver une plus complète dégradation du sport et une plus abominable cruauté ? C'est là pourtant une des atrocités promises à une fête qui sera donnée par le Ancient Order of Foresters pendant la semaine de la Pentecôte, à Pershore. M. Labouchère dit que les conditions de cette course étrange ont été combinées et détaillées avec une diabolique perversité. Il est stipulé que seuls les chevaux boiteux devront prendre part à la course et que chaque animal monté par son propriétaire devra porter 182 livres au moins. Ainsi, les propriétaires de ces chevaux

blessés étaient nettement encouragés à les traiter sans la moindre pitié et à les faire galoper malgré leurs souffrances pour gagner une prime de dix shillings ».

Grâce à l'intervention de la Société protectrice des Animaux, la fête fut interdite et les sportsmen d'outre-Manche durent se priver de cette réjouissance britannique.

Oyez encore cette triste histoire empruntée à la Gazette hippique.

« Un pauvre cheval, nommé Dragon, après avoir couru pendant plusieurs années, avait été mis au haras pour y faire le service d'étalon ; il y était employé depuis deux ou trois ans, lorsqu'une jument, dont la réputation s'était établie de la manière la plus brillante sur le turf, vint troubler la vie tranquille de Dragon.

« M. Tregonwell-Frampton eut la fatale pensée d'engager son étalon dans un pari de mille livres contre cette jument. Il fit entraîner son précieux étalon et le fit courir. L'histoire raconte que Dragon gagna la première manche. Jusqu'ici rien de blâmable ; mais le propriétaire de la jument, outré d'avoir vu sa jument défaite, défie tout cheval hongre de courir le second jour et propose un pari de deux mille livres.

« M. Tregonwell-Frampton, le plus habile des turfmen de son temps fut, dit-on, assez barbare pour accepter le pari, et, afin de le gagner, fit castrer Dragon quelques instants avant la course. Ce valeureux cheval courut après la cruelle opération et gagna le pari de son maître, mais au prix de sa vie »
202.

J'en appelle à tous les amis du cheval, ce M. Tregonwell ne méritait-il pas la peine du talion ?....

Comme on voit s'étaler, dans les exemples qui précèdent, la générosité du cheval et la férocité de l'homme.

Mais espérons en des temps meilleurs pour l'espèce chevaline et répétons avec Toussenel : « Que toute noble monture ayant quelque intelligence dans le cerveau et quelque beauté dans la forme tourne ses regards vers les félicités de l'avenir afin de se consoler des misères du présent ».

Courage vrai, (énergie morale, vaillance, bravoure.)

COURAGE DES CHEVAUX libres OU SAUVAGES.
Rétivité et méchanceté du cheval domestique.

Toutes les agressions, toutes les révoltes du
cheval ne sont que des actes de courage.

L'auteur.

« Qui pourrait tout comprendre voudrait
tout pardonner. »

M^{me} de Staël.

J'arrive au courage vrai, (énergie morale, vaillance, bravoure.)

Je l'étudierai d'abord sur le cheval sauvage, où il trouve communément l'occasion de se déployer dans les hasards de la vie errante et aventureuse, puis sur le cheval domestique, où il s'est atrophié par manque d'usage et ne se montre qu'exceptionnellement..... fort heureusement pour nous

Les chevaux de la steppe offrent journellement des exemples de vaillance et se défendent admirablement.

Seuls ces sujets « libres » peuvent donner toute la mesure des qualités de valeur, du vouloir de l'espèce, car « il n'y a point de véritable volonté sans liberté », déclare J.-J. Rousseau.

Les sujets sauvages tiennent donc tête bravement à leurs ennemis.

Quand je dis qu'ils tiennent tête, ce n'est pas complètement vrai. Dans le combat, la tactique chevaline diffère assez sensiblement de la nôtre.

Entourés d'ennemis rapides et audacieux, nos soldats se forment en carré et font face au danger. Attaqués par leurs ennemis ordinaires, les loups, les chevaux sauvages forment le cercle et présentent la face opposée, c'est-à-dire la croupe. Habile disposition de manœuvre pour empêcher un ennemi aux dents longues de vous sauter à la gorge.

Il faut croire que cette ruse de guerre est bonne puisqu'elle est restée en honneur dans les armées caballines.

Le combat terminé, les juments qui ont pris part à l'action sont heureuses de montrer aux poulains les loups victimes de leur témérité. Ne jettent-elles pas ainsi les bases de l'éducation guerrière de leurs fils en leur faisant constater que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon ?

Quand ils guerroient entre eux, à armes égales, les chevaux sauvages se servent surtout des membres antérieurs secondés par les mâchoires.

Chaque tribu obéit à un chef. L'honneur de commander s'acquiert par droit de conquête ; il revient au plus fort et au plus brave. Les juments lui réservent leurs faveurs : le mâle victorieux ne l'entendrait d'ailleurs pas autrement. Les vaincus ont le plaisir de regarder.

Dans chaque tribu caballine, le mâle qui veut donner la vie doit savoir braver la mort.

C'est le triomphe de la valeur. Avec pareil système électif, une espèce ne saurait dégénérer.

Mais le chef doit parfois redescendre dans l'arène ; plus d'un rival jaloux lui dispute le sceptre du pouvoir : bon sang ne peut mentir.

On voit naître aussi des conspirations de sérail : quelquefois un jeune étalon, audacieux et plein d'attraits, enlève plusieurs juments et, dans une course rapide, les emmène au loin. Le séducteur fonde une nouvelle tribu et peut, à son tour, savourer le fruit défendu.

Ainsi va le monde parmi ces chevaux qu'on est convenu d'appeler « sauvages » parce qu'ils gardent jalousement leur indépendance.

En route, dans chaque tribu, le chef marche en tête suivi de ses favorites.

Bien des choses s'expliquent en y réfléchissant un peu. Ne voit-on pas clairement pourquoi, dans l'état domestique, le cheval ardent ou la jument pleine de feu, veulent toujours être au premier rang ? C'est une tradition de famille, un privilège qu'ils tiennent de leurs premiers ancêtres.

Parlons maintenant du courage du cheval domestique.

On sait déjà qu'il s'est atrophié par défaut d'usage ; nous allons voir qu'il ne faut pas trop le regretter.

A quoi lui servirait-il ? Notre cheval, je le rappelle encore, n'a plus à lutter pour la vie ; n'est-il pas nourri, soigné, abrité, placé hors des atteintes des bêtes féroces ?

Les manifestations du courage caballin passent inaperçues parce que méconnues ; elles ne se révèlent que devant les mauvais traitements ou les

cruautés de l'homme et seulement chez quelques individus, ceux qui ont du « caractère ».

Toutes les agressions, toutes les révoltes du cheval ne sont, en effet, que des actes de courage.

Me voici donc dans la nécessité de montrer le pacifique solipède par son vilain côté, de le représenter déployant contre nous toutes les ressources de son intelligence et de son courage lorsque nous méconnaissons ses droits, quand nous abusons de sa générosité ou ne respectons pas assez sa sensibilité.

Ce m'est un devoir pénible à remplir.

Je citerai d'abord un exemple banal. Il fait preuve de courage ce cheval très doux d'ordinaire qui devient peu abordable quand il mange son avoine ; en ce cas il défend bravement son bien.

Ne lutte-t-il pas courageusement, cet autre qui, ne pouvant se débarrasser de l'homme qui le monte, se couche pour l'obliger à vider les arçons ?

Afin d'effrayer leur cavalier, il en est qui, en même temps, poussent des cris qu'ils s'efforcent de rendre horribles.

Combien aussi tâtent les gens qui veulent les aborder ?

Leurs manœuvres d'intimidation sont curieuses à observer : ils regardent, couchent les oreilles, font mine de vouloir mordre ou frapper. Si l'homme qui aborde ne se laisse pas influencer et s'avance menaçant, ils capitulent aussitôt. La résistance est impossible : c'est un maître qui parle. Ils le comprennent : se comprendre c'est bientôt s'entendre.

Les sujets les plus agressifs, c'est-à-dire les plus courageux, qui ont trop de « caractère », sont les étalons et les juments. Les chevaux hongres supportent mieux nos tyrannies. L'opération qui les prive des meilleurs attributs de leur sexe n'a d'autre but que de leur enlever ce courage mâle que les étalons déploient trop facilement contre nous. Nul ne l'ignore : le courage est surtout fonction de la virilité.

Ce n'est pas parmi les émasculés que se recrutent d'ordinaire les héros.

Les chevaux entiers attaquent surtout du devant et ruent rarement. Quant aux juments, toujours d'une nervosité, d'une sensibilité très prononcées, elles frappent plutôt du derrière. J'estime qu'il ne faut pas qualifier de méchanceté la tendance des juments chatouilleuses à user trop facilement du coup de pied ; ce faisant elles défendent instinctivement leur vertu qu'elles croient en danger.

Quand on les aborde avec précaution, en les prévenant, en les touchant sans les chatouiller, beaucoup sont très sensibles aux caresses, nullement agressives, et, je dirai même, charmantes.

Mais parmi elles on trouve des malades, des hyperesthésiques et aussi des hystériques (nymphomanes), auxquelles il faut accorder des circonstances atténuantes.

Il est à remarquer que les chevaux méchants, natures indépendantes et fières, sont d'ordinaire vigoureux, bien constitués, adroits, non peureux. C'est précisément parce qu'ils n'ont pas peur de nous qu'ils se révoltent. Ils ne nous craignent pas, au contraire...

Ce sont les brutalités réitérées de l'homme, — tranchons d'un mot, les mauvais traitements — qui transforment le cheval habituellement si doux, plein de bonne volonté, si généreux, en animal rétif ou féroce.

Les sujets dits rétifs et méchants sont donc ceux auxquels nos maladresses ont révélé l'impuissance humaine.

Nous sommes humiliés et furieux de voir ces quadrupèdes arrogants qui ont l'audace de ne plus vouloir subir nos tyrannies et le courage de nous résister.

Ces sceptiques se permettent de douter de notre toute-puissance. Quelle inconvenance !

Mais, égoïstes que nous sommes ! en vertu de quels décrets prétendons-nous empêcher une créature de Dieu d'user du droit sacré de légitime défense ?

Les chevaux rétifs ou méchants sont là pour nous rappeler notre faiblesse. A nous de leur montrer ce que nous valons par notre intelligence et notre bonté.

On trouve dans les résistances du cheval trois phases distinctes, très bien exposées par le lieutenant-colonel Gerhardt ²⁰³.

1^{re} Phase, hésitation : l'animal doute de ses forces, ne comprend pas la demande du cavalier.

2^e Phase, désobéissance : le cavalier n'ayant pas surmonté l'hésitation, le sujet résiste.

3^e Phase, défense : le cheval, irrité par une contrainte brutale ou un châtiment inconsidéré, se révolte et entame la lutte.

Partout l'on cite des exemples de méchanceté, de férocité chevalines dont les accès ne se montrent que dans certaines conditions spéciales.

Je n'aurai garde d'oublier ici la fameuse « Lisette », cheval de bataille du général Marbot qu'il a hautement célébré dans ses « Mémoires ». Ici le courage monte jusqu'à l'héroïsme.

Lisette était très douce, « légère comme une biche et si bien dressée qu'un enfant pouvait la conduire ». Mais elle mordait comme un bouledogue ceux qui lui « déplaisaient ». Que faut-il entendre par ce mot ? Son maître ne le dit pas.

Un jour, un palefrenier non prévenu fut trouvé sous ses pieds, les entrailles arrachées. Il avait évidemment manqué d'égards à Lisette.

Plus tard, c'est un voleur d'avoine qu'elle prend sur le fait dans l'écurie, le saisit au collet, le traîne au milieu de la cour, où elle lui brise deux côtes en le foulant aux pieds.

Pourtant le général et son domestique Woirland pouvaient l'aborder sans crainte. Woirland, « homme qui ne doutait de rien », avait résolu de faire passer à Lisette ses goûts carnivores.

La première fois qu'il l'approcha il lui présenta un gigot tout brûlant ; la jument le saisit, se brûla la bouche et poussa un cri. Dès ce moment, elle fut soumise au domestique. Le général renouvela l'expérience avec le même succès.

A Eylau, Lisette sauva la vie de son maître, d'abord par sa vitesse qui lui permit de traverser indemne une nuée de Cosaques, puis en mangeant la figure d'un grenadier russe qui l'avait blessée à la cuisse en cherchant à transpercer Marbot. Un officier russe voulut arrêter la jument par la bride, celle-ci le saisit par le ventre, et, l'enlevant « avec facilité », l'emporta hors de la mêlée où, après lui avoir arraché les entrailles à coups de dents et broyé le corps sous ses pieds, elle le laissa mourant sur la neige.

Une chose me surprend pourtant, c'est que parmi tant de prouesses on n'ait pas vu Lisette ramenant un jour plusieurs prisonniers faits par elle-même.

Mais la Lisette

« ne l'a pas voulu,
Lanturelu.

Rendue à la vie civile, ses ardeurs belliqueuses s'évanouirent. Lisette, assagie, put servir dans une famille à monter indistinctement la mère ou les jeunes enfants.

En somme Lisette devait être douce pour ceux qui la traitaient avec douceur : c'est un fait connu que bien des chevaux ne sont méchants qu'avec les méchants :

« Dis-moi qui tu hantes,..... »

J'ai pu voir à l'œuvre un sujet-type de ce genre. Il appartient à un entrepreneur de transports et s'appelle Ragot, hongre, 15 ans.

Ragot, certain jour, a failli dévorer son propriétaire, homme énergique et peu patient, qui l'avait maltraité. Ce jour-là le maître, très vexé, décida de s'en défaire.

Le conducteur ordinaire de ce cheval indépendant et courageux, un charretier modèle, ferme et doux, qui se nomme Baptiste, posa carrément la question de confiance. Il déclara au maître que si on vendait « son Ragot » qui, dans les plus mauvais chemins, ne l'avait jamais laissé dans l'embarras, lui, Baptiste, quitterait aussi la maison.

Le brave animal fut conservé ; ceci m'a valu le plaisir de lier connaissance avec ces deux rudes travailleurs, amis inséparables.

Ragot respecte Baptiste, qui l'aime sans faiblesse.

Le charretier résume ainsi tout son secret : « Ragot sait bien que s'il me manquait je ne le manquerais pas. »

Et il est réjouissant de les voir tous deux au travail, au labour par exemple. Lorsqu'à un moment donné Ragot trouve qu'il y a trop de « tirage » et veut s'arrêter — il abuserait des arrêts si on l'écoutait, — Baptiste dit simplement : « Eh bien ! Ragot » et aussitôt le cheval repart. Rarement un coup de fouet est nécessaire, et ce coup de fouet n'est jamais qu'un avertissement sans douleur.

Aussi Ragot marche-il posément, tranquille comme..... son conducteur.

Des charretiers comme celui-là sont rares. Lorsqu'une difficulté se présente, combien ne songent qu'à employer la force ou la brutalité. Le

cheval cède parfois, mais de mauvaise grâce ; le plus souvent on ne réussit qu'à s'en faire détester et à l'exaspérer. Il y a pas loin de la haine à la révolte.

Dans son remarquable Traité d'hygiène militaire ²⁰⁴, l'un des médecins les plus distingués de l'armée, énumère les accidents auxquels est exposé le cavalier militaire, et il écrit (2e édit. p. 780) que le cheval est un « animal de peu d'intelligence, capricieux et vindicatif ».

Cette appréciation est dure et inexacte. Je ne veux point croire qu'elle se rattache inconsciemment à de mauvais souvenirs équestres ; l'éminent hygiéniste est plein de sollicitude pour ses malades. Et il compatit aux souffrances des hommes victimes du cheval. Mais moi, vétérinaire, je songe aux chevaux victimes de l'homme ; et le nombre en est autrement effrayant.

« Les chevaux sont nés pour cela », dira-t-on. Si tel est notre avis, il est des chevaux qui pensent autrement. Seulement ils ont le tort d'avoir le courage de leur opinion ; aussi les qualifie-t-on de rétifs, vicieux, méchants.

Dans un milieu très instruit j'entendais un jour nier l'intelligence chevaline.

Directement pris à partie à raison de mes travaux et piqué dans mon amour-propre, je rispostai à mon principal interlocuteur, homme d'une haute intelligence et d'une rare valeur mais dont les études sont éloignées des questions psychologiques :

« Voulez-vous mon opinion sur l'homme ? Eh bien ! plus j'observe, plus je vois que c'est une bête féroce... »

AU RÉGIMENT (scène d'intérieur).

Dessin de H. Doldier.

Cliché de la Revue hippique ²⁰⁵.



« Veut-on que nos chevaux cessent d'être capricieux et
vindictifs ?
Que MM. les cavaliers commencent !!!

Ma boutade souleva de telles clameurs qu'un instant je crus qu'on allait me dévorer ; fort heureusement j'étais parmi des gens bien élevés, habitués à dominer leurs réflexes naturels.

Revenons au cheval. Si cet animal a peu d'intelligence, n'en a-t-il pas encore trop quand il l'emploie contre nous ?

Et d'ailleurs le cavalier montre-t-il toujours bien la sienne ? N'est-il pas lui-même trop souvent capricieux et vindictif ? « J'ai vu dans ma vie bien des querelles de cavaliers et de chevaux, disait le duc de Vendôme, je n'ai guère vu que ce fût le cheval qui eût tort. »

Le cheval a juste assez d'intelligence pour nous servir ; à nous de la mettre en valeur à notre profit, et de ne pas obliger ce timide à rassembler contre nous le peu de courage qu'il possède.

Cette pensée de M^{me} de Staël, qui s'applique à notre espèce, me paraît admirablement convenir au cheval méchant : « Qui pourrait tout comprendre voudrait tout pardonner. »

Ceci est à la fois l'excuse du cheval et la condamnation du cavalier.

Tous les chevaux naissent bons ; veut-on qu'ils ne deviennent ni capricieux, ni vindicatifs ? Que MM. les cavaliers commencent ! ! !

LIVRE III

DU LANGAGE

« L'animal, sombre mystère !..... monde immense de rêves et de douleurs muettes !..... Mais des signes trop visibles expriment ces douleurs à défaut du langage. »

MICHELET (Bible de l'humanité).

DU LANGAGE OU L'ON TROUVE LES PREMIERS PRINCIPES DU « SAVOIR VIVRE » AVEC LES CHEVAUX

Par langage il faut entendre tout ce qui sert pour manifester les pensées ou les émotions.

L'auteur.

Considérations Générales.

Jusqu'ici nul n'a pris la peine de montrer les moyens dont l'homme dispose pour parler à l'esprit du cheval : c'est-à-dire pour s'en faire comprendre et le comprendre lui-même.

Je me suis imposé cette tâche et vais essayer de combler cette lacune ; je réserverai toutefois la question du langage des aides qui est du ressort d'un écuyer.

Combien de gens, désirant aborder un cheval pour lui témoigner leurs dispositions amicales, ignorent jusqu'au premier moyen de s'exprimer avec lui. Veulent-ils le caresser : ils s'avancent, sans rien dire, en étendant le bras ; quoi d'étonnant que le bon mais craintif quadrupède, inquiet de ce geste imitant une menace, se sauve à leur approche ou parfois se défende contre ce qu'il croit être une attaque ?

Quelques personnes même se figurent qu'il leur suffit de manifester un désir pour que l'animal pénètre aussitôt leur pensée intime : le cheval n'a pas le don de divination.

Les braves gens remplis de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé ne savent pas qu'il existe des moyens variés permettant au cheval et à l'homme de se comprendre mutuellement, ces moyens constituant les termes d'un véritable langage.

Le mot langage, en effet, dans sa plus large acception, signifie tout ce qui sert pour manifester les pensées ou les émotions.

Il faut donc distinguer entre langage et langue, celle-ci, qui n'est qu'une partie de celui-là, ne se rapporte qu'à la parole.

M. Paul Janet appelle langage naturel ou émotionnel « un ensemble de signes que l'homme emploie involontairement et sans prévision du but à atteindre et par lequel il exprime, d'abord sans le vouloir, ses états de conscience ²⁰⁶. »

C'est le langage des tout jeunes enfants et des animaux ; le seul qui soit toujours sincère.

Pour se communiquer leurs besoins, leurs désirs, leurs idées, tous les êtres animés utilisent des moyens extérieurs dont l'ensemble forme un langage. Chaque espèce possède un nombre de termes directement proportionnel à son degré d'intelligence, tant il est vrai que « le langage suit les progrès de l'intelligence elle-même. » (Lamennais.)

Non seulement les sujets d'une espèce se comprennent entre eux, mais ils peuvent aussi se comprendre entre individus d'espèces différentes : si les moyens de communication nous échappent, les résultats sont là pour attester le fait.

« Les bêtes parlent entr'elles tout aussi bien que nous et quelquefois mieux », disait le P. Bougeant.

Parler n'est pas seulement faire entendre sa voix : toute action extérieure intelligible pour l'esprit est une façon de parler ; c'est une action parlante.

A l'heure où j'écris ces lignes je connais une enfant de 14 mois ; de notre langue elle ne dit que quatre syllabes, deux par deux accouplées, ce qui suffit déjà au bonheur des parents. La frêle créature, dont l'intelligence s'éveille, veut à tout moment se faire comprendre et montrer ses talents. Si elle ne sait pas s'exprimer en notre langue, elle la comprend déjà et parle un langage expressif dont le sens échappe souvent au père. Mais n'allez pas dire à la mère que sa fille ne sait pas parler : comme toutes les mères elle saisit fort bien la signification des gazouillements, des gestes et des attitudes de son enfant, actions parlantes dont les pères pénètrent mal les secrets.

Mais je reviens au cheval.

Le sujet qui vous voit entrer dans son écurie, à l'heure du repas, vous salue d'abord d'un hennissement de contentement ; c'est un amical bonjour et certainement aussi une demande de nourriture. La demande ainsi formulée est du langage parlé.

Si cette requête de vive voix reste incomprise, que fait souvent l'animal ? Il gratte avec ce qui lui sert de main en adressant un regard suppliant. Qui se méprendrait alors sur le sens de ces deux actions parlantes ? Il mendie du regard et du geste.

Voyez maintenant cet autre cheval de tempérament irascible, ou seulement soupçonneux, occupé à manger sa ration. Essayez d'entrer dans sa stalle pour le caresser. Je reviens à cet exemple parce qu'il se présente fréquemment. A votre approche, l'animal indique d'un geste expressif qu'il n'entend pas vous voir avancer près de lui ; sans cesser de manger il lance un regard menaçant en couchant les oreilles, puis élève et détend doucement à plusieurs reprises un pied postérieur, seulement pour avertir. Encore une action parlante qui signifie en français : « N'entrez pas ou je cogne », ou bien : « A bas les voleurs ».

Beaucoup de personnes ignorant ce que parler veut dire, chez le cheval, en concluent que la bête fait acte de méchanceté, alors qu'elle défend simplement sa propriété contre les approches de celui qu'elle croit être un ravisseur.

Les animaux nous comprennent bien plus souvent que nous ne les comprenons nous-mêmes, ou du moins attachent un sens à beaucoup de nos actes. Ils ne saisissent pas toujours les choses simples que nous leur demandons, parce que nous ignorons les moyens de nous exprimer ou que nous manquons de patience.

C'est ce que répètent tous les auteurs qui se sont occupés de l'éducation du cheval, mais aucun d'eux ne donne le moyen d'y remédier.

Voyons donc comment dans leurs relations quotidiennes ordinaires, l'homme peut parler au cheval, puis comment le cheval peut parler à l'homme.

COMMENT L'HOMME PEUT PARLER AU CHEVAL.

CHAPITRE I^{er}.

LA TRINITÉ NATURELLE.

(Voix, Geste, Attitude.)

« Il n'y a rien de meilleur pour juger des animaux que de s'étudier soi-même auparavant. »

Bossuet ²⁰⁷.

Une vérité démontrée par la psychologie, c'est que toute pensée se traduit par un signe extérieur.

Les animaux qui vivent beaucoup avec l'homme apprennent vite à connaître la signification de quelques-uns de nos gestes, de nos attitudes ; ils peuvent ainsi, jusqu'à un certain point, pénétrer notre pensée intime, deviner nos intentions hostiles ou amicales.

La voix humaine qui reflète assez fidèlement notre état d'âme les renseigne surtout fort bien ; ils arrivent aussi à connaître le sens de plusieurs mots. Quelques espèces lisent même dans notre regard et nos expressions de physionomie ; le chien, par exemple.

Les moyens naturels par lesquels le cheval peut nous comprendre sont au nombre de trois et constituent ce que j'appellerai la trinité naturelle :

- 1° La voix,
- 2° Le geste,
- 3° L'attitude.

« Fier de sa toute-puissance, écrit Baucher, l'homme oublie que le Créateur lui a donné, pour assurer sa domination terrestre, une stature haute et imposante, une voix aux intonations flexibles, amicales ou impératives, un œil qui caresse ou foudroie, un geste qui rassure ou effraie » ²⁰⁸.

Je m'efforcerai de démontrer que, contrairement à l'opinion de Baucher, encore généralement admise, l'œil qui caresse ou foudroie

«est une erreur de nos sens abusés. »

SECTION I.

VOIX.

Parlez au cheval, conversez avec lui comme avec un jeune enfant ; alors l'animal vous comprendra, car vous mettrez de la logique dans vos actes.

L'auteur.

L'âme peut passer tout entière dans la voix aussi bien que dans le regard, nous dit Lamartine.

J.-J. Rousseau distingue, chez l'homme, trois sortes de voix : la voix parlante ou articulée, la voix chantante ou mélodieuse et la voix pathétique qui sert de langage aux passions et qui anime le chant et la parole.

On ignore encore tout ce que les inflexions de notre voix renferment d'éloquence pour le cheval, animal essentiellement auditif.

C'est un moyen dont on n'use pas assez ; cependant il n'est pas neuf ; Xénophon l'indiquait déjà et César Fiaschi, dans son Traité de la manière de bien emboucher, manier et ferrer les chevaux, (Paris, 1579), écrit que la voix de l'homme « entendue du cheval selon l'accent ou plaisant, ou terrible, que le chevalier luy donne, rend pareillement le cheval, ou craintif, ou allègre, luy fait perdre la faiblesse ou mollesse de cœur, luy accroist le

courage et les forces : à quel effect ne parviêt autre moyen ou secours quelconque. »

Dans bien des circonstances la voix est le plus puissant moyen qui soit en notre pouvoir pour calmer un cheval irrité, rassurer, remettre en confiance un cheval effrayé.

Parfois même, dans un moment critique, c'est la seule planche de salut qui reste au cavalier. « Supposez, dit M. J. Fillis, que, monté sur un cheval chaud, impatient, violent même, vous vous trouviez pris entre plusieurs voitures. L'animal s'effraie, s'affole, et, si vous ne pouvez vous dégager immédiatement, ce ne sont ni les rênes, ni les jambes qui le rassureront. La voix, si vous l'y avez habitué, s'il y a confiance, le tranquillisera » ²⁰⁹.

J'ai pu me convaincre souvent qu'avec les chevaux malicieux c'est surtout de la voix que le procédé Balassa ²¹⁰ tire son efficacité.

Seulement, il en est de ce moyen comme de beaucoup d'autres, il faut savoir en user. Par exemple, après s'être servi de quelques éclats de voix pour étonner l'animal, on doit s'arrêter pour juger de l'effet produit ; si le cheval dresse les oreilles en avant et vous regarde, baisser aussitôt le ton, prendre une voix caressante et flatter de la main pour donner confiance.

Recommencer autant qu'il est nécessaire.

Il ne faut pas l'oublier : le cheval, dont l'ouïe est plus fine que la nôtre, distingue fort bien la voix qui caresse de celle qui menace ou gronde. Celui auquel on fait la grosse voix est aussi impressionné que le serait un jeune enfant.

L'intonation agit plus que les paroles. Cet animal ne peut jamais se rappeler qu'un très petit nombre de mots et la signification qu'il y attache réside surtout dans les inflexions de la voix.

Ainsi, pour arrêter un cheval, le mot conventionnel est généralement : « holà ! ». Pour que l'animal cesse de marcher il ne suffit pas de prononcer holà, il faut le dire d'une certaine façon : hôôlà ! en baissant la voix sur la dernière syllabe.

Et si, très en colère — c'est une chose qui se voit — le conducteur crie à tue-tête un holà énergique et bref, l'animal qui entend crier à ses oreilles comprend peut-être le mot, mais il comprend aussi que l'homme est en colère et, naturellement, cherche à s'éloigner, à fuir. D'où conflit entre le maître et le serviteur ; discussion d'où jaillit ce que vous savez.

Dans les reprises de manège, les chevaux exécutent souvent d'eux-mêmes les mouvements prononcés par l'écuyer, mais l'instructeur a soin de

toujours formuler ses commandements avec la même intonation.

Pour le cheval c'est surtout le ton qui fait la chanson.

Quand nous parlons aux animaux notre voix est d'ordinaire le fidèle reflet de notre état d'esprit ; cette remarque n'a pas échappé à notre intelligent et craintif serviteur ; il se méfie s'il nous entend crier à tue-tête, il a confiance quand nous lui parlons doucement et à voix basse.

La voix est donc un moyen précieux pour renseigner le cheval sur nos intentions à son égard.

Je dis plus : il n'en est pas de meilleur, car nous l'avons toujours à notre disposition et il agit même à distance ; aucun moyen n'a autant d'étendue. Pour en tirer le meilleur parti possible, parlons au cheval comme si nous avions affaire à un enfant, nous serons sûrs alors de mettre nos actes en harmonie avec nos intentions.

Au printemps dernier, un fabricant de carrosserie de S.-M... (Marne), ramenait chez lui, pour la réparer, une voiture assez basse, à laquelle il avait attelé un grand trotteur américain très vite ; les brancards étaient trop courts et, pendant la marche, les ressorts venaient presque frôler les jarrets. Aussi le conducteur rentrait-il au pas ; en route il chargea un voyageur.

Survient une voiture, allant dans la même direction et qui les dépasse assez rapidement. Le trotteur américain s'excite et veut partir ; son maître le retient de son mieux, mais l'animal, selon son habitude, tire comme un voleur et, pour comble de malheur, traverse un passage à niveau de chemin de fer, d'où violents cahots. Les ressorts frappent les jarrets du trotteur qui trotte d'autant plus vite qu'on veut le retenir par les rênes.

Le conducteur, homme de sang-froid et sachant bien mener laisse tirer l'animal à pleins bras et lui parle doucement, pour le calmer. Au bout de cent mètres le cheval passe au pas, tranquillement ; les jarrets présentaient, en arrière, de nombreuses entailles saignantes.

« C'est égal, disait le voyageur chargé en route dès qu'il fut remis de sa forte émotion, jamais je n'aurais cru qu'on pût arrêter un cheval rien qu'en lui parlant. »

La voix nous sert tantôt pour menacer ou intimider le cheval, ou pour le calmer et le rassurer, ou enfin pour lui parler un langage conventionnel composé de quelques mots.

Veut-on aborder un sujet dont la physionomie est menaçante : il faut d'abord l'intimider par la voix grondante. Au contraire s'agit-il d'un sujet

simplement craintif qui cherche à fuir, il faut parler doucement ou même à voix basse ; caresser de la voix avant de caresser de la main.

Les Arabes sont, en matière de chevaux, les premiers éducateurs du monde ; quand ils donnent les premiers principes aux poulains, ils « parlent toujours à voix basse » ²¹¹.

Au cours de mes expériences de dressage sur les chevaux difficiles ou méchants au ferrage, j'ai constaté que le meilleur moyen de concentrer sur moi l'attention de certains sujets craintifs était toujours de parler bas ²¹² ou même d'observer un silence absolu.

D'ailleurs dans le procédé de la camisole (système Rarey modifié), il est indispensable d'opérer en silence. Dès la première leçon, au bout d'une demi-heure, trois quarts d'heure au plus, il suffit pour réprimer toute velléité de révolte de prononcer à voix basse : « Psitt ». L'élève se calme instantanément.

On peut constater que certains sujets de pur sang — ou près du sang — nerveux et impressionnables, s'excitent, s'irritent même, quelque douceur qu'on mette dans les paroles. Le fait se remarque surtout sur des individus incompris, qui ont été injuriés et frappés.

On a beau employer une voix caressante, ils s'inquiètent : ils savent que l'antienne débute ainsi pour finir invariablement par des coups.

J'appliquerai donc à ces sujets cette pensée de Pascal : « Il y a une éloquence du silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire. »

Dans chaque pays existe entre le cheval et l'homme un langage conventionnel qui consiste en quelques mots, plus ou moins compris de tous les chevaux : huho, guia, etc., en France.

Je rappelle ici que le regretté M. Decroix, vétérinaire principal de l'armée, toujours en quête d'idées généreuses à réaliser ²¹³, avait rêvé d'établir un « langage phonétique universel pour la conduite des animaux ». Ce projet, développé devant la Société nationale d'Acclimatation de France, était une sorte de volapük des bêtes qui se composait en tout de quatre mots : hi, hé, ha, ho.

<i>Hi,</i>	avancer.
<i>Hé, à gauche.</i>	<i>Ha, à droite.</i>
<i>Ho,</i>	arrêter.

Pour répondre à tous les besoins, ce tableau était ainsi complété :

<i>Hi, Hi, pour faire trotter.</i>	
<i>Hi, pour faire avancer.</i>	
<i>Hé, à gauche en avançant.</i>	<i>Ha, à droite sans avancer.</i>
<i>Hé, Hé, à gauche sans avancer.</i>	<i>Ha, Ha, à droite en avançant.</i>
<i>Ho, pour faire arrêter.</i>	
<i>Ho, Ho, pour faire reculer.</i>	

Prenons le cheval à dresser.

On commande hi ! l'élève ignorant ne bouge pas. On répète le commandement plus fort. Ne comprenant toujours pas, le cheval garde encore l'immobilité. Pour la troisième fois on répète le mot hi ! en l'accompagnant d'un léger coup de fouet.

Aussitôt l'animal part.

Le conducteur le laisse marcher quelques instants et commande ho ! le cheval continue à marcher. L'homme répète le commandement et, à la troisième fois, tire en même temps sur la bride, ce qui force l'élève à s'arrêter. Puis on caresse afin de donner confiance au cheval qui a obéi.

En renouvelant cet exercice huit ou dix fois chaque jour et plusieurs jours de suite, l'élève comprend le sens du mot. Par le mécanisme de l'association des idées, l'usage du fouet et de la bride devient superflu ; l'élève obéit à la seule parole.

Pour les autres mouvements, on opère de même.

Le procédé est à portée des chevaux et des conducteurs ; il supprimerait bien des malentendus, bien des coups de fouet qui engendrent des souffrances inutiles.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la supériorité de cette méthode humanitaire ; les chevaux obéiraient ainsi à la parole, de bonne volonté, tandis qu'il est d'usage d'employer les saccades de la bride ou les coups de fouet, c'est-à-dire la contrainte plus ou moins brutale.

Mais le procédé est tellement simple, tellement sensé, qu'il n'a aucune chance d'être adopté. Si j'en exhume les principes, c'est à titre de pure curiosité. Qui oserait espérer réussir là où le tenace M. Decroix a échoué ?

Il est encore deux moyens assez usités et qu'il convient de placer à côté de la voix ; je veux parler de l'appel de langue et du sifflement buccal.

Xénophon écrivait déjà (De l'Equitation, chap. IX) : « On calme un cheval par un sifflement et on l'excite par un claquement de langue. »

Appel de langue. — Très employé pour décider à faire partir en avant un cheval qui commence à se rebuter. Les anciens le classaient parmi les aides supplémentaires et l'appelaient temps de langue.

« On accoutume le cheval à cet avertissement en l'accompagnant d'abord de quelque autre aide afin que, par la suite, il réveille son attention en entendant ce son seul. » (Garsault. Le parfait Mareschal.)

Sifflement. — Il produit, selon de Lancosme-Brèves (Théorie de la Centaurisation, p. 83), des effets extraordinaires ; doux il calme le cheval irrité ; vif et pénétrant, il l'excite et l'anime.

Tout le monde connaît le sifflement doux, le susurrement dont se servent les grooms anglais tandis qu'ils pansent leurs chevaux.

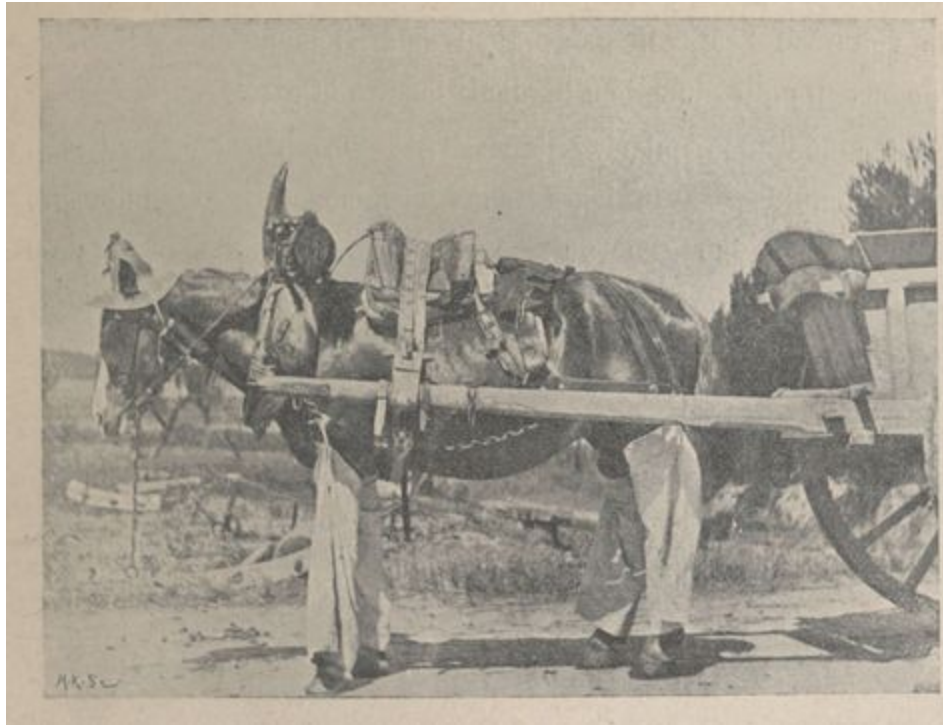
Le procédé semble emprunté aux Arabes, car M. Pétiniaud, inspecteur général des haras, l'a vu employer par les Arabes de la Haute-Asie ²¹⁴.

Enfin je citerai le sifflement employé par les charretiers pour favoriser la miction difficile sur le cheval qui vient d'être soumis à des efforts violents et soutenus. J'en ai déjà parlé dans un précédent ouvrage ²¹⁵.

Il se produit, dans ce cas, une sorte de ténésme vésical passager. Le sifflement doux et monotone attire toute l'attention du sujet sur l'ouïe et, en vertu de cette loi psychologique que la concentration de l'activité nerveuse dans une direction entraîne la diminution de l'activité dans les autres directions, cette concentration supprime le ténésme et la miction s'opère librement.

COMPLET D'ÉTÉ.
(Environs de Carcassonne.)

Photo du cap. Couverchel.



Depuis quelque temps, pendant les chaleurs, nos cochers et charretiers rivalisent de sollicitude pour leurs animaux ; ils leur mettent des chapeaux et même des pantalons ; les animaux sont alors munis de véritables complets d'été. La compassion de ces hommes ne doit pas s'arrêter là ; qu'ils se montrent donc, pour commander à leurs bêtes, moins prodigues de coups de fouet et moins avarés de parole. Mais on aime tant à montrer

« Qu'on sait faire claquer son fouet tout comme un autre. »

Que la Société protectrice des animaux, cette heureuse millionnaire, n'organise-t-elle, chaque année, un concours de conduite de voitures ! Les lauréats seraient naturellement élus parmi les conducteurs qui se feraient le mieux obéir à la parole.

Cette innovation, qui ne diminuerait pas l'urbanité de nos cochers, augmenterait celle de leurs bêtes et amènerait graduellement la suppression

du régime de la bastonnade. Ce serait l'aurore d'un petit quatre-vingt-neuf dans l'espèce chevaline.

SECTION II.

GESTES.

Les gestes sont la pantomime de nos passions.

L'auteur.

Tout geste de l'homme est pour nos chevaux
une menace.

L'auteur.

En psychologie humaine les gestes constituent le langage d'action.

Par gestes j'entends seulement ici les mouvements des bras et des mains qui accompagnent d'ordinaire nos paroles.

Chez l'homme primitif le geste a précédé la parole, nous dit le docteur Félix Regnault. (La Nature, 15 octobre 1898. — Le langage par gestes).

Les gestes que font les sauvages sont, en général, identiques chez tous les peuples, car les mouvements sont des réflexes naturels. Aussi a-t-on constaté avec étonnement que les sauvages de pays très éloignés peuvent arriver à s'entendre et même, fait plus curieux, à comprendre les sourds-muets.

Chez les anciens la pantomime était très en honneur ; en 190 de notre ère, cet art faisait vivre à Rome 6.000 personnes.

Nous savons qu'en France si les gens du Nord sont sobres de gestes, ceux du Midi se chargent de rétablir la moyenne.

Provençaux et Gascons gesticulent avec exubérance : leurs gestes augmentent la puissance de leurs affirmations ou de leurs gasconnades

auxquelles, malgré leur défiance innée, les gens du Nord finissent toujours par se laisser plus ou moins prendre.

Gasconnez ! il en reste toujours quelque chose.

« Quoi qu'on en pense, me déclarait un jour M. le général X..., c'est le Midi qui a conquis le Nord. »

J'ajoute que M. le général X..., n'est aucunement du Midi.

A Naples, en Sicile, remarque M. Hegnault, le geste supplée à la parole. L'auteur rapporte cette curieuse histoire du roi Ferdinand : De retour à Naples après la révolte de 1821, le souverain adresse un discours par gestes à ses sujets, leur distribue des reproches, des admonestations, le pardon ; puis enfin, sans articuler un seul mot, les renvoie tous contents.

Les mains ne nous servent-elles pas pour promettre, appeler, repousser, menacer, marquer l'horreur et la crainte, traduire la joie, la tristesse, le doute, la prière, le repentir, etc. (Larousse. Grand dictionnaire universel). Mais je termine cette énumération déjà trop longue.

La main est donc l'organe essentiel du geste ; c'est elle qui commande. L'index levé sert à exprimer la volonté ; certaines religions orientales ont fait de l'index levé un geste divin ²¹⁶.

D'ordinaire les gestes ne sont que la pantomime de nos passions, et cette phrase de Marmontel me paraît applicable au cheval :

« La pantomime est un canevas que chaque spectateur remplit dans sa pensée. »

On peut poser en principe que chez le cheval, élevé à l'européenne, toujours inquiet, tout geste de l'homme est pris pour une menace ; seuls, les sujets traités avec douceur, bien élevés, tels les arabes, font exception à cette règle.

Le chien, plus intelligent, comprend le sens de plusieurs de nos gestes ; ainsi il saisit très bien la signification du geste indiquant la direction qu'on veut lui faire prendre : ces finesses échapperont toujours au noble coursier.

Voyant dans le geste un acte hostile, le cheval, né pacifique, cherche à fuir ; si la fuite est impossible parce qu'il est attaché ou enfermé, il se met en garde, menace ou même frappe : il se croit en droit de légitime défense.

Bien que le cheval ne reste pas indifférent aux mouvements de nos membres inférieurs, c'est surtout aux gestes des bras ou des mains qu'il accorde de l'importance. Un simple mouvement de doigt suffit à le mettre en éveil.

Placez-vous en face d'un cheval énergique tenu de votre main gauche par les rênes du bridon ; examinez-le sans bouger, le bras droit replié, le coude au corps, la main droite fermée à hauteur de votre joue. Dès que l'animal vous observera immobile, regardant dans vos yeux, relevez soudain et verticalement l'index. Aussitôt le sujet accuse son émotion en dressant la tête.

Ce minimum de geste est pris pour une menace ou pour un avertissement.

Eh bien ! voyez ces braves gens dont j'ai parlé précédemment s'approcher d'un cheval qu'ils ne connaissent pas, la main étendue en avant pour le caresser ; ils ne comprennent [pas pourquoi l'animal cherche à fuir leur bras : « Est-il bête ! ce cheval », disent-ils alors.

« C'est entendu, il est bête puisque, au milieu de cette manœuvre qui a toutes les apparences d'un acte d'agression, il ne sait pas deviner vos intentions bienveillantes. Mais vous, hommes, êtres placés au sommet de l'échelle de raison, à une altitude vertigineuse, pourquoi n'avoir pas assez d'intelligence pour saisir le motif de la crainte ou de la résistance de votre frère inférieur ? »

Si l'animal se méfie de nous, c'est qu'il a des raisons pour cela.

Tout ce que je viens d'exposer se rapporte aux chevaux simplement poltrons, sans méchanceté, mais avec les sujets méchants un geste inconsidéré peut avoir de fâcheuses conséquences.

J'emprunte cet exemple typique à la « Revue des Haras » (numéro de mai 1898). Le commandant Rousselet venait de monter, à 75 ans, dans un manège de Saumur, un cheval réputé indomptable et dangereux. Après avoir mis pied à terre, le cavalier étendit le bras un peu vivement, et, désignant l'animal de la main : « Maintenant, Messieurs, vous pouvez le monter. »

« Tout à coup, un cri de souffrance se produit ; le commandant a la main ensanglantée. L'animal vient de lui trancher net la première phalange de l'index, trop vivement projeté en avant. Ce geste avait été pris pour une menace et le charme de la soumission momentanée brusquement rompu. » (E. Duhousset).

C'est parce que le cheval accorde toujours un sens hostile aux gestes des bras ou des mains qu'il est recommandé d'aborder cet animal les bras tombants. Je rappelle que les sujets arabes et la plupart des pur-sang peuvent voir gesticuler autour d'eux et se laissent toucher sans manifester

d'inquiétude ; c'est qu'ils n'ont jamais reçu que de bons traitements, qu'ils ont été choyés, cajolés depuis leur enfance.

Si le geste nous sert souvent pour menacer ou frapper, il s'emploie aussi pour caresser, lorsqu'on veut rassurer le cheval inquiet ou le récompenser après l'obéissance.

Le contact de la main qui flatte doit produire une sensation agréable qui dispose favorablement le sujet et lui donne confiance.

Il faut de préférence agir d'abord sur l'encolure.

La manière de caresser est loin d'être indifférente ; beaucoup de cavaliers ignorent que leurs attouchements trop légers occasionnent à certains chevaux nerveux, irritables, et à toutes les juments pisseuses des chatouillements désagréables ou même insupportables qui sont une source de défenses ; ces sujets susceptibles n'entendent pas se laisser « taper sur le ventre » par le premier venu ; ils exigent des égards particuliers.

On sait que pour les caresser, il faut appuyer fortement la main sur la peau en la faisant glisser dans le sens des poils. Ces frictions, méthodiquement faites, leur causent une impression agréable.

On ne devra pas oublier qu'il existe des chevaux très craintifs qui ne savent pas distinguer une caresse d'un châtiment ; le voisinage et les attouchements de l'homme les inquiètent ou même les affolent : ce sont des sujets incompris et brutalisés ; pour les remettre en confiance il faut être sobre de gestes, prodigue de caresses.

SECTION III.

ATTITUDE.

« L'homme se soutient droit et élevé, son attitude est celle du commandement. »

Buffon.

Notre attitude debout impose au cheval comme à tous les animaux ; l'homme courché, assis ou couché, n'inspire plus le respect.

La station verticale, face à face, est celle sur laquelle les dompteurs comptent le plus pour subjuguier leurs bêtes plus ou moins féroces.

Je ne puis résister au désir de citer ici un extrait du Figaro illustré de Novembre 1897.

L'article, signé Charles Dauzats, a pour titre : Dompteurs. L'auteur raconte un drame dont il a été témoin à l'une des grandes foires de Neuilly :

« Dans la cage centrale de la ménagerie, Bidel, à coups de fouet, faisait travailler depuis quelques minutes Sultan et son camarade Néron qui, lui non plus, n'avait pas l'air commode.

« Tout à coup le dompteur glissa sur le parquet et perdit l'équilibre ; Sultan le voyant à terre bondit sur lui et d'un puissant coup de griffe lui cramponna la nuque. Néron, à son tour, s'avavançait en rugissant, mais lentement et avec prudence. Bidel était perdu : il demeura quelques secondes qui nous parurent interminables, immobile sous la griffe de son mortel adversaire. Mais au moment où Néron allait intervenir pour un dénouement que l'on sentait inévitable, d'un brusque tour de reins, où se révélait toute sa force extraordinaire, Bidel fit lâcher prise au lion jusque-là vainqueur ; d'un regard il repoussa l'autre jusqu'au fond de la cage ; enfin il se redressa, la face, le cou, le buste inondés de sang, l'œil tragique, l'attitude menaçante, le fouet levé ; Sultan et Néron, en rampant, sortirent de la cage par une porte basse sans que leur maître eût fait un nouveau geste, eût proféré le moindre cri. »

Tant que l'homme reste immobile dans l'attitude debout, l'effet produit sur le cheval est peu appréciable, mais dès que cet homme marche dans la direction de l'animal, celui-ci, qui observe déjà avec méfiance, s'inquiète et cherche parfois à fuir.

La frayeur augmente si l'on élève le bras en faisant entendre une voix menaçante.

La meilleure manière d'enseigner au cheval le respect de l'homme est donc de se dresser bien en face, le bras et l'index levés en menaçant de la voix, et si cela est nécessaire en marchant dans la direction du sujet. Ces moyens constituent tout le système Balassa.

On trouve un certain nombre de chevaux qui nous craignent tellement qu'il est impossible à aucun être humain de s'en approcher.

Ce sont des sujets peu apprivoisés, ou qui ont été brutalisés ; notre présence éveille en eux de mauvais souvenirs.

On a vu de ces animaux présenter une méchanceté telle qu'ils étaient inabordables. Cependant quelques initiés, dresseurs de profession, peuvent quand même les approcher et les manier assez facilement.

En ces dernières années, un dentiste pour chevaux, M. Loeffler, opérait avec un succès constant sur les sujets de pur-sang réputés les plus farouches. Entre autres sur le fameux Frontignan ²¹⁷ qu'aucun homme n'osait plus approcher parce qu'il avait mordu et piétiné plusieurs des gens d'écurie attachés à son illustre personne.

Le procédé de Loeffler est fort simple, qu'on en juge :

Cet homme entre dans le box, sans crainte : il reste là, silencieux, des heures s'il le faut, sans bouger, soit debout, immobile, ou ramassant négligemment quelques brins de paille, soit parfois, couché complètement.

Peu à peu l'animal se rassure, l'inquiétude fait place à la curiosité ; cette faiblesse si commune aux hommes est plus répandue qu'on ne pense dans le règne animal. Au bout d'un temps plus ou moins long, le cheval vient flairer et toucher l'homme.

Ce n'est pas le dentiste qui va au cheval, c'est le cheval qui vient à lui. En opérant avec douceur le sujet se laisse bientôt caresser et prendre la tête, ouvrir la bouche, etc... Et le tour est joué.

Loeffler, dit-on, magnétise ses sujets. En réalité toutes ses manœuvres aboutissent à une suggestion banale : la confiance.

Agir avec tact et n'avoir pas peur, tel est le secret de la méthode. Je le dévoile au public.

Avis aux amateurs !

SECTION IV.

INFLUENCE NÉGATIVE DU REGARD DE L'HOMME SUR LE CHEVAL.

Si le cheval peut obéir au doigt, il n'obéit
jamais à l'œil.

L'auteur.

On sait quelle puissance et quelle variété d'expressions possèdent, dans notre espèce, le regard et les jeux de physionomie. Selon Guizot, la plupart des hommes ont leur âme peinte dans leur physionomie ; d'après un vieil adage, les yeux sont le miroir de l'âme.

Mais ce qu'on sait moins, c'est que ces deux moyens d'expression — physionomie et regard de l'homme — n'ont aucune action sur le cheval et le laissent complètement indifférent ; encore des finesses qui lui échappent. D'ailleurs rien d'étonnant à cela si l'on se rappelle les expériences célèbres de Duchenne, de Boulogne.

Ce savant n'a-t-il pas démontré que, d'une manière générale, pour produire une expression complète, la contraction d'un seul muscle de la face est suffisante ? Ainsi le frontal est le muscle de l'attention, le pyramidal celui de l'agression.

Ces nuances devaient forcément passer inaperçues pour une intelligence bornée comme celle du cheval ; certainement l'animal les voit mais il ne leur attache aucun sens.

Pourtant il semble admis comme une vérité fondamentale que notre regard et nos jeux de physionomie ont une grande action sur le cheval. Tous les auteurs recommandent de prendre une figure et un regard sévères quand nous voulons intimider ou menacer un cheval placé en face de nous.

L'erreur s'explique : ces deux moyens ne sont jamais employés seuls ; on ne s'est pas donné la peine de dissocier leur action de celle de la voix, du geste et de l'attitude avec lesquels ils marchent toujours de concert.

Par contre, le chien, qui occupe un rang plus élevé de l'échelle intellectuelle, cherche à comprendre le sens du regard et des jeux de physionomie de son maître et le devine souvent.

Les dompteurs attribuent beaucoup de puissance à leur regard pour subjuguer leurs fauves, mais l'attitude, la voix, le geste jouent le rôle prépondérant ; le regard du dompteur couché serait peu efficace.

C'est donc à tort que Balassa prétend que le cheval ne supporte pas le regard fixe de l'homme, et qu'on peut animer et récompenser ce solipède

par un regard bienveillant, le réduire à l'obéissance par un regard sévère.

Baucher reproduit la même erreur avec « l'œil qui caresse ou foudroie » ; l'un de ses élèves la répète encore lorsqu'il montre comment on accoutume le cheval au bruit du fouet, à se laisser ferrer, etc. : « Le regard, est d'une importance extrême dans toutes ces pratiques » ²¹⁸.

MM. Jacoulet et Chomel ²¹⁹ disent des chevaux difficiles à panser et à harnacher qu'on « doit les aborder franchement en les dominant du regard, sans gestes ni menaces, avec des inflexions de voix, etc. »

M. Joly écrit que « le cheval lit sur le visage de son maître les impressions de plaisir et de peine qu'il lui cause par ses actions » ²²⁰.

Et plus récemment M. de Saint-Phalle déclare à son tour ²²¹ : « On a contesté la puissance du regard sur le cheval. Je crois ici que ni l'affirmation ni la négation ne doivent être généralisées. A mon avis l'influence du regard est réelle, mais dépend du cavalier, du cheval et des circonstances.

« Evidemment, si un cheval est arrêté et au repos, on pourra se mettre devant lui et le regarder tant qu'on voudra, il restera parfaitement indifférent. Mais si, le tenant par la figure pendant qu'il se révolte, son cavalier le regarde bien en face d'un air décidé (je souligne), le cheval reconnaît certainement la résolution menaçante du regard. Pour cela, il faut que le visage respire l'énergie et la décision. »

Je réponds en deux mots : l'air décidé c'est l'attitude ; elle suffit à tout expliquer.

A ma connaissance c'est M. Fillis qui, le premier, a démontré que la physionomie et le regard humains n'avaient aucune influence sur le cheval.

« Que le regard soit dur, colère, doux ou bienveillant, dit-il, cet animal n'y prête aucune attention. J'ai fait à ce sujet des expériences multiples sur de jeunes et de vieux chevaux, or, je certifie que, si les yeux et les muscles de la face bougent seuls, l'écuyer ne faisant aucun mouvement soit du corps, soit des bras, le cheval demeurera complètement indifférent.

« J'ai cent fois essayé de la colère dans le regard, du sourire sur les lèvres ; résultat nul.

« Faites les plus horribles grimaces à vos chevaux, tirez-leur la langue et jamais aucun d'eux ne manifestera, par le plus petit signe, que cela ait sur lui une influence quelconque.

« Il en est autrement si vous faites le moindre mouvement des bras » ²²².

J'ai renouvelé moi-même bien des fois cette expérience pour convaincre des incrédules. J'ai toujours obtenu des résultats conformes à ceux de M. Fillis.

Et lorsqu'un dresseur dit qu'il prend un regard menaçant pour parler au cheval il faut entendre par là attitude menaçante.

C'est pour servir de contre-épreuve à l'expérience précédente que j'avais imaginé le dispositif décrit plus haut en traitant des gestes.

On se rappelle que j'ai pu ainsi constater combien le cheval était impressionné par les mouvements des bras ; dans les conditions où j'opère il suffit de remuer un seul doigt pour que l'animal accuse son émotion en relevant vivement la tête.

Mais pourtant, me dira-t-on, un fait bien connu est celui-ci : lorsqu'un cavalier se retourne et regarde soudain l'animal en face, celui-ci s'inquiète et s'effraie.

Ici encore l'inquiétude du sujet provient non pas du regard de l'homme, mais de son attitude.

A qui n'a-t-il pas été donné, au régiment, d'observer cette petite comédie fort amusante dont les acteurs sont un cavalier et un cheval poltron, l'un conduisant l'autre en main ?

Tout à coup, pris d'une peur subite, l'animal s'arrête court et renâcle. Conséquence : le cavalier exécute de force un demi-tour qui le met, le bras tendu, face à face avec le poltron. Celui-ci voyant brusquement se dresser l'homme devant lui, le bras menaçant, s'effraie plus encore, recule et entraîne le conducteur.

Si, comme cela est fréquent, le maître ne comprend pas la cause des résistances du serviteur, nos deux acteurs tournent dans un cercle vicieux.

Et pour mettre fin à ce malentendu, les troupiers spectateurs de crier : « Ne regarde pas ton cheval, tu lui fais peur..... Tu es trop laid !..... » ajoute un loustic.

La meilleure manière de remettre le cheval en confiance est alors de lui parler doucement, de le caresser et surtout de s'effacer par côté, en potence, le bras droit étendu. C'est seulement ainsi que l'homme cessera de jouer son rôle d'épouvantail.

En résumé notre regard et nos jeux de physionomie n'ont aucune action sur le cheval. Si cet animal peut obéir au doigt, il n'obéit jamais à l'œil.

CHAPITRE II.

ADJUVANTS DU LANGAGE.

Moyens artificiels de communication entre l'homme et le cheval.

« L'homme a su dompter par l'esprit
les animaux qui le surmontaient
par la force. »

Bossuet.

Ce qu'il faut surtout frapper, chez le
cheval, c'est l'imagination.

L'auteur.

La trinité naturelle était insuffisante pour faire la conquête du fougueux solipède ; aussi a-t-il fallu recourir à des moyens artificiels assez nombreux, qui peuvent se classer en cinq groupes, savoir :

1° — Moyens de contention, lasso, caveçon, licols de force, hippolasso, appareil Rarey, etc.

2° — Moyens de coercition, freins, mors et leurs rênes.

3° — Instruments de châtiment, cravache, gaule, baguette, fouet, éperons.

4° — Instruments de torture, tord-nez, morailles, mors d'Allemagne, etc.

5° — Moyens de persuasion, aliments et friandises.

Ces moyens artificiels de domination ont varié selon les temps et les peuples, et le génie humain en inventera bien d'autres encore.

Je ne vais pas m'étendre sur leur emploi, mais je veux dire quelques mots sur ceux qui constituent ce qu'on a appelé les deux pôles du dressage :

1° Cravache ou chambrière ;

2° Aliments ou friandises.

Cravache ou chambrière. — Ces moyens parlent au cheval avec beaucoup d'éloquence, — souvent même avec trop d'éloquence, — ce qui devait être, étant donnée la timidité naturelle de cet animal.

Qui aime bien châtie bien, dit-on. Ce proverbe n'est pas applicable au cheval, avec lequel il faut être sobre de châtiments.

Le capitaine Raabe appelle la cravache une baguette magique ; il est de fait que certains écuyers, depuis Baucher surtout, tirent de cette baguette des effets merveilleux.

L'usage de la cravache et du fouet est plus délicat qu'on ne croit ; on doit en user avec une sage mesure et leur préférer la persuasion ou la simple menace ; avec une petite baguette levée on tient en respect le cheval mordeur dont on veut s'approcher.

Ces instruments ne servent pas seulement à menacer ou à châtier, parfois aussi on les utilise — la chambrière principalement — pour caresser à distance.

L'action des châtiments et des caresses est naturellement d'autant plus intense que les chevaux ont une sensibilité plus vive, que leur degré de sang est plus prononcé.

« Ne frappez jamais le cheval noble, dit un précepte arabe, ce serait l'avilir, et puis sa fierté se révolterait et le pousserait à la résistance. Il suffit de paroles ou de gestes pour le corriger ou l'animer » ²²³.

La menace par paroles ou gestes a l'avantage de laisser au cheval sa présence d'esprit.

Ce qu'il faut surtout frapper chez le cheval c'est l'imagination, en se gardant toutefois d'amener la crainte exagérée ou l'affolement.

Le dresseur doit par-dessus tout éviter de tomber dans ce travers si commun qui est de châtier pour donner satisfaction à sa colère.

Si, pour quelques sujets, le châtiment devient nécessaire, le donner froidement, sans emportement ; la correction doit être courte, appliquée au moment psychologique, c'est-à-dire quand la faute est commise ou immédiatement après ; c'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour amener l'obéissance. Les corrections prolongées produisent l'abrutissement.

La colère est un court délire, a dit Horace.

« Il n'est passion qui esbranle tant la sincérité du jugement que la cholère, écrit Montaigne. (Essais. Livre XII, chap. XVIII). C'est la passion qui commande lors, c'est la passion qui parle ; ce n'est pas nous ; au travers d'elle, les fautes nous apparaissent plus grandes, comme les corps au travers d'un brouillas » ²²⁴.

Et l'auteur rapporte cet exemple de Platon : « S'estant échauffé contre l'un de ses esclaves, il donna à Speusippus charge de le chastier, s'excusant d'y mettre la main luy-même, sur ce qu'il estoit courroucé » ²²⁵.

Mais Platon était un sage....

Aliments ou friandises. — Ils sont souvent d'un grand secours quand on veut rassurer un cheval inquiet ou le récompenser aussitôt qu'il a obéi.

Pour amadouer et aborder un sujet méchant, il n'est peut-être pas de moyen plus efficace et plus simple ; l'animal apprécie toute la saveur de l'argument.

Les aliments et les friandises parlent au cerveau rudimentaire du cheval comme au cerveau d'un jeune enfant, tous deux croient volontiers qu'ils ne vivent que pour manger.

J'ai déjà fait voir plus haut (Livre II) comment on exploitait la gourmandise du cheval pour ramener l'attention.

Cependant, dans sa fameuse méthode de dressage pour ferrer les chevaux méchants, Balassa renonce à s'en servir, disant que c'est là « un moyen bon seulement pour se faire suivre de l'animal ou se l'affectionner. »

Il me semble que tous les moyens qui peuvent contribuer à produire la confiance ne doivent pas être négligés ; c'est en ajoutant au procédé Balassa les distributions d'avoine après un jeûne de 12 heures qu'on obtient les plus beaux résultats.

Point important à observer dans ce cas pour obtenir le maximum d'effet : ne pas donner à bouche que veux-tu, mais distribuer à la main par petites quantités, pour faire durer le plaisir et exciter les désirs de l'animal.

La manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

COMMENT LE CHEVAL NOUS PARLE.

CHAPITRE III.

LES SIX PRINCIPAUX SIGNES DU LANGAGE DU CHEVAL INTELLIGIBLES POUR L'HOMME.

« Les bêtes parlent entr'elles tout aussi bien
que nous et quelquefois mieux. »

Le P. Bougeant ²²⁶.

Mon intention n'est pas de ressusciter ici les anciennes théories des gymnosophes ²²⁷ ; je renonce à pénétrer les procédés magiques par lesquels ces philosophes prétendaient comprendre le langage des bêtes.

Je ne fais point de gymnosophie mais seulement de la psychologie comparée.

Personne ne conteste sérieusement aujourd'hui que les bêtes parlent. « Elles parlent entr'elles tout aussi bien que nous et quelquefois mieux », disait le P. Bougeant. « Voyez un coq auprès d'une poule, un pigeon auprès d'une femelle qu'il sollicite, un chat à la suite d'une chatte, leurs discours ne finissent point. Tout parle dans une bête amoureuse comme dans l'homme le plus passionné. »

Cependant, d'après Descartes, les bêtes ne sauraient user de paroles, ni de signes pour communiquer leurs pensées. Ceci prouve qu'on peut être grand philosophe et mathématicien et ne pas voir des choses qui crèvent les yeux.

Je reconnais que le langage des chevaux ne doit pas être très compliqué : un plaisant dira qu'ils parlent entre eux bêtement. En ont-ils le monopole ?

Quoi qu'il en soit, ils parlent ; je prendrai ce mot dans son acception la plus large.

« Le cheval est peut-être, de tous les herbivores, celui qui exprime avec le plus de vivacité et d'énergie les impressions qu'il éprouve. Ses diverses attitudes, ses allures, le port de sa tête, la vivacité de son regard, son hennissement avec toutes ses variétés, le mouvement de ses oreilles, de ses lèvres, de ses naseaux, l'agitation de sa crinière, de sa queue, son trépignement d'impatience, ses ruades, servent à traduire ses sensations. Mais il faut envisager le cheval sous le cavalier, le coursier près de la tente de l'Arabe, le cheval de guerre qui entend le bruit des armes, l'étalon apercevant la jument, pour se faire une idée des mille nuances d'expression qui se peignent dans la physionomie, les attitudes et les mouvements de ce noble animal. » ²²⁸.

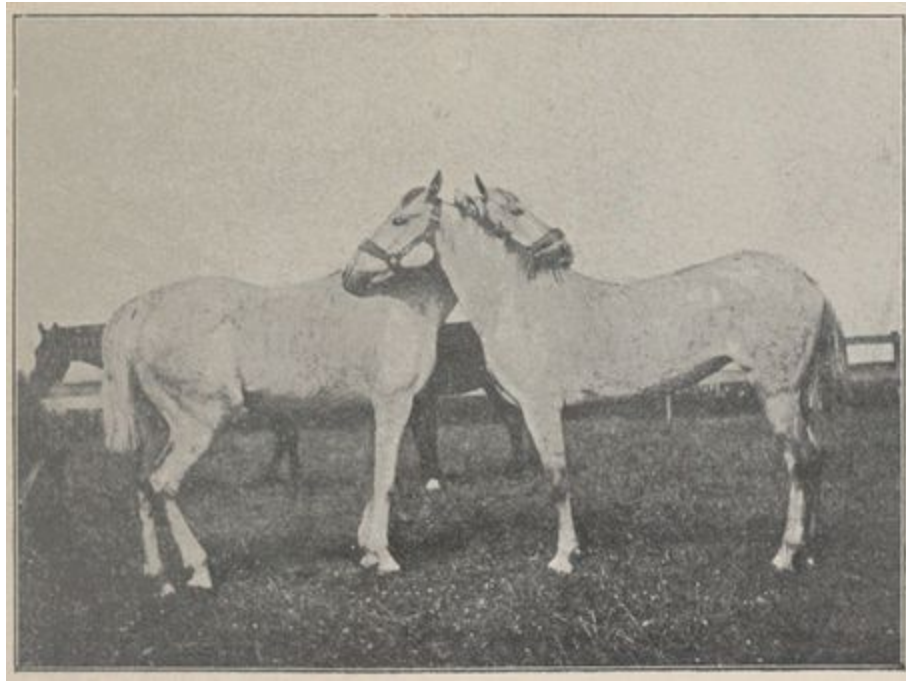
A qui n'a-t-il pas été donné d'observer, en liberté dans un pré, dans un parcours, un groupe de poulains et de jeunes chevaux que l'homme n'a pas encore réduits en servitude ? Là, ces assoiffés d'espace déploient leurs qualités d'agilité et de souplesse ; ils se font mille grâces, se livrent à leurs joyeux ébats avec cette insouciance d'esprit qui est une des plus belles parures de la jeunesse.

Pour peu que l'examen se continue ou se renouvelle, un observateur attentif remarquera que plusieurs d'entre eux se regardent, par instants, avec des airs entendus dont le sens précis nous échappe. Mais sans nul doute, les joueurs se concertent sur ce qu'ils vont faire.

AMITIÉ CHEVALINE.

Ride ET Préface, DU 15^e CHASSEURS. (AU VERT A LA PRAIRIE EN 1898.)
(Environs de Châlons-sur-Marne.)

Photo du cap. Couverchel.



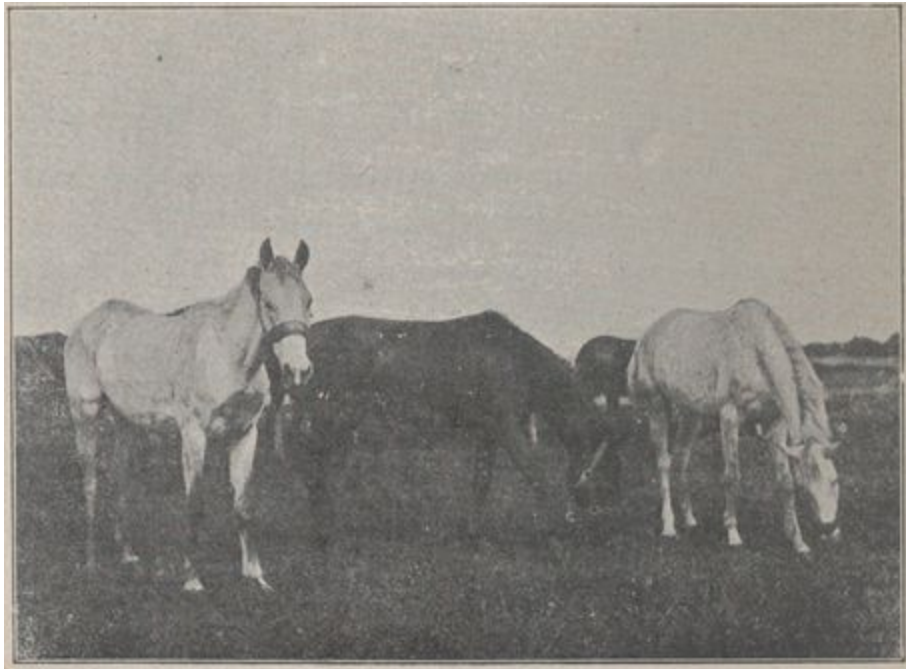
Là se nouent des amitiés sincères ; on voit ces amis se réunir à deux, trois, quatre ou plus, se dresser l'un contre l'autre, se mordiller gentiment, se faire toutes sortes de démonstrations, puis partir en galopades furieuses.

Soudain, l'un d'eux s'arrête — le maître des jeux sans doute, — car tous l'imitent. Nouveau conciliabule silencieux suivi bientôt d'un brusque départ ; les fils du vent célèbrent la liberté par de nouvelles gambades. Ces courses, ces poursuites échevelées nous paraissent folles et désordonnées ; mais ne peuvent-elles se comparer aux jeux qu'improvisent nos écoliers ?

GRUPE SYMPATHIQUE.

CHEVAUX DU 15^e CHASSEURS AU VERT A LA PRAIRIE EN 1898.
(Environs de Châlons-sur-Marne.)

Photo du cap. Couverchel.



Il serait sans doute amusant de savoir ce que les nobles joueurs se disent entre eux ; mais nos connaissances ne nous permettent pas de percer ce mystère.

Le cheval possède une émotivité très prononcée qui va nous servir à souhait. Elle est d'autant plus marquée que l'animal se rapproche du sang ; quelques sujets étant parfois de véritables sensibles.

Les émotions s'accusent, par un ensemble de phénomènes expressifs venant constituer un langage naturel ou émotionnel.

Au point de vue utilitaire, ce langage a son importance ; sans être très riche, il fournit, à qui sait observer, des signes suffisants pour pénétrer les sentiments dont le cheval est animé envers nous. Ces sentiments se ramènent toujours à l'une de ces trois choses : confiance, défiance et indifférence.

Les signes du langage du cheval perceptibles pour nous peuvent être groupés en six chefs principaux que je vais examiner successivement :

1. ° La physionomie,
2. ° Les gestes,

3. ° Les mouvements de la queue, (langage caudal.)

4. ° L'attitude,

5. ° La voix,

6. ° Les troubles viscéraux émotionnels.

Quelques-uns de ces signes, tels la physionomie, l'attitude et les mouvements de la queue nous révèlent, non seulement ce que le cheval pense, mais encore ce qu'il est, ce qu'il vaut.

SECTION I.

PHYSIONOMIE.

Les oreilles sont, chez le cheval,
le miroir de l'âme.

L'auteur.

Chez le cheval la physionomie traduit assez clairement les grands troubles de l'esprit ; aussi doit-on toujours la consulter lorsqu'on veut aborder un sujet de cette espèce : l'examen nous révèle les dispositions amicales ou hostiles de l'animal.

Combien de gens ont eu à se repentir durement d'avoir négligé cette précaution élémentaire.

Le sujet animé de bonnes intentions. confiant, tantôt semble indifférent, tantôt nous regarde avec attention, les oreilles dressées et immobiles, l'ouverture de la conque dirigée vers nous ; le reste du masque est à peu près impassible ou du moins il paraît tel à nos yeux d'hommes.

Inspirons-nous de la crainte ou de la méfiance ? notre solipède manifeste ses dispositions hostiles en rétractant et couchant les oreilles en arrière ; les yeux ont une expression menaçante, les joues se rident, la tête s'allonge et les lèvres plissées découvrent souvent les incisives.

Ainsi s'exprime le cheval méchant ou chatouilleux lorsqu'il veut mordre ou ruer.

En même temps il piétine sur place, fouaille parfois de la queue et même lève un pied postérieur pour dire : « Allez-vous en ! » Mais je ne dois parler ici que des indications tirées des jeux de la physionomie.

C'est surtout par l'examen des oreilles qu'il est facile de se rendre compte de l'état d'esprit du cheval. Extrêmement mobiles, ces organes traduisent énergiquement les sentiments intérieurs de ce timide animal.

Dans le calme ou l'indifférence il les tient droites et immobiles ou faisant quelques rares mouvements. Si le sujet meut ses oreilles rapidement et en tous sens, tournant la tête de côté et d'autre, c'est un signe d'inquiétude tenant souvent à sa poltronnerie (sujets ombrageux, écouteurs).

Le cheval aveugle a les oreilles toujours en mouvement, cherchant à recueillir les ondes sonores qui viennent de toutes les directions : l'activité du sens de l'ouïe cherche à suppléer au sens de la vue qui fait défaut.

L'animal incline-t-il les oreilles légèrement en arrière ? il est sage, il est prudent de se mettre à une distance respectueuse, hors des atteintes du sujet.

Avant de s'approcher il faut parler sur un ton caressant ou impérieux, selon qu'il y a lieu de rassurer ou de menacer, nuance assez facile à saisir avec un peu d'expérience.

On ne doit jamais aborder un cheval qu'on ne connaît pas tant qu'il conserve les oreilles couchées ; on peut faire exception pour les chevaux connus comme chatouilleux qui usent familièrement de ce moyen d'expression sans pour cela être méchants ; ils sont seulement méfiants, soupçonneux.

Dans l'Expression des Emotions, Darwin nous dit qu'un cheval très chatouillé par l'étrille a souvent des tendances à mordre ; il fait claquer ses dents et quelquefois, sans être vicieux, mord son palefrenier pour faire cesser l'impression désagréable qu'on lui fait subir, et toujours il couche fortement les oreilles. C'est là ce que l'auteur appelle une habitude utile associée ; l'animal place ses oreilles tout comme s'il se battait avec un camarade afin de les préserver des morsures.

Le cheval qui veut ruer, même sans l'intention ou le pouvoir de mordre, rétracte aussi les oreilles par habitude.

Le capitaine Gueudeville ²²⁹ donne une autre explication très plausible du sentiment qui pousse ce cheval à mordre ou mieux à pincer l'homme qui l'étrille. Les chevaux en liberté éprouvent un plaisir réciproque à se mordre,

à se gratter mutuellement. Si ce même service est rendu à l'animal par un homme armé d'une étrille ou d'une brosse dure, la reconnaissance n'en existe pas moins et porte le cheval à l'exprimer à l'homme en le grattant sur les reins avec ses incisives.

Il n'y a donc pas ici de la part de l'animal acte de méchanceté, d'agression, mais simple jeu : le sujet croit faire échange de bons procédés.

En conséquence il est contre-indiqué de châtier le cheval ; on doit seulement le réprimander de la voix pour lui faire cesser ses plaisanteries.

Il existe des chevaux froids, peu démonstratifs, devenus sournois par suite des brutalités de l'homme, chez lesquels cet avertissement préalable des oreilles fait défaut.

HARRING 1847. TROIS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

PHYSIONOMIES CHEVALINES.

Cliché de la Revue hippique.



Ceux-là ne préviennent pas, ne couchent les oreilles qu'au moment même où ils frappent, comme font beaucoup de mulets ; aussi dit-on vulgairement de ces animaux qu'ils ont un caractère de mulet. Mais ce sont là des exceptions.

Quand nous voudrons aborder un cheval, nous devons donc d'abord interroger sa physionomie et surtout ses oreilles qui sont, chez lui, le miroir de l'âme.

SECTION II.

LANGAGE DES GESTES.

Méfiez-vous du devant du cheval entier et du
derrière de la jument.

(Proverbe.)

Pour connaître le caractère de quelqu'un, il
faut l'avoir dérangé pendant son sommeil ;
pour deviner le caractère d'un cheval, il
suffit de le déranger pendant son repas.

L'auteur.

Il faut entendre par gestes les mouvements expressifs des membres, mais non les mouvements de locomotion tels qu'on les comprend en hippologie.

Les gestes correspondent, chez le cheval, à des mouvements tumultueux de l'âme ; ils servent aussi à exprimer la volonté.

Cet animal les utilise pour manifester l'impatience et la joie, pour menacer ou frapper, pour demander, pour attirer ou repousser et même pour se gratter.

Gestes des membres antérieurs. — Les membres antérieurs, puissamment secondés par les mâchoires, constituent les armes naturelles du cheval.

Il n'est pas rare de rencontrer, parmi les chevaux domestiques, des individus qui frappent du devant ; cette forme de méchanceté s'accompagne ordinairement du vice de mordre.

On connaît le vieux proverbe : Méfiez-vous du devant de l'étalon et du derrière de la jument.

Tous les sujets qui frappent du devant ne sont pas forcément méchants. A côté de ceux qui font volontiers le coup de poing avec nous, en frappant de leurs sabots antérieurs, à côté de ces méchants, dis-je, il s'en trouve d'autres, de nature nerveuse ou d'humeur inquiète, qui cherchent seulement à nous repousser, à nous éloigner, comme nous faisons parfois avec la main pour nous débarrasser d'un importun.

Il existe au.^e chasseurs une jument qu'on peut citer comme un modèle du genre ; on la nomme Pavie, 13 ans, du 3^e escadron. Elle a la bouche délicate : les délicats sont toujours malheureux.

Si l'homme qui la conduit en bridon la tient trop court et, sans s'en douter lui offense les barres, l'intelligente bête fait alors preuve d'une grande roserie. Elle lui pose dextrement les pieds antérieurs dans le dos — ou plus bas ; ce qui veut dire en langage de cheval : « Ote-toi de là, tu me gênes. »

Le cavalier qui ignore cette ruse et se croit en danger, lâche les rênes, effrayé, et le tour est joué.

Pour des raisons de santé la jument a eu plusieurs fois recours à mes offices ; j'ai pu m'offrir à différentes reprises cet innocent spectacle. La stupéfaction du conducteur évincé était toujours très réjouissante.

Il faut dire que Pavie est remplie de philosophie et n'abuse jamais de la liberté qu'elle peut s'offrir si facilement ; invariablement elle rentre tranquillement chez elle.

Et pourtant cette jument est très facile à conduire ; mais voilà, elle n'y consent que si le bridon ne lui cause aucune douleur ; qu'on la tienne à bout de rênes, elle suivra de la meilleure grâce du monde.

Les « anciens » du peloton, qui connaissent et respectent la susceptibilité de Pavie, peuvent la mener partout ; ils prétendent qu'elle distingue quand elle a affaire à un « bleu » et ils s'amuse souvent à vérifier le fait.

Ici encore, quand on saisit les raisons qui dictent la conduite de l'animal, celui-ci ne saurait être, ce me semble, taxé de méchanceté.

Pavie n'a jamais blessé personne ; quand on lui fait mal, elle se borne à faire peur, cela n'est point méchant. Si elle contusionne un peu les parties postérieures de son cavalier maladroit, on ne doit pas lui en vouloir. Pourquoi avoir emprisonné sa main de velours dans un gant de fer ? pourquoi son conducteur n'a-t-il pas plus d'égards pour sa sensible personne ?

Certains esprits trouveront peut-être mon distinguo subtil : pour eux quelle que soit l'intention, un coup de pied est toujours un coup de pied. Si le résultat est le même, la conduite à tenir envers l'animal devra être toute différente ; ce n'est pas le fait qu'il faut voir, c'est surtout l'intention. Il n'y a pas faute, il ne doit pas y avoir châiment.

Quelques sujets se servent de leurs membres antérieurs comme organes de préhension

Je rappellerai Coco (Faits d'intelligence) qui, attaché à l'écurie et ne pouvant atteindre avec ses lèvres l'avoine de son voisin de droite, étendait

la main droite dans la mangeoire et ramenait délicatement le grain à portée de sa bouche.

Dans la catégorie des chevaux qui frappent du devant, un groupe mérite une mention toute spéciale ; je veux parler des chevaux dits amoureux de l'homme ²³⁰, individus entiers, monorchides, ou cryptorchides. L'appellation qu'on leur donne s'explique, si elle ne se justifie, par ce fait que la vue d'un être humain allume aussitôt en eux un violent désir génésique ; seul l'homme qui les soigne d'ordinaire et qu'ils sont habitués à voir ne leur produit aucune impression du même genre. Dès qu'une personne étrangère arrive à leur portée ils se cabrent, s'efforcent de l'atteindre des membres antérieurs, tandis que l'érection se prépare...

Bref, on constate aisément le manque de pureté de leurs intentions.

Si ces brutes atteignent l'homme de leurs membres antérieurs, là encore ce n'est pas pour le frapper ; ces animaux se servent de leurs, membres de devant non comme armes, mais seulement comme organes de préhension, ainsi qu'ils feraient pour étreindre la jument.

On ne saurait plaider l'innocence, mais il faut dénoncer l'irresponsabilité.

Nous avons affaire à des malades qui n'ont pas, pardonnez-moi l'expression — qui n'ont pas, dis-je, leur libre arbitre : à des érotomanes.

Voilà encore des sujets qu'on doit éviter de frapper ; les châtiments ne réussiraient qu'à les mettre au paroxysme de la fureur ; il ne reste d'autre parti à prendre que de les mettre hors d'état de nuire ²³¹.

Gratter d'un pied antérieur pour demander sa nourriture est un geste instinctif chez le cheval, mais il use volontiers de ce moyen d'une façon raisonnée, intelligente.

Bien des sujets ont remarqué qu'en grattant ainsi à l'approche de l'homme, en mendiant, on leur donnait souvent quelque chose et ce geste, ce moyen d'expression leur est devenu familier.

Tous les chevaux que j'ai eus dans l'armée savaient demander une friandise à mon arrivée ; ils mendiaient rarement en vain. Si je n'avais rien à ma disposition, je les récompensais d'une caresse et d'une bonne parole.

Deux ou trois leçons de cinq minutes suffisent pour habituer un cheval à donner à votre gré cette manifestation volontaire du pêché mignon de gourmandise.

C'est en cultivant ces dispositions naturelles que les dresseurs apprennent à leurs chevaux à compter, etc.

Gestes des membres postérieurs. — Les chevaux utilisent volontiers leurs pieds postérieurs pour s'émoucher sous le ventre ou la poitrine, pour se gratter l'encolure et les parties supérieures de la tête ; mais les gestes des membres postérieurs servent souvent à manifester les sentiments hostiles de l'animal.

C'est ce qu'on constate chez quelques chevaux hongres et principalement sur les juments ; chez tous la vue de l'homme réveille de mauvais souvenirs.

Dès qu'on veut aborder ces animaux ils indiquent par les gestes expressifs des membres postérieurs qu'ils éprouvent à notre endroit tout autre chose que des intentions amicales.

Il en est qui poussent la délicatesse jusqu'à prévenir très à l'avance. Tout en nous fixant ils esquissent un petit coup de pied dans notre direction ; simplement pour montrer qu'ils sont armés ; toutefois ils ne vont pas jusqu'à ruer, ne cherchent pas à atteindre.

Nombre de gens verront encore là de la méchanceté, ainsi s'écrit souvent l'histoire animale ; quant à moi je n'y découvre que de la diplomatie armée.

Accoutumés aux injustes et barbares traitements des hommes, ces animaux — victimes non résignées — montrent à l'inconnu qui s'approche qu'il doit compter avec la puissance de leurs armes. Vient-on leur déclarer la guerre, ils font voir qu'ils sont prêts pour le combat ?

Mais en dehors de ces sujets bons garçons qui ne cherchent jamais noise inutilement, il s'en trouve de véritablement méchants, surtout parmi les juments dites pisseuses et parmi les chevaux pisseurs, qui supportent assez difficilement notre contact.

Ces animaux s'étant rendu compte que quelques coups de pied lancés à propos suffisent pour éloigner l'inconscient qui les chatouille désagréablement, ce procédé est bientôt entré dans leurs mœurs.

C'est pendant leur repas que les chevaux et les juments frappent volontiers s'imaginant qu'on vient ravir leur nourriture. Entre eux, ils se conduisent pareillement. Pénétrez dans une écurie à l'heure du repas, vous verrez les chevaux se gourmander et vous entendrez la symphonie des bat-flancs.

Pour connaître le caractère de quelqu'un il faut l'avoir dérangé pendant son sommeil : pour connaître le caractère d'un cheval, il suffit de le déranger pendant son repas.

Il résulte de ce qui précède que le cheval emploie ses membres antérieurs comme armes offensives, tandis que les membres postérieurs servent plutôt pour la défense.

SECTION III.

DES MOUVEMENTS DE LA QUEUE. — LANGAGE CAUDAL DU CHEVAL.

Chez le cheval la queue est l'aiguille
des émotions.

L'auteur.

On dit communément que le chien rit avec sa queue ; ou encore qu'elle est, chez lui, le balancier du cœur ²³².

Toute la physionomie d'un chat est dans sa queue, remarque H. Taine.

Chez notre solipède, la queue ajoute beaucoup à la physionomie générale et constitue un puissant moyen d'expression. Elle nous dit s'il est joyeux ou craintif, excité ou déprimé, de bonne ou mauvaise humeur, énergique ou mou, de race noble ou commune. Au point de vue esthétique, c'est un ornement « qui termine avantageusement l'extrémité de son corps. » (Buffon).

Portée horizontalement elle flatte notre vue, donne au cheval de l'élégance et décèle sa vigueur : le beau port de queue est l'apanage des sujets énergiques et de race distinguée. Chez ceux-ci, à la moindre excitation, bruit un peu fort, musique bien rythmée, elle se détache et se relève en courbe gracieuse ; parfois même elle se renverse complètement sur le rein, en trompe, surtout quand les animaux sont libres avec de l'espace autour d'eux. Alors les généreux coursiers élargissent leur panache terminal ; ils arborent l'étendard de la liberté.

Si l'on excepte quelques sujets à croupe avalée, tous les chevaux légers, près du sang, portent bien la queue ; mais les chevaux communs, lymphatiques la portent sans grâce, flasque, pendante. Elle alourdit encore l'animal.

Le beau port de queue révélant une noble origine, on s'est ingénié pour remédier à la queue mal portée qui trahit ou souligne l'origine roturière.

Nombreux furent les artifices employés ²³³ ; on ne se borna pas à la toilette des crins, le tronçon fut écourté et même on excisa en partie les muscles abaisseurs.

C'est ainsi qu'on appliqua l'écourtage ²³⁴, le niquetage, l'anglaisage.

L'écourtage est la seule opération qui puisse se justifier sur nos chevaux : la queue est ainsi mieux portée, de plus, à l'attelage, le tronçon est alors moins exposé à se prendre dans les guides.

On a niqueté et anglaisé beaucoup de chevaux dans le but d'en faire de faux-nobles et de donner illusion sur leurs origines en leur octroyant le cachet de distinction qui leur manque. On les anoblit sans les ennoblir.

C'est principalement sur l'appendice caudal que, dans la toilette d'un cheval, le maquignon déploie toutes les ressources de son art prestigieux et il obtient des effets extraordinaires.

Le prurit chirurgical qui nous a valu le niquetage et l'anglaisage est aujourd'hui calmé ; mais si le bistouri est délaissé, les ciseaux font rage. Les hommes ont pu, sans grand danger ici ²³⁵, donner libre carrière à toutes leurs fantaisies.

Des artistes, qui se recrutent jusque dans le monde le plus select, nous ont doté de la queue en olive, en sifflet, en balai, en catoyan, en brosse, en éventail ; que sais-je encore ? J'en oublie et des meilleurs. Et ce n'est pas fini, car notre espèce a le génie aussi inventif que l'esprit changeant.

Est-ce à cause d'une éducation spéciale de notre goût ? il est certain que, pour nous, la queue un peu courte fait ressortir la culotte ; par contre nous estimons que la queue longue s'harmonise avec les grandes lignes des chevaux de pur-sang.

Peut-être en tout ceci subissons-nous inconsciemment les ordres de ce tyran qui s'appelle la mode, car, selon ce vieux dicton : Les fous inventent les modes et les sages les suivent.

Mais il est un point que même les bizarreries de la mode n'arrivent pas à m'expliquer : là, je trouve encore la logique humaine singulièrement en défaut.

Tout le monde convient que les crins sont l'ornement indispensable du tronçon caudal : une queue de cheval sans crins, c'est un oiseau sans plumes.

Le cheval à tronçon chauve est dit alors queue de rat.

Les animaux ainsi défigurés font piteuse mine ; un air malheureux se répand sur toute leur personne, mais ils sont réputés vigoureux et, selon un vieux proverbe : « Jamais cheval queue de rat n'a laissé maître dans l'embarras. »

Combien ai-je entendu de connaisseurs s'écrier en regardant un joli cheval affligé de cette calvitie : « Quel dommage que cet animal soit queue de rat ! »

Pourquoi ces mêmes connaisseurs s'empressent-ils, dès qu'ils reçoivent une monture, de lui tailler, rogner impitoyablement les crins de l'appendice terminal pour métamorphoser celui-ci en moignon hideux, ressemblant à tout ce qu'on veut, sauf à une queue de cheval ?

Je ne trouve qu'une réponse à cette question : L'homme n'est jamais content.

Malgré moi je songe alors au chien d'Alcibiade.

Pour se singulariser et retenir à tout prix sur sa personne l'attention des frivoles Athéniens, le fameux général grec coupait la queue de son magnifique chien.

Nos gentlemen, ces Alcibiade nouveau jeu, qui non contents d'élaguer le superflu de la queue de leurs chevaux, enlèvent même le nécessaire, n'ont peut-être pas de motif plus sérieux à invoquer qu'Alcibiade l'ancien.

Dans l'armée on a dû mettre un frein au beau zèle des artistes en crins ; la longueur de la queue des chevaux a été sagement réglementée, cependant.....

Les Arabes laissent leurs chevaux faits à tous crins, et méprisent nos courte-queues. Ils respectent toujours le tronçon, mais, jusqu'à l'âge de cinq ans, coupent trois fois les crins pour les laisser ensuite pousser librement ; ceux de la crinière et du toupet ne sont d'ailleurs pas épargnés. Ces cavaliers cherchent à justifier leur mesure en disant que, dans leurs pays chauds, elle accoutume les montures à endurer patiemment les piqûres de mouches ; puis ils pensent obtenir ainsi des crins plus fournis, plus longs et plus soyeux ²³⁶.

La queue est encore un dynamomètre qui fournit de précieux renseignements sur l'énergie du sujet et que les maquignons n'oublient

jamais de consulter. Pour faire mentir le cheval et tromper l'acheteur sur le port de queue, ils utilisent toujours le gingembre introduit où vous savez. Ils obtiennent ainsi des effets réjouissants, mais faux.

MENSONGE CAUDAL.
EFFET DE GINGEMBRE.



Rn cas de maladie grave ce dynamomètre permet de vérifier l'état des forces de l'animal.

« Voulez-vous savoir, après une journée de courses et de fatigues excessives, quel fond vous pouvez faire sur votre cheval ? disent les Arabes. Mettez pied à terre et tirez-le fortement à vous par la queue ; s'il résiste sans être ébranlé, fixé au sol, vous pouvez compter sur lui. » ²³⁷.

Après un certain temps d'exercice, on constate, sur quelques chevaux et dès qu'ils sont arrêtés, que le tronçon caudal est animé de petits frémissements rapides, oscillations courtes et continues

Cette queue frémissante indique toujours une grande origine et beaucoup de fond. Pourquoi les hippologues ne la mentionnent-ils pas dans leurs écrits ?

D'autres sujets, surtout lorsqu'ils sont en marche, ne cessent d'agiter la queue dont ils se fouettent constamment le périnée et les fesses ; on dit alors

qu'ils fouaillent.

Ces fouailleurs, très enclins à ruer, se rencontrent parmi les juments dites pisseuses, et même parmi les chevaux dits whineurs.

Lorsqu'il ne sert pas à traduire l'impatience ou l'énervement, le fouailler trahit fréquemment une gêne intérieure ou une souffrance lombaire ; c'est ce qu'on remarque souvent sur les chevaux faibles du rein, qui s'écrasent sous le cavalier et cherchent à fuir la douleur que leur cause un poids trop lourd.

Une souffrance vive, coup d'éperon, par exemple, provoque également le fouaillage, s'accompagnant parfois d'émission d'urine.

Les attitudes de la queue nous renseignent utilement sur l'état d'esprit d'un sujet.

Celui auquel on apporte sa nourriture témoigne sa satisfaction en soulevant son panache terminal ; au repos, toutes les fois que l'animal le porte haut, on peut aborder sans crainte ; la confiance règne.

A notre approche un cheval décrit-il des cercles avec sa queue, en piétinant et couchant les oreilles ? nous devons nous tenir en garde ; il nous manifeste son inquiétude ou son hostilité.

Il faut le rassurer, ou l'intimider selon le cas.

Ici les fouaillements de la jument pisseuse doivent se traduire ainsi :

Noli me tangere.

Telle est la signification à l'égard de l'homme ; mais à l'égard de l'étalon, cette mimique caudale qui nous semblerait la même, voudrait dire tout le contraire.

Un cheval qui nous voit arriver tient-il la queue fortement plaquée entre les cuisses, nous devons nous méfier : l'animal indique qu'il nous craint ; peut-être prépare-t-il une ruade ?

« Un fait digne de remarque, et qui n'a échappé à personne, nous dit Vallon, c'est que le cheval menacé ou frappé par derrière, serre instinctivement et vivement la queue contre les fesses. Mais jusqu'ici, on ne se rend pas parfaitement compte du motif pour lequel il agit ainsi ». ²³⁸.

L'explication est bien simple.

Placée à l'arrière, la queue est un bouclier naturel et une sentinelle vigilante chargée de] protéger plusieurs organes importants ; dès qu'un danger les menace elle les couvre de son corps ; c'est tout ce qu'elle peut faire pour eux. Ce mouvement de retraite lui permet de mieux échapper à l'ennemi. Rentrée dans la place, son rôle est fini ; en cas d'attaque les membres postérieurs vont se charger de la défense.

Le cheval qui se croit menacé serre instinctivement la queue, en vertu de ce que Darwin appelle le principe de l'association des habitudes utiles ²³⁹.

Cette action, d'abord accomplie d'une manière raisonnée, dans un but utilitaire, a été convertie en action réflexe par l'habitude et par l'association. Maintenant elle est si bien fixée et acquise qu'elle s'effectue même sans aucun effet utile chaque fois que surgissent des causes semblables à celles qui, à l'origine, en éveillaient l'accomplissement volontaire.

A ceux qui seraient surpris de me voir traiter gravement un si frivole sujet, je me permettrai de rappeler qu'en Turquie la queue de cheval est très honorée et portée solennellement ; elle constitue même une marque de dignité.

On est pacha à une, deux et trois queues. Le Sultan en fait porter sept devant lui.

Chez les Turcs et les Chinois, la queue de cheval est l'étendard de guerre. (Voir les animaux historiques, par O Fournier, p. 125).

Rien ne montre mieux la valeur du langage caudal, chez le cheval, que les variations de la statue de Jeanne d'Arc, de Frémiet, érigée place des Pyramides.

Que le lecteur veuille bien comparer !

En 1874 le cheval était fortement encapuchonné, la queue se détachait harmonieusement.

LES VARIATIONS DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC.
Par Frémiet.

Cliché de la Revue hippique.



Dans la statue de 1899 la tête du destrier est verticalement placée, mais l'appendice caudal est plaqué aux fesses, sans grâce, comme si l'artiste avait voulu représenter l'animal tandis

« Qu'un avorton de mouche à l'anus le harcèle. »

Comme on le voit, le langage caudal fournit à l'observateur de nombreux et précieux renseignements sur l'état d'âme du cheval. Chez cet animal toutes les émotions retentissent plus ou moins sur la queue ; il est donc toujours utile de la consulter. C'est l'aiguille nous permettant de lire ce qui se passe dans la machine.

LES VARIATIONS DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC.
Par Frémiet.

Cliché de la Revue hippique.



SECTION IV.

ATTITUDE.

« O cheval superbe et divin, de quelque côté qu'on tourne les yeux, on aperçoit aussitôt ta silhouette élégante et majestueuse. Tu es partout, mon beau vaniteux. »

H. Lavedan 240.

L'attitude est la physionomie générale que présente le cheval au repos. Elle réside surtout dans le port de la tête, de l'encolure et de la queue ; le

corps et les membres y participent moins.

Par la grâce et la majesté de son maintien notre solipède justifie le titre de noble qu'on lui a décerné dans tous les temps. Nul ne possède autant la noblesse personnelle.

C'est en mouvement, pendant l'ivresse de cette liberté éphémère que nous lui offrons parfois ou qu'il s'offre lui-même, que cet animal nous montre bien la beauté majestueuse de ses attitudes.

Affranchi de tout lien de servitude, échappé dans la cour du quartier, le plus vulgaire sous-verge se transfigure soudain : ses lignes révèlent une harmonie de mouvements et des grâces insoupçonnées ; en celui qu'on croyait roturier, la noblesse perce quand même.

Mais voyez, au milieu d'une prairie, le cheval de race dans l'excitation d'un galop gaillard ! Comme il dresse fièrement sa tête expressive ; de ses yeux des éclairs jaillissent ! Humant à pleins poumons l'air pur et vivifiant, ses naseaux s'ouvrent larges et frémissants, sa crinière flotte, légère, aérienne ; son corps ondule, ses membres disent la force et la souplesse, sa queue s'épanouit en un changeant panache.

C'est bien l'assoiffé d'espace, le buveur d'air. Que dis-je ? Ce n'est plus un animal, c'est un poème : le poème vivant de la liberté.....

Observons maintenant l'étalon près de la jument : il se grandit, son corps s'agite, sa crinière se hérisse, désordonnée ; il flaire avec ardeur, ses lèvres palpitent ; tout son être vibre.

Quelle virile beauté dans les attitudes ! Quel feu dans toute l'âme !

Au régiment on a pu remarquer l'attitude et la physionomie de cette jument en chaleurs qui, pendant un pansage, se caresse voluptueusement la croupe contre le poitrail de son impuissant voisin, un cheval hongre. Ses lèvres se plissent, se rétractent et s'animent de petits frémissements à peine perceptibles ; elle regarde en arrière, tout oreilles ; des manières engageantes se lisent sur toute sa personne.

Vaines avances ! L'innocent eunuque ne comprend pas cette mimique ; il reste insensible aux œillades amoureuses de sa compagne et même à des signes plus expressifs encore.

Quelques chevaux hongres saisissent pourtant ce langage et, lorsqu'on les détache, dialoguent fort bien.

Au repos et dans l'état de santé le cheval redresse l'encolure et porte haut la tête, regardant l'homme face à face, attentif à tout ce qui l'entoure ; bien

planté sur ses quatre membres, sa queue se détache plus ou moins selon le degré d'énergie et les circonstances.

Avec le sujet malade, le tableau change : l'encolure basse et allongée semble soutenir avec peine la tête qui s'incline tristement vers la terre ; piqué sur ses membres, la queue pendante, l'animal reste indifférent aux choses extérieures.

Dans certaines affections les attitudes sont si caractéristiques que le diagnostic peut être porté à distance : tels le vertige, le tétanos, la fourbure, par exemple.

Le cheval non boiteux garde la station quadrupédale ou tripédale ; en ce dernier cas le membre soustrait à l'appui est toujours un membre postérieur ; l'animal se repose alternativement sur l'un et l'autre

En cas de boiterie, le membre malade reste au lever ; les chevaux qui, à l'écurie, mettent toujours un pied antérieur en avant, montrent le chemin de Saint-Jacques, indiquent une souffrance du membre.

La frayeur fait aussi prendre des poses très spéciales. A l'extérieur le cheval se grandit, élève la tête, dirige les oreilles en tous sens, cherche à voir l'objet qui l'alarme : s'il l'aperçoit, il le regarde fixement, les oreilles dressées et immobiles ; les narines respirent bruyamment et font entendre un ronflement sonore particulier, la queue se soulève ou même se renverse sur le rein, l'animal gratte le sol d'impatience, prêt à bondir.

Mais quand le sujet est attaché, il fait parfois le gros dos et rassemble les membres sous lui, en serrant la queue. Ainsi, à l'écurie, se comportent beaucoup de chevaux craintifs à l'approche d'un inconnu.

Un bruit soudain et intense, le jet de vapeur d'une locomotive surgissant tout à coup peuvent provoquer de la stupeur. Alors l'animal garde l'immobilité d'une statue ; les membres sont écartés pour élargir la base de sustentation.

ATTITUDE CONFIANTE DU CHEVAL MONTÉ.

S. M. LE TZAR NICOLAS II,
montant Neptune.
A la sortir du Fort de Fresne, près Reims. — (Manœuvre d'armées de l'Est.
1901.

Photo Jh. de Cazanore



Cet état ne dure jamais qu'un court moment ; quelques secondes, une minute, rarement plus.

On connaît aussi la pandiculation, attitude prise assez souvent par le cheval qui vient de se relever. Il renverse en arrière la tête et l'encolure, s'étire, étend lentement un membre postérieur qu'il tient en l'air pendant une demi-minute environ ; c'est là un signe de santé.

Il faut mentionner une attitude spéciale qui est fréquemment — et bien à tort — prise pour de la méchanceté.

Dès que l'homme est entré dans leur intervalle, certains chevaux craintifs le serrent fortement contre les parois de la stalle. On suppose qu'il cherchent à nuire : c'est bien mal les connaître.

Les chevaux font souvent ainsi entre eux : pour éviter les coups de pied du voisin, ils se collent à lui, hanche contre hanche ; ces sujets ne font pas ici acte d'agression, ils se mettent en garde.

En ce cas, ni l'homme ni l'animal ne se comprennent ; leur émoi n'est pas plus justifié que celui de deux inoffensifs poltrons qui, se rencontrant le soir, au fond d'un bois, se causent une mutuelle frayeur.

Sous le cavalier le cheval prend des attitudes variées ; je n'en retiendrai que deux :

1° Celle du sujet insuffisamment dressé. Contracté, raide d'encolure, nez en l'air, mâchoires serrées et muettes, oreilles agitées et inquiètes. Animal peu agréable à voir et à monter ; craintif esclave dont tous les mouvements expriment la contrainte ou la peur.

2° Celle du cheval bien mis. Rassemblé dans les aides, bouche moelleuse, parlante ; encolure souple, tête plus ou moins rapprochée de la verticale, oreilles dressées en avant et immobiles. Serviteur dévoué, confiant en son maître, plaisant à regarder, délicieux à monter ; vivante et docile harmonie de ressorts élastiques se courbant gracieusement sous la volonté de l'homme.

CHEVAL BIEN MIS.

Photo Voelcker. — Saumur.



SECTION V.

VOIX.

Les animaux ont la voix, l'homme seul a la parole.

Aristote.

Le cheval n'utilise guère la voix pour nous
communiquer ses pensées : il a cet avantage
qu'il ne s'en sert jamais pour mentir.

L'auteur.

Si la voix de nos « frères inférieurs » ne rappelle que de loin notre admirable langage articulé, les sons vocaux sont néanmoins utilement employés par bien des espèces animales dans des buts raisonnés assez nombreux.

Entre eux les chevaux causent assez volontiers : ils s'appellent, se répondent, se défient, etc. Charles-Quint disait que leur langage avait beaucoup de ressemblances avec celui des Allemands.

Les sujets entiers ont toujours le verbe haut. On devine sur quelle matière roulent surtout leurs conversations : l'amour, foyer de discorde dans toute la nature.

Les chevaux hongres parlent peu : l'homme leur a coupé la parole. Que pourraient-ils dire ? Leurs regrets superflus ; l'inspiration leur manque.

Les juments écoutent plutôt qu'elles ne causent. L'Arabe du désert préfère la jument au cheval entier parce qu'elle ne trahit pas, sa présence par des hennissements.

Seules les poulinières font un assez fréquent usage de la voix pour parler à leur poulain.

G. Colin ²⁴¹ a vu, à l'Ecole d'Alfort, une jument poulinière quitter avec regret la stalle où elle laissait son petit et consentir à aller jusqu'à la grille de l'établissement. Arrivée là, comprenant sans doute que c'était la séparation pour toujours, elle s'arrêta net, puis, se cabrant, se renversa en se brisant l'occipital ; elle fut immédiatement paralysée.

En voyant son poulain qu'on avait amené près d'elle, la jument fit un violent effort pour relever la tête et poussa un hennissement qui voulait dire en langage de cheval et de mère : « Je suis heureuse de te revoir, rassure-toi, ce n'est rien, mon cher enfant. »

On dut sacrifier quelques instants après cette victime de l'amour maternel.

Le hennissement du cheval « consiste en une succession de sons saccadés d'abord très aigus, puis graduellement plus graves, d'une pureté et d'un éclat remarquables » G. Colin.

Cette voix claironnante, celle de l'étalon, est la vraie voix chevaline ; les sons vocaux du cheval hongre ou de la jument sont loin d'avoir autant de puissance.

Plusieurs auteurs — il est des gens qui ne doutent de rien — plusieurs auteurs, dis-je, prétendent pouvoir classer ainsi les différents hennissements :

1. ° Le hennissement d'allégresse.
2. ° Le hennissement du désir.
3. ° Le hennissement de la colère.
4. ° Le hennissement de la peur.
5. ° Le hennissement de la douleur.

Cette classification est certainement incomplète ; seul le cheval pourrait nous en fournir une bonne.

En attendant qu'il l'ait donnée, bornons-nous à constater qu'à l'état domestique cet animal n'utilise guère avec nous ce moyen d'expression : il sait que ce serait ordinairement peine perdue, nous ne le comprendrions pas.

Toutefois certains sujets hennissent de plaisir à notre approche, principalement à l'heure du repas ; c'est un amical bonjour, un peu intéressé sans doute, mais dans nos propres actes, combien en est-il qui soient inspirés par le désintéressement pur ?

Au simple attouchement — ou à la seule crainte d'être touchée — la jument pisseuse pousse un cri aigu désagréable qui nous avertit de nous tenir en garde.

Quelques chevaux irritables et malicieux, des juments surtout, se servent parfois sciemment de la voix pour effrayer leur cavalier qui abuse de l'éperon.

Pavie, du..^e chasseurs, dont j'ai parlé précédemment (Langage des gestes, p. 361), en est un exemple. Lorsque son cavalier l'asticote des éperons, la jument crie, tourne sur elle-même ; si l'homme persiste à rester sur son dos en continuant ses chatouillements, Pavie, fâchée, se débarrasse de l'importun par quelques ruades savantes.

Une souffrance prolongée détermine chez le cheval une plainte, un gémissement : l'animal se soulage en exhalant sa douleur. « Il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, nous dit Madame de Sévigné, et ce plaisir est plus grand qu'on ne pense. »

Quand une excitation intense agit sur leur sensorium, les chevaux laissent souvent échapper des cris violents ; attaqués par les loups, ils poussent des cris de détresse facilement reconnaissables ²⁴². Au Tonkin, un de mes camarades a entendu des chevaux signaler ainsi, la nuit, la présence d'un tigre dans le camp.

Un de mes collègues, M. P... donnait dernièrement ses soins à un cheval tiqueur atteint de coliques d'indigestion ; à certain moment, les douleurs devinrent tellement fortes que le malade poussa un cri. Six heures après l'animal succombait à une rupture de l'estomac.

Sur le sujet non anesthésié et soumis à une opération chirurgicale douloureuse, la souffrance arrache parfois au patient un cri déchirant, clameur atroce, épouvantable, puissante comme le rugissement du lion et capable d'émouvoir les cœurs les plus endurcis. Aussi les vétérinaires recourent-ils de plus en plus à l'anesthésie locale ou générale.

En résumé le cheval n'utilise guère la voix pour nous communiquer ses pensées : il a cet avantage qu'il ne s'en sert jamais pour mentir.

SECTION VI.

TROUBLES VISCÉRAUX ÉMOTIONNELS.

Chez le cheval l'intestin est le réactif de toutes les émotions vives, agréables ou pénibles ; la vessie y participe, mais à un degré moindre.

L'auteur.

Je ne présenterai point ici de superbes graphiques enregistrés par l'un de ces appareils merveilleux que le génie des inventeurs a mis au service de la science : les tracés suggestifs ainsi obtenus ne seraient guère à leur place dans cet ouvrage.

Plus modestes sont mes prétentions. Je m'adresse surtout à des praticiens du cheval. Aussi leur signalerai-je seulement les troubles qu'ils peuvent, de visu, observer et enregistrer quotidiennement.

C'est un fait physiologique bien connu, chez l'homme, que les émotions vives amènent parfois des troubles viscéraux ; je l'ai déjà signalé plus haut ²⁴³.

Dans l'Expression des émotions, Darwin rappelle que « la manière dont les sécrétions du canal alimentaire et de certaines glandes — foie, reins, mamelles — sont impressionnées par des émotions violentes, est un exemple excellent de l'action directe du sensorium sur ces organes en dehors de toute intervention de la volonté ou de quelque habitude utile associée. »

Non seulement, chez l'homme, la peur agit sur l'intestin, mais en outre une grande douleur morale provoque les larmes, comme d'ailleurs une joie très vive. N'y a-t-il pas des larmes de douleur et des larmes de joie ? Rire aux larmes est une expression consacrée.

Il est d'observation courante que nos émotions un peu vives d'inquiétude se traduisent souvent par le besoin fréquent d'uriner.

Les recherches de Mosso et Pellacani sur les fonctions de la vessie « ont démontré que, chez l'homme comme chez les animaux, de fortes contractions de la vessie correspondent à certains phénomènes psychiques.

« Dans les émotions qui ébranlent fortement le système nerveux, la contraction de la vessie devient si énergique qu'il est impossible d'en empêcher l'effet. »

« Les parois de l'intestin possèdent la même irritabilité que celle de la vessie, nous dit Mosso, et il n'y a rien là qui doive nous surprendre, puisqu'ils sont revêtus l'un et l'autre de muscles lisses et que leurs nerfs et leurs vaisseaux sanguins ont la même origine. » ²⁴⁴.

L'un de mes amis, docteur en médecine, très impressionnable, m'a raconté que, pendant la demi-heure qui précédait chacun de ses examens d'étudiant, il ne pouvait résister au besoin impérieux d'uriner, besoin plusieurs fois répété.

M. le général X... se souvient de deux camarades de promotion qui se comportaient pareillement à tous les examens de l'Ecole polytechnique.

« L'appréhension, écrit M. le docteur Moutin ²⁴⁵, se manifeste par une sorte de pollakiurie. » ²⁴⁶.

Nous allons retrouver, chez le cheval, des troubles fonctionnels identiques sur l'intestin et la vessie.

Ces manifestations émotionnelles nous disent les appréhensions et la peur éprouvées par le cheval. Je pense montrer qu'ils peuvent résulter aussi d'une impression de plaisir.

Troubles viscéraux engendrés par la peur.

On se rappelle que, chez le cheval, toute appréhension un peu vive suffit pour déterminer aussitôt une évacuation intestinale ; lorsqu'on amène un sujet à la forge, près d'un lit de paille où il a été déjà couché pour une opération chirurgicale, lorsqu'il entre au manège seul ou dans un endroit sombre ; de même aux séances d'embarquement en chemin de fer, dès qu'on met la capote sur les yeux des récalcitrants pour les faire entrer en wagon.

J'ai constaté généralement, sur les chevaux difficiles à ferrer, que les décharges électriques assez intenses et prolongées quelques secondes seulement, amènent aussi, par la stupeur profonde qu'elles causent, des évacuations intestinales et des mictions.

L'apparition de ces troubles viscéraux peut même toujours être considéré comme le critérium du domptage.

Toutefois le procédé est loin d'être infallible : certains sujets nerveux, impressionnables, manquant de sang-froid, sont rebelles à son action. (Voir Livre II, chap. III : Effets de la peur sur le cheval).

J'ai dit tout à l'heure qu'en couvrant les yeux d'un cheval à l'aide d'une capote, l'émotion de peur qui en résulte se traduit souvent par des évacuations intestinales.

Un de mes collègues militaires, M. P..., a utilisé quelquefois cet artifice contre les coliques d'indigestion légère, etc., en faisant promener le malade les yeux bandés. Il a obtenu, dans plusieurs indigestions, le rétablissement de la sécrétion intestinale ; il employait ce moyen aux manœuvres, loin du cantonnement, lorsqu'il n'en avait guère d'autres sous la main, et même aussi lorsque l'action des autres agents restait languissante.

M. P. faisait ainsi de la thérapeutique suggestive. En effet, il utilisait l'influence si anciennement connue du moral sur le physique. « La thérapeutique suggestive est l'application de la suggestion à la cure des maladies. » ²⁴⁷.

« Faire intervenir l'esprit pour guérir le corps, tel est le rôle de la suggestion appliquée à la thérapeutique. » D^r Bernheim

En plongeant le sujet dans l'obscurité, M. P. lui suggérait la peur et le résultat cherché était obtenu sur l'intestin par ricochet.

Dans un but de curiosité, je me suis servi également et avec succès, de ce même procédé sur des cas peu graves ; je le réservais exclusivement pour les chevaux poltrons, ombrageux, très suggestibles en complétant ainsi la méthode de mon collègue.

Après avoir mis la capote sur les yeux, je faisais rapidement exécuter au malade trois ou quatre tours sur lui-même, en prononçant d'une voix forte et sur un ton menaçant quelques paroles brèves, puis aussitôt un aide produisait un vacarme assourdissant, en frappant sur une bassine de cuivre ou tout autre objet sonore.

Avec un cheval du 15^e chasseurs, que j'ai eu l'occasion de traiter deux fois, l'effet était presque instantané ; la peur empoignait si fortement le malade qu'en moins d'une minute la nature opérait elle-même ; ce résultat se reproduisait jusqu'à deux fois pendant les cinq-minutes que durait ce concert tunisien.

Malheureusement, si le malade souffre beaucoup, il accueille cette musique exotique avec une indifférence méprisante.

Aussi la thérapeutique suggestive, autrement dit la Médecine de l'esprit chez le cheval, ne me paraît pas appelée à un brillant avenir.

Il manque trop au malade un élément important : l'esprit.

Je ne veux pas dire qu'il en est dépourvu, mais seulement qu'il n'en a pas assez.

Personnellement j'ai abandonné la méthode à partir du moment où ma curiosité fut satisfaite.

Enfin tout le monde a remarqué — que, sur les juments pisseuses et les chevaux whineurs, la moindre impression désagréable — physique ou morale — par exemple, chatouillement ou appréhension de chatouillement, provoque aussitôt une émission d'urine.

Troubles viscéraux résultant d'une émotion agréable.

Les troubles fonctionnels de l'intestin et de la vessie que je viens de rapporter, sur le cheval, résultent d'une impression pénible ; mais, fait que je n'ai trouvé mentionné nulle part, les émotions de plaisir peuvent agir pareillement.

On sait déjà que, chez le chien, la joie suffit pour provoquer la miction, principalement sur la femelle. Le mâle, à la cuisse si légère, ne peut flairer une chienne sans souligner aussitôt ses espérances de conquête par une ou plusieurs mictions coup sur coup.

Dans l'espèce chevaline, à l'approche de l'étalon la femelle en chaleurs qui va être fécondée lance souvent quelques jets d'urine. Il n'est pas téméraire de penser que la cause de cette manifestation soudaine est d'ordre agréable.

Mon collègue et ami, M. Mouquet, vétérinaire à Paris, me signale deux réflexes de l'appareil génito-urinaire qu'il a maintes fois observés et qui, vraisemblablement dérivent aussi d'une sensation de plaisir.

Il me cite d'abord l'influence, sur plusieurs chevaux, de l'odeur de la paille fraîche qu'on étale autour d'eux, influence bien connue des palefreniers, me dit-il, qui l'utilisent pour provoquer l'émission d'urine.

Solleysel donnait déjà le conseil suivant : « Faites-lui bonne litière de paille fraîche pour l'obliger à uriner, la plupart des bons chevaux urinent en arrivant à l'écurie lorsqu'ils trouvent de la litière. » ²⁴⁸.

Autre fait constaté sur des chevaux entiers, dans les rues de Paris, lorsque les charretiers donnent le repas d'avoine « à la musette. »

L'animal, déjà renseigné par l'état de vacuité de son estomac, devine, dès qu'on le débride, qu'il va recevoir sa ration. Il s'impatiente, frappe du pied, hennit et.... entre en érection aussitôt qu'il aperçoit le petit sac renfermant la nourriture tant désirée. Cette érection est de peu de durée : il se produit un léger écoulement de liquide prostatique, quelquefois l'érection se prolonge jusqu'à la première ou la deuxième minute du repas.

J'ai remarqué d'autre part que lorsqu'un cheval attaché dans une cour voit stepper librement autour de lui un camarade en rupture de chaîne, l'idée, l'image du plaisir qu'il éprouverait à en faire autant suffit à provoquer une évacuation intestinale.

Le cheval qui fiente à peine sorti de l'écurie où il est resté longtemps enfermé, témoigne du bonheur qu'il éprouve à quitter sa prison.

Certain jour de 1897, je venais de dompter au manège Tabac, du 15^e chasseurs, très méchant au ferrage.

J'avais employé le procédé de la camisole. Pendant la séance d'une heure et demie, l'animal, fortement impressionné, avait manifesté ses appréhensions en fientant plusieurs fois.

Lorsque ce sujet inabordable, transformé en agneau, vint derrière moi pour sortir et vit s'ouvrir la porte du manège, il salua le jour d'un hennissement d'allégresse et l'émotion de joie qu'il ressentit provoqua instantanément une nouvelle évacuation intestinale.

Dans son Mémoire sur l'application du système Rarey, le vétérinaire principal Riquet parle de ces chevaux dits amoureux de l'homme, chez qui la vue de tout être humain allume aussitôt un violent désir génésique. En même temps qu'ils grattent de leurs membres antérieurs, dit-il, ils agitent leur queue et fientent. Ici encore nous voyons le résultat d'une sensation de plaisir.

Enfin je rappellerai les troubles viscéraux émotionnels observés sur le cheval soumis à l'influence de la musique, de la flûte, en particulier, instrument qui paraît, plus que tous les autres, charmer le cheval.

En se plaçant dans des conditions spéciales, j'ai constaté que les quatre cinquièmes des auditeurs ²⁴⁹ traduisent leur émotion par plusieurs évacuations intestinales ou des mictions pendant les dix premières minutes de ce concert.

Sur d'autres, le phénomène se réduit à une simple expulsion gazeuse ; quelques-uns n'exécutent que les prémices de la miction, ils se campent, mais les efforts n'aboutissent pas.

J'en suis arrivé à penser que si, sur les chevaux poltrons ou ombrageux, les troubles viscéraux pouvaient se rattacher à une sensation plutôt pénible tenant du misonéisme, sur les autres, qui paraissaient vraiment charmés, il fallait voir là le résultat d'une impression agréable, mélange de satisfaction et de trouble.

Je le répète, la façon singulière dont le cheval impressionné par la musique traduit ses émotions peut servir à égayer la verve de certaines gens d'esprit, qui trouveront là une ample moisson de faciles plaisanteries. J'accorde que mes expériences peuvent être rangées parmi celles que Darwin faisait souvent et qu'il appelait « des expériences d'imbécile ». Mais tous ces faits me paraissent présenter quelque intérêt et viennent

grossir le faisceau psychologique que j'ai pris la peine de rassembler ici. Ils témoignent de mon vif désir de fouiller tous les replis de l'Ame du cheval.

Les résultats particuliers obtenus sur le cheval soumis, avec un cérémonial spécial, à l'influence de la musique, tiennent à son idiosyncrasie ; chez cet animal l'intestin, organe d'une sensibilité extrême, est le réactif de toutes les émotions vives, agréables ou pénibles ; la vessie y participe, mais à un moindre degré.

Ce qui nous démontre bien la sensibilité de l'intestin, dans l'espèce chevaline, c'est la fréquence et la gravité des maladies qui affectent cet organe. De 1883 à 1892 inclus, d'après les statistiques officielles, l'armée a perdu, par mortalité, 19.657 chevaux ; les affections intestinales entrent dans ce total pour 6.106 ; près du tiers.

De toutes les considérations qui précèdent, on peut conclure, il me semble, que les troubles viscéraux émotionnels fournissent souvent, dans l'espèce chevaline, des renseignements utiles sur l'état d'âme du sujet ; ces troubles ne méritaient-ils pas d'être tirés de l'oubli dans lequel ils restaient plongés ?

Certes, la lumière n'est pas faite sur tous ces points ; attendons : La Vérité est fille du Temps.

CONCLUSIONS..

J'ai terminé mon œuvre. Puisse le lecteur avoir trouvé la centième partie du plaisir que j'ai goûté à l'écrire !

Je me suis efforcé d'établir que les facultés mentales du cheval présentaient un développement assez élevé ; qu'on ne pouvait refuser l'intelligence à notre bon solipède ; qu'il possède, comme nous, l'attention, la mémoire, la volonté, l'imagination et le jugement, pour ne citer que les principales facultés faisant cortège à l'intellect.

Je pense avoir fait voir pourquoi, malgré ces brillantes qualités, le cheval se conduisait bêtement. C'est un sensitif qui ne peut gouverner ses nerfs ; il veut, il cherche à bien faire, mais les appréhensions et la peur paralysent ses facultés de compréhension et il obéit de travers.

Enfin, dans les considérations sur le langage, je me suis évertué à montrer que le cheval parle, et j'ai indiqué comment nous pouvions le comprendre et devons lui parler.

Mes observations s'appliquent plus particulièrement au cheval de selle et surtout à celui de cavalerie légère, la perle des destriers. N'est-ce pas lui qui présente au plus haut degré la caractéristique de l'espèce : la nervosité ?

Aussi, pour n'être point ingrat, ne saurais-je finir sans remercier ici mon aimable, excellent et distingué collaborateur du 15^e chasseurs : mon cheval Oratorio, qui, pendant cinq années, m'a fourni généreusement sur lui-même et partant sur ses semblables, les renseignements les plus précieux ;

« Coursier né des amours, de la foudre et du vent,
« Dont quelques poils de jais tiguraient la blanche moire. »

Lamartine. 250.

Je ne prétends point avoir deviné toutes les énigmes que nous propose le sphinx aux crins flottants. De plus autorisés compléteront cette étude. La question ne manque pas de grandeur ; elle offrira à leurs méditations des pensées hautes et graves, et ils la fleuriront des grâces littéraires dont elle est digne.

« Au point de vue du dressage, des notions de psychologie bien nettes peuvent remplacer des années d'expérience », déclare M. G. Le Bon ²⁵¹. « Les vrais écuyers sont des psychologues instinctifs », remarque-t-il encore.

Et en effet, on peut être un virtuose dans l'Art équestre sans avoir fait de psychologie. Ne trouve-t-on pas des virtuoses parmi les tziganes ? Ceux-ci ont l'intuition des règles de l'harmonie, ceux-là possèdent le tact équestre, qui est aussi la science des accords.

Ces deux catégories d'êtres privilégiés ont un don de divination. Est-ce suffisant, pour enseigner un art ?.....

Quel lamentable aveu d'impuissance que celui du tzigane réduit à dire à ses élèves : « Faites comme moi. »

Que penser de ce pianiste qui se bornerait à répéter à son disciple ? « Pianotez, mon ami. »

Aujourd'hui la curiosité des hommes est insatiable, jamais elle ne fut aussi vive, jamais les chercheurs ne se ruèrent avec autant d'acharnement à l'assaut des problèmes nouveaux. Ecuyers et cavaliers, ne restez pas en dehors de ce généreux mouvement ; descendez de votre tour d'ivoire !

COLLABORATEURS

ORATORIO DU 15^e CHASSEURS.

« Coursier né des amours, de la foudre et du vent,
« Dont quelques poils de jais tiguaient la blanche moire. »

LAMARTINE.

Photo du cap. Couverchel.



La vérité est en marche : à l'œuvre ! Elargissez votre horizon ! Affranchissez-vous des doctrines surannées qui, n'accordant au cheval que la mémoire, laissent l'enseignement équestre rempli d'obscurités ! N'imitiez pas Fontenelle, déclarant un jour que s'il avait la main pleine de vérités il ne l'ouvrirait pas.

La psychologie du fier animal, artisan de votre prestige, est encore dans les limbes : faites-la entrer enfin dans une aube rayonnante !

Vous obligerez tous ceux qui utilisent le cheval mais en l'aimant à des degrés divers. Vous obligerez plus encore le solipède noble qui n'ambitionne, lui, qu'à être mieux compris pour mieux nous servir.

A bon entendeur salut !

AD. GUÉNON.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages.	
Moteur à avoine	10	
Voitures du diable	11	
Les enivrements de la charge	13	
On a souvent besoin d'un <i>moins vite</i> que soi	15	
Saura-t-on jamais à combien de cavaliers il a sauvé la vie ? . . .	16	
L'équitation est un art ; l'automobilisme n'est que du roulage . . .	17	
A Saumur. — Le sauteur aux piliers	68	
A Saumur. — Le sauteur aux piliers. — Après la chute	69	
A Saumur. — La ruade	70	
A Saumur. — La capriole	71	
La religion fait un devoir au fils du désert d'aimer son cheval . . .	103	
Jument de race Hamdoni	109	
Les jeux du cheval	134	
Cheval savant	136	
Un cheval cambrioleur	{ « Personne là ; profitons en »	146
	{ « Allons-y ! »	147
	{ « C'est ici. »	148
	{ « Toujours personne ; entrons »	149
A Saumur. — Le saut des lices du Chardonnet	180	
A Saumur. — Le saut de la douve du Breil, par M. de K. de N. . .	181	
A Saumur. — Reprise de carrière. — Saut de la douve	188	
A Saumur. — Reprise de carrière. — Le saut du mur	189	
A Saumur. — Reprise des sauteurs (La courbette)	191	
A Saumur. — Reprise des sauteurs (La ruade)	192	
A Saumur. — Le maître des <i>dieux</i> en 189	193	
Une vue de Saumur	195	
Jeanne d'Arc, par le Véel	213	

	Pages.
<i>Emir</i> , cheval cosaque, appartenant au tzar Nicolas II	219
Campement de spahis	247
Impassibilité du cheval arabe	251
Pan ! des éperons	277
A Saumur. <i>Cuningam</i> (La courbette)	280
Concours hippique	{ Passage de la charmille 284 Passage de la rivière à gué 285 Passage de la barrière des champs 286
de Paris 1901,	
(Prix Juigné.)	
Au régiment (scène d'intérieur)	310
Complet d'été	331
Amitié chevaline	333
Groupe sympathique	354
Mensonge caudal	370
Les variations de la statue de Jeanne d'Arc, par Frémiet.	{ 1874. 374 { 1899. 375
Cheval bien <i>mis</i>	380

PLANCHES HORS TEXTE.

	Pages.
Cheval d'Orient	8 bis.
Cheval d'Occident	8 ter.
Ce que ne détrôneront pas les <i>autos</i> . { Tandem du comte de L..	18 bis.
{ <i>Turluton et Trizec</i> . . .	18 ter.
Un cavalier d'alors. (Le chasseur de Géricault)	56 bis.
<i>Pégase</i> , pur sang barbe	66 bis.
H. Bouley	96 bis.
Un buveur d'air	104 bis.
Deux amis, par Peter	108 bis.
Fantasia	190 bis.
Carrousel de Saumur 1899. { Figures d'ensemble.....	192 bis.
{ Le saut des haies	194 bis.
Cheval entier de Akar, près Tripoli	252 bis.
Au puits de Medjenine. (Ane tunisien)	254 bis.
Physionomies chevalines.....	358 bis.
S. M. le tzar Nicolas II, montant <i>Neptune</i> (manœuvres d'armées de l'Est. 1901)	378 bis.
Collaborateurs	396 bis.

1 Etude sur la formation des glaciers. Citation tirée d'une conférence sur l'homme primitif faite à Reims, en 1880, par mon distingué et regretté compatriote M. Auguste Nicaise, archéologue à Châlons-sur-Marne.

2 F. de Courmelles. Les facultés mentales des animaux (p. 10).

3 Petite somme théologique de Saint Thomas d'Aquin, par l'abbé Lebrethon. T. I, p. 404 — 3^e édition.

4 Au moment de mettre sous presse, j'apprends que M. le docteur Rouhet va publier un ouvrage sur ce sujet.

5 Que le lecteur ne soit pas choqué par l'expression, elle n'est pas de moi, je l'emprunte à Messire Antoine de Pluvinel.

6 Le Mulet intime. Une réhabilitation. — Ouvrage honoré d'une lettre de félicitations de M. le Ministre de la Guerre.

7 A Châlons-sur-Marne.

8 La folie des animaux. Pierquin. Cité par Joly. De l'intelligence du cheval.

9 La Civilisation primitive Edw. Tylor. Cité par Joly.

10 De l'Intelligence du Cheval.

11 Selon Suidas son ouvrage s'intitulait : Hipposcopique, ce qui signifierait à peu près : Le Parfait maréchal. Pollux nous en a conservé quelques fragments. (Voir Du commandement de la cavalerie. Xénophon, traduction d'un officier d'artillerie 1807).

12 Œuvres complètes de Xénophon. T. II, traduct. de Dacier, Auger, Larcher, Lévesque, Dumas, Gail, etc.

13 Dans une autre œuvre, le Commandant de cavalerie, Xénophon écrit encore (chap. IV) : » Les animaux ont moins d'intelligence que l'homme : cependant... etc. » Et quelques lignes plus loin : « Si les brutes sont capables de tant d'intelligence pour s'assurer leur proie, etc. »

14 D'après Chomel. Histoire du cheval dans l'antiquité.

15 Traduction Camus.

16 Histoire naturelle. Livre VIII.

17 S'agissait-il de sujets habitués à rapporter ?

18 D'après les recherches faites par M. Denis, avocat à Toul.

19 M. Seuffert, de Chaulnes Somme.

20 D'après un extrait des Archives de la ville d'Amiens.

21 Ensemble ils consommèrent trois cents et demi de fagots et une corde de bois. Cette exécution n'avait pas enlevé l'appétit du « Maïeur et des Eschevins » car « au revenir » ils dépensèrent, chez un pâtissier, pour dîner en compagnie « des conseillers et officiers del dite ville d'Amiens » la somme de quatre livres (livres tournois s'entend). Exactement le salaire « de l'exécuteur de la haute justice. » La veuve Briois fut la plus mal partagée, elle ne reçut que XX sols « pour prier l'âme du dit feu. »

22 La Comédie à cheval, par Albert Cler, 1842.

23 Malgré la quasi-similitude de noms de ces deux martyrs de la science, Marocco et Mauracco, j'ai pensé qu'il s'agissait bien de deux sujets tant à cause de l'appellation si différente de leurs maîtres que du lieu de leur supplice.

24 La 1^{re} édition italienne avait paru, je crois, en 1562. César Fiaschi, gentilhomme de Ferrare, fonda en 1539 une école d'équitation. Le fameux Pignatelli, qui n'a laissé aucun écrit, fut son meilleur élève.

25 L'Ecurie du sieur Grison. Traduction française revue et augmentée (1563).

26 Empédocle (V^e siècle avant J.-C.) est l'inventeur du dogme des quatre éléments regardés comme le principe de toutes choses. Un sait que ce philosophe, poète et médecin, se précipita vivant dans l'Etna — afin de cacher sa mort et de se faire passer pour un dieu, disent les historiens ; — je serais plutôt tenté de voir en lui le plus fervent apôtre de la crémation.

27 La pratique du Cavalier, par où il est enseigné la vraye. méthode qu'il doit tenir pour mettre son cheval à la raison, etc., par René de Menou. 1612.

28 N'oublions pas qu'Aristote l'avait déjà dit quelque deux mille ans plus tôt.

29 La cavalerie françoise et italienne, ou l'art de bien dresser les chevaux, par Pierre de la Nouë. 1620.

30 Le Mareschal expert, 1629 : la 1^{re} édition avait paru en 1619.

31 L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, par Messire Antoine de Pluvinel. 1627.

32 Le Cavalerice François 1646 (4^e édition).

33 Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux. Prince Guillaume, dur de Newcastle. 1657. La seconde édition (traduction française) parut en 1737. C'est celle que j'ai consultée.

34 Je n'ai pu trouver le nom de l'auteur.

35 Livre II. Courage.

36 Ecole de cavalerie 1733.

37 Manuel de Cavalerie 1742 (p. 85).

38 Amusement philosophique sur le langage des Bestes, par le Père Bougeant 1739.

39 La connoissance parfaite des chevaux, augmentée d'un nouveau dictionnaire de manège. 1741. (Auteur inconnu).

40 Notice sur Bourgelat, par Grogner — 1805 (p. 21).

41 Le Nouveau Parfait mareschal, seconde édition. 1746.

42 Chap. VI. Diverses manières de bien dresser les chevaux. Exemples qu'on donne de leur intelligence et de leur sagacité.

43 Dupaty de Clam était membre de l'Académie des Sciences de Bordeaux.

44 , Discours sur les rapports de l'Equitation avec la Physique, la Géométrie, la Méchanique et l'Anatomie.

45 La Science et l'Art de l'équitation (1777).

46 Colonel d'un régiment de cavalerie, premier écuyer de S. A. E. de Cologne. Prince de Munster.

47 Capitaine de Cavalerie.

48 Dictionnaire d'hippiatrique 1776.

49 Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre (1781). C'est l'édition de 1821 que j'ai eue entre les mains.

50 Traité d'équitation, 1780. — Equitation. — Œuvres complètes (An VII).

51 Nouveau régime pour les haras Comte de Lafont-Poulotti. Turin. 1787.

52 Voir Leçons de pathologie comparée professées au Muséum d'histoire naturelle, par H. Bouley.

53 Huzard. Instruction sur l'Amélioration des chevaux en France. An X.

54 Pichard. Manuel des haras. 1812.

55 Réflexions sur la réorganisation des haras — L. de Maleden, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie. 1803 et 1805.

56 L'écuyer des dames. Dédié au beau Sexe. 1806. — Pons d'Hostun, ancien écuyer du manège de S. M. l'Empereur d'Allemagne.

57 Ce traité forme un chapitre de son ouvrage intitulé : Guide des officiers de cavalerie. 1817.

58 De l'Aurigie ou méthode pour choisir, dresser et conduire les chevaux, par le chevalier d'H.... Paris, 1819.

59 Wilhelm. Nouveau traité élémentaire sur l'art de l'équitation. 1822.

60 Traité raisonné d'équitation en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie, par Cordier, premier écuyer à l'Ecole d'application de Cavalerie. 1824.

61 Promenades à cheval ou l'Equitation à l'usage des gens du monde, par M. Rigault de Rochefort, officier de cavalerie. Paris. 1826.

62 Cours élémentaire et analytique d'équitation ou résumé des principes de M^r d'Auvergne, par Ducroc de Chabannes, ancien capitaine de cavalerie, ex-écuyer à l'Ecole de Cavalerie de Saumur. Paris, 1827.

63 Principe repris plus tard par Westinghouse et appliqué, avec le succès que l'on sait, pour arrêter les trains de chemin de fer.

64 Cours d'équitation par le comte d'Aure : adopté officiellement et enseigné à l'Ecole de Cavalerie et dans les corps de troupes à cheval. (Décision ministérielle du 9 avril 1853.)

65 Considérations générales (p. 11), 6^e édition, 1866.

66 Baucher. Œuvres complètes, 1859, 11^e édition (p. 2).

67 Baucher. Œuvres complètes, 11^e édition. — Note des passe-temps équestres.

68 Ecuyers et Cavaliers (p. 38).

69 L'écuyer voulait sans doute dire par là qu'il fallait détruire la volonté du cheval, celui-ci mettant alors toutes ses forces au service de la volonté du cavalier.

70 Nouveau Manuel d'Equitation, par A.-D. Vergnaud, chef d'escadron d'artillerie. — Paris, 1842 (nouvelle édition).

71 La Comédie à Cheval, par Albert Cler, 1842.

72 Ad. Guénon. Influence de la musique sur les animaux et en particulier sur le cheval. 1898.

73 A.-C.-M. Parisot. Traité de l'Equitation sur des bases géométriques. 1843.

74 Publié en 1841.

75 Dictionnaire d'hippiatrique et d'équitation, par Cardini, lieutenant-colonel en retraite. 1848.

76 Cours d'hippologie, par de Saint-Ange, écuyer chargé de la direction d'études du haras de l'Ecole de Cavalerie. Paris, 1854. (P. 101).

77 Comptes-rendus de l'Académie des Sciences. T. LXX. : L'intelligence des animaux est-elle en rapport avec le développement des centres nerveux ? G. Colin, d'Alfort.

78 De Curnieu. Science hippique. T. III, p. 385.

79 Comte de Montigny. Equitation des dames, 1855. — Manuel des piqueurs etc. 1867. Comment il faut choisir un cheval.

80 Comte de Lancosme-Brèves. Guide de l'Ami du cheval, 1855. T. 1, p. 115.

81 Voir Théorie de la centaurisation. Lancosme-Brèves 1860 (p. 64).

82 Rarey. L'Art de dompter les chevaux, traduction de F. de Guaita. 1838.

83 Raabe. Méthode de Haute Equitation (1864).

84 Edition revue et considérablement augmentée, 1889.

85 G. Colin. Traité de Physiologie comparée. Introduction. (2^e édition, p. 74).

86 Baucher. Œuvres complètes. 10^e édition, p. 495 et 496.

87 Voir au Livre II. - Généralités sur l'intelligence et l'instinct.

88 Traité des résistances du cheval. Deuxième partie. Philosophie hippique.

89 Traité des résistances. 2^e édition, p. 6.

90 Em. Debost. Traité complet d'équitation. 1878.

91 Lenoble du Teil. Cours théorique d'équitation professé à l'Ecole des Haras, 1878.

92 Publié en 1888.

93 Bonnet, philosophe et naturaliste suisse (1720-1793) a continué et développé les idées de Leibnitz ; il montre tous les êtres naturels formant une seule chaîne ininterrompue et les différentes classes si étroitement liées les unes aux autres qu'il est impossible de préciser le point où chacune commence et où elle finit.

94 L'Art équestre, par E. Barroil. 2^e partie, 1889 (p. 4).

95 Equitation, par le commandant Bonnal.

96 2^e édition. 1893.

97 Dressage du cheval de guerre et du cheval de chasse suivant la méthode de feu M. le Commandant Dutilh par un de ses élèves, 3^e édition. 1891.

98 Méthode de dressage (p. 15).

99 Le langage équestre. 1899.

100 Fillis. Principes de dressage et d'équitation. 2^e édition, 1891.

101 Em. Lalanne. Traité complet d'équitation, nouvelle édition, 1891 (p. 137).

102 Traité d'équitation. Musany. (P. 198).

103 Propos d'un écuyer. L'homme et la Bête, par Musany, p. 3.

104 Amusement philosophique sur le Langage des Bêtes, par le P. Bougeant. 1739.

105 L'équitation actuelle et ses principes. — Recherches expérimentales, par G. Le Bon. Paris, 1892.

106 Dressage et emploi du cheval de selle. Paris, 1899.

107 La Vie des animaux illustrée, par A.-E. Brehm. Edition française revue par Z. Gerbe.

108 L'Intelligence des animaux, par G.-J. Romanes. 3^e édition, p. 89.

109 Traité de physiologie comparée des animaux. — Facultés instinctives et intellectuelles. — 2^e édition 1871.

110 Cours d'hippologie. 2^e édition. 1874. — Vallon, vétérinaire principal.

111 Nouveau Dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires. 1874.

112 Ce simple vétérinaire, d'abord professeur à l'Ecole d'Alfort, puis Inspecteur général des Ecoles vétérinaires, devint ensuite professeur au Muséum d'histoire naturelle, Président de l'Académie de médecine et Président de l'Académie des sciences. « Il a triomphé de certains préjugés qui, sournoisement, a dit Pasteur, empêchaient la profession vétérinaire de prendre la place qui lui est due. » Nul ne sut mieux prouver que, dans tous les métiers, le génie élève l'homme.

113 Leçons de pathologie comparée. II. Bouley.

114 Traité de zootechnie générale, p. 678. Cornevin, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

115 Traité d'hippologie, par J. Jacoulet, vétérinaire principal, et C. Chomel, vétérinaire militaire.

116 L'Intelligence du cheval, par Joly, vétérinaire militaire.

117 Les Arabes ne se font pas du chien. « ce candidat à l'humanité », une idée conforme à la nôtre ; chez eux, les représentants de l'espèce canine peuvent se ranger en deux classes : 1^e le chien vulgaire, utile et vigilant gardien du douar ou du troupeau, qui n'est considéré que comme un valet disgracié ; il n'a pas accès dans la tente, on l'expulse honteusement. Il connaît à peine son maître et se nourrit de ce qu'il trouve ; beaucoup de ceux-là sont attachés le jour et laissés libres la nuit ; ce sont de vraies bêtes féroces. Certain soir, un de mes amis, médecin militaire, a failli être dévoré hors de sa tente, dans une circonstance peu solennelle, par une douzaine de ces affamés. Heureusement que plusieurs indigènes armés de matraques sont arrivés à temps pour le protéger. — 2^o Le lévrier, le Slougui qui, seul, a la considération et l'estime de tous ; la qualité qu'on apprécie le plus chez lui est la vitesse : il doit pouvoir prendre une gazelle à la course. C'est le compagnon de chasse de l'Arabe, riche ou pauvre. Il couche sur des tapis dans le compartiment réservé aux hommes : il porte paletot, on le nourrit avec soin, il accompagne son maître dans les visites, reçoit comme lui l'hospitalité et de chaque mets a sa part. (Voir les chevaux du Sahara).

118 Ce groupe a été reproduit en bronze par la maison Suss frères. Paris.

119 Ce groupe a été reproduit en bronze par la maison Suss frères, Paris,

120 Cours abrégé d'hippologie à l'usage des sous-officiers et brigadiers des corps de troupes à cheval, rédigé par les soins de la Commission d'hygiène hippique et approuvé par le Ministre de la Guerre en 1875. Puis-je rappeler que les vétérinaires faisant partie de cette Commission ont participé largement à la rédaction de ce lumineux Abrégé ?

121 Il faut entendre par là qu'ils ne sont pas cavaliers professionnels.

122 J'en excepte les hippologues vétérinaires, qu'il me semble logique de ranger, comme d'ailleurs tous les vétérinaires, avec les physiologistes dont ils s'inspirent dans leurs écrits.

123 Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires. Art. Intelligence.

124 Citation empruntée à la Vie psychique des bêtes, de Büchner.

125 Origine de l'instinct et de l'action réflexe. Revue des Deux-Mondes, 1886. A. Fouillée.

126 J'ai traité sommairement cette question de « l'Intelligence et de l'Instinct » dans une brochure intitulée : L'animal est-il intelligent ? — se trouve chez J.-B. Baillière et fils. Paris.

127 L'équitation actuelle et ses principes.

128 Paul Janet. Traité élémentaire de Philosophie, p. 73

129 2^e édition, p. 241.

130 Etait-ce véritablement l'usure qui gênait la mastication ?

131 Par maître j'entends celui qui soigne et nourrit le cheval, c'est surtout celui-là qu'il aime et connaît.

132 En traitant de la Méchanceté, (courage) je reviendrai sur ce point.

133 Cité par le général Daumas. Les chevaux du Sahara. Education du poulain

134 Raabe. Méthode de haute école d'équitation.

135 Terrain de manœuvres situé en face de l'Ecole.

136 Littré. — Dictionnaire de la langue française.

137 Tempérament et caractère selon les individus, les sexes et les races, par Alf. Fouillée, p. 23.

138 La conscience, d'après Littré, est le sentiment de soi-même ou mode de la sensibilité générale qui nous permet de juger de notre existence. C'est la conscience du moi. Prise dans ce sens on ne saurait la refuser au cheval.

139 Traité élémentaire de philosophie, p. 135. Paul Janet.

140 L'équitation actuelle et ses principes, par Gustave Le Bon, p. 54.

141 Cité par Joly. De l'intelligence du cheval.

142 Voir Aperçu historique (p. 97).

143 Mémoire sur l'application du système Rarey, 1861. — Observations n^{os} 2 et 13.

144 Cité par Joly. De l'intelligence du cheval.

145 Rolla, Alf. de Musset.

146 Th. Ribot. Psychologie de l'attention. P. 3.

147 Revue scientifique du 22 juillet 1893.

148 Influence de la musique sur les animaux et en particulier sur le cheval.

149 Il faut dire cependant que certains sujets très sensibles ne peuvent supporter le tord-nez ; ils deviennent inabordables.

150 Maudsley. Psychologie de l'esprit.

151 Psychologie de l'attention. Th. Ribot. (P. 95).

152 Darwin. Descendance de l'homme.

153 Voir à ce sujet Herbert Spencer. De l'éducation intellectuelle, morale et physique. « Les systèmes d'éducation, dit-il (chap. III), sont généralement aussi bons que le permet le degré de culture de l'humanité. »

154 L'animal domestique (?) qui détient le record de l'attention me paraît être le chat ; ses facultés intellectuelles ne sont pas moins développées que celles du chien. Seulement, tandis que notre meilleur ami « titré en affection et en dévouement. » emploie ses facultés pour nous servir, le chat ne les met en œuvre que pour se servir.

155 Paul Janet. Traité élémentaire de philosophie, 6^e édition, p. 275.

156 Ravachol a été réformé dernièrement ; à la suite d'un accident il était devenu plus dangereux que jamais.

157 Le procédé dit de Rarey était employé autrefois, en France, dans les manèges : c'est à tort qu'on en attribue l'invention à cet Américain.

158 Je désirais obtenir des photographies instantanées. Mais pour la promptitude de la réussite, il faut toujours opérer dans un endroit clos, manège de préférence.

159 Je traiterai dans un ouvrage spécial cette question du domptage et du dressage du cheval.

160 Recueil de Médecine vétérinaire, année 1877. p. 793.

161 Psychologie de la femme, p. 193.

162 La femme. Michelet.

163 Citation tirée de la Psychologie de la femme, par H. Marion. (P. 5).

164 Chants du Crépuscule. Au bord de la mer. XXVIII. V. Hugo.

165 H. Marion Psychologie de la femme, p. 37.

166 Revue des Deux-Mondes. 1^{er} juillet 1886. — La peur. Page 111.

167 Je ne saurais plus dire de qui je tiens ces détails ; ils m'ont été rapportés par quelqu'un de bien renseigné peu de semaines après le naufrage, je les avais notés précieusement aussitôt.

168 Voir la Revue des Revues. La femme dans les sports modernes.

169 Messire Du Guesclin, drame en vers de P. Deroulède. Acte I, scène VI.

170 La traduction française a paru chez Alcan en 1886.

171 Général Thoumas. Les vertus guerrières, p. 154.

172 Voir Camille Rousset. L'Algérie de 1830 à 1840. A. II, p. 401.

173 Cet exemple est rapporté dans l'exposé du « principe de l'association des habitudes utiles. » Le savant naturaliste conclut que « certaines actions, d'abord accomplies d'une manière raisonnée, ont été converties en actions réflexes par l'habitude et par l'association ; et qu'elles sont maintenant si bien fixées et acquises qu'elles sont effectuées, même sans aucun effet utile, toutes les fois que surgissent des causes semblables à celles .qui, à l'origine, en éveillaient chez nous l'accomplissement volontaire. » Darwin. L'Expression des Emotions chez l'Homme et les Animaux. Traduction des docteurs Samuel Pozzi et René Benoit, p. 41.

174 Mosso. La peur. Trad. F. Hément. p. 142.

175 Toussenel. Ornithologie passionnelle. — Genre Jean le Blanc.

176 G. Le Bon. L'équitation actuelle et ses principes.

177 La peur. Mosso. — Trad. F. Hément, p. 151.

178 Il y a amétropie lorsque le foyer oculaire ne correspond plus à la rétine par suite de modifications dans le diamètre de l'œil ; la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme sont des amétropies.

179 Changements qui s'opèrent dans l'œil pour rendre la vision distincte à des distances diverses.

180 Emmétropie, vision normale. Le foyer oculaire correspond à la rétine.

181 L'Anglais, par exemple, s'occupe plus que nous de l'éducation du cheval ; d'ailleurs tout ce qu'il fait, jusqu'à la manière de ferrer seul, semble emprunté aux Arabes.

182 Les chevaux du Sahara.

183 Ces éperons sont très longs et recourbés comme un ergot de coq.

184 Cela ne se voit-il pas aussi ailleurs ?

185 Chevaux du Sahara, p. 186, 9^e édition.

186 Molière. Ecole des Maris.

187 G. Le Bon. L'équitation actuelle et ses principes. Chap. IV. — 2^e édition, p. 358.

188 C'est respect qu'il faut comprendre.

189 Baucher. Méthode d'équitation. 14^e édition, p. 162.

190 Je n'ignore pas que sur des chevaux bien mis, le cavalier peut obtenir à volonté l'appui léger ou l'appui franc, mais ceci n'est d'aucun intérêt pour ma démonstration.

191 Baucher. Méthode d'équitation. 14^e édition, p. 9.

192 C'est en vertu de ce même réflexe que nous ramenons instinctivement nos coudes contre le corps si quelqu'un nous pince ou nous chatouille sous les aisselles.

193 P. 176. — Edition revue et augmentée.

194 Méthode d'équitation, 14^e édition, p. 177.

195 Mars 1901.

196 Qui a confiance.

197 Michelet. L'Amour. — De la fécondation intellectuelle de la femme. — Page 123, 1^{re} édition. Ce passage s'adresse à un jeune homme. J'ai supprimé de la citation quelques phrases inutiles ici. Le texte porte : « Non qu'elle ne soit très intelligente et même spirituelle, » ; j'ai mis simplement : « Non qu'il ne soit intelligent » ; le fond reste le même.

198 J'ai supprimé de ce proverbe un passage peu galant.

199 De Lancosme-Brèves. Guide de l'ami du cheval. T. I, p. 162.

200 Pierre Giffard. La fin du cheval. — Paris, 1898.

201 Pardonnez l'irrévérence de la comparaison, mais si on avait soumis cet inventeur à pareil entraînement et lâché derrière ses talons quelques dogues bien stylés il serait arrivé aussi à sauter des hauteurs étonnantes, surhumaines.

202 Cité par le Bulletin vétérinaire, n° du 15 mai 1900.

203 Lieutenant-colonel Gerhardt. Traité des résistances du cheval. Edition revue et augmentée, page 94.

204 Traité d'hygiène militaire, par G. Morache, directeur du Service de Santé du XVIII^e corps d'armée, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

205 Cavalier rossard. Revue hippique du 15 janvier 1901.

206 Traité élémentaire de philosophie. Paul Janet.

207 De la connaissance de Dieu. Chap. V.

208 Baucher. Œuvres complètes, 11^e édition, 1859 (p. 78).

209 J. Fillis. Principes de dressage et d'équitation. 2^e édition, p. 13.

210 L'art de ferrer les chevaux sans faire usage de la force, par Constantin Balassa, capitaine de l'armée autrichienne (1828).

211 Voir Les chevaux du Sahara, par le général Daumas, 9^e édition, page 181.

212 Il y eut, en Angleterre, au commencement du XIX^e siècle, un dresseur fameux qui chuchotait à l'oreille des chevaux difficiles, d'où son surnom de « chuchoteur ».

213 M. Decroix, fondateur de la Société contre l'abus du tabac, dont il resta l'âme jusqu'au jour de sa mort, fut encore le plus ardent promoteur de l'hippophagie. qui avait pour but humanitaire de procurer économiquement aux classes pauvres une viande nutritive et saine. Cet apôtre n'eut-il pas un jour l'audace d'écrire à l'Empereur, lui demandant de donner l'exemple en faisant servir du cheval à la table impériale ! C'était une réédition de l'aventure de la pomme de terre avec Louis XVI. Le maréchal Randon, alors ministre de la guerre, le fit appeler dans son cabinet et, le foudroyant du regard : « C'est vous.... Monsieur qui voulez faire manger du cheval à l'Empereur ? » « Mais... Monsieur le Maréchal », balbutia M. Decroix. « Veuillez n'y pas revenir », ajouta le ministre. Et l'hippophage continua sa croisade ailleurs..... Croyait-on qu'il voulait empoisonner le souverain ?

214 Lettre au général Daumas. Les chevaux du Sahara, 9^e édition, p. 586.

215 Influence de la musique sur les animaux et en particulier sur le cheval, Ad. Guénon.

216 Le Rôle de la main dans les gestes de responsabilité, par Paul d'Enjoy. (Revue scientifique du 21 juillet 1900).

217 Cheval de pur-sang alors connu sur le turf.

218 Le dressage méthodique du cheval de selle, d'après les derniers renseignements de Baucher, par un de ses élèves. (P. 52).

219 Traité d'hippologie. 1^{re} édition. T. I, p. 606.

220 Joly. De l'intelligence du cheval (chap. XII).

221 De Saint-Phalle. Dressage et emploi du cheval de selle, p. 116. 1898.

222 Principes de dressage et d'équitation. J. Fillis. 2^e édit., p. 11.

223 Général Daumas. Les chevaux du Sahara. Principes généraux du cavalier arabe. 9^e édit., p. 194.

224 Emprunté à Plutarque. — Comment il faut refréner sa colère.

225 Tiré de Sénèque : de Ira. III. 12.

226 Amusement philosophique sur le Langage des Bêtes. 1739.

227 Les gymnosophes s'adonnaient à la contemplation des choses de la nature dont ils cherchaient à pénétrer les secrets ; ils allaient presque nus, s'abstenaient de viandes et renonçaient à toutes les voluptés. Il en existe encore, dit-on, dans l'Inde et en Afrique.

228 G. Colin. Traité de Physiologie comparée.

229 Traité du cheval. Instincts, besoins — par le capitaine Gueudeville.

230 J'ai déjà eu l'occasion de m'en occuper précédemment. Voir Livre II. (Volonté).

231 La castration est le moyen le plus efficace, mais alors ils perdent une grande partie de leur énergie.

232 Bien des chasseurs vous déclareront qu'à la simple inspection de la queue de leur chien en arrêt ils devinent l'espèce du gibier arrêté.

233 Ce sont, paraît-il, les Germains et les Scythes qui ont introduit l'habitude de couper la queue et la crinière des chevaux.

234 On appelle écourté un cheval auquel on a amputé une partie du tronçon ; niqueté celui auquel on a laissé le tronçon intact en pratiquant la section des muscles abaisseurs : anglaisé celui qui a subi ces deux opérations.

235 Le niquetage et l'anglaisage entraînaient parfois des suites assez fâcheuses, carie des os coccygiens. plaies fistuleuses, etc.

236 Voir Les chevaux du Sahara. Général Daumas.

237 Principes généraux du cavalier arabe. Les chevaux du Sahara Général Damnas.

238 Vallon. Cours d'hippologie. T. I, p. 351.

- 239 Darwin. L'expression des émotions.
- 240 La symphonie du cheval.
- 241 G. Colin. Traité de physiologie comparée des animaux. Tome I.
- 242 Voir Darwin. L'Expression des Emotions.
- 243 Voir Livre II. Chap. III, — Effets de la peur.
- 244 La Peur, par Mosso, traduct. Félix Hément, p. 137 et 138,
- 245 Diagnostic de la suggestibilité (p. 16), par le docteur Lucien Moutin,
- 246 Pollakiurie, émission fréquente d'urine,
- 247 La thérapeutique suggestive, par le docteur A. Cullerre (p. 11).
- 248 Solleysel. Le Parfait Mareschal (seconde partie, chap. XXIX, 6^e édition).
- 249 J'opérais sur les chevaux de mon régiment, alors le 15^e chasseurs.
- 250 Méditations poétiques. Sultan, le cheval arabe.
- 251 Le Bon. L'Equitation actuelle et ses principes.

*Étude de psychologie comparée. Ad.
Guénon,... L'Âme du cheval...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6527322r>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr